

UNIWERSYTET IM. ADAMA MICKIEWICZA W POZNANIU
INSTYTUT FILOLOGII ROMAŃSKIEJ

JUSTYNA WOROCH

**LA REFORMULATION COMME FONDEMENT
DE L'INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE**

Rozprawa doktorska napisana pod kierunkiem
PROF. DR HAB. TERESY TOMASZKIEWICZ

POZNAŃ 2010

*Je tiens à exprimer toute ma gratitude
à Madame Teresa Tomasziewicz*

À Tomek

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
I. HISTOIRE ET SPÉCIFICITÉ DE L'INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE	13
1. Introduction	13
2. Débuts de l'interprétation	13
3. Interprétation à l'époque moderne	16
3.1.Première étape : l'interprétation consécutive	18
3.2.Étape intermédiaire : la simultanée successive et la lecture simultanée des textes traduits auparavant	20
3.3.Troisième étape : la vraie interprétation simultanée	22
3.4.Professionnalisation de l'interprétation	24
3.4.1.Formation des interprètes	27
3.4.2.Associations professionnelles des interprètes	28
4. Spécificités de l'interprétation de conférence	31
4.1.Les différentes formes de l'interprétation	32
4.2.L'interprétation par rapport à la traduction	36
4.2.1.Normes en interprétation et en traduction	38
4.3.Types de textes en interprétation de conférence	41
II. REFORMULATIONS INTRALINGUALES DANS L'ORIGINAL	52
1. Introduction	52
2. Description du corpus de recherche	53
3. Reformulation : dénominations et acceptions différentes	62
3.1. Reformulation en tant que paraphrase	62
3.1.1.Équivalence formelle entre phrases	64

3.1.2.Synonymie des phrases	67
3.1.2.1.Paraphrases linguistiques	68
3.1.2.2.Paraphrases référentielles	70
3.1.2.3.Paraphrases pragmatiques	72
3.1.3.Paraphrase comme activités de reformulation	75
3.1.4.Bilan	78
3.2. Reformulation ancrée dans le discours	79
3.2.1.Reformulation dans l'optique de l'analyse conversationnelle	80
3.2.1.1.Reformulation paraphrastique, rephrasage et correction	83
3.2.1.2.Reformulation non paraphrastique	91
3.2.2.Reformulation dans l'acquisition des langues	95
3.2.3.Reformulation dans la vulgarisation, discours pédagogique et scientifique	100
4. Analyse des reformulations intralinguales dans les discours originaux	101
4.1. Reformulations sans marqueur de reformulation	104
4.1.1.Reformulations explicatives	104
4.1.1.1.Reformulations explicatives linguistiques	105
4.1.1.2.Reformulations explicatives extra-linguistiques	110
4.1.2.Reformulations limitatives	113
4.1.2.1.Reformulations limitatives extra-linguistiques	116
4.1.3.Reformulations synonymiques	117
4.1.3.1.Rephrasages	120
4.1.3.2.Rephrasages avec des éléments correctifs supplémentaires	123
4.1.4.Reformulations réparatrices	124
4.1.4.1.Reformulations réparatrices morphologiques / syntaxiques	125
4.1.4.2.Reformulations réparatrices lexicales	129
4.2. Reformulations avec marqueur de reformulation	130
4.2.1.Reformulations réparatrices avec commentaires métalinguistiques	130

4.2.2.Reformulations réparatrices syntaxiques	134
4.2.3.Reformulations avec spécifications	137
5. Bilan	142
III.REFORMULATIONS INTERLINGUALES ET INTRALINGUALES DANS L'INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE	146
1. Introduction	146
2. Communication avec l'interprétation de conférence	147
2.1.Processus d'interprétation et de traduction (compréhension, déverbalisation, reformulation)	149
2.1.1.Équivalence en traduction et en interprétation	152
3. Reformulation dans l'interprétation de conférence	155
3.1.Reformulation en tant que stratégie ou technique d'interprétation	157
3.2.Reformulation en tant que stratégie d'apprentissage de l'interprétation	171
3.2.1.Reformulation aux yeux d'interprètes débutants.....	174
3.2.2.Transcodage ou manque de reformulation	176
4. Analyse des reformulations interlinguales dans les discours interprétés	182
4.1.Présence et absence des reformulations des orateurs dans l'interprétation ; créations de l'interprète	183
4.1.1.Interprétations des reformulations explicatives linguistiques et extra- linguistiques	184
4.1.2.Interprétations des reformulations limitatives	190
4.1.3.Interprétations des reformulations synonymiques et rephrasages	193
4.1.4.Interprétations des reformulations réparatrices sans et avec marqueur de reformulation	196
4.1.5.Reformulations-créations de l'interprète	197

4.2.Reformulations réparatrices de l'interprète en tant que corrections des fautes de transfert	204
4.2.1. Reformulations réparatrices marquées par la présence de l'interprète	205
4.2.2. Reformulations réparatrices des faux-sens	207
4.2.3. Reformulations réparatrices des calques	213
4.2.4. Reformulations réparatrices des chiffres	216
5. Analyse des reformulations intralinguales dans les discours interprétés	217
5.1.Reformulations réparatrices en tant que corrections des fautes de langue	217
5.2.Reformulations réparatrices des fautes syntaxiques	223
5.2.1. Reformulations réparatrices des fautes de relation de concordance	223
5.2.2. Reformulations réparatrices des fautes de relation de régime	226
5.2.3. Reformulations réparatrices des fautes de préposition	227
5.2.4. Reformulations réparatrices des abréviations syntaxiques fautives	228
5.3.Reformulations réparatrices des fautes lexicales	229
5.3.1. Reformulations réparatrices des locutions	230
5.3.2. Reformulations réparatrices du lexique	232
5.4.Reformulations réparatrices stylistiques	234
5.4.1. Paraphrases	235
6. Bilan	238
CONCLUSION	240
BIBLIOGRAPHIE	245
ANNEXE	259
1. Transcriptions des originaux français	259
2. Transcriptions des interprétations simultanées des originaux français vers le polonais (interprètes professionnels)	284

3. Transcriptions choisies des interprétations simultanées des originaux français vers le polonais (interprètes débutants)	317
4. Résultats de l'enquête menée en juin 2007 auprès de 6 étudiants polonais de 3e cycle à l'école de traducteurs de la langue française (Institut de Philologie Romane, Université Adam Mickiewicz, Poznań) : version originale en polonais	326

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : modèle de professionnalisation du métier d'interprète par Tseng (in Pöchhacker 2007 : 87)	26
Figure 2 : schéma illustrant les types d'interprétation consécutive (in Pöchhacker 2007 : 18)	33
Figure 3 : schéma illustrant les types d'interprétation simultanée (in Pöchhacker 2007 : 20).....	33
Figure 4 : schéma reprenant le triangle sémiotique de Ogden et Richards, modifié (in Baylon et Mignot 2000 : 30)	69
Figure 5 : tableau illustrant cinq sous-catégories de paraphrase élaborées par GÜlich et Kotschi (in GÜlich et Kotschi 1987 : 40)	87
Figure 6 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 11	106
Figure 7 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 12	107
Figure 8 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 20	115
Figure 9 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 48	139
Figure 10 : schéma simplifié de communication avec l'interprétation de conférence (Gile 1995 : 14)	148
Figure 11 : schéma présentant le parcours du sens et de sa compréhension dans l'interprétation de conférence (in Hurtado Albir 1990 : 92)	151
Figure 12 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 80	198

INTRODUCTION

« L'interprète est comme un perroquet : il répète tout simplement ce que disent les autres. Mais on ne peut pas écouter une langue et parler une autre en même temps, comme ils le font, c'est impossible ! » Nous connaissons tous certains clichés concernant le métier d'interprète de conférence. Nous avons dans la première phrase deux réactions extrêmes face à cette réalité quelque peu fugitive de l'interprétation : une ignorance totale des processus compliqués qu'elle met en œuvre pour servir les gens communiquant entre eux malgré les barrières linguistiques et une admiration pour un art auquel il vaudrait mieux ne pas toucher. Nous en faisons notre champ d'étude, fascinée que nous sommes par les possibilités que l'interprétation de conférence apporte au processus de communication par l'écoute d'une langue et la reproduction simultanée de ce qui se dit dans une autre langue, et également curieuse de vérifier si l'interprète, contrairement aux croyances intuitives, reformule les propos des orateurs, au lieu de les répéter, serait-ce dans une autre langue.

Les deux réalités évoquées dans l'intitulé de notre thèse sont bien la reformulation et l'interprétation. Toutes deux remontant à une époque bien lointaine puisque l'interprétation (certes pas sous la forme sophistiquée de l'interprétation de conférence) a accompagné l'humanité depuis que les hommes ont commencé à établir des échanges commerciaux entre tribus, à se combattre et à migrer, ce qui avait déjà lieu avant l'invention de l'écrit (cf. Lipiński 2000), tandis que la reformulation, elle, est invoquée dès l'Antiquité gréco-latine (cf. Fuchs 1994 : 4). Nous le supposons, et nous nous proposons de le vérifier, qu'elles se retrouvent l'une dans l'autre. Nous tâcherons d'en identifier les niveaux.

À travers l'analyse de l'interprétation de conférence nous nous poserons donc pour but d'observer la reformulation que nous croyons fondamentale non seulement dans la relation entre deux langues, mais aussi au sein d'une langue. Selon Fuchs (1982), on a affaire à la reformulation lors de l'établissement de relations de paraphrase entre énoncés ou textes d'une langue, ou de synonymie lexicale entre mots d'une langue, lors de l'élaboration de définitions d'un terme dans une langue, mais aussi en situation « [d']activité de traduction de textes d'une langue dans une autre : dans tous ces cas en effet, reformuler une séquence

donnée X à l'aide d'une autre séquence Y que l'on produit à cette fin (ou considérer qu'une séquence Y donnée constitue bien une reformulation possible d'une autre séquence X également donnée), c'est estimer que le contenu sémantique de Y équivaut à celui de X, qu'il peut lui être assimilé, identifié » (Fuchs 1982 : 90). Le premier volet des phénomènes constatés par Fuchs peut être résumé en ce que Jakobson (1963) appelle « la traduction intralinguale ou reformulation » qui consiste en « l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue » (op. cit., p. 79), tandis que le deuxième concerne ce que Jakobson appelle « la traduction interlinguale ou traduction proprement dite » et qui consiste en « l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'une autre langue » (op. cit., p. 79).

Nous utiliserons ces concepts et ces dénominations pour établir notre champ d'investigation. Cependant, la notion de reformulation étant très large, nous essaierons de passer en revue les contextes dans lesquels elle apparaît pour ensuite en limiter l'étendue aux processus de textualisation présents dans la production de la parole, qui ont été étudiés principalement par Gülich et Kotschi (1983, 1987) et Gaulmyn (1987). Ces processus accompagnent le plus souvent les moments d'hésitations, de faux-départs, de corrections de la part de l'orateur. Par ce choix nous nous inscrivons donc dans la lignée des travaux de pragmatique, « sensibles à la présence massive de reformulations tissant le discours en train de se construire » (Fuchs 1994 : 5). Nous ne tenterons donc pas d'analyser des reformulations à un niveau purement linguistique, syntaxique ou lexical, pour démontrer l'incompatibilité de deux systèmes linguistiques entre lesquels a lieu l'interprétation de conférence, même si nous sommes consciente que de telles modifications sont toujours présentes lors du passage d'une langue à l'autre et qu'elles constituent un sujet d'étude très riche. Notre recherche en interprétation se veut empirique, observationnelle et analytique, à la lumière de la typologie de Gile (in Tryuk 2004 : 14).

Ainsi, au premier chapitre, plus théorique encore, nous présenterons brièvement le parcours de l'interprétation dans le temps, en évoquant ses débuts et ses étapes importantes, pour en venir à l'époque contemporaine où naît l'interprétation de conférence. Nous décrirons les étapes de la professionnalisation du métier d'interprète, liée à la formation et à la création des associations professionnelles. Tout ceci pour mieux faire comprendre les spécificités de

l'interprétation de conférence. Elles seront exposées en comparaison avec la traduction. Nous nous concentrerons aussi sur les types de textes auxquels sont confrontés les interprètes de conférence. Cette dernière partie nous permettra de mieux cerner les caractéristiques de notre corpus de recherche, présenté au chapitre II.

Dans ce chapitre, nous tâcherons de présenter la reformulation le plus exhaustivement possible, en passant en revue les différentes approches qui l'ont vue en tant que paraphrase (caractérisée souvent de manières opposées) ou qu'en tant que fait du discours, propre non seulement à la production de la parole, mais aussi à son acquisition et à l'apprentissage compris au sens large. Après cette présentation des différentes dénominations et acceptions de la reformulation, nous passerons à la première partie de notre analyse, partant du principe que la reformulation sera présente à trois niveaux distincts de la situation de l'interprétation de conférence. Le premier niveau d'analyse nous permettra de caractériser les procédés de reformulation intralinguale, observée dans les discours originaux des orateurs s'exprimant dans leur langue maternelle, le français. Sur la base des acquis des recherches menées sur l'oral par Gülich et Kotschi (1983, 1987), nous procéderons à une distinction opératoire des reformulations caractérisées par l'absence ou la présence d'éléments appelés « marqueurs de reformulation » (appelés « MR » dans la suite de ce travail), constituant, comme leur nom l'indique, un groupe hétérogène d'unités verbales ayant pour but de soutenir ou d'instaurer la relation de reformulation entre deux énoncés donnés. Pour ce qui est de la relation unissant deux énoncés donnés, nous ne nous limiterons pas uniquement à leur structure de surface ni à la relation sémantique qui les unit, mais nous veillerons bien au contraire à présenter les deux aspects de cette relation.

Les catégories de reformulations intralinguales présentes dans les discours originaux nous serviront de point de départ pour l'analyse du troisième chapitre. Cette analyse a pour but de relever les reformulations interlinguales observables dans les discours des interprètes en fonction des originaux (ce sera le premier pilier de notre analyse), ainsi que les reformulations intralinguales que nous pensons pouvoir trouver dans les discours des interprètes (ce sera le deuxième pilier de notre analyse). Nous voudrions donc attirer l'attention sur la double nature des reformulations présentes dans les discours interprétés. Avant d'entrer

dans le vif de cette observation, nous retracerons les particularités de la situation de communication avec interprétation de conférence ainsi que les grandes lignes du problème de la reformulation et de l'équivalence placé plus particulièrement dans le contexte interprétatif.

Nous supposons que sur la base des trois niveaux analysés de travail sur la formulation et reformulation, celui de l'orateur et celui de l'interprète recréant le discours de l'orateur, devenant à son tour auteur du discours auquel il apportera des retouches, nous serons capable de cerner la nature et l'importance des procédés de textualisation accompagnant les principaux acteurs de la communication multilingue.

I. HISTOIRE ET SPÉCIFICITÉ DE L'INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE

1. Introduction

L'interprétation est le terrain privilégié de l'oral et, de ce fait, elle se distingue nettement de la traduction, tout en partageant avec celle-ci des traits communs, des processus internes, des recherches des « mots justes » etc. Dans le présent chapitre nous tenterons de présenter tout d'abord le parcours de l'interprétation dans le temps, en évoquant ses débuts et d'autres étapes importantes, pour en venir au XX^e siècle qui a vu naître sa forme la plus sophistiquée, celle de l'interprétation de conférence.

Ensuite nous passerons brièvement en revue les étapes de la professionnalisation du métier d'interprète, en survolant les possibilités de formation ainsi que celles de la vie associative.

Pour terminer, dans la partie finale, nous essayerons de cerner les spécificités de l'interprétation de conférence, en la comparant à la traduction, pour ensuite voir quelles sont les normes et quels sont les types de textes auxquels sont confrontés les interprètes de conférence.

2. Débuts de l'interprétation

La traduction orale, ou interprétation, paraît être un champ d'investigation, au moins dans la tradition polonaise, moins exploité (cf. Tryuk 2004 : 11) que la traduction écrite, même si la première accompagne l'humanité depuis beaucoup plus longtemps que la deuxième : « Que la traduction soit très ancienne, le simple bon sens interdit d'en douter. Depuis la destruction de la tour de Babel, symbole de la rupture d'une unité linguistique universelle, les hommes ont dû y recourir chaque fois que des communautés de langues différentes éprouaient le besoin de communiquer. (...) La traduction orale, mieux connue de nos jours sous le nom d'interprétation, a sans aucun doute précédé la traduction écrite, en vertu de l'axiome qui veut que la parole soit toujours antérieure à l'écrit » (Van Hoof 1991 : 7). Il suffit donc de penser aux échanges commerciaux entre tribus ou aux

luttons et migrations qui avaient lieu avant l'invention de l'écrit et qui inévitablement donnaient prétexte à des interprétations. Se basant sur les remarques de Roberts, Tryuk (2004 : 16) écrit à ce propos : « Depuis toujours, les communautés ont eu besoin d'une certaine forme d'interprétation dans différentes situations de la vie quotidienne pour permettre aux membres d'une collectivité qui ne parlait pas la langue d'une autre d'échanger des informations avec celle-ci ». Ce n'est qu'avec les possibilités techniques d'enregistrer les interprétations et de les capter que la recherche scientifique a pu démarrer (cf. Lipiński 2000 : 143).

Delisle réfléchit lui aussi sur les débuts de l'interprétation dans l'histoire de l'humanité ainsi que sur le statut des premiers interprètes, en mettant l'accent sur l'éphémérité de l'oral par opposition au rôle de l'écrit : « Bien que l'existence des interprètes soit attestée dès l'Antiquité, il en est fait peu mention avant la Renaissance (...). La rémanence de l'écrit par opposition à la fugacité de l'oral peut expliquer en partie cet état de choses. Il est plus facile de passer à l'histoire si l'on a travaillé sur des textes (comme c'est le cas des traducteurs) que si l'on a été un artisan de la communication orale (comme c'est le cas des interprètes). L'absence des interprètes dans les annales de l'histoire s'expliquerait aussi par leur situation sociale : ces métiers sur les plans ethnique et culturel étaient souvent des femmes, des esclaves ou des membres d'une caste inférieure (...). Malgré le rôle indispensable qu'ils ont joué, ces médiateurs interculturels n'ont pas eu droit à la place qu'ils méritaient dans les documents historiques » (Delisle 1995 : 244).

Fort heureusement, il y a de nos jours des recherches qui rendent compte de la présence attestée d'interprètes dès l'Antiquité et qui contribuent à leur restituer la place qui leur revient dans l'histoire (notamment celles d'Ingrid Kurz in Tryuk 2007). Les reliefs de l'Égypte Antique prouvent qu'on faisait recours aux services des interprètes non seulement sur les terrains de la première cataracte du Nil ou bien du Sinaï, donc sur les terrains frontaliers, mais aussi dans l'administration centrale de l'État. Ce sont les traces les plus anciennes du métier d'interprète avant notre ère. Il existe dans l'alphabet égyptien un hiéroglyphe désignant l'interprète qui précise qu'il parlait « des langues bizarres » (cf. Tryuk 2007). De plus, sur un relief provenant des environs de Memphis datant de 1350 avant Jésus Christ, nous retrouvons la personne d'un interprète dédoublé qui est tournée vers Horemheb d'un côté et vers les étrangers venus chez lui de l'autre côté (il s'agit du monument funéraire de Horemheb). Cette personne dédoublée

est la plus petite, ce qui signifie que sa position dans l'administration pharaonique était peu significative, mais en même temps son rôle de médiateur est souligné. Pour ce qui est de la Grèce Antique, nous ne disposons pas de témoignages matériels de la présence d'interprètes. Tryuk (2007) souligne que l'apprentissage des langues étrangères n'y était pas très répandu, contrairement à l'Empire Romain où chaque Romain cultivé devait connaître le grec. Il existe de nos jours plusieurs témoignages du travail des interprètes dans l'administration romaine ainsi que des tombes d'interprètes. On faisait également recours aux interprètes durant les grandes conquêtes menées par l'Empire (cf. Van Hoof 1991).

À l'époque du christianisme naissant et durant les grandes conquêtes coloniales, les interprètes étaient nécessaires en tant que médiateurs, guides et diplomates (cf. Tryuk 2007). Très souvent, c'étaient des gens qui s'assimilaient avec des peuples indigènes pour ensuite servir à leurs compatriotes.

Les contacts de la France avec les pays du Levant qui ont inspiré la création du Collège des Jeunes de Langue en 1669 constituent un volet à part et ce collège peut être considéré comme la première institution formant de jeunes *drogomans*, c'est-à-dire des interprètes (pour l'étymologie de ce mot, voir Tryuk 2007 ou bien la page web www.inalco.fr, consultée au mois de février 2009). Après la Révolution, on a institué en 1795 une nouvelle école chargée de former de futurs interprètes en langues orientales qui existe jusqu'à nos jours sous le nom d'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO). Une autre idée consistait à envoyer de jeunes apprentis autochtones dans les pays des colonisateurs pour leur apprendre la langue des envahisseurs. Comme le remarque Tryuk (op. cit.), le rôle des premiers interprètes était très complexe (ils devaient combiner les compétences linguistiques, culturelles et leur expérience acquise durant un séjour prolongé dans un milieu étranger) et en même temps le problème de transparence et d'impartialité de l'interprète ne s'imposait pas, les interprètes étant tout simplement fidèles à leurs « maîtres ».

Dans un ouvrage intitulé « *Interpreters as Diplomats* » Ruth Rolland (1999) décrit l'histoire diplomatique du rôle des interprètes dans la politique à l'échelle internationale. Ce qui a été très intéressant pour nous, c'était l'influence des interprètes sur le déroulement des événements mondiaux et le rôle changeant qu'ils avaient auprès des gouvernements avant l'élaboration des services contemporains (par exemple le fameux cas de Friedrich von Gentz qui avait

l'occasion de traduire à la fois les notes diplomatiques de la part de deux antagonistes : dans son journal intime en 1801 Gentz a noté : « "Lord Carysfoot entrusted me with the translation into French of the publication of the English note against Prussia on the one hand, and shortly afterwards Graf Haugwitz with that into German of the Prussian note against England." Here, indeed, is proof of the translator's power over his client to which we have alluded, a power of which few were more conscious than Gentz » (Rolland 1999 : 53). Notons en passant que jusqu'à la fin du XIX^e siècle la distinction actuelle entre les interprètes et les traducteurs n'était pas stricte. Reste à souligner que Rolland passe en revue les rôles des interprètes à commencer par l'Antiquité (environ 2600 avant Jésus Christ en Mésopotamie et 165 avant Jésus Christ en Chine) et le Moyen Âge pour en venir à Versailles (1919) et aux Nations-Unies (jusqu'à 1980). Nous invitons le lecteur à consulter cet ouvrage pour plus de détails.

3. Interprétation à l'époque moderne

L'interprétation de conférence, à laquelle nous voudrions nous intéresser plus loin, est née entre les deux guerres (cf. Gile 1995 : 11) et a véritablement pris son essor après la deuxième guerre mondiale. D'habitude on fait débiter son histoire aux Procès de Nuremberg en 1945 et 1946, mais déjà par exemple en 1927 on traduisait en interprétation simultanée pendant la Conférence Internationale du travail et en 1930 pendant la Conférence Mondiale de l'énergie (cf. Hurtado Albir 1996 : 376). Ces informations sont complétées par Tryuk (2004 : 25 – 26) qui écrit, en se basant sur les ouvrages de Gaiba, Koźniewski et Skuncke : « (...) l'introduction de l'interprétation de conférence constitue une sorte de réponse aux demandes grandissantes de la diplomatie mondiale et du droit international au cours du vingtième siècle ; son introduction coïncide avec les grands moments de l'histoire de l'humanité qui ont été la création de la Société des Nations au lendemain de la Première Guerre mondiale, et après la Deuxième Guerre mondiale, le procès de Nuremberg, la création de l'ONU, le procès d'Eichmann à Jérusalem, en Pologne le procès du criminel de guerre Greiser à Poznań ainsi que le Congrès mondial de la Paix à Varsovie en 1950 (...) les premiers essais d'interprétation simultanée ont été entrepris par André Kaminker

en 1933 à la radio française pour interpréter le premier discours d'Hitler à Nuremberg (...) ».

En effet, il faut distinguer deux types d'interprétation de conférence (qui seront traités d'une manière détaillée par la suite, en comparaison à d'autres types de traduction orale et en opposition à la traduction écrite : voir point 4 ci-dessous), la consécutive et la simultanée. En général, « l'interprétation de conférence correspond en principe à la substitution d'un discours de haut niveau formel et conceptuel en langue de départ par un discours en langue d'arrivée qui le restitue dans son intégralité au même haut niveau » (Gile 1995 : 12). Pour ce qui est de la consécutive et de la simultanée, laissons encore une fois la parole à Gile qui écrit au sujet de l'interprétation consécutive : « l'interprète est assis dans la même salle que l'orateur. Ce dernier prononce son discours ou un segment de discours d'au moins quelques phrases pendant que l'interprète l'écoute en prenant des notes le cas échéant. Puis l'orateur s'interrompt pour permettre à l'interprète de traduire son discours en langue d'arrivée ; l'interprétation terminée, l'orateur reprend son discours et ainsi de suite » (Gile 1995 : 12). Il faut remarquer que la possibilité de prendre des notes décharge la mémoire de l'interprète (surtout quand nous avons affaire à des segments pouvant même atteindre une heure et demie dans des cas extrêmes), mais n'est pas l'élément indispensable de l'interprétation consécutive (cf. Tryuk 2007). La simultanée est définie de la manière suivante par Gile (1995 : 12) : « mode d'interprétation où l'interprète, assis dans une 'cabine', écoute l'orateur à travers un 'casque' et restitue son discours dans le microphone en même temps, avec un décalage moyen de l'ordre de une à quelques secondes entre le moment de la réception de l'information et le moment de sa restitution ». Il existe plusieurs conditions régissant l'exercice de ce métier de nos jours, dont les détails seront présentés dans la section consacrée à la professionnalisation du métier (cf. point 3). Néanmoins il faut mentionner ici que les interprètes de conférence exercent leur tâche en équipe, sont assis dans une cabine à deux pour interpréter l'un après l'autre environ trente minutes chacun et ils travaillent de préférence¹ vers leur langue maternelle (ou langue A, selon la classification AIIC dont nous reparlerons au point 3.4.2.).

¹ Nous avons bien sûr conscience qu'il y a des situations où l'on doit recourir au retour. Le terme de retour, pour donner ici une courte définition de l'AIIC, recouvre le travail bidirectionnel d'un

3.1.Première étape : l'interprétation consécutive

Les débuts de l'interprétation consécutive s'entrecroisent avec l'histoire de Première Guerre Mondiale. Avant, c'est le français qui est la seule langue officielle de la diplomatie. À titre d'exemple Francesca Gaiba (1998 : 28) cite le Congrès de Vienne en 1814 et 1815 ainsi que les réunions de l'Union Postale Universelle qui se sont tenues uniquement en français et dont les participants devaient être familiers avec cette langue, étant surtout des diplomates ou bien des officiers avec une connaissance approfondie de la langue française. Néanmoins, pendant les négociations de la Première Guerre Mondiale certains participants venaient des États-Unis ou bien de la Grande-Bretagne sans avoir acquis le français au niveau conversationnel. Ceci a créé le besoin d'interprétation. Comme relate Gaiba : « Thus, at international meetings one of the diplomats would usually translate sentence by sentence for those who did not understand the working language. This was the first type of consecutive interpretation, and it was used, for example, during the sessions of the Armistice Commissions, which were held in French, English and German. During these sessions, sentence-by-sentence interpretation was usually done by army interpreters or liaison officers » (Gaiba 1998 : 28). Le besoin d'interprétation est devenu permanent depuis la Conférence de la Paix qui s'est tenue à Paris en 1919 et avant laquelle les Britanniques ont insisté sur la reconnaissance de l'anglais en tant que langue officielle de la diplomatie. À partir de ce moment, chaque matière diplomatique pouvait être discutée en français ou en anglais. Néanmoins, comme le remarque Gaiba (1998), la nécessité de l'interprétation est devenue encore plus importante avec la création de la Société des Nations et pendant les réunions de l'Organisation Internationale du Travail. De plus, durant les réunions au sein de l'OIT, on a commencé à avoir affaire à des sujets spécifiques liés à l'économie et au travail. Cette présence des thèmes hautement techniques a provoqué la nécessité d'avoir des interprètes experts linguistiques et spécialisés dans ce domaine.

D'après Baigorri-Jalón c'est la première Conférence internationale du Travail, tenue en 1919 à Washington, qui peut être considérée comme le début de l'interprétation de conférence en mode consécutif. L'auteur souligne que cette

interprète capable d'interpréter d'une langue vers une autre et de cette autre langue vers la première (www.aiic.net, page consultée en février 2010).

conférence peut être considérée comme « (...) a pioneering experiment of multilingual international conference, since “it had to explore the whole technique of its procedure, and learn to accommodate itself to the many exigencies of a polyglot assembly,” so that “no future Conference will have to spend so long a time in learning the conditions and the routine of its work” (...). The ILO “initiated the functioning of the League of Nations System,” as “it began to function before the Treaty of Versailles came into effect (and therefore before the LN came into existence)” (...) » (in Baigorri-Jalón 2005 : 988). L’auteur souligne que même si un tel événement multilingue avait lieu pour la première fois et qu’à la fois l’audience et les interprètes n’avaient pas beaucoup d’expérience dans ce domaine, la Conférence a servi comme expérience pionnière dans le processus d’apprentissage de toutes les parties prenant part à ce genre de communication. Il ajoute que les résultats à long terme ont été fructueux : « (...) interpreting, essentially between the two official languages, became a routine feature in conferences. That is, people became accustomed to the procedure of listening to the interpretation in order to follow the debates. The key link in the communication chain was the interpreter, who, without formal specialized training, started practising on stage. The fact that the proceedings were conducted in a “smooth” manner proves that the interpreters’ performance reached the expected quality standards » (Baigorri-Jalón 2005 : 995). Une autre conséquence très importante, c’était la confirmation de la hiérarchie internationale des langues : des langues telles que le français, l’anglais et l’espagnol ont consolidé leur position en tant que langues de travail des affaires internationales du travail. Et on voit l’anglais fortifier son rôle de plus en plus important sur cette scène.

Dans l’opinion générale, la consécutive rallonge les débats. Cependant Delisle (1995) reprend une remarque de Seleskovitch qui va dans le sens opposé : « Dans notre société moderne, où tout évolue à un rythme si rapide, la consécutive entraîne une perte de temps, au dire de certains. Mais ce mode d’interprétation a encore ses adeptes. L’interprète et théoricienne renommée, Danica Seleskovitch, par exemple, estime que « le temps de réflexion forcée que donne à tous les participants l’interprétation consécutive intervient de façon très nette pour accélérer la conclusion des débats ». C’est pourquoi, à son avis, « la consécutive fait gagner du temps » (Seleskovitch 1968 : 203). Aux beaux jours de la consécutive, nombreux étaient ceux qui abondaient dans ce sens. Le premier

ministre anglais Lloyd George, tout comme d'autres délégués à la Conférence de San Remo (Italie), trouvait qu'il était plus facile de mener des négociations avec l'aide d'un interprète, car les pauses procuraient un temps de réflexion supplémentaire (...)» (Delisle 1995 : 247). Même si certains délégués partageaient cette opinion à l'époque (cf. Tryuk 2007) et malgré les avantages qu'on pouvait lui reconnaître, l'interprétation consécutive s'est révélée peu pratique dans des situations où plus de deux langues sont utilisées. Delisle (op. cit.) explique que déjà à l'époque de la Société des Nations on cherchait de nouvelles solutions pour remédier à de telles situations.

Nous devons citer néanmoins quelques noms d'interprètes remarquables en mode consécutif, qui se sont inscrits dans l'histoire du métier par leurs exploits devenus légendaires ou objets d'anecdotes : Paul Mantoux, Jean Herbert (auteur du *Manuel de l'interprète* écrit en 1952), Léon Dostert, André Kaminker et son frère Georges, Paul Schmidt, Valentin M. Berezhkov, Arthur H. Birse, Vernon Walters et Danica Seleskovitch, pour ne citer que les plus illustres ! Pour les détails concernant ces personnalités, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de Tryuk (2007), Keiser (2004), Rolland (1999) ou bien Delisle (1995).

3.2.Étape intermédiaire : la simultanée successive et la lecture simultanée des textes traduits auparavant

L'invention de l'équipement qui a rendu possible l'interprétation simultanée telle que nous la connaissons aujourd'hui est attribuée à la société IBM. C'est André Kaminker, un des premiers interprètes simultanés les plus connus dans l'histoire, ayant interprété le discours d'Hitler en 1934 pour la radio française (en mode simultané) qui décrit ainsi cette découverte dans une conférence à Genève en 1955: « [L'interprétation simultanée] ce n'est pas là une chose tout à fait nouvelle, cela date d'il y a longtemps déjà. C'est vers 1926 ou 1927 qu'un homme qui s'appelait Filene... d'accord avec un ingénieur électricien, M. Finley [sic], a inventé, ou a eu l'idée qu'il devait être sans doute possible d'écouter d'une oreille et de traduire en même temps dans une autre langue. Il s'en est ouvert à Thomas Watson qui est le président, encore aujourd'hui, de la "International Business Machines Corporation". D'accord à eux trois, ils ont pris un brevet – je me demande encore comment le brevet a été accordé, parce qu'il

n'y a rien dans ce brevet. Il n'y a rien qui soit une invention quelconque, parce que le fait de mettre un micro avec trois ou quatre lignes et des plots qui passent de l'une à l'autre, ne peut être considéré comme une invention » (Gaiba 1998 : 30). Ce système d'écouteurs et de microphones, conçu par les trois Américains, a quand même permis à l'interprète de parler en même temps que l'orateur. L'appareil a été appelé Hushaphone Filene-Finlay et a été accueilli, au dire de Delisle (1995), comme une véritable merveille technologique. Le Hushaphone a été employé la première fois le 4 juin 1927 pendant une session de la Conférence Internationale du Travail à Genève (cf. Gaiba 1998).

Cependant, comme le souligne Gaiba, « (...) in Geneva and other international conferences before the war, interpreters did not actually perform simultaneous interpreting as it was later done at Nuremberg and as we know it today. Admittedly, they were using the equipment devised for simultaneous interpreting, but they utilized it with different methods, which I will call "simultaneous successive interpretation" and the "simultaneous reading of pretranslated texts" » (Gaiba 1998 : 31). Après une formation organisée pour la première fois pour les interprètes qu'on appelait désormais « téléphonistes », parce qu'ils tenaient à la main des combinés semblables à ceux des appareils téléphoniques, on a appliqué à la Société des Nations et à l'Organisation Internationale du Travail les méthodes de travail mentionnées ci-dessus : la simultanée successive et la lecture simultanée de textes traduits auparavant. Selon la première méthode, l'interprète présent dans la salle et ceux assis dans les cabines prenaient des notes pour ensuite interpréter le discours consécutivement par rapport à l'orateur, mais simultanément les uns par rapport aux autres. La deuxième méthode consistait en une lecture simultanée du texte lu par l'orateur et qui avait été traduit auparavant. « These two methods, "simultaneous successive interpretation" and the "simultaneous reading of pretranslated texts", both employed the Filene-Finlay equipment, but not for simultaneous interpretation as we know it today. This is why it is true that, as most texts say, the system was not new and had already been used before Nuremberg, while "the art of simultaneous translation was virtually unknown at the time" » (Gaiba 1998 : 32).

Nous savons que la nouvelle forme de l'interprétation n'a pas séduit les interprètes salariés de la Société des Nations. Les propos de Baigorri Jalón l'illustrent : « [ils] ne manifestèrent guère d'intérêt pour cette nouveauté, et ce

pour des raisons « techniques » ; en réalité elles cachaient une grande méfiance vis-à-vis d'une nouveauté qui les reléguerait au second plan et feraient d'eux des êtres anonymes privés de la visibilité et du prestige qui étaient les leurs dans le cadre de la consécutive » (Baigorri Jalón 2008 : 273).

À la même période on faisait parallèlement des essais d'interprétation simultanée en Russie soviétique. Nous devons cette information à Tryuk (2007). Van Hoof remarque qu'en ce qui concerne les congrès, c'est justement à Léninegrad que l'interprétation simultanée aurait été employée pour la première fois : « au XV^e Congrès international de physiologie, le discours inaugural du professeur Pavlov fut traduit simultanément du russe en français, en anglais et en allemand (...) » (Van Hoof in Delisle 1995 : 248). Il continue à propos du fait qu'il n'a plus été recouru à ce mode d'interprétation avant la Deuxième Guerre Mondiale : « Toutefois, la Société des Nations étant moins active au cours des années précédant la Deuxième Guerre Mondiale, l'interprétation simultanée disparut temporairement des forums internationaux » (Van Hoof in Delisle 1995 : 248).

3.3. Troisième étape : la vraie interprétation simultanée

L'interprétation simultanée a été pour la première fois utilisée à grande échelle pendant les procès de Nuremberg. Son importance est très significativement exprimée par Gaiba : « Thousands of volumes have been written about the trial, about its legal, political, historical aspects – but if we were to add all the parts dealing with the interpreting system, they would amount to about a dozen pages. In these books, interpreters receive as much attention as court stenographers, police officers or press correspondents. And yet, one thing should become clear (...) : the Nuremberg Trial would not have been possible without simultaneous interpretation ». (Gaiba 1998 : 20). En effet, les Alliés parlaient des langues différentes, les nazis avaient la leur, et pour éviter que le procès ne s'éternise et ne perde son exemplarité il fallait trouver une façon d'assurer une communication simultanée entre tous les protagonistes (cf. Baigorri Jalón 2008 : 274). « Le 8 août 1945, les chefs des délégations des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'URSS signent l'Accord de Londres du 8 août 1945 (Charte de Nuremberg) et le Statut du tribunal militaire international, faisant

partie intégrante de l'accord » (www.trial-ch.org, consulté le 18 mars 2009). Ce document va guider le procès. Il y a deux contraintes linguistiques qui résultent de l'adoption de ce Statut. Elles sont exposées par Gaiba : « (...) the charter ruled that the defendants had the right to a fair trial (...), one prerequisite for this being that all the proceedings be translated into a language that the defendants understood, in this case German (...) the charter also ruled that the trial had to be carried out as expeditiously as possible, in order to reduce costs and time, and to keep the attention of the public and the media (...). Moreover, a fair trial was to be granted to the defendants, a trial in which they had the right to speak and hear their own language so that they would meet no obstacle to the exercise of their rights. The same fairness had to be granted to the English, French, Russian and American prosecutors and judges (...). For these reasons, the tribunal could not limit itself to one working language. It was thus decided that every Allied nation involved would have the right to use its own language (Gaiba 1998 : 32 – 33). Il en résulte que les quatre langues du procès étaient l'allemand, l'anglais, le français et le russe. Ni l'interprétation consécutive, ni la lecture des textes traduits auparavant ni l'interprétation simultanée successive n'apparaissaient faisables vu les contraintes temporelles et organisationnelles qui entraient en jeu. En effet, comme le démontre Keiser, « (...) au procès de Nuremberg, avec ses quatre langues et ses réunions fortement médiatisées, (...) l'interprétation simultanée s'imposa d'emblée. Le colonel Dostert, prouvant par un simple calcul qu'avec trois consécutives après chaque intervention le procès durerait des années, eut vite gain de cause » (Keiser 2004 : 585). L'auteur décrit les conditions techniques et l'organisation du travail des interprètes : « L'équipement installé dans la grande salle des audiences par le major Vincent du Signal Corps fut celui d'IBM, système Filene-Finlay. Il incluait un dispositif d'alerte en cas de difficultés rencontrées par les interprètes, signalées par le « monitor » et actionné par le président de la Cour. En cas de difficulté de routine – « l'orateur parle trop vite », « veuillez faire répéter, svp » une lampe jaune s'allumait ; en cas de crise aiguë, une panne totale par exemple, c'était une lampe rouge qui s'allumait, événement rarissime d'après Peter Ueberall. Le moniteur veillait entre autres à la présence des interprètes en début de séance et s'occupait de tout ce qui pouvait leur être utile pendant leur travail » (op. cit., p. 585 – 586). L'ouvrage de Francesca Gaiba (1998) rend encore plus minutieusement compte de l'organisation de l'interprétation, du

recrutement des interprètes, de leur formation sur place (comme le confirme Baigorri-Jalón : « C'est à Nuremberg que certains de ceux qui allaient ensuite devenir interprètes aux Nations Unies et dans d'autres organisations firent leurs classes » (Baigorri-Jalón 2008 : 274)) et de l'organisation de leur travail. Nous nous contenterons d'évoquer ici une conclusion faite par Gaiba : « There is much disagreement about the trial, concerning its raison d'être, its fairness, its being or not "victors' justice." On one thing, however, there is consensus: the trial would not have been possible without the simultaneous interpretation into four languages. The mass media both praised and criticized it, but to insiders of the translating profession it was clear how revolutionary it was in the field » (Gaiba 1998 : 27).

3.4. Professionnalisation de l'interprétation

Depuis les débuts de la profession d'interprète décrits ci-dessus (au point 1) on a assisté à une grande évolution. Non seulement les conditions de travail des interprètes ont beaucoup changé (avec la création de nombreuses institutions et services où ils trouvent de l'emploi, notamment dans la Commission Européenne, au Parlement Européen, à la Cour européenne de justice, au siège des Nations Unies à New York, Genève et Vienne, ainsi qu'à l'OTAN ; pour une liste complète des organisations mondiales, voir par exemple Phelan 2001 ou bien la page web de l'AIIC : www.aiic.net) mais les exigences du marché de travail sont aussi en évolution constante (cf. à ce sujet par exemple la conférence « *The Future of Conference Interpreting: training, technology and research* » qui s'est tenue à l'Université de Westminster à Londres le 30 juin et le 1^{er} juillet 2006). Le métier n'est plus perçu comme un art, inaccessible et pour des élites, mais il y a au contraire de plus en plus de centres de formation d'interprètes qui s'efforcent de répondre aux besoins de la communauté internationale. Pour ce qui est des interprètes eux-mêmes, ils se sont organisés dans des associations professionnelles pour définir les normes et la déontologie de la profession et pour la défendre et la protéger. Tout ce parcours que nous venons d'esquisser ici dans les grandes lignes peut être analysé plus profondément sous l'angle de la professionnalisation du métier, comme ceci a été fait par Tryuk (2007) ou Wittlin (2006). En voici quelques détails supplémentaires.

La constitution du métier d'interprète est l'étape finale de sa professionnalisation, ce qui se reflète par la reconnaissance de la profession, l'adoption de lois particulières et la protection légale du métier. Ce processus commence avec l'analyse de la situation sur le marché du travail dans le secteur de l'interprétation. Au début, chaque personne connaissant une langue étrangère pouvait penser qu'il était possible d'exercer ce métier « comme bon lui semblait » (cf. Tryuk 2007). Cette opinion est d'ailleurs toujours répandue, selon la chercheuse, parmi les organisateurs de conférences ou réunions internationales qui recrutent des soi-disant « interprètes de conférence » uniquement sur la base de leur compétence en langue étrangère. Ensuite, dans un deuxième temps, on a mis l'accent sur l'éducation, la création de centres de formation et d'associations professionnelles et la consolidation du métier. Nous parlerons des associations professionnelles en détail ci-dessous. En Pologne il existe une association de référence dont le premier président était le professeur Andrzej Kopczyński, Stowarzyszenie Tłumaczy Polskich (STP, Association des Traducteurs Polonais) ainsi qu'une association plus récente, TEPIS. Nous allons en reparler au point 3.4.2.

La troisième étape de la professionnalisation a consisté en la définition des exigences et des normes, ainsi qu'en la reconnaissance de l'interprète (certification professionnelle) et son accréditation. Finalement, il est question de l'adoption de lois visant la protection légale du métier et sa reconnaissance. Tryuk (2007) et Wittlin (2006) présentent des modèles détaillés du parcours de la professionnalisation, y compris celle du métier d'interprète, élaborés par Wills, Hartzell et Tseng. Nous allons reprendre ici le modèle proposé par Tseng (in Pöchhacker 2007 : 87), évoqué par Tryuk (2007).

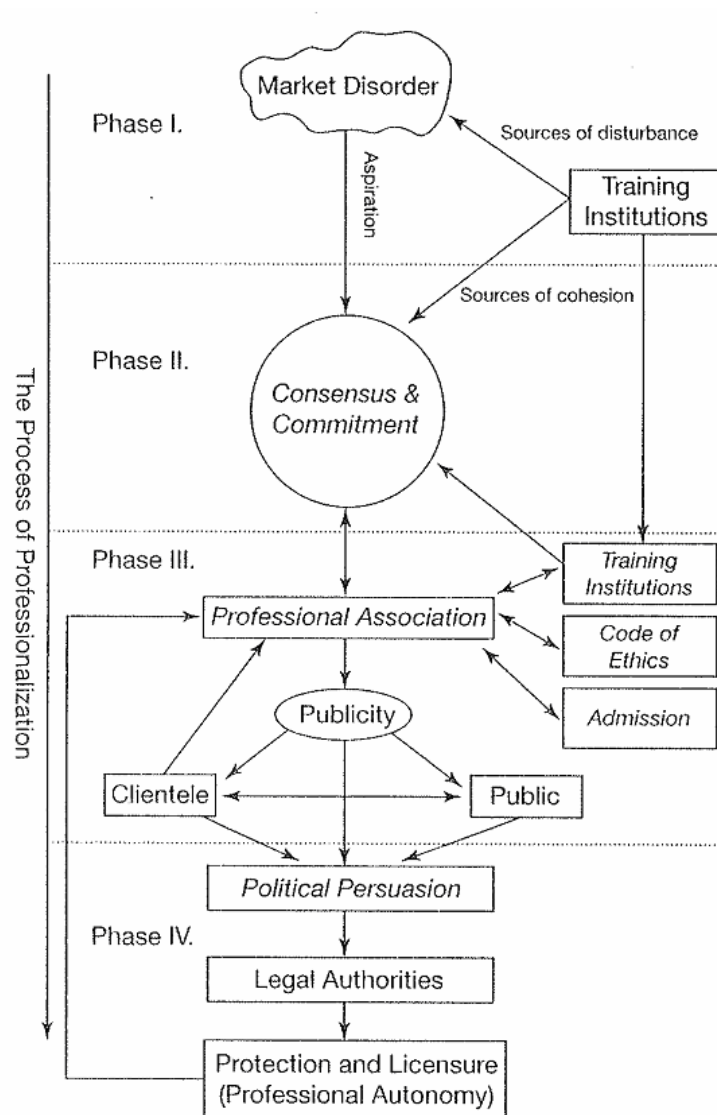


Figure 1 : modèle de professionnalisation du métier d'interprète par Tseng (in Pöchhacker 2007 : 87)

Le modèle ci-dessus rend clairement compte à quel point la professionnalisation est un processus compliqué qui se déroule sur plusieurs niveaux et englobe plusieurs acteurs (les interprètes eux-mêmes, les législateurs, les clients). Néanmoins, comme le souligne Wittlin (2006), il ne peut pas être appliqué dans toutes les situations sans adaptation, puisqu'il ne prend pas en compte les facteurs politiques et historiques qui sont d'une grande importance, comme c'est le cas dans le cadre de la professionnalisation du métier d'interprète en Pologne.

3.4.1. Formation des interprètes

Comme nous l'avons vu (par exemple à l'occasion de l'évocation des procès de Nuremberg), les premiers interprètes, étant majoritairement bilingues, obtenaient leur formation en tant qu'interprètes « sur le tas », durant l'exercice de leur tâche, et devenaient interprètes, au dire de Phelan, par hasard : « The first conference interpreters became interpreters by accident. They had one or more foreign languages and found themselves in the right place at the right time » (Phelan 2001 : 2). Keiser confirme que dans l'après-guerre immédiat les interprètes issus d'une école d'interprétation étaient en minorité (cf. Keiser 2004 : 595). Néanmoins, avec le développement de l'interprétation et la demande croissante en interprètes de conférence qualifiés après la Deuxième Guerre Mondiale, les universités et autres centres de formation créent des programmes pour les futurs interprètes : « Après l'École d'interprètes de l'Université de Genève (1941), il y eut Heidelberg (...) et Gernersheim (1946), Paris HEC (1948) [Hautes Études Commerciales, développement J.W.], Vienne et Munich (1952), Paris ESIT (1957) [École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, développement J.W.] (...) » (Keiser 2004 : 595). Il faut ajouter encore à cette liste Georgetown University Division of Interpreting and Translation fondée aux États-Unis en 1949 (et où travaillait Léon Dostert, l'organisateur de l'interprétation simultanée à Nuremberg), Paris ISIT (1957), dont le nom complet était Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction, devenu actuellement Institut de Management et de Communication Interculturels, ainsi que Westminster en 1965, Zurich en 1967 et Monterey Graduate School of Translation and Interpreting en 1968. Phelan récapitule synthétiquement les exigences et les tâches des universités : « All universities which offer courses in interpreting have stringent entrance tests whereby candidates are tested on their knowledge of languages and current affairs and in some cases their ability to cope when being bombarded with information (...). Nowadays a university qualification in interpreting is a prerequisite to a career as an interpreter. Depending on the course, would-be interpreters may either study interpreting as part of an undergraduate degree or add an interpreting qualification to an existing degree » (Phelan 2001 : 3). La plupart des cours offre aux étudiants la possibilité de travailler en deux langues étrangères, néanmoins pour le curriculum actuel nous renvoyons le lecteur à

consulter les institutions énumérées. De plus, c'est l'AiIC (dont nous allons parler d'une manière un peu plus développée ci-dessous, point 3.4.2) qui mène la politique de formation en collaborant avec les écoles d'interprètes et en conseillant aux apprentis interprètes en fonction de quels critères choisir son école d'interprétation et en leur fournissant un Annuaire des Écoles actualisé sur la base des questionnaires renvoyés aux écoles (www.aiic.net/ViewPage.cfm?article_id=2302&plg=2&slg=2, cependant ce lien était inactif pendant la consultation en février 2010).

Pour ce qui est des débuts de l'interprétation moderne en Pologne ainsi que d'autres détails locaux, nous invitons le lecteur à analyser les ouvrages de Keiser (2004) et Tryuk (2007). À cette époque, qui coïncide dans le temps avec les procès de Nuremberg, il n'y avait aucune école d'interprétation en Pologne. Les premiers interprètes, comme Irena Dobosz, journaliste devenue interprète, se souviennent que leur « système de formation » se basait sur l'auto-apprentissage et sur l'apprentissage sur place, au lieu de travail (cf. Bowen, Bowen et Dobosz 1990). Actuellement la situation s'améliore et nous pouvons choisir entre des études du premier, second ou troisième cycle, ainsi que parmi les écoles post-diplôme.

3.4.2. Associations professionnelles des interprètes

Même si le métier d'interprète commençait à se consolider à partir de la fin de la Première Guerre Mondiale (cf. Tryuk 2007), les premières organisations professionnelles des interprètes de conférence ont été créées seulement après la Deuxième Guerre Mondiale, ce qui a eu un impact négatif sur la situation sur le marché du travail. Keiser (1999 in Tryuk 2007 et Keiser 2004) rappelle le pourquoi de la nécessité de l'organisation du métier. D'abord, de nombreuses organisations nationales qui étaient très marquées par les aspirations nationalistes ont vu le jour, ce qui entraînait un risque pour les interprètes « de voir se créer des cloisonnements nationaux, des barrières au libre exercice de cette profession internationale par définition » (Keiser 2004 : 602). Ensuite, les grands employeurs internationaux d'interprètes ont de leur part commencé à se concerter pour imposer leurs conditions de travail aux interprètes. Finalement, il fallait introduire des règles déontologiques et professionnelles harmonisées, un système de taux de

rémunération tant pour les interprètes permanents (donc rattachés à une organisation donnée tout le temps, qui perçoivent un salaire et sont régis par le règlement du personnel applicable) que pour les interprètes freelance (engagés de manière non permanente, travaillant pour des employeurs multiples, en fonction de la demande et de leurs compétences, cf. Vademecum de l'interprète AIIC : www.aiic.net). Christopher Thiéry témoigne qu'il fallait donc réagir : « (...) au début des années 50 (...) le besoin se fit sentir d'organiser la profession. Il y avait à Londres la LACI, (London Association of Conference Interpreters), avec Thadé Pilley et Ruth Hall notamment, et à Genève la FLIG (Free Lance Interpreters Geneva), mais rien qui englobât l'ensemble de la profession naissante » (Thiéry 2009, lors de la séance d'ouverture de l'Assemblée de l'AIIC à Nice, www.aiic.net/ViewPage.cfm/page3201.htm, consulté le 24 mars 2009). On ajoutera à cette liste encore quelques organisations évoquées par Keiser (2004) : celle des diplômés de l'École d'interprètes de l'Université de Genève (l'AAEEI rebaptisée l'AIT : Association d'interprètes et de traducteurs), fondée en 1945 et l'IACIT (International Association of Conference Interpreters and Translators, fondée à Londres en 1946). Toutes ces organisations n'avaient pas le poids nécessaire pour pouvoir répondre aux exigences évoquées ci-dessus. « C'est alors que Constantin Andronikof, chef interprète de l'OECE (ancêtre de l'OCDE), invita à déjeuner André Kaminker, alors chef interprète du Conseil de l'Europe, et Hans Jacob, chef interprète de l'UNESCO, et réussit à les convaincre de profiter de la présence à Paris en 1953 de permanents des Nations Unies pour créer une nouvelle association, l'AIIC. L'Assemblée constitutive se tint le 11 novembre 1953 à l'UNESCO, et porta André Kaminker à la présidence ; elle fut suivie par une deuxième assemblée en 1955, où Hans Jacob fut élu Président. Pendant ce temps d'intenses efforts furent accomplis pour amener les Londoniens et les Genevois à se rallier à cette initiative parisienne, lancée par des permanents (...). C'est alors que débuta le chantier de la rédaction des textes fondamentaux (...) » (Thiéry 2009, discours prononcé lors de la séance d'ouverture de l'Assemblée de l'AIIC à Nice, 2009, www.aiic.net/ViewPage.cfm/page3201.htm, consulté le 24 mars 2009).

L'AIIC, l'Association Internationale des Interprètes de Conférence, compte à l'heure actuelle 2878 membres (selon les statistiques publiées sur le site Web de l'association consulté le 8 février 2010) qui sont présents dans le monde

entier (97 pays de tous les continents) pour proposer leurs services à ceux qui ont besoin d'une interprétation de haute qualité. L'AIIIC assure la promotion de la profession d'interprète de conférence dans l'intérêt à la fois des utilisateurs et des professionnels en fixant des normes exigeantes, en encourageant de bonnes pratiques de formation, et en faisant respecter un code de déontologie. En adhérant à l'association, ses membres s'engagent à respecter le code de déontologie et des normes professionnelles contraignantes. Le but de l'association est de représenter l'ensemble de la profession et d'agir au nom de tous les interprètes de conférence. Pour les détails concernant les centres d'activité de l'AIIIC, voir www.aiic.net.

En ce qui concerne la représentation polonaise dans l'association, à présent (au premier trimestre 2010) il y a quatorze membres actifs résidant en Pologne et ayant le polonais en langue A ainsi que 28 autres interprètes, habitant d'autres pays et ayant le polonais dans leur combinaison linguistique.

Qu'est-ce que la combinaison linguistique de l'interprète selon l'AIIIC? Elle indique sa ou ses langues A, B et/ou C. Elle permet ainsi de procéder au recrutement en fonction des langues actives (parlées) ou passives (écoutées) de la conférence. La langue A est la langue maternelle de l'interprète (ou une autre langue rigoureusement équivalente) vers laquelle il travaille à partir de toutes ses autres langues de travail, généralement dans les deux modes d'interprétation : simultanée et consécutive. La langue B est une langue dont l'interprète, sans qu'elle soit sa langue maternelle, a une maîtrise parfaite et vers laquelle il travaille à partir d'une ou de plusieurs de ses autres langues. Certains interprètes ne travaillent vers cette langue que dans un des deux modes d'interprétation. La langue C est une langue dont l'interprète a une compréhension totale et à partir de laquelle il travaille. Il arrive fréquemment qu'un interprète ait plusieurs langues C (cf. la page web de l'association, Vademecum de l'interprète AIIIC).

Pour ce qui est de la vie associative typiquement polonaise, les associations des traducteurs les plus renommées, comme Stowarzyszenie Tłumaczy Polskich (STP, l'Association des Traducteurs Polonais) et Polskie Towarzystwo Tłumaczy Przysięgłych i Specjalistycznych (PT TEPIS, la Société polonaise des traducteurs assermentés et spécialisés) regroupent aussi bien les traducteurs que les interprètes. Il n'y a pas d'associations spécifiques pour les interprètes. Il existe encore un autre organisme qu'il faut mentionner ici,

TERTIUM, Krakowskie Towarzystwo Popularyzowania Wiedzy o Komunikacji Językowej (la Société cracovienne pour la promotion des connaissances sur la communication linguistique) qui a été fondée par un groupe d'enseignants-chercheurs de la Faculté des Langues de l'Université Jagellonne en 1995 en tant qu'organisation à but non lucratif, dans le but de former le milieu académique dans le domaine des recherches sur la langue et la communication linguistique. Dans la série intitulée « Język a komunikacja », la maison d'édition TERTIUM a publié quelques positions d'un grand intérêt pour les interprètes (notamment « Język a komunikacja numéro 7: Conference Interpreting: A New Students' Companion, Tłumaczenie ustne: Nowy poradnik dla studentów, numéro 14: Sztuka notowania: Poradnik dla tłumaczy konferencyjnych, ainsi que numéro 3 : Notatki w tłumaczeniu konsekutywnym - Notetaking in Consecutive Interpreting).

Toutes les organisations évoquées dans cette section ont ceci en commun qu'elles tiennent leurs membres au courant des formations et des cours très spécialisés, destinés tant aux interprètes qu'aux traducteurs et grâce auxquels ils peuvent s'adapter toujours mieux aux conditions changeantes du marché.

4. Spécificités de l'interprétation de conférence

Aux points précédents nous avons esquissé le développement de l'interprétation dans le temps, en évoquant ses débuts inextricablement liés aux activités des hommes, comme les conquêtes et les échanges commerciaux, culturels et politiques. Nous en sommes arrivés au XX^e siècle, qui a vu naître l'interprétation de conférence dans sa forme actuelle. Nous avons brièvement présenté les problèmes de la constitution et de la reconnaissance du métier de l'interprète, en évoquant au passage les possibilités de formation et de vie associative de la communauté des interprètes.

Mais nous n'avons pas jusque là caractérisé à fond l'interprétation de conférence, ce que nous comptons faire par la suite. Nous pensons voir aux points 4.1 et 4.2 ci-dessous en quoi consistent les spécificités de l'interprétation de conférence, en la mettant en relation avec la traduction et en examinant l'existence et la validité de certaines normes qui régissent les deux activités. Finalement, au point 4.3, nous passerons en revue les types de textes en interprétation de conférence.

4.1. Les différentes formes de l'interprétation

L'interprétation de conférence fait partie du groupe d'activités très hétérogène de la traduction orale. En effet, il peut y avoir beaucoup de formes de traduction orale, ou interprétation, comme le confirment les propos de Kutz : « (...) tłumaczy się głośno na angielski dla koreańskich inżynierów przy hałasującej obrabiarce, tłumaczy się w sali kinowej filmy z listą dialogową lub bez, w areszcie w czasie konfrontacji lub przy krwawiącej ofierze, w uroczystoszytywnej atmosferze przyjęcia na szczelbu państwowym, w czasie handlowych negocjacji na temat rabatów lub realnych roszczeń wierzycielskich itp., tłumaczy się dla żon VIP-ów podczas spaceru po mieście, na festiwalu filmowym w związku z przyznaniem nagród, podczas telewizyjnej przemowy Prezydenta Stanów Zjednoczonych transmitowanej na żywo przez radio, przy czym tłumacz pracuje z tekstem lub bez, w kabinie albo z zestawem do tłumaczenia zainstalowanym w sali, robi zwykłą "szeptankę" symultanicznie, konsekwtywnie lub w sposób mieszany (...), tłumaczy na język A, B bądź C (...) itd. (...) » (Kutz in Pawlak, Hartzell, Czolnowska (réd.) 1998 : 145). Mettons donc un peu d'ordre dans les différents cas de figure de l'interprétation énumérés par Kutz.

Ainsi, il existe trois modalités fondamentales de l'interprétation de conférence (cf. Gile 1995 : 12 ou Pöchhacker 2007), notamment la simultanée, la consécutive et la chuchotée. On distingue clairement l'interprétation de conférence d'un autre type d'interprétation appelé interprétation communautaire (cf. Tryuk 2004) et dont il sera question par la suite. Pour ce qui est de l'interprétation de conférence, si nous adoptons en premier lieu le critère du mode de travail, nous parlerons d'abord de l'interprétation **consécutive**. Pöchhacker présente schématiquement le continuum, présenté ci-dessous, de cette modalité d'interprétation qui peut varier de l'interprétation des unités d'un mot jusqu'à des discours entiers. Ce dernier cas de figure exige le recours à la prise de notes (il y a tout un système qui a été élaboré par les interprètes pour pouvoir noter de manière intelligible et rapide le contenu des discours à interpréter consécutivement, cf. l'ouvrage de référence de Rozan, dernièrement réédité par TERTIUM²). Dans ce

² Nous pensons ici à l'ouvrage devenu classique de Jean-François Rozan, intitulé « *La prise de notes en interprétation consécutive* », édité en 1956 à Genève (Georg). Cet ouvrage a été traduit en

cas-là nous parlerons donc de la consécutive classique en opposition à la petite consécutive qui se déroule sans notes. Voici le schéma repris d'après Pöchhacker 2007 : 18 :

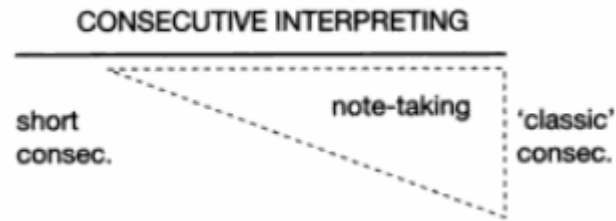


Figure 2 : schéma illustrant les types d'interprétation consécutive (in Pöchhacker 2007 : 18)

Vient ensuite l'interprétation **simultanée** qui est effectuée par l'interprète au fur et à mesure qu'il entend l'original. La vision la plus répandue de l'interprétation simultanée est celle des interprètes assis dans des cabines, l'original leur parvenant par des écouteurs (cf. Gile 1995). Cependant Pöchhacker apporte plus de précisions à ce sujet, ce que nous pouvons apprécier en analysant le schéma ci-dessous (Pöchhacker 2007 : 20) :

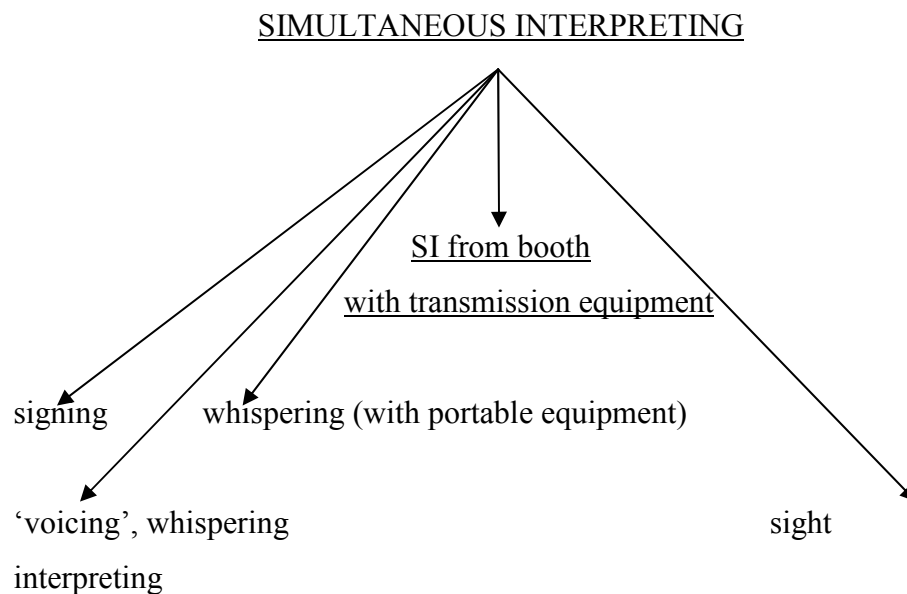


Figure 3 : schéma illustrant les types d'interprétation simultanée (in Pöchhacker 2007 : 20)

polonais et en anglais parallèlement respectivement par Beata Hrehorowicz et Andrew Gillies et édité par les soins de la Maison d'édition Tertium de Cracovie en 2004. Il faut énumérer ici encore un autre manuel, plus récent (2007), paru sur le marché polonais : « *Sztuka notowania: Poradnik dla tłumaczy konferencyjnych* », par Andrew Gillies, publié également par la Tertium.

Mis à part donc la situation classique de l'interprétation simultanée délivrée de la cabine (ang. *SI from booth with transmission equipment*), nous retrouvons dans cette catégorie la chuchotée (ang. *whispering, 'voicing'*) qui est une interprétation simultanée sans cabine. En effet, l'interprète se met à côté de son client et lui chuchote à l'oreille la traduction d'un discours fait en salle à mesure qu'il l'entend (cf. Gile 1995). L'autre cas de figure consiste en un chuchotage avec l'emploi d'un équipement spécialisé (ang. *whispering with portable equipment*). Cet équipement est appelé en français « le bidule » et sa définition présentée dans le Vademecum de l'AIIC (cf. la page web de l'association : www.aiic.net, consultée dernièrement en février 2010) est la suivante : il s'agit d'un équipement mobile permettant de travailler en simultanée sans installer de cabine complète ; l'interprète, non isolé du reste de la salle, est uniquement muni d'un microphone et parfois d'écouteurs. L'avantage du bidule est qu'il est maniable (il permet donc de se déplacer avec les auditeurs par exemple lors d'une visite d'usine) ; son inconvénient tient à ce qu'il ne permet pas d'isolation phonique). Finalement, nous pouvons compter, toujours dans l'interprétation simultanée, l'interprétation à vue, c'est-à-dire l'interprétation immédiate d'un texte, au fur et à mesure que l'interprète le lit (ang. *sight interpreting*) ainsi que l'interprétation du langage des signes (ang. *signing*).

Pour ce qui est du niveau de la prestation, l'interprétation de conférence semble exiger (cf. Gile 1995) le maximum de compétences diverses par rapport à d'autres formes d'interprétation (l'interprétation 'de liaison', l'interprétation 'd'affaires', l'interprétation 'communautaire'). Pour clarifier ce propos, citons le chercheur déjà mentionné : « l'interprétation de conférence correspond en principe à la substitution d'un discours de haut niveau formel et conceptuel en langue de départ par un discours en langue d'arrivée qui le restitue dans son intégralité au même haut niveau » (Gile 1995 : 12). Nous reviendrons encore aux appréciations allant dans ce sens. Les autres formes d'interprétation, énumérées plus haut après Gile, font en effet partie du même groupe, celui de l'interprétation communautaire. C'est une question d'appellation expliquée par Tryuk (2004 : 19) : « Les ouvrages et les dictionnaires de traductologie citent les dénominations suivantes de ce genre d'interprétation : (...) – en français : interprétation de liaison, interprétation communautaire, interprétation sociale, interprétation en milieu social, et le spécialiste qui l'exerce est appelé du terme d'interprète

médiateur, médiateur linguistique, interprète en milieu professionnel, interprète d'accompagnement, interprète sur le lieu de travail (...) », pour ne citer que les dénominations françaises. Nous retrouvons les mêmes sous-catégories de l'interprétation dans le dictionnaire de Delisle, Lee-Jahnke et Cormier (2004 : 108 – 109) ainsi que dans le vade-mecum de Lipiński (2000 : 143 – 152) et dans l'ouvrage de Pöchhacker évoqué ici (2007). L'interprétation communautaire répond aux besoins des personnes qui ne savent pas parler la langue officielle d'un pays et leur permet de communiquer avec les prestataires de services publics afin d'assurer leur plein et égal accès aux services juridiques, éducatifs, gouvernementaux, médicaux ou sociaux (cf. Tryuk 2004 : 17). Il existe donc l'interprétation au tribunal ou bien judiciaire, l'interprétation médicale.

Quant à l'interprétation de conférence, et plus exactement l'interprétation simultanée, elle est pratiquée pendant les conférences internationales, au sein des organisations internationales, mais aussi, comme le souligne Gile (1995), pendant de « nombreux types de réunions interlinguistiques : conférences, colloques, séminaires, visites de personnalités, émissions de radio et de télévision etc. ». Il convient de mentionner ici, après Tryuk (op. cit.), l'opposition entre les deux activités et un certain mépris de l'interprétation communautaire : « Il semble même qu'il existe un conflit séculier, un malentendu historique entre l'interprétation communautaire et l'interprétation de conférence (...). Les interprètes communautaires accusent les interprètes de conférence que ceux-ci ne reconnaissent pas suffisamment leurs efforts et qu'ils ont un certain mépris vis-à-vis de leur travail ; ces derniers ne considèrent pas ce travail comme une "vraie" interprétation, mais plutôt comme une sorte de bénévolat, d'aide sociale et multilingue (...). En comparaison avec l'interprétation de conférence qui exige des compétences exceptionnelles, l'interprétation communautaire est donc assez peu appréciée par la communauté des interprètes mais aussi par la société elle-même. On considère généralement que ce genre de prestation peut être fourni par n'importe qui, pourvu qu'il connaisse la langue étrangère, et la rémunération, s'il y en a une pour ce travail, est très modeste » (Tryuk 2004 : 17).

Dans d'autres contextes sociaux ou institutionnels nous pouvons rencontrer l'interprétation commerciale, militaire et diplomatique.

L'interprétation à distance, en plein développement, et dont nous parlerons plus loin dans ce chapitre (cf. point 4.3, pages 49 – 50) constitue un volet à part.

Pour l'instant, énumérons les sous-catégories classifiées par Pöchhacker (2007) : l'interprétation par téléphone, l'interprétation en vidéoconférence, l'interprétation automatique et l'interprétation pour les médias.

Dans le présent travail nous soumettons à l'analyse des fragments enregistrés d'interprétation de conférence effectuée en mode simultané. Pour les détails de cette question, nous renvoyons au point 2 du chapitre suivant que nous consacrons à la description du corpus analysé.

4.2.L'interprétation par rapport à la traduction

Après avoir vu au point précédent les caractéristiques de base des principaux types d'interprétation, il convient à présent de voir en quoi consiste la différence entre l'interprétation et la traduction écrite.

La différence la plus évidente concerne le caractère oral de la première, et il y va non seulement du support physique de l'énoncé, mais, comme le perçoit Gile (1995 : 14), cela « implique aussi des normes linguistiques différentes de celles de l'écrit, ainsi qu'une participation de la prosodie et d'éléments non verbaux que l'on ne retrouve pas dans la traduction écrite ». Le code n'est donc pas le même. Un autre aspect qui distingue l'interprétation de la traduction écrite est le facteur temporel. L'interprétation peut avoir lieu soit « en temps réel » pour ce qui est de la simultanée, avec un rythme du discours imposé par l'orateur, soit en temps « quasi-réel » (nous devons les deux formulations à Gile) pour ce qui est de la consécutive. Les contraintes temporelles « privent l'interprète des possibilités tactiques d'information et de documentation dont disposent les traducteurs en cours de traduction, que ce soit par voie de documents écrits ou sonores ou par consultation de spécialistes, et l'obligent à une préparation maximale avant même de commencer l'interprétation proprement dite (...) » (Gile 1995 : 14). Cette remarque va de pair avec les observations de Hurtado Albir (1990 : 68 – 69) : « N'ayant pas un rythme imposé, il [le traducteur écrit] a le temps de penser à son texte ; il peut également faire un discours continu sans les interruptions qui peuvent se produire à l'oral de la part de l'auditeur. Par conséquent, l'écrit est plus explicite, plus médité et plus suivi que l'oral et sa cohérence est différente. (...) Il n'y a pas un rythme de lecture imposé : on peut avancer, revenir en arrière et relire toutes les fois qu'on le souhaite pour saisir le

sens, de même on peut avoir une connaissance globale du texte, ce qui n'est pas possible à l'écoute d'un discours ». Ainsi, c'est par « le rythme imposé de compréhension, de production et de gestion des décisions (...) et d'autre part en raison de la simultanéité des opérations qu'elles impliquent (...) » (Gile 1995 :14 – 15) que l'interprétation simultanée est si difficile. Reste encore le dernier élément à souligner, distinguant la traduction orale de la traduction écrite, la situation de communication. Si, dans le cadre de l'interprétation, la communication est immédiate, « (...) avec tout ce que cela implique en termes d'interaction entre orateurs, délégués et interprètes (...) » (Gile, op. cit.), dans le cas de la traduction « La situation de communication n'est pas partagée entre le scripteur et le lecteur (cette non-présence des interlocuteurs est une des raisons d'être de l'écrit). À la différence de l'oral, le récepteur du message écrit n'est pas face à l'auteur ; il peut être déterminé (par exemple, le destinataire d'une lettre) ou indéterminé, et ceci à différents degrés car le destinataire peut être une communauté restreinte de lecteurs (textes juridiques, techniques, textes visant une couche sociale spécifique, etc...) ou une communauté plus large (textes littéraires, textes sacrés...). Puisque la situation de communication n'est pas partagée, il n'y a pas de simultanéité de l'expression et de la réception et, habituellement, le scripteur n'a pas un rythme d'écriture imposé. (...) La simultanée que l'on rencontre dans l'oral est très rare à l'écrit ; en réalité chaque lecteur instaure une nouvelle situation de communication avec le texte » (Hurtado Albir 1990 : 67 – 68).

Comme nous avons donc pu voir, le support physique du message à interpréter ou à traduire entraîne plusieurs autres facteurs qu'il ne faut pas négliger en comparant les prestations de traduction écrite et de traduction orale. Outre le facteur temporel, spatial et « humain », lié à la question des destinataires du message interprété ou traduit (sans parler de l'autre facette de cette question, c'est-à-dire du facteur « humain » lié aux prédispositions jugées indispensables à l'exercice du métier d'interprète), on relève encore un autre aspect à ne pas négliger, qui est lié indissociablement à la relation entre l'interprétation et la traduction. Nous pensons ici aux normes en interprétation et en traduction, dont il sera traité plus loin.

4.2.1. Normes en interprétation et en traduction

Pour ce qui est des normes d'interprétation et de traduction, dans la vision monologique des choses, les deux activités sont assimilées à la production correcte du point de vue linguistique d'un texte ou d'un discours en langue d'arrivée qui est équivalent du point de vue sémantique et pragmatique au texte ou au discours en langue de départ (cf. Tryuk 2004 : 77). Cependant, comme le perçoit l'auteur, l'approche dialogique de la traduction et de l'interprétation, tout en redonnant une dimension socioculturelle à ces activités, place leur exécution « dans des contextes différents et qui exigent des normes différentes » (Tryuk 2004 : 77). On procède donc à la distinction des normes en interprétation qui sont les suivantes (cf. Toury in Tryuk, op. cit., p.77) :

- « - les normes préliminaires qui définissent les cadres de l'activité d'interprétation (p. ex. lors d'une conférence scientifique, des négociations diplomatiques, une déposition au commissariat de police, une visite médicale, etc.),
- les normes initiales qui sont centrées sur :
 - les attentes des utilisateurs quant à la fidélité ou l'information maximale,
 - le professionnalisme de l'interprète, c'est-à-dire l'intelligibilité, la fluidité, la correction lexico-grammaticale,
- les normes opérationnelles qui régissent les différentes stratégies à adopter au cours de l'interprétation (p. ex. en interprétation de conférence ou en interprétation communautaire) ».

Tout ce que nous venons de relater à propos des caractéristiques de l'interprétation et de la traduction devrait contribuer d'une part à une lecture et une appréciation plus consciente de cette première, qui longtemps a été considérée comme un art auquel il ne faut pas toucher, et d'autre part à souligner l'importance de la problématique liée à l'exercice de l'interprétation simultanée, dont Seleskovitch et Lederer (2002 :133) dit « Tout le problème de la simultanée (...) : lutte constante contre l'autre langue, effort délibéré de disjonction de la forme à donner et de la forme reçue (...) », et que nous aborderons dans les chapitres suivants.

Autrement dit, aussi bien pour les traductions écrites que pour les interprétations, il y a les difficultés liées au transfert du sens et les difficultés liées

à l'expression en langue d'arrivée (cf. Gile 2001 : 387). L'interprétation, tout comme la traduction, peut contenir des faux sens, des contresens, des non-sens, des interférences et des erreurs sur des noms propres (tous étant des fautes de traduction), aussi bien que des fautes de langue diverses (de grammaire et de lexicque). Mais il ne faut pas oublier d'autres phénomènes, comme la surtraduction, la sous-traduction ou la traduction libre, qui se rapportent à la traduction écrite (cf. Pisarska et Tomaszewicz 1996, Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004) et qui sont considérés comme des fautes de méthode.

L'interprétation connaît aussi les phénomènes qui lui sont propres. Ce sont par exemple les omissions, les paraphrases, les généralisations ou les explications de la part de l'interprète, qui sont considérées plutôt comme tactiques (cf. Gile 1995 : 130 – 135) et qui permettent en fin de compte la transmission du message voulu par l'orateur (nous en reparlerons au chapitre III, point 3). Il serait très intéressant de citer à ce propos les remarques de Kopczyński (1998 : 82) : « (...) "ulotny" charakter komunikatu, jakość instalacji, hałas, widoczność, sposób i tempo wygłaszania komunikatu, ograniczenie pamięci tłumacza (...) Wszystko to może przyczynić się do opuszczania, dodawania, skracania, streszczania lub parafrazowania partii tekstu przez tłumacza (...) Czy robienie tego jest błędem? Są znawcy przedmiotu, którzy sądzą, że operacje te stanowią istotę tłumaczenia ustnego, odróżniającą go od tłumaczenia pisemnego ». L'auteur ajoute qu'au minimum l'interprète doit exprimer les intentions de l'orateur, le sens de base de son message. Nous pourrions apprécier dans la suite de ce travail que l'expression « le sens de base » du message de l'orateur se révèle plus complexe que cela ne paraît au premier abord. Nous tenterons d'analyser les phénomènes signalés ici à l'occasion de la réflexion sur les normes en interprétation et en traduction, en les divisant en fonction des relations de sens au sein de l'original, au sein de l'interprétation et en considérant le contact entre les deux (cf. les chapitres qui suivent).

Comme le perçoit Gile (2001 : 387), sur le marché de travail les normes d'acceptabilité sont majoritairement précisées par ceux qui utilisent les services de traduction et d'interprétation. Il en résulte selon l'auteur l'existence de plusieurs normes, définies en fonction des besoins concrets de l'environnement professionnel concerné.

Cette conception se trouve confirmée par les résultats de recherches menées par Kopczyński (1998) : l'évaluation des prestations des interprètes varie en fonction de plusieurs facteurs qui peuvent changer : la personne qui évalue (client / recruteur / orateur / collègue de cabine / public / enseignant de l'interprétation), le niveau de spécialisation d'une conférence donnée, le type de texte à interpréter. Les résultats d'une enquête faite par Kopczyński (op. cit.) montrent par exemple qu'aussi bien les orateurs que le public (représentés par trois groupes professionnels : humanistes, techniques et diplomates) s'accordent sur le fait que l'interprète doit savoir ressentir de l'empathie avec l'orateur, reconnaître et rendre ses intentions ; la plupart des personnes interrogées trouvent que l'interprète devrait également imiter le tempo et la puissance de la voix de l'orateur (s'il parle fort ou non), mais non pas les gestes ; la majorité sont d'accord pour que des corrections et des explications supplémentaires soient apportées par l'interprète par rapport à l'original, ce qui nuance la position prise antérieurement (le conflit entre le rôle de l'ombre et de l'intrus). Il est intéressant que les orateurs acceptent d'être corrigés par les interprètes tandis que le public s'y oppose. Finalement la plupart s'opposent à ce que les interprètes résument les discours des orateurs. En analysant les possibilités et les différents types d'évaluation des interprétations, qui sont le reflet des normes requises, Barbara Moser-Mercer (1998) s'aperçoit que les récepteurs des services d'interprétation sont très souvent peu réalistes et ne prennent pas en considération les difficiles conditions de travail et l'influence que cela a sur la qualité (elle observe entre autres qu'un même interprète exposé à des conditions de travail différentes peut travailler plus ou moins bien). Il faut donc prendre en considération les conditions techniques, la thématique, les caractéristiques des messages, la possibilité de l'interprète de se préparer à l'avance, l'intensité de travail etc. D'où résulte la proposition de ne pas définir la qualité d'interprétation d'une manière abstraite, mais de parler d'une qualité optimale dans les conditions de travail requises. Il convient donc de ne pas sous-évaluer l'impact des facteurs extérieurs.

En ce qui concerne le regard des interprètes sur les normes en interprétation, nous voudrions l'illustrer par l'opinion d'un interprète de conférence chevronné, avec plus de 25 ans d'expérience professionnelle, travaillant comme interprète de conférence à la Commission Européenne. Au cours d'une consultation durant une formation à laquelle nous avons assisté à

l'Université Adam Mickiewicz début décembre 2009, M. Brian Gentle nous a expliqué que pendant les tests d'accréditation organisés par les institutions européennes, la question finale que le jury composé d'interprètes se pose pour évaluer les prestations des candidats est la suivante : « Serais-tu à l'aise si tu devais prendre cette personne en relais ? ». Autrement dit, sachant que tu serais tributaire de son travail, voudrais-tu travailler avec cette personne ? D'après cet interprète expérimenté, ce qui compte au final, c'est l'intelligibilité du discours de l'interprète. La question du transfert du sens bien compris revient donc en permanence.

4.3. Types de textes en interprétation de conférence

Jusqu'à présent nous avons montré sous quelles formes se manifeste l'activité d'interprétation des propos d'une langue vers une autre, par le biais du code oral (au point 4.1 du présent chapitre). Nous avons également situé l'interprétation par rapport à la traduction et essayé de voir en quoi consistent les normes propres à l'interprétation (aux points 4.2 et 4.2.1). Nous avons constaté que pour ce qui est de l'interprétation, elles dépendent de plusieurs facteurs, y compris du type de texte. Avant donc de passer à la description de notre corpus qui constituera la première partie du chapitre suivant, il est nécessaire de présenter le classement existant des types de textes soumis à l'interprétation de conférence.

Commençons par les types de textes que l'on rencontre durant l'activité d'interprétation. Kopczyński (1980) écrit dans son travail consacré à l'interprétation de conférence et aux problèmes linguistiques et communicatifs qu'elle engendre que le mode et le contexte de la situation impose des contraintes concernant la forme du message, le genre du discours, le style et/ou son registre, utilisé dans la traduction ou dans l'interprétation. L'auteur énumère après Nida (1964) les genres du discours qui sont les suivants : narration, conversation, exposition (exposé), déclamation et poésie. Bien évidemment, dans la communication orale, avec l'interprétation nous aurons surtout affaire à l'exposé et à la conversation, tandis que la narration, la déclamation et la poésie seront moins présentes. À l'écrit, tous ces types peuvent être rencontrés. En ce qui concerne les styles, le consultatif est caractéristique pour l'oral et le formel est

propre à l'écrit (Catford in Kopczyński 1980). Le registre est lié au rôle social de l'auteur dans une situation donnée. Ainsi rencontrons-nous par exemple le registre scientifique, professionnel, familial etc. Mais dans la situation de l'interprétation de conférence (en mode consécutif ou simultané), d'après Kopczyński, le registre scientifique et politique prédomine, et le style s'étend du formel au quotidien. L'auteur souligne que la présence du style formel dans les conférences résulte surtout du fait qu'il y a beaucoup de documents qui sont lus à partir de leur version écrite.

Les textes de départ dans une conférence peuvent varier d'une manière importante en ce qui concerne leur degré d'élaboration. Kopczyński présente une liste que nous reproduisons ci-dessous de quatre types de textes rencontrés dans les conférences :

- « 1. unprepared oral monologue or dialogue (e.g. a toast, an exposé, free discussion),
2. semi-prepared oral monologue with notes (e.g. a lecture, a paper),
3. a written monologue intended for oral delivery – reading thereof (e.g. a lecture, a paper, a report, a speech),
4. a written monologue intended for written medium – reading thereof (e.g. a final communiqué, a resolution, a draft document, etc.).

All of the four types of textes are common at any conference but the first three seem to be predominant. We shall claim that text type 3 is probably the most common » (Kopczyński 1980 : 16). Cette réflexion est complétée par une autre publication du même auteur, en commun avec Markiewicz, où nous retrouvons d'autres caractéristiques des textes (cf. Kopczyński et Markiewicz 1997). Les premiers, monologues ou dialogues non préparés (*unprepared oral monologue or dialogue*), acquièrent un caractère « irrégulier », ce qui veut dire qu'ils contiennent beaucoup de pauses, répétitions et corrections. La syntaxe reflète leur caractère spontané, de tels textes se composent de phrases courtes comportant des pauses qui provoquent le manque de fluidité. Le deuxième type de texte, le monologue semi-préparé avec des notes (*semi-prepared oral monologue with notes*), même s'il est mieux organisé qu'un discours spontané, garde les caractéristiques du texte non préparé, notamment des pauses, corrections et répétitions qui sont provoquées par la nécessité de vérifier des notes pendant la présentation. La syntaxe est également relâchée, l'orateur fait de multiples pauses

et recourt aux répétitions, en transmettant la même information de manières différentes. Le troisième type, le monologue écrit destiné à la présentation orale (*a written monologue intended for oral delivery – reading thereof*), possède surtout des caractéristiques des textes écrits. Il est donc bien organisé, cohérent, contient plus de relations logiques que les deux types présentés auparavant. Les phrases sont nettement plus longues et complexes, cependant certaines caractéristiques rompant la fluidité interviennent pendant la lecture à voix haute. Le quatrième type évoqué par Kopczyński et Markiewicz, le monologue écrit destiné à la publication écrite et la lecture (*a written monologue intended for written medium – reading thereof*), n'est pas destiné à la présentation orale. Cette forme est typique pour les documents officiels et les communiqués de presse où les phrases sont complexes et où il y a beaucoup d'éléments au caractère spécifique et formel. Pour l'instant nous laissons de côté la question de la fréquence de ces types de textes dans les conférences, sachant que cette question est plus complexe qu'elle ne le paraît dans la citation de Kopczyński, puisque l'étendue des conférences et les possibilités techniques ont beaucoup changé depuis la parution de ce texte. Ce qui nous paraît plus important et qui a été abordé par l'auteur (Kopczyński 1980), c'est la question du discours extemporané (*extemporaneous speech* dans l'original). Il s'agit du fait que l'interprète n'est pas l'auteur premier du texte mais il est une source indirecte du message puisqu'il doit suivre le texte de l'orateur qui est l'auteur premier. Kopczyński parle à cette occasion du texte extemporané qui se crée sur la base d'un texte précédemment inconnu. En observant le même phénomène, Niedzielski (1988 : 491) introduit pour sa part la notion du discours dirigé de l'interprète qui est « une sorte d'hybride entre le discours interactionnel de la conversation et le discours autonome d'un texte rédigé ». Il doit saisir le sens intentionnel du premier acte de parole dans la langue de l'orateur et le communiquer à un tiers, dans sa langue, dans un deuxième acte de parole. L'interprète doit donc être à la fois un excellent auditeur et un locuteur accompli pour rester fidèle à la pensée de l'orateur et à son style. Selon Déjean Le Féal, évoquée par Niedzielski, si l'interprète veut être fidèle à l'original, « il doit nécessairement user du même registre que l'orateur. (...) l'inobservation du registre original conduit à une infidélité de la traduction plus grave et plus lourde de conséquences que celle causée par une erreur matérielle que l'interprète pourrait commettre » (Déjean Le Féal 1985 : 55).

Revenons à la typologie des textes. Ceux-ci présentent donc des caractéristiques différentes en ce qui concerne la variété des registres, mais aussi la diversité des modes de présentation de l'orateur. Niedzielski les regroupe sous l'angle des difficultés présentées par le fond ou la forme, pour ensuite proposer des activités de perfectionnement aux apprentis interprètes. Il évoque huit dimensions de textualité qui influencent le travail de l'interprète, ce sont notamment : la cohésion, la cohérence, l'intentionnalité, la situationnalité, la densité d'informations, l'informativité, l'acceptabilité du discours et l'intertextualité. Nous pensons que toutes ces notions méritent un certain développement. Les deux premières dimensions, la cohésion et la cohérence, explicitent le contenu linguistique du message. La cohésion signifie l'organisation logique du discours, « le degré de cohésion d'un discours est d'autant plus élevé que son articulation apparaît plus clairement dans la progression de ses unités reliées par des formules de transition très nettes » (Niedzielski 1988 : 491). La cohérence est la facilité avec laquelle des structures morphosyntaxiques ou phonologiques reflètent le contenu sémantique et logique d'un discours. Les trois dimensions suivantes dans le contexte de l'interprétation simultanée dépendent de l'orateur. L'intentionnalité concerne le but recherché par l'auteur du discours. La situationnalité nous dit si le contenu ou la forme d'un discours est bien choisi en fonction du public visé par l'orateur. La densité d'informations est fonction de la longueur du discours, de sa densité sémantique, de sa complexité morphosyntaxique, de sa clarté acoustique et de sa vitesse de présentation. Les deux dimensions suivantes, l'informativité et l'acceptabilité varient avec le public. L'informativité englobe la quantité de concepts nouveaux présentés au public, l'acceptabilité traduit l'attitude du public qui peut accepter ou rejeter le discours, tant au niveau de la pensée (raisons sociolinguistiques) qu'au niveau de la structure (raisons linguistiques). L'intertextualité, quant à elle, dépend de l'interprète et constitue l'ensemble des facteurs qui lui permettent de comprendre un discours grâce à la connaissance antérieure d'autres textes. Niedzielski (1988) procède à la distinction entre les textes oraux et les textes écrits que l'on retrouve dans la situation d'interprétation de conférence. Il faut faire attention selon lui au fait que l'interprète est parfois forcé d'améliorer le texte interprété parce que le public n'entend que lui et n'a aucun moyen de constater que c'est le conférencier qui s'exprime d'une manière confuse, et non pas forcément l'interprète. On

découvre à cette occasion un certain paradoxe du discours dirigé de l'interprète : « Comme (...) l'interprétation simultanée est d'autant plus difficile que le style du texte à traduire est plus recherché, la forme du discours dirigé de l'interprète tend à se rapprocher de celle du discours de la conversation quand l'orateur lit son texte et de celle du discours dirigé quand il le parle. » (op. cit., p. 492). Nous adhérons à l'explication de ce phénomène selon laquelle en écoutant un texte non-préparé à l'avance l'interprète est tout comme le public témoin de sa création, autrement dit il peut dans un certain sens suivre le cheminement de la pensée de l'orateur, tandis que quand ce dernier présente un texte (ou le lit tout simplement), il ne réfléchit presque plus, il lit un texte propre, moins riche en répétitions, hésitations et autres redondances.

Dans sa classification, Niedzielski (op. cit.) décrit pour sa part les différents types de textes en mettant en relief les difficultés liées à chacun d'entre eux. Il les divise en deux grands groupes : textes oraux et textes écrits. Parmi les textes oraux nous retrouvons le monologue impromptu, le monologue préparé non rédigé, le monologue préparé et partiellement rédigé, le monologue appris et récité ainsi que le texte enregistré.

Le monologue impromptu est souvent très court et facile à traduire, c'est par exemple une allocution impromptue de bienvenue ou bien la présentation d'un conférencier. Cependant l'interprète peut trouver difficile le manque de cohérence provoqué par certains noms peu familiers ou bien la différence des normes culturelles existant entre deux langues. Ce type de discours rejoint la première catégorie de discours évoquée par Kopczyński (1980) et Kopczyński et Markiewicz (1997).

Le monologue préparé non rédigé se rencontre souvent au tribunal, quand le juge prononce une sentence, ou par exemple dans une assemblée, quand le président de séance résume une résolution. Dans cette situation, l'orateur s'appuie sur des notes. Ce qui est le plus important dans ce type de présentation, c'est l'informativité. L'interprète doit donc posséder une bonne précompréhension du sujet et de la situation selon Niedzielski (1988).

Le monologue préparé et partiellement rédigé se rencontre d'habitude dans les milieux académiques ou bien dans les conférences internationales. Le problème principal est le débit irrégulier : quand le conférencier lit ou récite des fragments par cœur, il est rapide, et quand il change de sujet et passe à la pensée

suivante, et qu'il procède donc aux transitions articulatoires, il devient lent et hésitant. L'interprète doit par conséquent faire face à la densité d'informations causée par une rapidité excessive du débit ainsi qu'au manque de cohésion dû à une articulation globale du monologue difficile à reconnaître. Les deux types de monologues décrits par Niedzielski (1988) rejoignent la classification de Kopczyński et Markiewicz (1997) quand ils parlent des monologues semi-préparés.

Le monologue appris et récité revêt d'après Niedzielski (op. cit.) plusieurs formes. Cela peut être par exemple une conférence d'information d'un professionnel spécialisé, une allocution de motivation d'un animateur pour encourager des vendeurs, la récitation d'un conte à morale pour illustrer une thèse ou bien un discours politique. Comme le perçoit l'auteur, ce genre de monologue est très souvent vocatif ou esthétique, ce qui nécessite de la part de l'interprète l'analyse de l'intentionnalité du discours. L'interprète peut être également mené à apprécier la situationnalité et l'acceptabilité d'un tel texte de l'orateur. Ceci est extrêmement difficile vu le fait qu'il ne dispose que de très peu de temps, sans parler des questions déontologiques sur le droit de l'interprète à décider de ce qui est acceptable ou non. Une telle catégorie ne figure pas dans les distinctions élaborées par les deux chercheurs mentionnés plus haut, la seule différence étant qu'il est question d'un monologue préparé et appris par cœur (Kopczyński et Markiewicz, op. cit., parlent à leur tour des monologues lus).

Un texte enregistré accompagne très souvent des diapositives, des présentations de données techniques ou des films. L'informativité prime sur toutes les autres dimensions de textualité. Il est difficile de synchroniser le commentaire avec les schémas et graphiques, sans omettre les données chiffrées et les expressions spécialisées. La situation idéale se produit d'après l'auteur quand l'interprète a la possibilité de prendre connaissance de tels matériaux avant d'avoir à les interpréter³.

Nous venons de voir les types de textes oraux proposés par Niedzielski, le même auteur énumère encore deux types de textes écrits qu'on peut rencontrer dans les situations d'interprétation. Cette fois-ci les orateurs se servent de textes

³ Nous savons de notre propre expérience que ceci n'est pas toujours possible. De telles modalités de travail doivent être bien discutées avant de commencer la tâche.

entièrement rédigés et la langue devient automatiquement plus soutenue. Il faut notamment distinguer deux cas :

Le monologue rédigé et récité est caractéristique de la majorité des communications académiques mais également du monde des affaires. Il contient des éléments augmentant la densité d'informations et entravant la cohérence (noms propres, expressions stylistiques).

Le texte rédigé et lu possède au moins deux variantes : la citation et le document officiel. Ce qui est le plus problématique dans ce cas-là pour l'interprète, c'est le débit de lecture rapide, même si l'interprète a pu traduire le texte à l'avance (cela arrive parfois, mais très souvent les interprètes reçoivent de tels textes à la dernière minute). La stratégie adoptée par les interprètes dans le cas des textes rédigés et lus est le recours au résumé. Cette catégorie de textes a été également proposée par Kopczyński (1980).

Après avoir pris en considération les travaux mentionnés plus haut nous pouvons constater que malgré une apparente diversification des textes qu'il est possible de rencontrer dans l'interprétation de conférences, trois choses deviennent cruciales du point de vue de l'interprète. La première c'est le niveau d'élaboration préalable d'un texte donné, la deuxième c'est sa destination, autrement dit si le texte est effectivement destiné à être présenté à l'oral, et la troisième c'est son mode de présentation (texte dit, récité ou lu). Dans le passage suivant nous allons essayer de démontrer pourquoi il en est ainsi.

Voyons donc la question signalée plus haut, celle des textes improvisés. Les auteurs mènent des recherches consacrées à la problématique de l'interprétation des textes improvisés et lus, de l'influence du degré d'élaboration d'un texte sur le travail de l'interprète. Ce que nous voudrions reprendre ici, ce sont les caractéristiques plus détaillées de ces deux catégories. Déjean Le Féal (1982) a présenté dans son article les traits caractéristiques des textes improvisés qui sont jugés plus faciles à interpréter. Elle part de la constatation qu'il en est ainsi, et ce n'est pas uniquement son avis personnel puisque cette opinion est partagée par une cinquantaine de collègues qu'elle a interrogés. Les interprètes citent les difficultés suivantes pour l'interprétation des textes lus : « the speaker's reading aloud instead of thinking aloud (...); speed of delivery during reading (...); the monotonous tone produced by a reading (...); the absence of redundancy in a written speech (...) » (op. cit., p. 222). Ces pistes-là ont mené à l'élaboration

de l'hypothèse selon laquelle la facilité de compréhension éprouvée par celui qui entend une improvisation (un discours improvisé) résulte du phénomène d'idéation, autrement dit l'orateur, pendant son improvisation, élabore et structure son raisonnement. Pour celui qui l'écoute, toujours selon Le Féal (1982), il est impossible de percevoir directement cette activité d'idéation, et donc d'élaboration des idées. Cependant, la réflexion de l'orateur se reflète dans son discours via des marques tangibles, notamment la segmentation des phrases, la prosodie et la redondance. La première marque, la segmentation de phrases du discours improvisé, résulte de la coïncidence des procédés d'idéation et d'expression et constitue une aide importante dans la compréhension de ce discours par l'auditeur. Il en est ainsi parce que l'orateur ne fait pas ses choix sur l'axe paradigmatique d'une manière instantanée mais, bien au contraire, il a des moments d'hésitations, de pauses, ce qui réduit le nombre de mots contenus dans un seul segment. Sachant que la mémoire auditive (l'empan mnésique) peut contenir environ sept éléments à la fois pour ensuite pouvoir les traiter en vue de leur compréhension, ceci peut expliquer en un certain sens, d'après Déjean Le Féal (1982), pourquoi les discours divisés en segments contenant moins de sept mots paraissent d'un débit lent, et ceux contenant des passages de plus de sept unités paraissent plutôt rapides, alors qu'objectivement le nombre de mots prononcés par minute peut être comparable. Déjean Le Féal (op. cit.) a observé que les segments de phrases des discours improvisés analysés contenaient de 1 à 9 mots, tandis que dans les discours lus à voix haute ces segments en avaient de 3 à 23, d'où la première raison pour préférer l'interprétation des textes impromptus. La deuxième marque de la réflexion de l'orateur, c'est la prosodie spécifique aux improvisations, notamment les multiples pauses d'hésitation. L'auteur remarque que « During a reading (...), even if the reader thinks along with the text, the dynamic force of the thought is never as great as at the moment when it is first expressed, that is, when the speech is written. Consequently, the words are not stressed as intensely as during an improvisation, and acoustic relief is relatively weak » (Déjean Le Féal 1982 : 227). Les mots prononcés par l'orateur après un moment d'hésitation sont particulièrement accentués, prononcés avec une énergie plus importante. Le plus souvent, les mots pleins sont concernés par ce phénomène, d'où il résulte leur meilleure compréhension par les auditeurs (cf. op. cit.). Finalement, le troisième facteur qui a beaucoup d'importance dans la

présentation des discours est la redondance. Comme le souligne Déjean Le Féal, sur deux types de redondance, la redondance inhérente au langage et la redondance au niveau de la signification, seul le deuxième type est variable et dépend du mode de présentation du discours. La redondance inhérente au langage, au niveau phonologique, grammatical ou morphologique, fait partie intégrante du système linguistique et doit être respectée par les utilisateurs de la langue, y compris les orateurs. La redondance de signification, accidentelle (se manifestant par des erreurs commises lors de l'expression et non prévues par l'orateur, consistant en des répétitions, des faux-départs etc.) et qui « plays an important role for the listener (...) Because redundancy increases only the 'word-envelope' of idea-content, without increasing the actual number of ideas, the listener has more time to analyze the meanings he has just apprehended » (Déjean Le Féal 1982 : 232). La redondance de signification délibérée, quant à elle, est utilisée de manière consciente par l'orateur en vue d'être mieux compris par les auditeurs. Comme le précise l'auteur mentionné ci-dessus, la redondance délibérée est perçue d'une manière subjective par chaque auditeur, en fonction de son savoir sur un sujet donné et de sa réceptivité. Cependant, elle paraît plus forte lors des communications improvisées, spontanées, où l'orateur est conscient du fait que ses auditeurs n'ont pas la possibilité de revenir sur des passages mal compris au premier abord et où il compense ainsi le manque de réceptivité ou bien leur savoir préexistant insuffisant.

Le rôle du savoir commun est souligné également par Shlesinger (in Tryuk 2007 : 100 – 101). En analysant des critères d'oralité, elle porte son attention sur ce facteur qui permet à l'orateur d'acquérir une autonomie vis-à-vis du texte : plus cette autonomie est importante, plus la spontanéité et le degré de naturalité est grand. Ensuite, elle parle du choix du vocabulaire : le texte préparé et lu se caractérise par des expressions plus littéraires, d'autres expressions et collocations que le texte parlé qui est plus familier. Et enfin, ce qui est important, c'est l'engagement de l'orateur envers le sujet exploité et le rôle du comportement non-verbal (mimique, gestualité, rire, modulation de la voix). Ce sont des paramètres d'oralité qui permettent de constater à quel point un texte est oral, sans oublier le degré de planification du texte, lié à la cohérence et à la sémantique du texte.

En résumé, la littérature nous fournit un classement détaillé des types de textes rencontrés dans les conférences. Les différents cas de figure sont rencontrés

avec une fréquence différente, en fonction du type et du but d'une conférence donnée. Il est clair que la description de tous les types de textes et de situations n'est pas possible, vu la multitude et la diversité des types de rencontres (conférences) et le fait que les types énumérés ici peuvent en outre se combiner entre eux. Il nous manque cependant dans ces distinctions le facteur visuel, multimédia, qui entre actuellement de plus en plus en jeu dans la situation déjà complexe de l'interprétation. Les orateurs se servent très souvent de présentations électroniques, préparées à l'aide de logiciels dédiés, d'une part pour rendre leurs discours plus abordables, mieux organisés pour le public, et, d'autre part, pour guider le cheminement de leur propre pensée, ces présentations leur servant d'aide-mémoire. Les présentations peuvent contenir non seulement du texte, mais aussi des enregistrements sonores et audio-visuels ainsi que d'autres effets sonores. Elles tendent à remplacer de simples notes des orateurs. Tout ceci constitue un défi supplémentaire pour l'interprète.

Si nous parlons des moyens techniques engagés dans la présentation des discours dans les conférences, il ne faut pas oublier non plus de mentionner les conférences à distance. De telles conférences peuvent revêtir plusieurs formes qui influencent d'une manière importante la production du texte aussi bien de l'orateur que de l'interprète. Nous les rappelons ici d'après la page web de l'Association internationale des interprètes de conférence (www.aiic.net), selon le Code d'utilisation des nouvelles technologies en matière d'interprétation de conférence qui y est publié. Ainsi, une *téléconférence* est toute forme de communication entre deux ou plusieurs participants se trouvant en deux ou plusieurs lieux distincts et reposant sur la transmission d'un ou plusieurs signaux « audio » entre ces lieux. Une *vidéoconférence* ou *visioconférence* est une téléconférence comportant un ou plusieurs signaux vidéo qui véhiculent les images de tous ou de certains participants. Si une vidéoconférence se déroule en deux ou plusieurs langues avec interprétation (consécutive ou simultanée), elle est alors appelée *vidéoconférence multilingue*. L'interprétation d'une vidéoconférence multilingue par des interprètes qui n'ont de vue directe ni sur l'orateur ni sur leur auditoire s'appelle une *téléinterprétation*.

L'impact des technologies multimédias sur l'interprétation a été analysé par Braun (2006/2007). Avant tout les nouvelles technologies permettent aux

participants de la communication de communiquer en temps réel en étant physiquement placés dans deux ou plusieurs endroits différents. Les possibilités techniques de plus en plus avancées permettent non seulement d'écouter, mais aussi de voir les interlocuteurs et également d'échanger des documents « en ligne ». Plusieurs cas de figure sont possibles. Nous ne citerons ici que deux principaux types de situations, l'interprétation pendant les événements où les principaux participants sont placés dans des lieux différents (par exemple l'interprétation durant une téléconférence, une émission télévisée, une webdiffusion) et l'interprétation pendant les événements où les principaux participants sont rassemblés ensemble dans un même lieu et seul l'interprète travaille depuis une localisation différente (par exemple l'interprétation à distance). « This distinction cuts across the different types of interpreter-mediated communication (mass, interpersonal, dyadic and monologic communication). In the first category, the various forms of teleconferencing, for example, are primarily – but not exclusively – used for dyadic interpersonal communication (e.g. small-group discussions) ; by contrast, broadcast technologies are associated with unidirectional communication (e.g. speeches or press conferences). The second category, remote interpreting, is required for both forms of interpersonal communication » (Braun 2006/2007 : 4). La chercheuse analyse de plus près l'influence de la situation de téléconférence sur la performance des interprètes. Elle souligne le fait que les interprètes doivent s'adapter très vite aux conditions changeantes de travail. Ce qui est le plus difficile et qui influence la construction du texte, c'est le décalage des tours de prise de parole provoqué par la qualité du son. Braun constate que les locuteurs ont des problèmes avec l'interaction et que pour cette raison les discours deviennent parfois moins cohérents. Les interprètes doivent devenir des modérateurs, ce qui pose des problèmes éthiques et d'autres problèmes (cf. Braun 2006/2007). Pour ce qui est des normes à appliquer durant ce type d'interprétation, elles ont été élaborées par l'AIIIC et exprimées dans le Code mentionné plus haut.

Nous avons donc pu observer que la question des types de textes à interpréter et celle des types de situations dans lesquelles travaille l'interprète est en une évolution constante.

II. REFORMULATIONS INTRALINGUALES DANS L'ORIGINAL

1. Introduction

Dans les pages précédentes nous avons présenté les étapes les plus importantes dans l'histoire de l'interprétation de conférence. Nous sommes ainsi partis de l'Antiquité pour aboutir à l'époque contemporaine et pour présenter les formes actuelles de l'interprétation, en insistant sur celle qui nous intéressera le plus dans ce travail, c'est-à-dire sur l'interprétation de conférence en mode simultané. Nous avons porté notre attention sur les relations entre l'interprétation et la traduction pour pouvoir mieux cerner les spécificités de cette première. Tout cela en guise d'introduction à la problématique de l'interprétation de conférence et à certains processus que nous voulons observer.

Dans le présent chapitre, nous commencerons à approfondir la question des procédés de reformulation. Que la reformulation joue un rôle prépondérant dans la communication, c'est un fait incontestable qui est décrit par les linguistes sous différents angles. « Qu'elle altère, corrige ou module le déjà-dit, la reformulation est à l'œuvre dans tous les types de discours, oraux et écrits (...) » (Le Bot, Schuwer et Richard 2008 : 12). Le phénomène reçoit des étiquettes différentes selon les approches adoptées, ainsi que des outils de description et des champs d'observation variés (nous consacrerons à leur présentation la première partie du présent chapitre, point 3).

Nous nous posons pour but d'observer la reformulation, dont la définition sera élaborée par la suite, à trois niveaux différents de la situation de communication complexe qui est celle de l'interprétation de conférence. Premièrement, notre attention est attirée par la manière dont un orateur construit son discours, par le travail de formulation et de reformulation effectué sur son dire (telle va être la deuxième partie du présent chapitre, point 4). Deuxièmement, il est intéressant de se poser la question de savoir si les reformulations propres à la parole spontanée ou aux conversations se répercutent dans le cadre du discours de l'interprète auteur de l'interprétation, forcément dépendant de celui de l'orateur. Il est nécessaire de voir quels sont les processus observables à l'intérieur du texte de

l'interprétation qui, du point de vue de l'auditeur assistant à une conférence, est le seul texte qu'il puisse appréhender puisque l'original reste inaccessible pour les personnes ne maîtrisant pas la langue de l'orateur (cf. le chapitre III). Troisièmement, nous nous demanderons quel est le caractère des reformulations qui sont provoquées par l'influence de l'original, autrement dit nous confronterons les productions originales de l'orateur et leurs interprétations par l'interprète de conférence (nous allons également en parler dans le chapitre III).

Pour pouvoir effectuer ces analyses, il convient d'abord de décrire notre corpus de recherche et ensuite, contextualiser certaines notions signalées ci-dessus, montrer d'où elles proviennent et préciser enfin comment nous les concevons.

2. Description du corpus de recherche

Après avoir présenté au chapitre I les types de textes entendus dans les conférences, nous passerons maintenant à la présentation de notre corpus, dont la constitution a une longue histoire qui reflète très bien les problèmes décrits par les différents chercheurs au sujet de la disponibilité des sources. Ainsi, par exemple, Daniël Becks (1998 : 128) écrit à ce propos : « (...) zebranie odpowiednich korpusów językowych nie jest rzeczą prostą. Podczas prowadzenia naszych badań tylko niewielu organizatorów konferencji na rynku belgijskim udzieliło nam pozwolenia na rejestrowanie wypowiedzi uczestników tych konferencji i przekładów dokonywanych przez tłumaczy. Ponadto wielu tłumaczy odniosło się z rezerwą do naszych badań, mimo że zapewniliśmy ich, iż nagrania zostaną wykorzystane wyłącznie do celów naukowych oraz że nie będą ujawnione dane personalne zarówno tłumaczy, jak i organizatorów konferencji. Czasami „delikatny” charakter przedmiotu konferencji tłumaczy taką postawę, jednak przypuszczamy, że obawa przed negatywną oceną prawie zawsze była główną przyczyną odmownej odpowiedzi ze strony tłumaczy ». Le même phénomène est décrit par Gile (1995 : 158) : « (...) c'est précisément dans ces recherches empiriques que se pose de manière aiguë l'un des problèmes les plus difficiles dans la recherche sur l'interprétation, à savoir le problème d'accès au corpus ». L'auteur énumère plusieurs facteurs qui rendent cet accès difficile : la variété des

conférences physiquement accessibles aux chercheurs, la confidentialité des réunions, les recruteurs (qui portent aussi une partie de la responsabilité des résultats de l'interprétation) et les interprètes eux-mêmes, car ils ne sont pas nombreux et ils « (...) ont une formation et par idéal professionnel l'ambition de parvenir à une fidélité informationnelle 'complète', et ressentent douloureusement le fait que souvent, ils n'arrivent pas à réaliser cet objectif (...). Même si les chercheurs promettent la confidentialité des résultats de leur recherche, il persiste une certaine méfiance » (op. cit., pp. 160 – 161).

Toutes ces difficultés, nous les avons vécues durant le recueil de notre corpus. Malgré notre détermination, il s'est avéré impossible de ne nous procurer plusieurs enregistrements des conférences sur place. Voilà pourquoi nous étions forcée d'effectuer non seulement les enregistrements des discours et leurs interprétations sur place, mais également dans les conditions d'expérience.

La première partie de notre corpus est donc constituée de huit discours originaux en français, interprétés dans les conditions d'expérience vers le polonais. Leur interprétation a été effectuée par un interprète de conférence avec plus de vingt ans d'expérience professionnelle, dans son bureau à Poznań, en septembre 2003. L'interprète était assise devant le magnétophone qui enregistrerait ses propos, l'original français lui parvenait par les écouteurs. L'interprète a été informée sur la thématique des enregistrements au préalable. Elle les a jugés comparables à des discours authentiques qu'elle interprète dans les situations authentiques. Le lecteur trouvera la transcription des originaux ainsi que de leur interprétation en annexe. Cependant il faut toujours garder en mémoire le fait que les transcriptions ne sont, au dire de Donovan-Cagigos, que « le pâle reflet, nécessairement appauvri, d'un discours oral rendu vivant et expressif par de nombreux moyens non verbaux – l'intonation, les gestes, le débit – et qui ne se retrouvent pas à l'écrit » (Donovan-Cagigos 1990 : 28). Pour les conventions de transcription, très simplifiées pour des raisons de facilité de lecture et par manque de moyens techniques, nous renvoyons également à l'annexe.

Les enregistrements originaux en français nous ont été gracieusement transmis par la rédaction de Radio Merkury à Poznań : ils ont été effectués par une journaliste de cette radio qui travaille dans le domaine de la musique

classique. Elle interroge différents musiciens et personnes liées à la musique pour les besoins de ses émissions. Il y a parmi ces enregistrements, respectivement :

L'original n° 1 où l'orateur est Alexis Kossenko. Le discours dure 12 minutes et 41 secondes. Il a été enregistré le 26 février 2002 à Poznań. Le flûtiste qui joue les concerts de Bach parle de lui-même, de la musique et des instruments baroques.

L'original n° 2 où l'orateur est également Alexis Kossenko. Son discours dure 7 minutes et 58 secondes. Il a été enregistré le 7 novembre 2002 à Poznań. Le flûtiste parle de la musique baroque française et du jeu sur la flûte traversière et contemporaine.

L'original n° 3 où l'orateur est André Gertler. Le discours dure 6 minutes et 20 secondes. Il a été enregistré le 8 novembre 1986 à Poznań. Le professeur, membre du jury au 9^e Concours international de violon « Henryk Wieniawski », parle du travail dans le jury et donne ses impressions sur le niveau du concours.

L'original n° 4 où l'orateur est Jean-Marc Fessard. Le discours dure 5 minutes. Il a été enregistré le 17 avril 2001 à Poznań. Le clarinetiste français est interviewé avant son concert de sonates à Poznań.

L'original n° 5 où l'orateur est Martin Gester. Le discours dure 7 minutes et 2 secondes. Il a été prononcé le 6 novembre 2002 à Poznań. Le chef d'orchestre et claveciniste parle de la musique française.

L'original n° 6 où l'orateur est Patrick Robin. Son discours dure 2 minutes et 57 secondes. Il a été enregistré le 22 septembre 2001 à Poznań. Le membre du jury du 10^e Concours international des luthiers « Henryk Wieniawski » partage ses impressions après le verdict.

L'original n° 7 où l'orateur est Philippe Bernold. Le discours dure 7 minutes et 36 secondes. Il a été enregistré le 24 mai 2002 à Poznań. Le flûtiste français, lauréat du premier prix du Concours Jean-Pierre Rampal, parle de lui-même, de la littérature pour la flûte et de ses projets.

L'original n° 8 où ce sont les sœurs Labèque qui s'expriment. Le discours ne dure que 56 secondes. Il a été enregistré le 18 novembre 2001 à Poznań. Katia et Marielle Labèque partagent leurs impressions après le concert.

Après avoir présenté globalement le contenu de la première partie de notre corpus, en ce qui concerne les discours originaux, nous allons procéder maintenant à leur description pour pouvoir les classer par rapport aux types de textes examinés plus haut.

En ce qui concerne les originaux de n° 1 à 8, sachant qu'il s'agit toujours d'enregistrements faits par une journaliste professionnelle interrogeant des personnalités différentes du monde de la musique, nous pouvons admettre que leurs discours ne sont pas préparés par écrit, mais prononcés spontanément. Il s'agit donc toujours d'interviews, parfois sous forme de monologues (on n'entend pas la question à laquelle répond l'interlocuteur du journaliste), parfois sous forme de dialogues. Voyons de plus près.

Le premier enregistrement original (dans l'annexe : ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO) est sous forme d'interview. La journaliste pose 8 questions et le musicien Alexis Kossenko parle 9 fois. C'est donc un dialogue. D'après la typologie de Kopczyński et Markiewicz (1997), mais aussi d'après celle de Niedzielski (1988), on parlera qu'un dialogue non préparé. Cependant, il faut émettre ici une réserve car si le musicien prononce des discours non préparés à l'avance, en répondant ad hoc aux questions de la journaliste, cette dernière a forcément dû réfléchir aux questions qu'elle allait lui poser, même si elles peuvent être modifiées au cours de l'interview. Nous pouvons donc dire que les réponses sont de petits monologues non préparés. En ce qui concerne la forme des réponses, elles sont spontanées mais assez développées (pour ce qui est de la longueur) et contiennent beaucoup de pauses, répétitions, corrections et phrases non achevées. Les phrases sont assez courtes ou, si elles sont plus longues, elles deviennent tronquées, elles manquent parfois de fluidité. Pour l'illustrer, citons les deux passages suivants :

1. J'ai toujours eu un faible, comme on dit, pour ^{10/} Carl Philipp Emanuel Bach ^{4/} parce que je crois que c'est le ^{8/} le compositeur dans lequel je me retrouve moi-même ^{9/} le plus. ^{2/} Avec ses changements ^{3/} de... ^{1/} d'humeurs, ^{2/} ses passions à l'extrême, qui changent, ^{7/} **sont...**, ^{1/} qui égarent, ^{2/} ont toujours des surprises, **on peut pas...**, ^{7/} c'est quelqu'un, on a l'impression, quand il écrit sa... ^{11/} quand il écrit sa musique, ^{5/} qu'il...^{2/} qu'il était un petit peu schizophrène. ⁷

2. Mais donc **on a...**, ^{4/} il nous reste beaucoup, beaucoup de concertos et de..., ^{9/} et de sonates, tout simplement parce que, ^{7/} parce qu'il y avait beaucoup de public amateur ^{9/} qui voulait ^{2/} jouer ces concertos ^{3/} ou ces sonates en famille ^{5/} ou dans un cercle plus restreint. ⁶

Nous voyons que l'orateur fait beaucoup de pauses (marquées dans la transcription par des barres obliques), dans les deux exemples les segments contiennent de 1 à 11 éléments mais la plupart en compte entre 2 et 7. C'est donc une longueur de segments typique pour les discours spontanés (dans les discours lus il peut y avoir de 3 jusqu'à 23 mots par segment (cf. Déjean Le Féal 1982)). Nous avons souligné les parties où l'orateur procède à des répétitions et où on voit qu'il ralentit son discours en raison de moments d'hésitation (c'est le / le compositeur, ses changements / de... / d'humeurs, quand il écrit sa... / quand il écrit sa musique, qu'il.../ qu'il était, reste beaucoup, beaucoup de concertos, et de... / et de sonates, parce que, / parce qu'il y avait) et mis en gras les endroits où il commence sa formulation mais l'abandonne, avec donc des formulations inachevées de sa part (**sont...**, **on peut pas...**, **on a...**).

Le deuxième enregistrement original (dans l'annexe : ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO) ressemble pour ce qui est de sa structure à celui qui vient d'être présenté, puisque les interlocuteurs sont les mêmes et la thématique est également semblable. Cependant, cette fois-ci la journaliste a simplement enregistré le monologue du musicien, en ne reproduisant pas la question qui l'a déclenché. Nous pouvons illustrer le caractère spontané du discours avec un passage du texte original :

3. C'est le répertoire qui est ^{6/} peu joué, qui est beaucoup moins joué et qui est encore mal connu. ^{11/} Euh ^{1/} alors qu'**il recèle des** ^{5/} vraiment énormément de ^{3/} de musiques magnifiques et même des chefs d'œuvre, ^{8/} on peut parler de chefs d'œuvre, ^{7/} **certains compositeurs** ^{2/} on connaît Couperin, on connaît Lulli, on connaît Rameau ^{9/} mais d'autres compositeurs, comme ^{5/} comme Campra, comme Leclair, comme Mondonville sont ^{7/} tout aussi significatifs et ils font partie des ^{8/} très très grands musiciens du dix-huitième siècle. ^{7/} Et c'est une musique qui est difficile à interpréter, surtout ^{11/} la musique de la fin du dix-septième siècle, et du début du dix-huitième siècle, ^{16/} euuh ^{1/} avant qu'elle ne soit envahie un petit peu par le style italien. ¹³

Nous avons également souligné les parties où l'orateur procède à des répétitions et où on voit qu'il ralentit son discours en raison de moments d'hésitation (Euh, énormément de ^{3/} de , comme ^{5/} comme) et mis en gras les endroits où il commence sa formulation mais l'abandonne, avec donc des formulations inachevées de sa part (alors qu'**il recèle des, certains compositeurs**).

Le troisième enregistrement (dans l'annexe : ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER) a une forme typique d'interview : la journaliste commence le dialogue et au total elle intervient 11 fois, le professeur prend la parole à son tour 10 fois. On voit très bien que ce sont des tours de parole spontanés, avec des hésitations, des répétitions (que l'on souligne) et des faux-départs (que l'on met en gras) qui se mettent en place :

4. Oui, j'ai dit ça parce que ^{7/} de plus en plus **du fait de cir...** ^{8/} que tout le monde circule, ^{5/} les disques circulent, les radios qu'on entend, la télévision qu'on entend partout, ^{14/} **on n'a pas besoin** ^{5/} les écoles ne sont plus déterminées comme d'antan, n'est-ce pas ? ^{14/} Il y a, ^{3/} euuh comme j'ai dit, n'est-ce pas, dans une interview, ^{12/} je sais pas si on l'a publiée, ⁸

5. Il y en a eu, il y en a eu, il y en a certainement, il y a évidemment un, deux ou trois talents qui émergent, ^{26/} certainement. ^{1/} Et alors eux, **ils ont produit** ^{6/} **des choses...** ^{2/} Je crois que, étant donné que le concours n'est pas terminé, ^{12/} il vaudrait mieux ne pas citer des noms, ^{9/} mais il y en a eu, n'est-ce pas, ¹⁰

Le quatrième enregistrement (dans l'annexe : ORIGINAL N° 4 – JEAN-MARC FESSARD) présente une forme typique pour le monologue. L'orateur parle d'une manière spontanée pendant une conférence de presse avant son concert à Poznań. La journaliste n'intervient pas. À titre d'exemple citons un passage où quelques répétitions (soulignées) sont bien visibles :

6. Je dois jouer au mois d'octobre certainement avec la Philharmonie ^{11/} Baltique à Gdańsk, ^{3/} sinon j'ai un ^{4/} un projet avec la Philharmonie de Poznań, ^{6/} puisque je viens d'en ^{5/} d'en discuter aujourd'hui même avec ^{5/} Maestro Florêncio Júnior, ^{3/} donc il y a un projet de ^{7/} de concert et un projet de disque aussi ^{8/} avec la Philharmonie. ^{3/}

Le cinquième (dans l'annexe : ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER) est de nouveau une interview enregistrée, la journaliste intervient 4 fois, avec des questions relativement courtes. Par contre l'orateur qui prend la parole 5 fois intervient d'une manière beaucoup étendue, mais c'est toujours, comme dans tous les cas précédents, un discours extemporané. Nous illustrerons ceci avec un court passage :

7. - **Trouvez-vous qu'ils...** ^{4/} que les leçons s'étaient bien passées ? ^{6/}
- Oui... oui, oui... ^{3/} Non, non, le ^{3/} les musiciens polonais sont très souples ^{6/} et ils comprennent très bien. ^{5/} Et je trouve qu'ils ont une base musicale qui est vraiment très ^{13/} très bonne. ^{2/} Ce qui fait que j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec eux. ¹³

Dans ce passage nous observons de nouveau certaines caractéristiques propres à l'oral spontané, notamment un fragment inachevé (mis en gras) et deux répétitions

(soulignées), la troisième restant problématique à évaluer (l'unité « très » est-elle une répétition d'insistance ou d'hésitation ?).

Les enregistrements n° 6, 7 et 8 (respectivement dans l'annexe ORIGINAL N° 6 – PATRICK ROBIN, ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD, ORIGINAL N° 8 – SŒURS LABÈQUE) sont tous trois des interviews et donc des dialogues bien sûr dominés par les propos des personnes interrogées.

Après avoir vu de plus près le caractère de la première partie du corpus des originaux et leurs interprétations, passons à la description de sa deuxième partie. Elle est constituée de deux discours originaux en français, interprétés dans des conditions authentiques vers le polonais. Leur interprétation a été effectuée par un interprète de conférence professionnel, sur place, en temps réel. Les matériaux proviennent de la conférence internationale intitulée « Od Solidarności do wolności ». Ils ont été produits le premier jour de la conférence, c'est-à-dire le 29 août 2005, à Varsovie, à l'hôtel Sofitel Victoria Warsaw. Il s'agit de deux discours, dont la transcription figure également en l'annexe.

L'original n° 9 où l'orateur est Jean-Bernard Raimond, ancien ministre des affaires étrangères en France. Le discours dure 22 minutes et 29 secondes. Il a été enregistré le 29 août 2005 à Varsovie. Le ministre développe le sujet de Solidarność en tant que contestation des réalités européennes.

L'original n° 10 où l'orateur est le cardinal Jean-Marie Lustiger. Son discours dure 20 minutes. Il a également été enregistré le 29 août 2005 à Varsovie. Le cardinal aborde le problème de l'expérience de Solidarność par rapport à la pensée chrétienne.

La particularité de ces deux enregistrements originaux (respectivement ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND et ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER en annexe) par rapport aux 7 enregistrements antérieurs tient, en plus de leur authenticité, au fait que ce sont des discours préparés expressément pour une conférence internationale, destinés à être présentés à un

vaste public international, avec une interprétation simultanée sur place. Les deux discours sont beaucoup plus longs et beaucoup plus élaborés. Pour ce qui est de leur mode de présentation, ils ont été lus par les orateurs et non pas dits ad hoc. Ceci explique que, d'un côté, ils ne contiennent presque pas de répétitions, de signes d'hésitation, de faux-départs ni de phrases inachevées, propres à la parole spontanée, et que, d'un autre côté, la longueur des segments entre une pause et la suivante est beaucoup plus importante que dans les discours improvisés, ce qui confirmerait les affirmations de Déjean Le Féal (1982) dont on a parlé plus haut.

Pour finir, la troisième partie du corpus a été créée en juin 2007. Les enregistrements provenant de la conférence « Od Solidarności do wolności » (originaux numéro 9 et 10 présentés ci-dessus) ont été interprétés dans des conditions d'expérience, mais bien dans des cabines professionnelles, dans une salle destinée à cet effet dans le bâtiment de Collegium Novum de l'Université Adam Mickiewicz à Poznań. Les participants de l'expérimentation étaient des interprètes débutants, des personnes qui viennent de terminer un cursus de traduction écrite et orale dans le cadre de Podyplomowe Studium Kształcenia Tłumaczy Języka Francuskiego (École de Traducteurs de Langue Française) à l'Institut de Philologie Romane de l'Université Adam Mickiewicz. Chaque étudiant avait deux interprétations à effectuer : une sans texte (celle de l'original numéro 9), l'autre (celle de l'original numéro 10) avec un texte lu une demi-heure avant de commencer la tâche⁴. Les étudiants travaillaient à deux, comme ceci a lieu dans les conditions réelles du travail d'interprète de conférence. Ils étaient avertis de la thématique de la conférence, ils disposaient du temps nécessaire pour leur préparation linguistique et encyclopédique. Cependant nous n'insérons pas toutes leurs interprétations (qui sont au nombre de huit) dans le cadre du présent corpus mais uniquement deux d'entre elles, les plus représentatives, que nous analysons pour illustrer la mise en place ou l'omission de certaines stratégies d'interprètes face aux difficultés.

⁴ Nous avons décidé de fournir aux étudiants le texte de l'original numéro 10 qui est assez compliqué à nos yeux du point de vue de son contenu.

3. Reformulation : dénominations et acceptions différentes

L'intuition que chacun a de la signification du terme de reformulation⁵, c'est qu'il s'agit de formuler quelque chose à nouveau et/ou le formuler différemment. Nous pouvons admettre qu'il est question d'un processus particulier puisque « dans le même temps qu'il pose un dit nouveau, [il] re-dit un propos antérieur » (Le Bot, Schuwer et Richard 2008 : 11).

Comme nous l'avons signalé, la reformulation attire l'attention des chercheurs sur différentes orientations scientifiques. Il peut s'agir de procédés de paraphrase, rephrasage, réparation ou correction, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux. Leur description successive nous permettra en fin de compte de délimiter ce que nous entendons par la reformulation ainsi que ce que nous tenterons d'observer par le biais d'une situation particulière qui est celle de l'interprétation de conférence en mode simultané.

Nous commencerons notre présentation par la paraphrase. Ce problème étant abondamment étudié par Catherine Fuchs, c'est sur son ouvrage synthétique intitulé « La paraphrase », publié en 1982, que nous allons principalement baser notre description, en nous référant à d'autres ouvrages si besoin est.

3.1.Reformulation en tant que paraphrase

Le terme de « paraphrase » apparaît dans la littérature linguistique vers les années 60 du XX^e siècle avec le développement des recherches en matière de traitement automatique des textes, l'étude systématique des relations entre phrases (poursuivie par les grammaires transformationnelles dont nous reparlerons plus loin), et l'élargissement des préoccupations sémantiques (allant du mot à l'énoncé) (cf. Fuchs 1983 : 129). Il apparaît également dans le contexte de la traduction et de l'interprétation, mais cette question sera traitée dans un chapitre à part (cf. chapitre III).

La notion de paraphrase est caractérisée de manières souvent opposées (cf. Fuchs 1982a, 1982b, 1983 et Martin 1976). Premièrement, elle apparaît comme une donnée immédiate de la conscience linguistique des locuteurs et ainsi

⁵ Nous présenterons les résultats d'une enquête englobant ce sujet au chapitre consacré à la reformulation dans l'interprétation de conférence (cf. chapitre III, point 3.2.1).

témoigne de leur maîtrise d'une langue : savoir une langue, c'est pouvoir produire et identifier des phrases comme « ayant le même sens ». Martin le formule ainsi : « Les usagers (...) pour peu qu'ils connaissent leur langue, ont incontestablement l'intuition de la paraphrase : celle-ci appartient à leur compétence » (Martin 1976 : 77). C'est aussi le produit des constructions des linguistes (« Le linguiste, de son côté, accorde à la paraphrase – ou plus exactement au critère de l'invariance de sens – une valeur opératoire de tout premier ordre (...) » (Martin 1976 : 77 – 78). Remarquons de passage qu'on s'approche tout de suite des notions centrales pour la grammaire générative, celles de transformation et de structure profonde. Deuxièmement, la paraphrase est une activité langagière des sujets (qui effectuent un travail d'interprétation et de reformulation, qui relève donc de la compétence métalinguistique et linguistique à la fois), mais aussi l'objet linguistique résultant de cette activité (comme par exemple l'énoncé ou le texte qui en reformule un autre). Nous sommes d'accord avec Martin qui parle à ce propos de traduction « intralinguale » : « ils [les usagers] savent (...) exprimer une même idée sous des formes diversifiées, pratiquant spontanément une sorte de traduction « intralinguale » qui substitue à une phrase donnée toutes sortes de phrases senties comme équivalentes (...). Plus la compétence du sujet augmente, (...) plus augmente la facilité avec laquelle il se paraphrase lui-même et paraphrase les autres⁶ » (Martin 1976 : 77). Nous apercevons ici bien évidemment l'écho des distinctions faites par Jakobson (1963). Jakobson appelle « la traduction intralinguale ou reformulation (rewording) » l'activité qui consiste « en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue » (Jakobson 1963 : 79). L'auteur explique que « [p]our le linguiste comme pour l'utilisateur ordinaire du langage, le sens d'un mot n'est rien d'autre que sa traduction par un autre signe qui peut lui être substitué, en particulier par un autre signe « dans lequel il se trouve plus complètement développé », comme l'enseigne Peirce (...) » (Jakobson, op. cit.). Les notions signalées par Jakobson font objet d'une étude détaillée de la sémantique, à laquelle nous nous référons, en partie, dans ce chapitre. Remarquons seulement que le deuxième volet de notre analyse traitera de ce que Jakobson appelle « la traduction interlinguale ou traduction proprement dite » et qui consiste « en l'interprétation des signes

⁶ Nous faisons un développement concernant ce constat au point 3.2.2 du présent chapitre, consacré en partie à l'acquisition de la langue maternelle et des langues étrangères.

linguistiques au moyen d'une autre langue » (cf. op. cit., p. 79) que le lecteur trouvera au chapitre III. Troisièmement, la paraphrase peut être appréhendée en tant que relation entre un énoncé ou texte-source et sa/ses reformulation(s) effective(s) dans une situation donnée (donc sur le plan du discours) ainsi qu'en tant que relation entre tous les énoncés virtuellement équivalents en langue (donc sur le plan du système de la langue, cf. Fuchs 1983).

De ce bref compte-rendu des acceptions du terme de paraphrase présenté ci-dessus résulte déjà une conclusion de travail, c'est-à-dire que si on veut répondre à la question de savoir ce qu'est la paraphrase (ou plus généralement la reformulation), on doit inévitablement soulever le problème du sens. Les questions du type « Qu'est-ce que le sens ? », « Y a-t-il plusieurs niveaux de sémantismes, et donc de paraphrases ? », « Lesquels se prêtent à l'analyse linguistique ? », « Quel est le rôle des sujets dans l'élaboration de la signification ? » sont des questions-clés dans le domaine de la paraphrase et nous nous efforcerons de récapituler ici les trois principales sources historiques de cette réflexion linguistique, en nous basant principalement, pour ce qui est de leur schéma de présentation, sur le travail de Fuchs de 1983.

Avant d'aborder la paraphrase comme reformulation (cf. 2.1.3. ci-dessous et points suivants), et donc comme activité effective des locuteurs au plan du discours (c'est ainsi qu'elle est présentée dans la tradition rhétorique et littéraire, cf. Fuchs 1983), qui modifie, corrige le déjà-dit, qui le restitue totalement ou en partie, d'une manière condensée ou amplifiée⁷, remontons d'abord aux recherches qui conçoivent la paraphrase comme équivalence formelle entre phrases, en évacuant de son champ les facteurs sémantiques, sans parler des facteurs contextuels et situationnels.

3.1.1. Équivalence formelle entre phrases

Les linguistiques formelles, la grammaire générative, les distributionalistes et les structuralistes voient en paraphrase un fait de langue stable et objectif (cf. Fuchs 1982a). Elles s'inspirent de la logique en ce sens qu'elles traitent la

⁷ Cette manière de concevoir et d'étudier la reformulation nous est la plus proche et nous verrons par la suite qu'elle débouchera sur une multitude de recherches s'inscrivant dans la lignée énonciative, discursive ou pragmatique. La reformulation telle que nous la comprenons et telle que nous voulons l'observer est forcément une activité langagière des sujets opérée dans le discours.

paraphrase en termes d'équivalence : « deux paraphrases sont formellement équivalentes dans la mesure où elles partagent une propriété commune » (Fuchs 1983 : 130, c'est nous qui nous soulignons). Comme le rappelle Fuchs (op. cit.), en logique deux propositions sont dites « équivalentes » si elles ont une même « valeur de vérité », autrement dit si elles sont vraies ensemble et fausses ensemble. Cette définition peut être illustrée à l'aide des énoncés linguistiques suivants (pris parmi ceux donnés par Fuchs, op. cit.) :

- *Tous les hommes sont mortels = Il n'y a pas d'homme qui ne soit mortel ;*
- *Je partirai = Je ne resterai pas ;*
- *Ou je me trompe, ou vous êtes déjà venu = Si je ne me trompe, vous êtes déjà venu.*

C'est par exemple Martin (1976) qui reprend cette définition de nature logique pour l'appliquer dans le domaine de la paraphrase linguistique parce qu'elle lui paraît la meilleure façon d'expliquer ce mécanisme linguistique. Selon Martin donc : « P_j et P_i sont en relation de paraphrase linguistique, si leur sens logique est le même » (op. cit., p. 86). Ce même sens logique se traduit par l'identité des « contenus sémiques » et la correspondance des « schèmes actanciels » (*On ouvre le coffre-fort avec cette clé <=> Cette clé ouvre le coffre-fort*) ou par l'identité des « schèmes actanciels » et la correspondance des « contenus sémiques » (Martin définit alors trois types de paraphrases : par substitutions synonymiques du type *Pierre ôte / enlève son manteau*⁸, par substitutions périphrastiques du type *Les Parisiens sont... / Les habitants de Paris sont...* et enfin par substitutions lexico-grammaticales du type *Marie a cessé de chanter / Marie ne chante plus*). Ce qui nous paraît essentiel dans sa position, c'est qu'il admet des variations qui n'affectent pas le contenu logique des phrases, comme par exemple la variation connotative (*On m'a volé ma bicyclette / On m'a piqué ma bécane*), les topicalisations (*Jean vend une maison à Paul / Paul achète une maison à Jean*), les transformations du « sens linéarisé », du type *Il ne viendra jamais plus / Il ne viendra plus jamais*, ainsi que l'interprétation de surface ou sens focalisé (*Jean est malade* avec accent sur *malade* ou avec accent sur *est*, cf. Martin, op. cit. pp. 86 – 87). Nous retiendrons de cette brève présentation de la paraphrase de Martin que ce qui importe, c'est l'identité de structure très profonde. En effet, « il ne s'agit

⁸ Nous reviendrons à la synonymie des phrases au point 3.1.2 du présent chapitre.

pas de dire quel est le sens d'une phrase quelconque p , mais quelles relations de vérité unissent p à d'autres phrases concevables » (Martin 1983 : 12). Le chercheur pose donc le problème du sens de manière relative. Telle est également la position des linguistiques formelles exposée par Fuchs (1983) : deux paraphrases sont équivalentes formellement si elles partagent une propriété commune. La plupart de ces linguistiques définissent les familles de paraphrases sur la base d'une dérivation des énoncés équivalents en partant d'une formule abstraite commune qui est censée représenter les relations grammaticales profondes et la constante sémantique⁹, partagées par ces énoncés. Dans cette perspective le prototype de la relation de paraphrase linguistique constitue la relation entre l'actif et le passif ou celle entre les converses :

- *Pierre a acheté les chaussures.* = *Les chaussures ont été achetées par Pierre.*
- *Luc a vendu les chaussures à Pierre.* = *Pierre a acheté les chaussures à Luc.*

L'approche que nous venons de présenter se heurte à deux problèmes : d'une part, la prise en compte du lexique et, d'autre part, l'impact sémantique des opérations de dérivation. Fuchs (1983) observe que les transformationnalistes (aussi bien l'école de Harris que Chomsky) ont d'abord opté pour des opérations de dérivation à effet sémantique variable (les énoncés paraphrastiques constituant un sous-ensemble des énoncés structurellement équivalents, puisque de la même formule dérivent aussi bien et l'affirmation, et la négation – *Adam a mangé la pomme / Adam n'a pas mangé la pomme*, que l'actif et le passif : *Adam a mangé la pomme* = *La pomme a été mangée par Adam*). Ensuite ils ont déterminé parmi les opérations de dérivation celles qui ne changent pas le sens, donc des opérations de dérivation à effet sémantique constant et nul. Dans ce cas-là, la paraphrase devient centrale puisqu'elle ne change pas le sens.

⁹ Remarquons que la composante sémantique a trouvé sa place dans la grammaire générative sous l'influence de J. Fodor et J. Katz qui avaient critiqué le modèle proposé par Chomsky dans l'ouvrage intitulé « Syntactic Structures » (« Structures syntaxiques » de 1957, c'est le début de la révolution chomskyenne et on peut lire chez ses contemporains que « la linguistique ne sera plus jamais la même après ce livre » (in : Dubois-Charlier et Vautherin 2008)). Les deux linguistes (Fodor et Katz) avaient pointé le fait que le modèle créé par Chomsky générait les phrases syntaxiquement correctes mais sémantiquement inacceptables. C'est dans l'ouvrage suivant (« Aspects de la théorie syntaxique » de 1965) que Chomsky développera ses idées sur ce point. Les idées de la sémantique générative seront développées davantage par Lakoff, Fillmore et Mc Cawley (cf. Grzegorzczkova 2001).

Pour résumer ce que nous venons de relater jusqu'ici, on peut dire que la paraphrase peut être conçue dans la perspective logique en termes d'équivalence formelle entre phrases. Nous voyons tout de suite quel problème une telle acception pose : toutes les équivalences linguistiques ne sont pas des paraphrases (problème de l'actif et du passif, de l'affirmation et de la négation) et il faut alors définir dans l'ensemble des équivalents linguistiques ceux qui sont les paraphrases linguistiques. Mais il y a encore un autre problème : toutes les paraphrases ne sont pas des équivalences linguistiques (paraphrases établies non pas sur la base du sens linguistique ou littéral mais sur celle du sens figuré, impliqué, caché : nous signalerons cette problématique dans la partie qui suit, mais il est clair que ces notions dépassent la vision des études formelles de la langue).

3.1.2. Synonymie des phrases

La contradiction fondamentale de la paraphrase est la transformation progressive du « même » (sens identique) en un « autre » (sens différent) : « à redire la "même" chose, on finit par dire "autre" chose – au terme d'un processus continu de déformations négligeables, voire imperceptibles (...) » (Fuchs 1982a : 49 – 50). La même opposition accompagne la réflexion sur la synonymie entre mots depuis l'Antiquité : s'agit-il d'une véritable identité de sens ou bien d'une proximité sémantique ? Nous avons vu que pour les approches syntaxiques qui répertorient toutes les structures paraphrastiques la relation d'identité de sens va de soi, on ne s'interroge pas davantage sur cette question¹⁰. Selon les autres approches (la sémantique générative, les sémantiques formelles), il faut essayer plutôt de rendre compte de l'identité d'un noyau sémantique commun (une sorte de « signifié de base ») et des différences secondaires, des sémantismes différentiels¹¹ (une sorte de « signifiés secondaires » qui sont variables) (cf. Fuchs 1982a, 1982b). Comme nous avons vu à l'occasion de la présentation des paraphrases de Martin, elles ont le même « sens logique » mais en même temps elles peuvent diverger en ce qui concerne le sens topicalisé, linéarisé, focalisé ou

¹⁰ À ce propos Smaby a dit tout court : « Une séquence est une paraphrase d'une autre si elles signifient la même chose » (in : Fuchs 1982a : 50). On a reproché aux transformationalistes l'intuitivité de cette notion d'identité.

¹¹ Dans le contexte du lexique, nous pouvons répertorier les notions de « pseudo- », « quasi- » ou « para- » synonymie.

connotatif (cf. ci-dessus, point 3.1.1). Pour Mel'čuk toutes les paraphrases doivent avoir en commun la même « formule sémantique abstraite » (in Fuchs 1982a : 55)¹². Fuchs dépasse cette opposition entre l'identité et l'équivalence sémantique en disant que « s'il est indéniable que les séquences linguistiques ne peuvent jamais être totalement identiques (mais seulement équivalentes), en revanche il est également incontestable que, dans leur activité paraphrastique en situation, les sujets les traitent comme si elles étaient identiques » (Fuchs 1982a : 57). On approche donc la distinction entre l'équivalence en langue ou sens linguistique et l'identification dans l'usage de la langue.

Il convient de remarquer ici que la notion d'équivalence en traduction et en interprétation constitue un problème à part. Nous allons revenir à cette problématique au chapitre III consacré à l'analyse des reformulations dans le contact des deux langues, interlinguales, au point 2.1.1. L'enjeu de cette problématique est lié au même phénomène : équivalence au sens linguistique ou identification dans l'usage de la langue ? Nous comptons présenter la discussion de cette question au point 2.1.1 du chapitre III.

3.1.2.1.Paraphrases linguistiques

Les linguistes, à la suite de logiciens comme Frege, Lewis, Carnap ou Quine, ont essayé de définir la synonymie de deux noms ou de deux phrases au niveau du sens, et non pas au niveau de la référence (cf. Fuchs 1982a). La référence d'un terme, c'est le denotatum auquel il renvoie, la référence d'une proposition, c'est l'état de choses auxquelles elle renvoie. Elle n'est pas à confondre avec le sens. Cette constatation peut être représentée à l'aide d'un schéma, appelé triangle sémiotique (le schéma classique d'Ogden et Richards modifié¹³, cf. Baylon et Mignot 2000 : 30) :

¹² Les grammairiens classiques concevaient la synonymie lexicale de la même façon : les mots synonymes expriment une même « idée générale » et se différencient au niveau des « idées accessoires » (cf. Fuchs 1982a : 56).

¹³ Pour une discussion sur ce schéma ainsi que sur ses modifications apportées par différents philosophes, logiciens et linguistes, nous renvoyons le lecteur par exemple à la publication de Henri Portine : *Thought or Reference. À propos d'un prétendu triangle sémiotique*. in : *Sémiotiques*, n°15, décembre 1998.

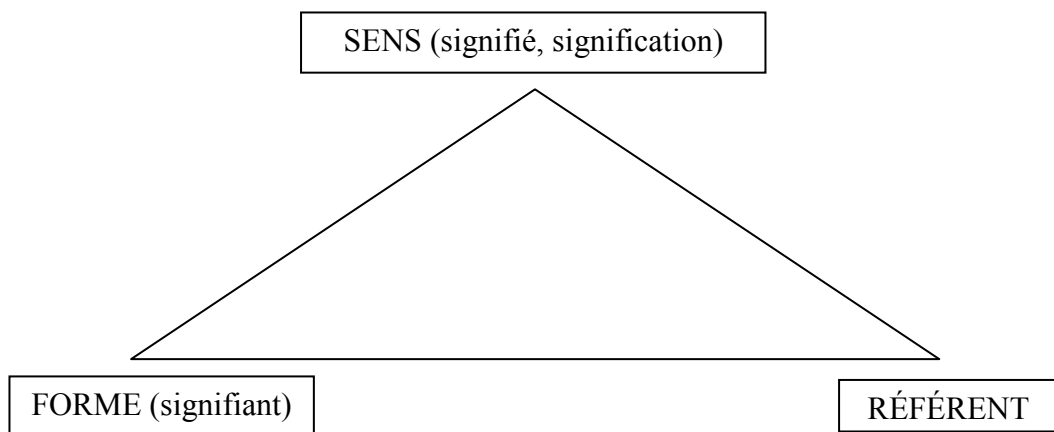


Figure 4 : schéma reprenant le triangle sémiotique d'Ogden et Richards, modifié (in Baylon et Mignot 2000 : 30)

Nous connaissons des exemples classiques qui montrent que deux expressions peuvent avoir la même référence (c'est-à-dire renvoyer à la même chose) et ne pas avoir le même sens :

- *l'étoile du matin* et *l'étoile du soir*, qui renvoient toutes deux à Vénus (cf. Fuchs 1982a) ;
- *le vainqueur d'Iéna* et *le vaincu de Waterloo*, renvoyant à Napoléon (cf. Frege in Grzegorzczkova 2001),

Et elles peuvent aussi avoir un sens sans pour autant avoir de référence :

- licorne, Père Noël
- Tous les célibataires sont mariés (cf. Fuchs 1982a).

Nous reviendrons au problème de la référence plus loin dans cette partie, en parlant des paraphrases référentielles (au point 2.1.2.2.). Pour l'instant rappelons qu'en étudiant la paraphrase, les linguistes veulent retrouver au niveau de la phrase l'équivalent du « signifié » au niveau du morphème, et donc le sens linguistique de la phrase par opposition à sa référence qui est l'état de choses dénoté. Ce qui fonde la relation de paraphrase au sein des sémantismes d'ordre linguistique (le sens), ce sont les sémantismes fonctionnant comme dénotatifs (le « sens dénotatif »). Autrement dit, c'est le « sens dénotatif » de base (et non pas seulement le référent dénoté) qui doit être identique. Outre l'opposition entre le

sens et la référence, la dénotation et la connotation¹⁴, le sémantisme de base et les sémantismes secondaires, on parle donc (cf. Fuchs 1982a, 1983) d'un noyau « dur » objectif (« contenu informationnel », « sens cognitif », « sens logique ») par-delà les variations subjectives jugées mineures (« stylistiques », « empathiques », « connotatives »). En définitive c'est l'identité référentielle qui indirectement (par le biais de l'identité de sens dénotatif) fonde la relation de paraphrase : elle est une condition nécessaire, mais non suffisante. Il en est ainsi car on peut parler d'une même réalité en employant des termes qui traduisent des conceptualisations très différentes, voire contradictoires, de cette réalité (par exemple nous pouvons qualifier un même événement de *miracle* ou de *catastrophe*, cf. Fuchs 1982a, 1983).

3.1.2.2. Paraphrases référentielles

Il y a donc des paraphrases qui se fondent sur autre chose que sur le seul sens linguistique et on doit connaître la référence de certains termes pour pouvoir dire s'il est question de paraphrase ou non. Fuchs (1982a) énumère ici trois situations typiques : les termes anaphoriques, les termes déictiques et les descriptions définies. Dans ces cas-là, l'établissement d'une paraphrase se fondera sur la connaissance de la réalité extra-linguistique. En nous inspirant des remarques de la chercheuse, nous nous efforcerons maintenant d'en donner nos propres illustrations.

Dans le premier cas, on peut inventer un énoncé du type *Tout le monde aime sa mère* où il est possible d'interpréter l'adjectif possessif souligné soit de manière distributive (« chacun aime sa propre mère ») soit de manière non distributive (« tout le monde aime la mère de X »). La paraphrase passive est possible seulement dans le cadre de l'interprétation non distributive (*Sa mère est aimée par tout le monde*) car il faut connaître la référence de l'anaphorique pour établir la relation de paraphrase. Si on considère le seul sens linguistique,

¹⁴ Selon Pottier (in Hurtado-Albir 1990 : 82), la connotation est la « substance du signifié ayant un caractère instable allant jusqu'à l'individualisation ». Autrement dit, elle ajoute des impressions diverses à la signification des mots, qui peuvent être collectives (culturelles ou historiques) ou bien individuelles. Une étude de la connotation (dans la traduction) est offerte par exemple par Żuchelkowska dans sa thèse de doctorat non publiée : *Transfert de la charge affective sur l'exemple de la traduction en français des œuvres polonaises choisies*. Poznań : UAM (2005).

l'exemple reste indéterminé pour ce qui est de la relation de paraphrase entre l'actif et le passif.

Dans le deuxième cas, examinons les exemples suivants : *Il fait beau ici* et *Il fait beau à Poznań*. Nous avons besoin de connaître la référence du déictique pour décider s'il y a la relation de paraphrase avec une phrase correspondante à une expression descriptive (puisque'un déictique fonctionne comme une variable, il peut renvoyer à n'importe quel objet : personne, lieu, temps, etc.).

Dans le troisième cas enfin, il est question des descriptions définies, c'est-à-dire des séquences constituées par un substantif précédé d'un déterminant défini et suivi d'une qualification : « il s'agit d'une périphrase qui vise à désigner un certain objet (ou une personne) de la réalité en le décrivant à l'aide d'une propriété, au lieu de le dénommer directement » (Fuchs 1982a : 63 – 64). Nous pouvons reprendre ici les exemples donnés plus tôt, comme celui de Napoléon (*Le vainqueur d'Iéna est mort en 1821* et *Le vaincu de Waterloo est mort en 1821*). Pour pouvoir établir la présence d'une paraphrase il faut connaître la référence de la description en question.

Nous nous basons donc sur la connaissance de la réalité extra-linguistique. Les auteurs proposent des dénominations diverses pour de telles paraphrases : paraphrases déictiques (par opposition aux paraphrases linguistiques – Wunderlich in Fuchs 1982a), paraphrases référentielles (par opposition aux paraphrases sémantiques – Droste in Fuchs 1982a), paraphrases pragmatiques ou non linguistiques (par opposition aux paraphrases linguistiques – Martin in Fuchs 1982a). Mais il faut ajouter après Fuchs (op. cit.) avec qui nous sommes pleinement d'accord que l'idée que les sémantismes linguistiques relèveraient seulement du sens (à l'exclusion de la référence) n'est pas juste car on ne peut pas avoir d'un côté le sens (coupé de toute référence) et de l'autre la référence (directe et extra-linguistique). En effet il s'agit plutôt d'un continuum entre les deux¹⁵.

¹⁵ Le sujet de la relation passionnante entre le sens, la référence et l'existence est traité par l'étude de Kleiber (1997). L'auteur discute des notions de sens conventionnel, descriptif, instructionnel et référentiel.

3.1.2.3. Paraphrases pragmatiques

Le domaine des valeurs pragmatiques se distingue du sens linguistique et de la référence, même si son champ est complexe et hétérogène. Les valeurs pragmatiques distinguées par Austin¹⁶ (« Quand dire c'est faire », original « How to do things with words » paru en 1962) sont tout d'abord locutoires, ensuite illocutoires, et finalement perlocutoires. Par les premières le chercheur comprend les actes constitutifs de l'activité langagière (« phonétiques », « phatiques » et « rhétiques »). Les secondes, illocutoires, se font « en parlant » (« en » est la signification du préfixe *il-*), grâce à l'énonciation. La promesse par exemple est presque toujours un acte illocutoire parce qu'elle se fait d'habitude en disant « *Je promets de / que...* ». Quand par le fait même d'énoncer on effectue une action, il est question des performatifs, par exemple lorsque le président d'une assemblée dit : *Je déclare la séance ouverte*, il l'ouvre effectivement du fait qu'il prononce ces paroles. Les troisièmes, perlocutoires, avec leur préfixe *per-* signifiant « au moyen de », évoquent à la fois ce qu'on obtient au moyen du langage : ce qu'on cherche à obtenir ainsi que les suites parfois indésirées et indésirables du langage¹⁷.

Qu'en est-il pour la paraphrase ? Ici s'ouvre le volet de la réflexion liée à l'usage de la langue en situation. Nous pouvons paraphraser un énoncé en reformulant sa ou ses valeurs illocutoires dans une situation donnée, par exemple *Je viendrai / Je promets que je viendrai*. Fuchs (1982a : 66 – 72) présente toute une discussion à ce propos des chercheurs qui demandent dans quelle mesure de telles paraphrases sont prédictibles à partir des formes linguistiques de l'énoncé

¹⁶ Nous reprenons ici brièvement et d'une manière simplifiée les postulats d'Austin présentés d'une manière plus exhaustive par Baylon et Mignot (2000).

¹⁷ Nous ouvrons ici une parenthèse pour mentionner la question du jeu des déictiques dans l'interprétation : l'interprète de conférence est obligé d'interpréter les propos à la première personne, devenant un alter-ego de l'orateur (cf. Gile 1995), en se substituant pour l'orateur, ce qui garantit que les déictiques ne sont pas modifiés ; cependant il y a des cas, notamment durant l'interprétation de liaison, où cette règle n'est pas observée. Une telle situation est décrite par Knapp-Pothoff et Knapp in Tryuk (2004 : 119) : « Par exemple au lieu d'interpréter directement la question 'How old are you', l'interprète (...) adoptait la formule compliquée du genre 'what interests him is...' ou 'what he wants to know is...'. Ainsi elle ne se sentait pas responsable du contenu de la question ». Tryuk remarque la même tendance chez une interprète observée durant sa recherche : « le choix constant de la forme de la troisième personne du singulier "Pan" au lieu de "ja" dans toutes les interprétations des énoncés du réfugié (...); la présentation de la fonctionnaire par les formes "Mademoiselle voudrait savoir...", "Mademoiselle demande..." » (Tryuk 2004 : 235) qui peut s'expliquer par la vision du rôle de l'interprète en tant que troisième participant de la rencontre.

de départ. Si pour les uns les énoncés du type *Fermez la fenêtre !* et *Il fait froid ici* sont équivalents du point de vue du type illocutoire (la même demande), ou bien *La poubelle est pleine* et *Je vous demande de vider la poubelle* ou *Videz la poubelle !* ou *Pouvez-vous vider la poubelle ?*, les autres se demandent dans quels cas il existe des marques explicites qui permettent d'établir une relation de paraphrase entre l'énoncé de départ et l'énoncé d'arrivée. Finalement, certains linguistes mettent en cause le fait de nommer de telles relations « paraphrastiques » (là où l'énoncé dérivé manifeste de façon explicite ce qui dans l'énoncé de départ restait dans la sphère de l'implicite : *Il fait chaud ici / Ouvrez la fenêtre !*). Nous revenons toujours au problème de la synonymie : c'est la conception de la paraphrase comme relation de synonymie absolue¹⁸. Mais il est toujours possible de dégager une différence sémantique là où il y a une différence de forme. Il n'en reste pas moins que les sujets parlants établissent des relations de paraphrase entre ces trois énoncés donnés à titre d'exemple par Fuchs : *Pouvez-vous me dire l'heure ?*, *Je vous demande quelle heure il est* et *Quelle heure est-il ?*, autrement dit ils utilisent chaque variante comme reformulation possible des autres expressions (cf. Fuchs 1982a : 69).

En ce qui concerne les valeurs perlocutoires, donc celles qui sont décodées comme visant à produire un effet particulier sur le destinataire, les paraphrases semblent ici difficilement prévisibles à partir du système de la langue. Il en est ainsi parce qu'il semble que les valeurs perlocutoires ne sont jamais explicitement marquées (Fuchs remarque que nous pouvons évidemment les formuler, comme par exemple dans *Je vais peut être te faire de la peine, mais tu as dit là une grosse bêtise*, mais prédire comment on passe de *Pierre est idiot* à *Jean a blessé (vexé,*

¹⁸ Rey-Debove (1997) souligne que les linguistes qui étudient la reformulation évitent de tels exemples durant leur réflexion. Elle rétorque à cela qu'il s'agit de « ne pas confondre la signification et l'effet pragmatique, en situation. On peut concevoir (...) que dans une réunion de famille et après le dîner, ces quatre phrases adressées à un enfant produisent le même effet :

Va te coucher (impératif direct)

Dis bonsoir à tout le monde (impératif indirect)

Tu dois aller dormir, maintenant (assertif déontique)

Il est temps d'aller au lit (assertif général déontique)

(...) Ces phrases ont des signaux différents qui ne peuvent être rapprochés en termes de synonymie (...) » (Rey-Debove 1997 : 101). Il en est de même avec les phrases à méronymes (des noms de parties par rapport au tout, cf. Borillo in Rey-Debove 1997 : 98) qui ne fonctionnent pour la désignation du référent que par une figure de style, par exemple *La salière, s'il te plaît !* et *Veux-tu me passer le sel ?*; les phrases où le focus change de sujet et l'alternance entre l'actif et le passif (cf. Rey-Debove 1997 : 101).

consolé, humilié, flatté...) Paul en lui disant que Pierre est idiot semble exclu, cf. Fuchs 1982a : 70).

En résumé, nous pouvons dire que l'étude de la paraphrase reposant sur un niveau autre que le sens linguistique littéral est remise en cause par certains auteurs (comme par exemple Martin : « Autant de situations, autant de significations différentes. (...) À la paraphrase situationnelle ou pragmatique, nous allons donc tenter d'opposer la paraphrase linguistique ou sémantique », Martin 1976 : 79 – 80), ce à quoi s'opposent les pragmaticiens qui considèrent que l'étude scientifique de ce domaine reste possible. Nous y reviendrons plus loin (cf. point 3.1.3), et nous verrons que ce sont en fait d'autres objectifs qui guident une telle recherche.

* * *

En récapitulant les deux points présentés ci-dessus (3.1.1. et 3.1.2.) nous pouvons constater que les deux approches de la paraphrase, en tant qu'équivalence formelle ou en tant que synonymie lexicale, traitent la paraphrase comme une relation virtuelle en langue, c'est-à-dire comme une propriété intrinsèque de familles d'énoncés et non pas comme une relation actualisée pendant le discours, c'est-à-dire comme une pratique langagière des interlocuteurs en situation. Le linguiste peut prédire la relation de paraphrase, autrement dit énumérer et décrire tous les énoncés interparaphrastiques et non interparaphrastiques « en traitant ces ensembles comme stables, homogènes, et mutuellement disjoints » (Fuchs 1983 : 31). Mais pour ce faire, il faut s'accorder sur deux choses (Fuchs parle à ce propos du postulat de *double consensus*) : l'établissement de la signification des énoncés, assimilée à un sens immanent aux énoncés, inscrit dans le système de la langue, supposé uniformément décodé par tous les sujets, et l'établissement de la relation de paraphrase entre énoncés (étant, tout comme le sens, assimilée à une relation stable¹⁹ inscrite dans la langue et opérée par tous les sujets de la même façon). Or nous verrons qu'il est possible d'appréhender la paraphrase en tant que reformulation qui a lieu dans le discours, en tant qu'activité effective des interlocuteurs, et ceci non seulement dans la

¹⁹ Cette relation stable a été invoquée par exemple par Katz et Fodor : « En utilisant ses connaissances linguistiques [...] un locuteur d'une langue peut décider, face à l'infinité des phrases de la langue, quelles sont celles qui sont des paraphrases les unes des autres » ou par Apresjan : « Un locuteur qui connaît le sens des mots de la langue manifeste ce savoir par sa capacité à exprimer le même contenu de différentes façons, et un récepteur par sa capacité à reconnaître l'équivalence sémantique entre expressions de formes différentes » (in : Fuchs 1982b : 24 – 25)

perspective largement pragmatique évoquée ci-dessus mais dans la perspective énonciative. Telle sera la position prise par Catherine Fuchs, spécialiste de la paraphrase, que nous présentons ci-dessous.

3.1.3. Paraphrase comme activités de reformulation

Comme le perçoit la chercheuse (cf. Fuchs 1982a, 1983 et 1994), depuis toujours la tradition rhétorique et littéraire a abordé la paraphrase en tant que pratique langagière spécifique de reformulation, ancrée dans le discours²⁰. Il était alors question d'un texte-source de départ qui devenait soumis à des transformations (dans des buts divers) pour déboucher sur un texte second. Ainsi, dans la pratique pédagogique largement conçue, on utilisait la reformulation dans l'exégèse biblique et dans les exercices visant à reproduire des auteurs. Avec le temps, les objectifs changeaient, mais deux tendances s'entrecroisaient : d'un côté, il y avait la reformulation explicative (demandant l'interprétation et l'explicitation du sens, et donc une certaine distanciation par rapport au texte) et, d'un autre côté, la reformulation imitative, tant reprochée de nos jours (actuellement dans le contexte scolaire, mais pas uniquement, on demande plutôt de commenter, de dire sur et non pas de redire ce que le texte dit, ce qui serait un paraphrasage). Cependant Fuchs observe que même si un commentaire de texte est un mal nécessaire en soi, il peut être un pas décisif vers une meilleure compréhension au final. Les activités de résumé sont également évoquées, ainsi que les procédés d'auto-reformulation durant l'élaboration d'un texte écrit²¹. Nous voyons bien que cette approche de la paraphrase est largement empirique. Sur le plan théorique donc, l'activité de reformulation peut être conçue comme le passage du texte-source au texte-cible se décomposant en trois processus : l'interprétation préalable du texte-source qui aboutit à la représentation de son contenu, la transformation de ce contenu et enfin la production du texte-cible à partir du contenu transformé. Le travail d'interprétation est variable selon les

²⁰ À l'heure actuelle les études s'inscrivant dans la lignée du pragmatisme linguistique renouent avec cette perspective discursive dans laquelle la paraphrase a été inscrite par l'approche traditionnelle. Ces études permettent d'éclairer le fonctionnement effectif de l'activité discursive de la reformulation et nous en reparlerons en détail plus loin (cf. points 2.2.1. et suivants).

²¹ On se rappellera à ce propos le passage de l'ouvrage de Fuchs « La paraphrase » de 1982 consacré à l'analyse d'une phrase de Proust ainsi que, plus généralement, l'ouvrage de Grésillon (1994) expliquant les enjeux de la critique génétique qui est à la quête des sources des formulations finales des auteurs.

sujets et les situations car chacun peut percevoir et par conséquent restituer le texte de façon différente : « Ces divergences sont dues non seulement à l'ambiguïté intrinsèque de certaines expressions, mais aussi et surtout à la multivocité inhérente à tout texte (...), à la pluralité des niveaux possibles de décodage (un même énoncé peut être pris au sens littéral, ou sur un autre registre : litote, antiphrase, métaphore, façon de dire autre chose, de demander quelque chose, etc.), et enfin à la diversité des degrés d'exigence sémantique selon les situations de décodage (perception d'un « sens global » lors d'une lecture ou d'une écoute plus ou moins hâtive, ...) » (Fuchs 1983 : 131). Quant aux niveaux possibles d'interprétation, ils s'enchaînent les uns aux autres de façon continue ; ils peuvent aller du plus linguistique (lié aux formes) au moins littéral (interprétation plus libre). Pour en parler, Fuchs introduit la notion des « plans ». On trouve ainsi le plan locutif, le plan référentiel, le plan pragmatique et le plan symbolique. Nous trouvons ces notions importantes pour notre propre analyse que nous allons effectuer par la suite et c'est pourquoi nous leur prêtons attention. Ainsi, au plan locutif l'interprétation vise à restituer ce que la séquence veut dire littéralement, autrement dit ce décodage se fonde sur le sens linguistique (les variations d'ordre prédicatif qui se traduisent par des modifications syntaxiques, comme *L'homme est entré ; il portait un chapeau / L'homme, qui est entré, portait un chapeau / C'est l'homme qui est entré, il portait un chapeau*, etc., mais aussi les opérations énonciatives par lesquelles le sujet attribue à l'énoncé un certain nombre de valeurs référentielles – de temps, d'aspect, de modalités, de détermination – en ancrant l'énoncé à sa situation énonciative ; il s'agit de la partie codée en langue des sémantismes d'ordre référentiel ; comme exemple : *Certains films me font horreur / Parmi les films, il y en a qui me font horreur / Il y a des types de films qui me font horreur* etc.) (cf. Fuchs 1982a : 128 – 129). Au plan référentiel, l'interprétation se place sur la partie non codée des sémantismes référentiels (pour pouvoir interpréter *Il est venu ici le mois dernier* comme *Paul est venu à Paris en août*). Au plan pragmatique, des valeurs d'ordre illocutoire (*On sonne !* interprété comme « ordre d'aller ouvrir la porte ») et parfois perlocutoire (*Jean a suggéré à Marie de répondre à ma lettre* décodé comme « Marie a répondu à ma lettre sur la suggestion de Jean ») entrent en jeu. Pour finir, au niveau symbolique l'interprétation se base sur tout ce à quoi la séquence peut renvoyer symboliquement (figures de style, genres littéraires, méthodes

visant à relever une forme d'inconscient, psychanalytique ou idéologique). Selon Fuchs, nous avons donc de multiples possibilités combinatoires d'interprétations ! (si chacune des deux séquences prises en compte peut être interprétée à l'un des quatre niveaux présentés ci-dessus). C'est au cours de ce processus interprétatif que le locuteur établit ce qui, pour lui, dans la situation où il est, fonctionne comme sémantisme dénotatif (essentiel) et ce qui, pour lui, fonctionne comme sémantisme non dénotatif (d'importance secondaire). Mais il faut convenir tout de suite qu'il existe entre les phrases certaines parentés formelles analysables par la linguistique, et que c'est sur la base de ces parentés que le locuteur élabore le sens, les ressemblances et les différences de sens (cf. Fuchs 1982 a: 74). Autrement dit, il y a une partie stable, commune, potentielle du sens, et une autre qui varie, qui est d'importance secondaire.

De l'interprétation nous passons donc à l'identification, le deuxième pilier de la reformulation dans l'optique énonciative de Catherine Fuchs²². Grosso modo, l'identification consiste à identifier la signification reconstruite du texte-source avec celle d'un nouveau texte, lui aussi interprété par l'énonciateur au moment où il le produit comme paraphrase. Cette identification effectuée par les sujets parlants est valable dans un contexte et dans une situation donnée (qui est par conséquent momentanée) et elle résulte d'un « gommage » des différences : il y a donc ici lieu à polémiques puisque les sujets posent des seuils de tolérance variables (cf. Fuchs 1983). L'auteur envisage donc : « (...) la relation de paraphrase entre deux séquences linguistiques X et Y comme un jugement de nature métalinguistique porté par un sujet parlant sur ces deux séquences – jugement par lequel il identifie le sémantisme qu'il attribue à X et le sémantisme qu'il attribue à Y » (Fuchs 1982a : 116). C'est une identification dynamique et non pas une propriété donnée à priori et une fois pour toutes. Cette reformulation oscille entre la pure reproduction du contenu et sa déformation. D'où le concept introduit par Fuchs du « seuil de distorsion » : « L'hypothèse d'un processus de transformation du contenu original nous oblige d'une part à reconnaître le

²² La théorie dont elle s'inspire est la théorie de l'énonciation élaborée par Antoine Culioli. Cette théorie se donne comme objet l'énoncé lui-même qui n'est pas compris comme le résultat d'un acte de langage individuel, ancré dans un « hic et nunc » par un énonciateur, mais comme un agencement de formes à partir desquelles les mécanismes énonciatifs qui le constituent peuvent être analysés. Ces mécanismes ne sont pas externes à la langue. Cette théorie n'est donc pas une théorie pragmatique. L'énoncé est également défini comme un enchaînement d'opérations dont il est la trace. Le sujet énonciateur n'est pas une instance préconstituée extérieure à ces opérations mais il est un produit de ces opérations (cf. Franckel et Paillard 1998).

caractère non réflexif, non transitif et non symétrique de la reformulation, et d'autre part il devient nécessaire de postuler un 'seuil de distorsion' à la fois quantitatif et qualitatif pour pouvoir rendre compte des limites de déformabilité du sens » (in Mosegaard Hansen 1997 : 159).

Finalement, la reformulation paraphrastique se traduit par des formes caractéristiques de l'usage métalinguistique du langage, comme par exemple *ça veut dire, autrement dit, X et Y signifient la même chose*, etc. (cf. Fuchs 1983), qui sont de plus en plus souvent étudiées par les courants linguistiques ayant pour ambition d'articuler la langue et le discours, le système et son usage, et dont nous allons parler par la suite (cf. point 3.2 et suivants).

3.1.4. Bilan

La présentation du phénomène de la paraphrase qui a pris de l'ampleur vers les années 60 du vingtième siècle et qui ne cesse d'être exploité, sous des formes bien différentes²³, nous a permis d'identifier certains problèmes inextricablement liés à sa complexité. Nous pensons notamment au problème de l'équivalence formelle, logique entre phrases ainsi qu'à la problématique liée à la synonymie des phrases. D'un côté nous avons vu l'importance du sens littéral, linguistique, d'un autre côté celle du sens actualisé en discours, pragmatique. Les approches formelles de la paraphrase présentées ci-dessus s'avèrent trop virtuelles d'après nous et trop ancrées dans le système abstrait de la langue pour pouvoir être adaptées à nos besoins. Étant donné que notre travail vise à contribuer à l'étude des spécificités de la reformulation dans le contexte particulier de l'interprétation de conférence, qui opère forcément sur des réalisations concrètes de la langue en situation, nous avons besoin d'un appareil qui permette de se pencher sur la réalité du discours actualisé. Nous pensons donc nous inscrire plutôt dans la lignée tracée par les chercheurs qui se sont penchés sur les analyses

²³ Nous nous référons ici à deux ouvrages recueillant les études les plus récentes au sujet de la reformulation au sens large, respectivement Le Bot M.-C., Schuwer M. et Richard É. (dir.). 2008. *La reformulation*. et Schuwer M., Le Bot M.-C. et Richard É. (dir.). 2008. *Pragmatique de la reformulation*, les deux édités à Rennes par Presses Universitaires de Rennes.

des interactions verbales²⁴. Par la suite nous rendrons donc compte des travaux qui portent sur l'activité paraphrastique ancrée dans le discours.

3.2.Reformulation ancrée dans le discours

Avant de passer à notre propre analyse des discours des orateurs, s'inspirant surtout des acquis de l'analyse conversationnelle, dont nous présenterons ci-dessous les deux acclimations francophones (cf. point 3.2.1), nous rendrons également compte du fait que l'étude de reformulation trouve son champs d'investigation non seulement sur le terrain des conversations ou corpus de textes, mais également dans le discours scientifique, didactique et dans l'interaction pédagogique, sans parler de son apport dans le domaine de l'acquisition des langues.

Ainsi, les procédés de reformulation ont fait l'objet d'études de Martinot, Ibrahim et autres (2000, 2003, 2008) en tant que principe universel d'acquisition de la langue maternelle. Nous faisons référence à cette recherche au point 3.2.2 ci-dessous.

Thoiron, Béjoint et Chukwu se sont intéressés aux reformulations en tant que reprises (à des fins d'explicitation) d'un concept C par une formulation Y différente de la formulation exprimée par un terme X (cf. Thoiron et Béjoint 1991). Fuchs (1982a, 1994) rappelle qu'elles constituent une activité à l'école, visant à restituer la pensée de l'autre sans aucune déformation. Elle évoque cette activité en tant que méthode d'apprentissage de la langue maternelle ou étrangère. On mentionne aussi leur présence dans la trame du discours du professeur : « le professeur reformule des parties de son discours pour « faire savoir », en s'adaptant à ce qu'il croit être le niveau de son public, et en modifiant son lexique ou sa syntaxe » (Doggen 2008 : 269). Notons au passage la notion de glose, étudiée par Authier-Revuz et Steuckardt (cf. op. cit.), qui serait une explicitation du sens, portant sur un mot. Nous en parlons au point 3.2.3.

²⁴ Nous sommes pleinement consciente du fait que leur champ d'observation diffère du nôtre, ne serait-ce que par le fait que l'interprétation de conférence que nous voulons analyser se présente comme une activité monologique, dans le sens où on ne participe pas à un échange entre locuteurs mais à un discours présenté par un orateur individuellement (certes, parfois dans le cadre d'une réponse s'il s'agit par exemple d'une interview) et interprété également individuellement. Cependant il est évident que ce discours prend en considération des « interlocuteurs potentiels », c'est-à-dire le public, l'interprète. C'est déjà Jakobson qui souligne : « (...) je l'ai déjà dit, tout discours individuel suppose un échange... » (in Cosnier et Kerbrat-Orecchioni 1987 : 10).

3.2.1. Reformulation dans l'optique de l'analyse conversationnelle

Comme nous venons de le signaler à plusieurs reprises, la paraphrase a été abondamment étudiée comme relation unissant les phrases (conçues à l'instar des propositions logiques), comme relation sémantique virtuelle présupposant des phrases à sens stable et univoque. Une telle démarche ne prend pas en considération des sujets réels : ils n'opèrent pas au niveau des relations potentielles entre phrases mais ils instaurent des relations effectives de reformulation entre des énoncés qu'ils produisent. D'où la nécessité de se pencher sur le discours pour observer les productions des sujets en situation. Telle sera notre démarche, qui s'inscrira par ce choix dans le mouvement des linguistiques pragmatiques. Celles-ci représentent actuellement une diversité de courants, depuis les théories du discours jusqu'aux études des interactions verbales, en passant par les études sur l'argumentation (cf. Fuchs 1994), mais ce qu'ils ont en commun, c'est le travail sur l'activité de reformulation discursive, sur les productions langagières effectives des sujets en situation, manifestant le « langage en acte », et qui cherchent à relier la nature de ces productions à un certain nombre de paramètres externes (sociologiques, idéologiques, psychologiques, etc.). « Partant de l'observation d'attestations concrètes de reformulations effectuées dans des situations discursives, ils s'intéressent avant tout à décrire les transformations de contenu ou les traces de l'activité même de reformulation, et à les relier aux déterminations extra-linguistiques qui les ont rendues possibles » (Fuchs 1994 : 34). Avant donc de passer à nos propres observations (dans le présent chapitre ainsi que dans le chapitre suivant) de la reformulation, ancrée dans le discours de la situation de l'interprétation de conférence, nous ferons maintenant le point sur quelques travaux qui nous paraissent être les plus importants, notamment dans le domaine de l'analyse conversationnelle et dans d'autres contextes pertinents. Nous sommes pleinement d'accord avec Apothéloz (2008 : 155) qui souligne que « (...) l'oral conversationnel est une situation de brouillon en continu, dans laquelle le travail sur la formulation laisse une multitude de traces : lexèmes ou syntagmes laissés inachevés (bribes, amorces), recherche lexicale produisant un « piétinement », hésitations et bafouillages

divers, parenthèses à rallonges, corrections après coup et autres repentirs²⁵, etc. Ces phénomènes intéressent la problématique de la reformulation dans la mesure où ils produisent presque mécaniquement une activité de reformulation ». Dans le point qui suit nous voudrions nous pencher d'abord sur les notions et concepts développés dans le cadre des analyses de l'oral conversationnel, pour ensuite pouvoir les adapter à la situation de l'interprétation de conférence.

Soulignons une fois encore une différence qui peut paraître banale au premier abord, mais qui est en fait essentielle pour la suite de notre raisonnement : nous pensons ici au fait que pour l'instant nous quittons le terrain de l'écrit, pour observer l'oral qui est forcément régi par d'autres lois²⁶. C'est d'ailleurs un des points soulignés par Kerbrat-Orecchioni dans sa brève genèse de l'apparition de l'analyse conversationnelle en France²⁷ qui y évolue plutôt comme un prolongement de l'analyse du discours et qui va d'un intérêt quasi-exclusif pour les productions écrites vers une prise en compte des réalisations orales de la langue. D'autres points importants accentués par Kerbrat-Orecchioni sont une approche dialogale des faits discursifs (par opposition à la perspective fondamentalement monologale des recherches linguistiques) ainsi qu'une approche de type communicatif (par opposition à une perspective structurale et immanente) (cf. Kerbrat-Orecchioni in Cosnier et Kerbrat-Orecchioni 1987).

L'analyse conversationnelle voit donc dans la reformulation les techniques de la composition du texte, autrement dit les techniques de textualisation. De Gaulmyn, à l'occasion de l'analyse aussi exhaustive que possible d'une interaction conversationnelle (effectuée dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire de chercheurs de l'Université Lyon 2), observe que ces

²⁵ Nous retrouvons ici l'écho des études antérieures, notamment de Blanche-Benveniste (1987 : 136) qui compare la situation de l'oral et de l'écrit : « Cette production orale en bribes présente une grande analogie avec les brouillons du texte écrit, tels que les ont analysés Grésillon et Lebrave (...) à l'oral tout ce qui est produit est conservé, et enchaîné avec ce qui suit, mêlé au corps du texte ». À l'écrit, le lecteur obtient la version finale des productions des auteurs. Il y a certes les études menées dans le cadre de la critique génétique (dont nous en mentionnons une au point 3.1.3, en bas de la page), mais ce qui constitue l'avantage de l'oral à nos yeux, c'est justement cette élaboration de la formulation finale qui nous est donnée telle quelle, dans le cas bien évidemment des productions spontanées des orateurs.

²⁶ À ce propos voir par exemple une étude de Bouchard intitulée « *Repères pour un classement sémiologique des événements communicatifs* » in : *Études de Linguistique Appliquée*, numéro 83, 1991.

²⁷ Par rapport à sa « naissance » aux États-Unis où l'on a procédé à l'application de principes et méthodes élaborées dans le champ de la micro-sociologie interactionniste (ethnographie de la communication, ethnométhodologie) à la description d'échanges linguistiques. Cf. Sachs in Cosnier et Kerbrat-Orecchioni 1987.

techniques de textualisation, appelées en général « reformulation », peuvent désigner la production d'un texte nouveau référé à un texte antérieur, c'est-à-dire un résumé, un compte-rendu, un commentaire, une traduction, la reprise d'un communiqué d'agence de presse dans un article, etc. Mais la reformulation peut désigner aussi le procédé de création du même discours qui réfère à lui-même et c'est justement en ce sens que la chercheuse le comprend (cf. de Gaulmyn in Cosnier et Kerbrat-Orecchioni 1987 ; il ne s'agit donc pas des procédés évoqués plus tôt dans ce chapitre, qui font référence aux activités rhétoriques et pédagogiques). « Ces techniques reformulatives sont très variées : des autocorrections immédiates, des répétitions de confirmation ou de mise en doute, des paraphrases explicatives, des substitutions synonymiques ou antonymiques. (...) La reformulation au sens large peut être définie comme une technique formelle de la conversation, comme un processus d'organisation discursive et comme une activité plus ou moins complexe à laquelle coopèrent les interlocuteurs. Elle est marquée formellement par la reprise explicite d'une même structure d'énoncé, reprise lexicale, morphosyntaxique et/ou sémantique. Les différentes variantes de la reformulation sont la paraphrase, la définition, la correction, la répétition. La paraphrase correspond à une substitution ou à une expansion (paraphrase synonymique ou explicative). Les reformulations sont *immédiates* ou *différées*, selon que l'énoncé initial et l'énoncé reformulateur se suivent ou sont séparés par d'autres énoncés. Elles sont dites *auto-reformulations* ou *hétéro-reformulations* selon qu'il s'agit de l'énoncé du même locuteur ou non. Elles sont enfin *auto-initiées* ou *hétéro-initiées* selon que le locuteur reformule de sa propre initiative ou sollicité par l'autre. » (de Gaulmyn in Cosnier et Kerbrat-Orecchioni 1987 : 167 – 168, mise en texte de l'original). Nous nous rendons tout de suite compte que l'analyse conversationnelle forge une multitude de notions qu'elle applique au champ de l'oral interactionnel, sous le terme général de reformulation. Nous essaierons de les systématiser davantage, en nous référant ci-dessous (points 3.2.1 et 3.2.2) aux travaux antérieurs ou parallèles à ceux de Cosnier et Kerbrat-Orecchioni (1987). Encore une observation importante, les reformulations sont, dans certains cas, signalées par des marqueurs métadiscursifs : connecteurs de paraphrases internes à un énoncé, commentaires explicites de la forme de l'énoncé et/ou de l'acte d'énonciation. Telle sera justement l'étude de la reformulation pragmatique, par le biais des marques dans lesquelles elle se

déploie. « Les connecteurs métadiscursifs stéréotypés sont des connecteurs d'équivalence, des marqueurs de coordination, qui présentent l'enchaînement de l'énoncé comme une paraphrase, une correction, un commentaire de la formulation qui précède (...) Ces marqueurs ne sont pas toujours nécessaires dans le cas de reformulations immédiates, lorsque la relation sémantique entre les énoncés suffit à signaler l'opération discursive ; dans ce cas une marque verbale faible (*bon, ben, alors...*) ou une marque intonative suffisent. Les marqueurs métadiscursifs sont au contraire nécessaires pour établir entre des énoncés une relation particulière au contexte et pour la présenter comme une paraphrase, une correction, une variante, une définition, une glose explicative, alors même que cette relation ne serait pas jugée telle hors de ce contexte précis²⁸ » (de Gaulmyn in Cosnier et Kerbrat-Orecchioni 1987 : 170 – 171). Nous pensons qu'il faut par la suite s'accorder sur une seule dénomination des « marqueurs » qui chez de Gaulmyn (op. cit.) obtiennent des étiquettes différentes (connecteurs métadiscursifs, opérateurs, marqueurs métadiscursifs, marques...). Les autres chercheurs (Rossari, Roulet, Gülich, Kotschi) emploient encore les termes de connecteurs de reformulation (pour les détails, voir le point 3.2.1) ainsi que marqueurs de la reformulation ou plus spécifiquement marqueurs de reformulation paraphrastique (cf. points 3.2.1 et 3.2.2).

3.2.1.1.Reformulation paraphrastique, rephrasage et correction

Passons donc à la description de la reformulation paraphrastique qui a été étudiée plus particulièrement par deux chercheurs allemands, Élisabeth Gülich et Thomas Kotschi. Leurs travaux se situent dans le cadre d'une linguistique textuelle orientée vers l'étude de l'interaction sociale. La recherche de ces deux auteurs s'inscrit dans la théorie des actes de langage et dans l'analyse ethnométhodologique des conversations. Le critère d'interactivité joue ici un rôle prépondérant. On reste donc toujours dans le contexte des analyses conversationnelles. Ce que pointent Gülich et Kotschi (1983), c'est que « Le rôle prépondérant que jouent les MRP [marqueurs de reformulation paraphrastique] pour la « prédication d'identité » mérite qu'on leur attribue une attention

²⁸ Telle sera justement la base de la distinction fondamentale entre la reformulation paraphrastique et la reformulation non paraphrastique, élucidée par Roulet et Rossari (cf. point 3.2.1.2).

particulière. Que les MRP aient été négligés dans la plupart des travaux sur les paraphrases semble tenir au fait que l'intérêt pour la paraphrase a trop souvent été limité aux aspects purement syntactico-sémantiques et ce aux dépens des considérations pragmatiques » (Gülich et Kotschi 1983 : 309, c'est nous qui soulignons). Comment donc comprendre le terme de paraphrase qu'on retrouve dans ces études ? Pour les auteurs la notion de paraphrase renvoie à ce qui a été appelé *paraphrase contextuelle* (par Ungeheuer) ou *paraphrase communicative* (par Rath, Wenzel et Wahmhoff) et se rapporte à ce qui peut être considéré comme le résultat d'une *activité discursive de paraphrasage* (le terme est emprunté à Kohler-Chesny). L'accent est donc mis sur l'activité du locuteur ; c'est ce dernier qui établit une relation paraphrastique pour réaliser une stratégie communicative. « Dans cette optique ce n'est pas seulement l'existence d'une équivalence sémantique entre deux énoncés qui est prise en considération, mais aussi et surtout l'acte d'une "prédication d'identité"²⁹ (...) : deux énoncés sont produits et enchaînés de telle manière qu'ils doivent et peuvent être compris comme "identiques" » (Gülich et Kotschi 1983 : 307 – 308). Pour ne pas rester dans le vide, reprenons ici un des exemples classifiés par les auteurs en tant que paraphrase :

« (...) M : *Bon, si on humidifie un petit peu plus... si on brumise un petit peu le feuillage des plantes'.. on a beaucoup moins.. d'attaques de*

A : *oui*

M : *d'araignées rouges, alors déjà si vous voulez ça c'est une méthode tout à fait primaire et naturelle'.. c'est que en maintenant une atmos-*

A : *hm hm*

M : *phère un petit plus humide auprès des plan autour des plantes'. on est on évite des attaques d'araignées rouges.*

(...) Dans cet exemple on trouve

1° deux segments qui sont liés par une certaine équivalence sémantique, à savoir

(a) *si on humidifie un petit peu plus, si on brumise un petit peu le feuillage des plantes on a beaucoup moins d'attaques d'araignées rouges*

²⁹ Ce terme est emprunté par Gülich et Kotschi à Mortureux.

et

(b) *en maintenant une atmosphère un petit peu plus humide autour des plantes on évite des attaques d'araignées rouges*

2° l'expression *c'est que*, qui précède le deuxième segment et qui exprime en quelque sorte l'idée de l'identité » (Gülich et Kotschi 1983 : 307, nous mettons le texte de l'exemple en italiques, le reste de la mise en texte suit l'original).

Remarquons que les auteurs (cf. op. cit.) accordent des appellations spéciales à des constituants d'une paraphrase. Il s'agit de l'*énoncé-source* (représenté par (a) ci-dessus), l'*énoncé-doublon* (représenté par (b) ci-dessus) et le MRP = le *marqueur de la reformulation paraphrastique*, autrement dit l'élément qui indique une relation paraphrastique (dans l'exemple ci-dessus : *c'est que*). Plus tard, dans leur travail de 1987, ils appellent ces éléments l'*énoncé-source* et l'*énoncé reformulateur* (ils renoncent donc au terme d'énoncé-doublon qui a en fait été emprunté à Kohler-Chesny (cf. Gülich et Kotschi 1983 : 342), et, pour l'élément qui les unit, ils se servent de l'appellation plus générale de *marqueur de la reformulation* (MR) (cf. Gülich et Kotschi 1987)³⁰.

Pour identifier cette relation de paraphrase, Gülich et Kotschi établissent divers critères, un des plus importants étant justement celui de la présence d'un marqueur de reformulation. Si on veut énumérer au moins quelques-uns de ces critères, on doit tenir compte d'une division en deux grandes catégories : les marqueurs qui sont capables non seulement de marquer la relation paraphrastique, mais aussi de l'établir (là où entre les énoncés il y a une équivalence sémantique relativement faible³¹), et ceux qui, selon le classement traditionnel, sont considérés comme adverbes, conjonctions, etc. et qui peuvent selon les contextes assumer d'autres fonctions (interactives, argumentatives, phatiques, de structuration de conversation). Reprenons les critères qui nous semblent les plus pertinents (que l'on retrouve parfois aussi dans notre corpus). Pour ce qui est de la première catégorie : *pour préciser, je vous explique, je le répète*, ainsi que des expressions stéréotypées comme *c'est que, c'est-à-dire (que), je veux dire, je*

³⁰ Nous opterons, pour notre part, pour les dénominations suivantes en ce qui concerne l'analyse des procédés de reformulation : énoncé-source, marqueur de reformulation, énoncé reformulateur.

³¹ Rossari (1997 : 14 – 15) va encore plus loin car elle considère comme marqueurs ceux qui sont susceptibles de signaler une relation de paraphrase dans n'importe quel contexte. Autrement dit, les propriétés sémantiques de ces marqueurs leur permettent d'instaurer une prédication d'identité même entre énoncés qui n'entretiennent aucune équivalence sémantique : « le marqueur réussit grâce à ses seules caractéristiques sémantiques à prédiquer une identité entre les deux états de chose, identité qui amène une reformulation paraphrastique » (op. cit., p. 15).

m'explique, autrement dit, en d'autres termes, par exemple, ça veut dire aussi que. Pour ce qui est de la deuxième catégorie, c'est le contexte qui déterminera davantage leur fonction comme marqueur : *ah oui, ah ben, bon, alors, voilà, vraiment, etc.*

Néanmoins, bien qu'ils mettent en relief l'importance de ces marqueurs dans la relation de paraphrase, les deux chercheurs admettent qu'il peut y avoir des contextes où il n'y en a pas. D'autres indices se chargent alors de supporter cette relation : il s'agit du parallélisme syntaxique, de la répétition du contour intonatif de la phrase, de la réduction de la vitesse de débit ainsi que de l'articulation remarquablement nette des deux syllabes terminant l'énoncé doublon (cf. Gülich et Kotschi 1983 : 308 – 309).

Dans leur ouvrage de 1987, les deux auteurs élargissent leur champ d'études. Ils s'interrogent sur les actes de reformulation en tant que techniques conversationnelles, pour ensuite passer à l'analyse de leurs fonctions. Les chercheurs allemands aboutissent, dans le cadre de leur analyse élargie, à l'acceptation suivante du terme de reformulation : « Nous désignons ces actes [le rephrasage, la paraphrase et la correction] par le terme général d'«actes de reformulation» (ou simplement «reformulations»). Ils ont ceci en commun que leur réalisation présuppose la relation xRy, de sorte que dans la structure du texte on trouve, comme résultat de la réalisation de chacun de ces trois actes, deux segments que nous appelons «énoncé-source» et «énoncé reformulateur». Le rephrasage, la paraphrase et la correction se distinguent a) par la nature de R et b) par des sous-ensembles de «marqueurs de reformulation» (...) » (Gülich et Kotschi 1987 : 30 – 31). Plus concrètement, dans l'acceptation de la paraphrase donnée par les deux auteurs, il peut s'agir du degré variable de l'équivalence (ils parlent de l'équivalence forte et de l'équivalence faible). C'est justement de ce caractère plus ou moins fort de l'équivalence (qui se fonde selon eux sur un « mélange » de traits dénotatifs et référentiels) que va dépendre partiellement le choix du marqueur. Ce que nous trouvons très pertinent dans leur travail, c'est la distinction affinée de cinq sous-catégories de paraphrases (cf. Gülich et Kotschi 1987 : 40) :

<i>expansion</i>	<i>réduction</i>	<i>variation</i>
explication définitoire	dénomination	
exemplification	résumé	

Figure 5 : tableau illustrant cinq sous-catégories de paraphrase définies par Gülich et Kotschi (in Gülich et Kotschi 1987 : 40)

Dans le cas de la correction, la justesse de l'énoncé-source est entièrement ou partiellement annulée par la valeur de l'énoncé reformulateur.

Le rephrasage est en fait une répétition d'une structure lexico-grammaticale. La relation sémantique est donc, toujours selon Gülich et Kotschi (1987), celle de la synonymie dénotative.

Quelques exemples pris dans notre corpus (originaux) pourront servir d'illustration de ces catégories de paraphrases élaborées par les chercheurs allemands :

a) explication définitoire (expansion)

(1)

ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER
Mon premier point sera d'essayer de définir / l'impensé du marxisme-léninisme. / <u>Impensé / c'est ce qu'on / ce qu'on ne pense pas.</u> /

Dans cet exemple (1) on voit que l'orateur définit son énoncé-source qui est l'unité *Impensé* par le biais d'une proposition subordonnée relative *ce qu'on ne pense pas* (qui est un énoncé reformulateur ; notons de passage la présence du rephrasage qui englobe les unités *ce qu'on / ce qu'on*). Il développe donc le sémantisme de l'adjectif *impensé* qui est construit avec l'élément formant « *im-* », qui sert à indiquer la négation, la privation, l'absence ou le contraire de quelque chose (cf. <http://www.cnrtl.fr>), et le participe passé du verbe *penser*. *C'est* est le marqueur qui sert à lier les deux énoncés entre eux avec l'idée de montrer, signifier quelque chose. Cette expansion se caractérise par la présence d'un trait définitoire.

b) exemplification (expansion)

(2)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

je ne suis pas très doué pour les langues étrangères, / mais je parle disons couramment l'anglais, / puis bon / je bafouille quelques mots d'allemand et je m'en excuse auprès des Allemands d'ailleurs.

Nous classifions cet extrait (2) en tant qu'exemplification puisqu'à notre sens l'énoncé-source *je ne suis pas très doué pour les langues étrangères* (ou plus concrètement sa partie finale, *les langues étrangères*) est ensuite explicité d'abord par deux exemples de langues étrangères : l'allemand (*je bafouille quelques mots d'allemand*) et l'anglais (*je parle disons couramment l'anglais*, même si ce dernier est opposé à l'idée de « ne pas être très doué » à l'aide du connecteur logique *mais*). Par contre cette même idée est reformulée grâce à l'emploi d'un verbe familier *bafouiller* qui veut dire parler d'une manière confuse, incohérente, et peu intelligible (cf. <http://www.cnrtl.fr>). Il y a donc l'apport d'un aspect supplémentaire par rapport à l'énoncé-source.

c) dénomination (réduction)

(3)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER

Il est né en Savoie, / il a vécu en Alsace, / il est allé pour longtemps à Paris / et puis après il était à la cour de / au service de l'archevêque de Salzbourg / et après il était à Passau. / Et il a été en entre-temps à Rome, chez Corelli. / Donc il applique tout ça, / il a / Muffat il représente au / à la fin du XVII^e siècle / ce qu'on appelle « l'Europe des goûts réunis ».

La dénomination est définie en tant que relation inverse par rapport à celle de l'explication définitoire car elle se caractérise par la présence d'un trait définitoire dans l'énoncé-source (cf. Volteau et Garcia-Debanc 2008). Dans l'exemple cité ci-dessus (3) nous retrouvons d'abord, du côté de l'énoncé-source, une longue description du parcours de Muffat, compositeur du XVII^e siècle, qui est représentant d'une tendance européenne nommée « l'Europe des goûts réunis ».

Et d'ailleurs cette relation de dénomination se trouve explicitée par le biais de la proposition relative *ce qu'on appelle*.

d) résumé (réduction)

(4)

ORIGINAL N° 6 – PATRICK ROBIN

Mais par contre tous ces grands instruments italiens / étaient des instruments extraordinaires depuis le départ bien sûr, / mais ils ont été joués par les meilleurs musiciens pendant deux cents, / deux cent cinquante ans. / **Ce qui veut dire que ces instruments-là ont / se sont développés.** / Un instrument se développe.

Dans le cadre du résumé, l'énoncé reformulateur est... un résumé de l'énoncé-source. Nous sommes d'avis que dans notre exemple (4) tel est le cas puisque dans la partie de l'énoncé-source nous observons une description de ce qui se passe avec un instrument après sa création (*ils étaient des instruments extraordinaires depuis le départ (...), joués par les meilleurs musiciens pendant (...) deux cent cinquante ans*) et dans la partie de l'énoncé reformulateur (introduit par le marqueur sous forme de relative : *ce qui veut dire que* qui est très représentative et révélatrice de cette relation de reformulation de par son sémantisme). Nous laissons pour l'instant la question des deux corrections (*deux cents / deux cent cinquante ans* et *ont / se sont développés*) ainsi que d'une transformation grammaticale du pluriel vers le singulier (*ces instruments-là (...) se sont développés* pour *un instrument se développe*).

e) variation (ni expansion, ni réduction)

(5)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER

On donne un concert, on a des interruptions, / des pauses, / on revient, / on part, / on se repose.

Si la variation n'est ni une expansion, ni une réduction, elle peut être selon nous proche d'une relation de synonymie présente dans l'exemple (5) que nous puissions dans notre corpus : ainsi une *interruption* signifie l'action d'interrompre (quelque chose) et est synonyme d'arrêt, coupure, pause, suspension. Pour ce qui est de la

définition de *pause*, c'est une suspension, interruption momentanée d'une activité ou d'un processus (nous devons les deux définitions au Trésor de la langue française informatisé – <http://www.cnrtl.fr>). Il n'y a donc pas entre les deux énoncés de relation asymétrique (ni de condensation, ni de décomposition du sens).

Pour ce qui est de l'illustration de la correction, on peut citer ici :

(6)

ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER

Et le travail... / les travailleurs, / en revendiquant leur dignité, / se réaffirmaient / comme des hommes réels / et non comme de simples producteurs.

L'orateur commence sa séquence avec l'unité *le travail*, pour la changer tout de suite après en *les travailleurs*. Entre l'énoncé-source et l'énoncé reformulateur il n'y a pas de marqueur verbal de reformulation. Du point de vue du sémantisme, l'annulation n'est pas totale. À la lumière des remarques de Coste (1986 : 131) il s'agirait plutôt d'une auto-interruption avec reprise-modification (« le locuteur interrompt le déroulement syntaxique de son énoncé et reprend en le(s) modifiant un ou des éléments précédant immédiatement la rupture. (...) il n'y a pas de remise en cause de la trajectoire syntaxique majeure, même si peuvent s'opérer par ce biais des corrections de trajectoire ». Tel est le cas ici puisque juste après l'unité *travail* vient celle des *travailleurs*, donc le déroulement syntaxique de l'énoncé n'est pas bouleversé.

Et enfin le rephrasage sera illustré par :

(7)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER

- Il y en a eu, il y en a eu, il y en a certainement, il y a évidemment un, deux ou trois talents qui émergent, / certainement.

Cette séquence (7) est très intéressante car à part le rephrasage pur qui consiste en une répétition d'un fragment (*il y en a eu*) on peut observer ici le jeu entre la forme pronominale et nominale combinée avec la structure « il y a » : *il y en a / il y a (...) un, deux ou trois talents qui émergent*. Finalement nous retrouvons dans

ce passage une reformulation de l'adverbe *certainement* avec un autre adverbe, *évidemment* que nous classerons parmi les variations.

Soulignons de nouveau l'importance de ces techniques pour résoudre les problèmes communicatifs des interlocuteurs³². Elles seront d'après nos suppositions présentes aussi bien dans les discours des orateurs (ce qui était déjà visible dans l'illustration que nous venons de proposer, mais ce qui va également ressortir dans l'analyse au point 4 ci-dessous) que dans celui des interprètes (cf. chapitre III).

Ce qu'il faut rappeler également, ce sont les distinctions entre des auto-reformulations et des hétéro-reformulations (que Gülich et Kotschi puisent de Schegloff, Jefferson et Sacks 1987, cf. Gülich et Kotschi 1987 : 50 et qui rejoignent celles évoquées par de Gaulmyn, cf. point 3.2.1.1). Si un locuteur reformule un de ses propres énoncés, on a affaire à une auto-reformulation, s'il reformule l'énoncé d'un interlocuteur, on a affaire à une hétéro-reformulation. Si en plus un locuteur prend lui-même l'initiative d'une reformulation, on aura une reformulation auto-déclenchée, tandis que si quelqu'un corrige sa propre expression sur l'initiative de son interlocuteur, ce sera une reformulation hétéro-déclenchée (les deux types mentionnés sont retrouvables dans les analyses de Schegloff, Jefferson et Sacks 1977 mais employés avec l'acception qui diffère de celle de Gülich et Kotschi) (cf. Gülich et Kotschi 1987 : 50).

3.2.1.2.Reformulation non paraphrastique

La première description selon Rossari (1997) de la reformulation non-paraphrastique (et plus concrètement des connecteurs qui l'introduisent) a été effectuée par Roulet (1987). Ainsi : « (...) nous dénommerons reformulation non paraphrastique (...) le troisième type de relation interactive, non argumentative (...) ; reformulation, car l'énonciateur tente de mieux satisfaire à la complétude interactive en présentant l'intervention principale comme une nouvelle formulation, liée à un changement de perspective énonciative indiqué par le

³² C'est Antos (in Gülich et Kotschi 1987) qui le constate en premier, mais nous nous rendons compte qu'il existe d'autres tendances pour aborder la question de la reformulation. Voir par exemple le travail de Steuckardt (2007) qui rejette la reformulation qui vise un éclaircissement et se penche sur les usages polémiques de celle-ci (elle nomme ce phénomène de « reformulation polémique »).

connecteur, d'un premier mouvement discursif (ou d'un implicite) (...). Il s'agit d'un processus rétroactif, qui vient compléter après coup un constituant présenté pourtant comme se suffisant à lui-même dans un premier temps (...) » (Roulet 1986 : 115 – 116). Le chercheur part de l'observation qu'un connecteur³³ indique explicitement certains aspects du changement de perspective qu'il marque, pour ensuite en établir des sous-classes. Rossari (1990, 1997), également de l'École de Genève, a de son côté aussi procédé à la description des marqueurs de reformulation, en s'inspirant largement des travaux de Roulet. Elle adopte de plus la perspective contrastive (en analysant les marqueurs en français et en italien) pour mieux rendre compte du fonctionnement de certains d'entre eux. Elle distingue à son tour la reformulation paraphrastique, telle qu'étudiée par Gülich et Kotschi, de la reformulation non paraphrastique. Comme l'explique l'auteur, « Si l'opération de reformulation paraphrastique permet au locuteur de revenir sur un énoncé antécédent par l'intermédiaire d'un connecteur reformulatif, ce n'est pas dans le but d'exprimer dans la reformulation un changement de perspective énonciative. Au contraire, le locuteur utilise cette opération pour revenir sur sa première formulation, afin de la compléter, la clarifier ou même la rectifier, tout en instaurant avec celle-ci une équivalence à quelque niveau que ce soit » (Rossari 1990 : 348-349). La reformulation non paraphrastique est repérable par les marqueurs qui l'introduisent, si on supprime son marqueur, cela entraîne inévitablement la suppression de l'opération. Cette opération consiste à changer de perspective énonciative. Autrement dit, le locuteur prend une distance plus ou moins forte par rapport à sa première formulation ou bien il la remet en question : « À ce titre, le terme de reformulation doit être compris comme un processus de réinterprétation : la reformulation n'apportant pas seulement une modification quant à la forme, mais quant à la manière dont le locuteur appréhende la réalité évoquée dans un point de vue, suivant la perspective énonciative choisie » (Rossari 1997 : 9). Voici quelques connecteurs représentatifs de ce deuxième type de reformulation, non paraphrastique (nous les reprenons après Rossari 1997) :

- récapitulation : *en somme, en un mot, bref,*

³³ Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la dénomination des éléments composant une reformulation change en fonction des auteurs. Celle que nous avons adoptée est présentée au point 3.2.1.2.

- reconsidération : *tout bien considéré, tout compte fait, somme toute, après tout, en fin de compte, finalement, en définitive,*
- distanciation : *en tout cas, de toute façon, de toute manière, en fait, de fait, en réalité, au fond,*
- invalidation : *enfin.*

Comme le précise l'auteur, ce récapitulatif ne se veut pas exhaustif.

Nous prenons quelques exemples dans notre corpus (toujours des originaux) pour pouvoir mieux illustrer la problématique de la reformulation non paraphrastique. Nous tenons à signaler tout de suite que pas tous les marqueurs sont attestés dans le corpus que nous soumettons à l'analyse. Ainsi, dans le cas de la récapitulation, on peut se reporter à l'exemple suivant :

(8)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER

Hossack a dit ça très bien un jour quand on lui a demandé : / « quelle est la meilleure école franco..., belge, russe, ou allemande ou... ? » etc., / il a dit enfin qu'il y a **en somme** deux écoles actuellement, /

En somme d'après Rossari (1997) sert à introduire un dénominateur commun déduit des points de vue exprimés dans l'énoncé précédent. Ainsi, dans l'exemple (8), face à la multitude d'écoles présentée dans l'énoncé-source (*école franco..., belge, russe, ou allemande, ou... ?*), par le biais du marqueur de reformulation *en somme* l'orateur parvient à enchaîner sur l'énoncé-reformulateur *il y a en somme deux écoles actuellement*.

En ce qui concerne les connecteurs à fonction de reconsidération et de distanciation, voici un un exemple :

(9)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD

Je n'ai pas travaillé avec Rampal, **en fait**, / j'ai travaillé avec Alain Marion, / mais j'ai toujours en tête l'enregistrement extraordinaire que Rampal avait fait avec l'Orchestre National de France / et qui / qui m'a beaucoup inspiré **en fin de compte**.

En accord avec les informations présentées par Rossari, « (...) les adverbes et locutions adverbiales comme *en fin de compte*, *finalement*, *en définitive* indiquent que le point de vue donné dans la reformulation doit être considéré comme ultime et définitif » (Rossari 1997 : 20). Pour ce qui est de *en fait*, « (...) *en fait*, *de fait*, *en réalité* instaurent une distance vis-à-vis de la factualité de la première formulation (...) » (Rossari 1997 : 21). La fonction de reconsidération est bien visible dans notre exemple (9) où l’orateur commence par le constat qu’il n’a pas travaillé avec Rampal mais avec Marion (la présence du marqueur *enfin* sera traitée juste après), ce qui constituerait à notre sens l’énoncé-source modulé ensuite par une constatation que malgré le manque de travail direct avec Rampal, c’est un enregistrement de celui-ci qui a inspiré l’orateur dans son travail. La première information, de laquelle on peut conclure un manque de coopération entre le fameux musicien et l’orateur, devient donc reconsidérée et cette réinterprétation est possible grâce à l’emploi instructif du marqueur *en fin de compte*. En ce qui concerne la présence dans ce passage du deuxième marqueur, *en fait*, qui permet, d’après Rossari (op. cit.), de prendre ses distances par rapport au fait exprimé dans la première formulation, nous ne pouvons que confirmer cet emploi dans notre exemple (9) : *Je n’ai pas travaillé avec Rampal, en fait, / j’ai travaillé avec Alain Marion.*

Pour ce qui est du connecteur à fonction d’invalidation, *enfin*, il est attesté plus amplement dans notre corpus. En voici un exemple :

(10)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

Donc, pour moi, je / **enfin**, je / je suis très heureux du / du développement actuel de ma carrière.

Ce connecteur est décrit par Rossari (1997) comme instaurant une invalidation, mais aussi dans son emploi classique, en tant que connecteur temporel (par exemple : « Après avoir longtemps hésité, il s’est levé, il a pris son chapeau et, enfin, il est parti » (Rossari 1997 : 27). Dans le cas des invalidations, illustré par notre corpus (exemple 9), l’orateur procède à une réinterprétation du premier point de vue exprimé. En fait, dans notre exemple, ce n’est pas tellement un « point de vue » qui est invalidé, mais plutôt la manière dont l’orateur commence la phrase (*Donc, pour moi, je*) qui est « contestée » et corrigée grâce à ce

connecteur reformulatif (autrement dit, grâce au marqueur de reformulation, pour garder l'homogénéité terminologique). Ce qui nous frappe, c'est que l'invalidation prônée par Rossari, instaurée par *enfin*, rejoint en fait la correction distinguée par Gülich et Kotschi (1987). Nous comptons mieux saisir ce phénomène durant nos observations (au point 3).

Les classements que nous avons repris ici et illustrés en grande partie par le biais des exemples tirés de notre corpus nous serviront de point de départ dans la description des reformulations des orateurs. Nous pensons aussi qu'il sera peut-être possible de retrouver dans ces reformulations d'autres types de relations entre les énoncés-sources et les énoncés reformulateurs.

3.2.2. Reformulation dans l'acquisition des langues

Nous commencerons la présentation des approches discursives de la reformulation par la mise en relief des travaux de Martinot et de ses collaborateurs (Martinot 2000, 2003, 2008) qui placent la notion de reformulation au cœur de la réflexion sur l'acquisition de la langue maternelle.

Martinot et ses collaborateurs partent du postulat que « les enfants acquièrent leur langue maternelle en reformulant, c'est-à-dire en transformant les énoncés qu'ils ont entendus, et qu'ils ont retenus parce que ces énoncés leur étaient adressés ou pour toute autre raison. La langue maternelle devient une langue-cible dont vont se rapprocher progressivement les énoncés produits par les enfants au cours des longues années pendant lesquelles ils vont acquérir leur langue maternelle » (Martinot et coll. 2008 : 221). Autrement dit, elle avance l'hypothèse que la reformulation devient le principe universel d'acquisition. La définition de la reformulation selon Martinot, déjà exposée dans sa thèse de doctorat publiée en 1994, est la suivante : « Tout processus de reprise d'un énoncé antérieur qui maintient, dans l'énoncé reformulé, une partie invariante à laquelle s'articule le reste de l'énoncé, partie variante par rapport à l'énoncé source, est une reformulation » (Martinot in Martinot et coll. 2008 : 221). On peut distinguer trois types généraux de reformulation selon la chercheuse, en prenant en compte trois facteurs qui entrent en jeu : les unités lexicales, la construction de la phrase et le sens. Le premier type consiste soit à maintenir les unités lexicales, à ne maintenir que le verbe ou que le nom, à maintenir la construction de la phrase

mais à changer de sens. Le deuxième cas consiste à modifier les unités lexicales et la construction de la phrase ou bien seulement les unités lexicales, et à garder le sens. Le troisième type conserve quant à lui les unités lexicales, il modifie la construction de la phrase tout en maintenant le sens (cf. Martinot et coll. 2008).

Voici des exemples cités par l'auteur où (ES) désigne l'énoncé source et (ER) désigne l'énoncé reformulateur :

1. Reformulation qui modifie le sens (avec maintien des unités lexicales, soit du verbe, soit du nom, ou avec maintien de la construction de la phrase) :
 - 1a. (ES) *Le garçon regarde la fille* > (ER) *la fille regarde le garçon*
 - 1b. (ES) *Les chats aiment le lait* > (ER) *les chiens aiment la viande*
 - 1c. (ES) *Les chats aiment le lait* > (ER) *les chats détestent le lait*

2. Reformulation paraphrastique (qui garde le sens, modifie les unités lexicales et la construction ou bien uniquement les unités lexicales) :
 - 2a. (ES) *Le juge interroge le suspect* > (ER) *le magistrat pose des questions au prévenu*
 - 2b. (ES) *Le juge interroge le suspect* > (ER) *le magistrat interroge le prévenu*

3. Reformulation par transformation et restructuration :
 - 3a. (ES) *Cette affaire concerne mon voisin* > (ER) *Mon voisin est concerné par cette affaire*
 - 3b. (ES) *Le médecin examine la patiente* > (ER) *le médecin procède à l'examen de la patiente* (les exemples de 1a à 3b sont tous des citations de Martinot et coll. 2008 : 222).

Martinot remarque que la typologie des reformulations qu'elle propose est également attestée chez les adultes. « L'ordre dans lequel les trois types de reformulations sont présentés correspond à une chronologie acquisitionnelle qui irait des procédures qui changent le sens vers des procédures qui le maintiennent, d'abord sous forme paraphrastique puis sous forme de restructurations » (Martinot et coll. 2008 : 222, remarque en bas de la page). Elle souligne également que des reformulations qui changent le sens sont attestées chez les enfants de plus de quatre ans et chez les adultes, autrement dit elles ne disparaissent pas en totalité avec l'âge.

D'après la recherche, l'analyse des reformulations permet de rendre compte des différents stades d'acquisition de la langue. Aussi bien les aptitudes lexico-grammaticales des enfants que l'ensemble (grandissant) des énoncés dont ils disposent diffèrent selon leur âge (cf. op. cit.). Cette hypothèse est en train d'être vérifiée non seulement pour la langue française, mais dans le cadre d'un projet international³⁴ beaucoup plus vaste dont l'ambition est de montrer que les procédures de reformulation attestées dans les différentes langues maternelles du projet sont différentes d'un âge à l'autre (quelle que soit la langue maternelle des enfants) et comparables d'une langue à l'autre chez les enfants de même âge (cf. Martinot et coll. 2008). L'analyse porte sur les séquences narratives. Les enfants prenant part à l'expérimentation entendaient une seule fois une histoire lue par l'expérimentateur / l'expérimentatrice (intitulée « Tom et Julie » dans le cas de l'étude de 2008 et « Deux amis malheureux » dans le cas de l'étude de 2003, et traduite dans chaque langue du projet) pour ensuite, immédiatement, la raconter. La consigne donnée aux enfants était la suivante : « Tu racontes la même histoire, tu as le droit de changer les mots, tu peux employer tes mots à toi mais essaie de ne rien oublier » (cf. Martinot et coll. 2008 : 223). Leur production est donc monologale, mais on peut dire en appliquant la nomenclature des analyses conversationnelles de de Gaulmyn (1987) qu'elle est une hétéro-reformulation retardée car elle est une restitution d'un texte antérieur et, après Tomasziewicz (2003), qu'il y a dans cette hétéro-reformulation des cas d'auto-reformulations immédiates puisque les enfants s'arrêtent pour corriger immédiatement leurs propres dires.

Martinot (2000 et 2008) admet que dans les textes reformulés par les enfants l'information est construite d'une autre façon que dans les textes sources (les histoires énumérées plus haut). Ceci reflète les compétences linguistiques croissantes des enfants qui peuvent restituer les mêmes contenus prédicatifs à l'aide d'autres moyens linguistiques que ceux qui sont présents dans les textes sources. Par ailleurs, l'auteur remarque qu'« À l'extrême, on pourrait dire que le

³⁴ Ce projet, inauguré en octobre 2003 s'appelle « Acquisition et Reformulation ». L'expérimentation dans 9 langues différentes (français, italien, roumain, allemand, anglais, croate, polonais, grec, arabe) devrait montrer dans quelle mesure l'hypothèse acquisitionnelle de la reformulation est généralisable. Pour plus d'informations : http://www.modyco.fr/index.php?option=com_content§ionid=1&id=1713&Itemid=68&lang=fr (page Web du Laboratoire MoDyCo rattaché à l'Université Paris 10 de Paris, consultée le 3 avril 2010).

locuteur est condamné à fuir la répétition, entendue comme la reprise à l'identique d'un énoncé source, pour faire sens³⁵ » (Martinot et coll. 2008 : 224).

Le mode de construction de la prédication joue un rôle prépondérant dans la distinction des différents stades d'acquisition de la langue maternelle. Martinot et ses collaboratrices perçoivent que les procédures de reformulation varient. Il peut s'agir notamment de reformulations **définitives analytiques complètes** (RDAC), de reformulations **définitives analytiques lacunaires** (RDAL) ou bien de reformulations synthétiques (qui expriment en un seul mot un sens identique ou proche de celui d'une séquence de plusieurs mots dans le texte source). De plus, il est possible de distinguer parmi les reformulations synthétiques celles qui gardent le même degré de complexité de celles qui introduisent un degré de complexité moindre ou supérieur (cf. op. cit.).

Pour illustrer ces propos, nous reprenons ici trois exemples représentatifs de ce type d'analyse du discours des enfants. Tous les exemples proviennent de l'étude de Martinot et coll. 2008. Le premier exemple serait une reformulation définitive analytique lacunaire du prédicat *chuchoter* :

Texte source en français : *Un jour, Julie **chuchota** à Tom : « Ouvre la boîte ! »*

Texte reformulé en français (Margot, 6 ans) : *un jour Julie ***disa** à Tom : « Ouvre la boîte »*

Texte source en polonais : *Pewnego dnia Julka **szepnęła** do Tomka : « Otwórz pudełko ! »*

Texte reformulé en polonais (Bartek, 6 ans) : *i **powiedziała** dziewczynka żeby otworzył pudełko (et + a dit la fille qu'il ouvre la boîte)*

Cette reformulation avec le verbe *dire* (*powiedzieć*) est définitive analytique lacunaire en ce sens que les enfants ne reproduisent qu'une partie de la définition analytique de *chuchoter* : *dire quelque chose à voix basse*, en effaçant les termes qui réfèrent à la manière de parler.

La reformulation définitive analytique complète est attestée dans :

³⁵ Cependant, comme l'a démontré Tomasziewicz, même si dans l'opinion de Martinot le passage de la répétition à la reformulation est la condition et la trace du processus d'acquisition et elle certifie « la distanciation par rapport aux formes du texte source ce qui donnerait la preuve d'une maturité linguistique plus grande que dans la répétition simple ». Pourtant, dans la théorie de Güllich et Kotschi (1987) la reprise d'un fragment, et donc la répétition, fait partie, à côté de la paraphrase et de la correction, des actes de reformulation conversationnelle (Tomasziewicz 2003 : 180).

Texte reformulé en polonais (Wojtek, 8 ans) : *powiedziała cichutko otwórz + otwórz pudełko ((elle) a dit tout bas ouvre + ouvre la boîte)*

On voit dans cette production que l'enfant a intégralement reproduit le sens du verbe *szepnąć* (*chuchoter*). Le dernier cas de reformulations classifiées par les chercheuses, c'est la reformulation synthétique qui est l'inverse de la reformulation analytique, ce qui veut dire qu'avec un seul mot les enfants expriment le même sens (ou un sens proche) qu'une séquence source de plusieurs mots. À titre d'exemple (toujours après Martinot et coll. 2008) :

Texte source français : *Ce matin-là, la maîtresse est arrivée dans la cour de l'école plus tard que d'habitude. Elle tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue.*

Texte reformulé en français (X, 10 ans) : *la maîtresse a ramené une petite fille à l'école*

Texte source polonais : *Tego ranka Pani weszła na szkolne podwórko później niż zwykle. Trzymała za rękę dziewczynkę, której nikt dotąd nie widział.*

Texte reformulé en polonais (Agata, 10 ans) : *Pewnego ranka pani przyprowadziła do klasy nową dziewczynkę (la maîtresse a amené dans la classe une nouvelle fille).*

Les deux verbes *arriver* et *tenir par la main* sont reformulés de façon synthétique par un seul verbe *ramener* (il se passe la même chose en polonais). Il convient aussi de voir que dans la version polonaise toute la proposition relative est reformulée par un seul adjectif : *nowa dziewczynka (nouvelle fille)*.

La comparaison des procédures d'acquisition entre 4 et 12 ans n'avait jamais été entreprise à partir d'une même tâche expérimentale (d'après Martinot et Ibrahim 2003) qui en garantit la reproductibilité. Voilà pourquoi elle est si intéressante. Il y a déjà des tendances générales qui s'esquissent, mais le projet est toujours en cours. Pour l'apport de ces analyses à notre travail, nous retrouvons un parallèle important puisque dans un certain sens l'interprète a une tâche un peu comparable à celle des enfants qui doivent restituer une histoire car il est également amené à réexprimer une « histoire », avec bien sûr un changement de langue... Il se peut donc qu'on puisse profiter non seulement des acquis de l'analyse conversationnelle, mais également des travaux de Martinot et de ses collègues pour pouvoir élaborer nos propres catégories de reformulations sur nos trois niveaux d'analyse de l'interprétation de conférence.

Nous venons donc de voir en quoi consistent les recherches en acquisition de la langue maternelle dont témoigne l'emploi des reformulations. Mais le problème est aussi bien connu dans le domaine de l'apprentissage des langues étrangères (cf. Fuchs 1982a). D'un côté, en acquérant systématiquement une langue étrangère, on est capable d'effectuer des reformulations effectives, tout comme dans la langue maternelle : « Au même titre que la traduction interlinguale, la reformulation intralinguale met nécessairement en jeu un double processus d'interprétation de T [texte-source] d'une part, et de production de T' [texte-cible] d'autre part » (Fuchs 1994 : 25 – 26), pour exprimer la même idée de plusieurs façons. D'un autre côté, c'est justement une méthode pour aboutir à ce stade du maniement de la langue : les exercices de transformations grammaticales ou lexicales sur la base d'une phrase ou d'un texte de départ, qui doivent déboucher sur la création d'une phrase / d'un texte de sens analogue sont des outils connus de tous ceux qui ont commencé à apprendre une langue étrangère.

3.2.3. Reformulation dans la vulgarisation, discours pédagogique et scientifique

Nous avons mentionné plus haut des recherches qui s'intéressaient aux procédés de reformulation dans les textes scientifiques, et en particulier dans les textes de vulgarisation. Les premiers sont destinés aux spécialistes d'un domaine donné, les deuxièmes au grand public. « L'auteur de tels textes vise avant tout une efficacité didactique qui passe par l'introduction des concepts, et éventuellement des termes, appropriés au domaine traité. Il est amené à évaluer à chaque instant (...) le degré de difficulté de l'information à transmettre et la quantité d'effort qu'il peut demander à son lecteur : la reformulation est pour lui un moyen efficace de parvenir à ses fins » (Thoiron et Béjoint 1991 : 109). Il est intéressant de remarquer que ce phénomène a lieu non seulement dans le cadre d'un support écrit, mais, bien sûr, également dans l'espace médiatique. À titre d'exemple nous pouvons mentionner ici des travaux de recherche (Vargas 2008) qui portent sur les reformulations présentes dans les émissions de vulgarisation télévisées allemandes. La reformulation y est comprise en tant qu'opération discursive qui unit deux segments d'énoncés ou énoncés complets de manière à ce que le second, véhiculant d'autres informations sur un même référent, soit compris comme une

autre formulation du premier. Le second segment apporte donc un supplément d'information. En fait, « le locuteur peut (...) vouloir apporter un terme scientifique dans le dit et vouloir l'explicitier dans le redit ; inversement il peut présenter un phénomène (biologique, par exemple) en termes courants dans le dit et le dénommer scientifiquement dans le redit³⁶ » (Vargas 2008 : 22).

Dans d'autres recherches (Bouchard et Parpette 2008) qui portent sur les reformulations dans les communications scientifiques avec support écrit (plus concrètement, sur les possibilités des présentations « PowerPoint », présentées sous forme de diapositives projetées sur un écran au fur et à mesure d'une communication orale), nous retrouvons également un essai d'observation et de classification des relations reformulatives entre l'écrit scientifique et l'oral l'accompagnant, qui acquiert une nouvelle tonalité stylistique au dire des chercheurs (cf. Bouchard et Parpette 2008 : 71).

Le dernier volet de notre présentation de la reformulation ancrée dans le discours s'intéresse à ses visées didactiques. En dehors des travaux de recherche de Doggen (2008) qui analyse des séquences discursives où l'enseignant donne des informations sur un terme ou sur un énoncé sous une autre forme, et essaye d'envisager celles qui constituent un facteur déclencheur de la prise de notes des étudiants, nous avons trouvé intéressante une analyse de Le Cunff (2008) où elle différencie les reformulations présentes dans le parler ordinaire (qu'elle appelle LAE : langage adressé à l'enfant) de celles qui se produisent dans le cadre des apprentissages formels, en situation de classe (aussi bien de la part des enseignants que des élèves). Pour finir, nous voulons citer ici une étude quantitative et qualitative (Volteau et Garcia-Debanc 2008) qui porte spécifiquement sur des types de reformulations dans des interactions en situation scolaire, mais qui soumet à l'analyse uniquement les reformulations produites par l'enseignante (en CP2, et donc dans le cadre d'une école maternelle).

4. Analyse des reformulations intralinguales dans les discours originaux

Nous nous efforcerons à présent d'observer la présence des reformulations aussi bien paraphrastiques que non-paraphrastiques dans le discours original,

³⁶ Par le *dit* il faut comprendre notre *énoncé-source* et par le *redit*, l'*énoncé reformulateur*.

toutes les deux étant pour nous le reflet d'un travail de formulation en vue d'être mieux compris³⁷. Nous faisons l'hypothèse qu'à l'instar des interlocuteurs participant à une conversation, dans la relation orateur-interprète-public un effort d'intercompréhension similaire sera observable. Cette idée a été exprimée par Gülich et Kotschi en ces termes, inspirés des remarques de Antos : « Formuler un énoncé est, en effet, une activité intentionnelle, et celui qui la réalise est responsable de ses résultats. Ce travail qui vise à produire un énoncé demande souvent un effort considérable, parce que le locuteur a des difficultés ou des obstacles à surmonter. Ainsi, formuler selon Antos c'est résoudre des problèmes communicatifs. L'effort que le locuteur doit faire pour produire son énoncé se manifeste par certaines "traces" qu'il laisse dans le discours » (Gülich et Kotschi 1983 : 313). Nous allons donc essayer d'examiner la présence du mécanisme de reformulation dans les discours originaux, français (dont la plupart, sauf les originaux numéro 9 et 10, sont des discours improvisés).

Nous adapterons à cette fin les notions présentées ci-dessus. Il se peut que notre analyse entraîne l'intégration d'autres classifications que celles présentées aux points précédents.

Avant d'aborder l'analyse à proprement parler, nous tenons à préciser que, à la lumière des recherches de de Gaulmyn (1987) et Gülich et Kotschi (1983, 1987), les reformulations relevées entrent pour la plupart des cas dans la catégorie des auto-reformulations. Puisque dans certains originaux analysés (cf. originaux numéro 1, 3, 5, 6, 7, 8) nous avons affaire à des interviews avec une participation très limitée de la journaliste, nous supposons que le corpus présentera également quelques hétéro-reformulations. Cependant, sauf indication contraire explicite de notre part, toutes les reformulations analysées ci-dessous doivent être traitées en tant qu'auto-reformulations.

Pour la clarté de notre analyse, nous divisons les reformulations relevées en deux grandes catégories en fonction de leurs marques extérieures, c'est-à-dire en reformulations sans marqueur de reformulation (cf. exemples 11 – 37 ci-dessous) et reformulations avec marqueur de reformulation (cf. exemples 38 – 52

³⁷ Nous n'avons pas détecté dans notre corpus d'usages polémiques de la reformulation, décrits par Steuckardt (2007), qui sont d'ailleurs propres aux pamphlets et débats (elle analyse un corpus de débats parlementaires).

ci-dessous). Ce premier tri nous permettra d'examiner ensuite davantage, de manière plus détaillée, la construction et la nature des reformulations attestées : elles peuvent être paraphrastiques ou non paraphrastiques (le fondement de cette « ligne de démarcation étant expliqué aux points 3.2.1.1 et 3.2.1.2). Nous comptons pouvoir, une fois les descriptions effectuées, réfléchir aux fonctions que les reformulations détectées remplissent dans les originaux.

Comme ceci a été déjà démontré à plusieurs reprises, nous sommes partisane d'une image positive de la reformulation³⁸, autrement dit nous supposons que les locuteurs les produisent entre autres afin d'être compris, afin de convoier et faire partager leurs idées aux autres participants de la communication³⁹. Notre hypothèse va donc dans le sens de reformulations présentes dans l'original témoignant d'une recherche des termes « plus exacts », « plus appropriés », d'une correction, par exemple d'un début de phrase erroné, et ainsi de suite. Ces techniques reformulatives témoignent du processus de textualisation et nous voulons par conséquent observer la composition du texte (à la lumière des remarques de de Gaulmyn (1987). Fidèle aux propos de Güllich et Kotschi (1987), nous ne renfermons pas la reformulation dans le cadre d'un mot ou d'une phrase, et nous restons flexibles au sujet de sa longueur puisqu'on ne peut pas dire à chaque fois quel mot concret participe à l'activation de quel sens dans le processus compliqué de compréhension (évoqué dans Fuchs 1982a, 1983, 1994) et référé au point 3.1.3. Ce phénomène peut être associé également à la notion d'unité de sens élaborée par la théorie du sens de l'école interprétative de la traduction (cf. par exemple les explications de Cormier 1985 ou Herbulot 2004).

Une fois cette première partie de l'analyse des reformulations intralinguales effectuée, nous comptons confirmer nos hypothèses, en regardant de plus près les textes interprétés (au chapitre suivant). Dans le cadre de l'analyse des reformulations qui y sont présentes, nous allons voir celles qui sont des reformulations originales créées par l'interprète et celles qui sont des reformulations traduites, dont l'auteur premier est forcément l'orateur (toutes les

³⁸ Tout en restant consciente des théories sur l'opacité de la langue et sa non-transparence innée, autrement dit de l'idée que la langue peut trahir ses usagers et dire ce qu'ils ne veulent pas dire etc. (cf. par exemple les interprétations de Lacan, in Chapsal 1984)

³⁹ Nous ne constatons pas dans notre corpus de reformulations polémiques (voir Steuckardt 2007) présentes et analysables dans d'autres contextes discursifs.

deux étant des reformulations interlinguales). Il est aussi curieux d'observer ce qui se passe avec le « reste » des reformulations : contribuent-elles à un meilleur travail de l'interprète ? À cette question fort intéressante laissons de la place au chapitre III.

Nous passons donc à l'analyse des reformulations observables dans le corpus des originaux (pour la description des originaux, voir le point 2 du présent chapitre).

4.1. REFORMULATIONS SANS MARQUEUR DE REFORMULATION

Sur la présence ou l'absence des marqueurs de reformulation dans les séquences analysées, Gülich et Kotschi (1987) font remarquer que plus l'énoncé reformulateur est proche sémantiquement de l'énoncé-source, moins il y a de marqueurs qui instaurent des relations de sens, puisque celles-ci sont bien visibles (cette question a été soulevée d'une manière plus détaillée au point 3.2.1.1 ci-dessus). Nous nous inspirons des classifications de Gülich et Kotschi (1983, 1987), Rossari (1990 et 1997) ainsi que de Martinot et ses collègues (2000, 2003, 2008). Nous traitons tout d'abord les reformulations ayant trait à la couche sémantique pour passer ensuite à celles qui présentent certaines particularités au niveau de la forme. Ainsi, notre analyse nous a permis de relever les catégories suivantes des reformulations sans MR (marqueurs de reformulation) : les reformulations explicatives : linguistiques et extra-linguistiques, les reformulations limitatives et limitatives extra-linguistiques, les reformulations synonymiques (y compris les rephrasages dont le nom vient de Gülich et Kotschi 1983, 1987) ainsi que les rephrasages avec des éléments supplémentaires, reformulations réparatrices : morphologiques, syntaxiques et lexicales. Nous allons les présenter en détail dans les points qui suivent.

4.1.1. Reformulations explicatives

Nous dénommons ainsi les reformulations qui, par leur structure, présentent les caractéristiques suivantes : il est question de reprise d'un énoncé antérieur, appelé par nous (après Gülich et Kotschi, op. cit.) énoncé-source, qui voit son contenu développé / restreint / exprimant « la même chose » dans

l'énoncé qui suit, appelé énoncé reformulateur. Autrement dit, cette relation entre l'énoncé-source et l'énoncé reformulateur peut entrer dans la catégorie d'expansion élaborée par Gülich et Kotschi. Nous tenons à souligner qu'il est bien question de l'apparition d'éléments supplémentaires par rapport à l'énoncé-source.

C'est la nature de ces « éléments nouveaux » contenus dans l'énoncé reformulateur par rapport à l'énoncé-source qui nous permet de différencier davantage cette catégorie générale des reformulations extensives. Ainsi, nous les divisons encore en deux sous-groupes : reformulations explicatives linguistiques et extra-linguistiques.

4.1.1.1. Reformulations explicatives linguistiques

Par cette catégorie nous comprenons les reformulations « conventionnelles » des orateurs qui fournissent dans l'énoncé reformulateur des traits définitoires, des caractéristiques supplémentaires par rapport à la première formulation (plus générale) exprimée par l'énoncé-source. Elles sont à distinguer de la deuxième sous-catégorie que nous percevons, moins ancrée dans la langue et plus dans la réalité extra-linguistique (voilà pourquoi nous pourrions également les appeler « encyclopédiques ») puisqu'elles se réfèrent au savoir sur le monde, au bagage cognitif alors que les premières ressemblent plus aux définitions des dictionnaires de langue...

Pour illustrer ce phénomène, observons un premier exemple⁴⁰ :

(11)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD

Je rappelle que la France a deux conservatoires, établissements d'enseignement supérieur, / un à Paris qui est plus connu et puis il y a celui de Lyon

La construction de cette reformulation est la suivante :

- énoncé-source (désormais ÉS) : *deux conservatoires*
- marqueur de reformulation (désormais MR) : ---

⁴⁰ Nous voudrions préciser que la numérotation des exemples analysés ne recommence pas avec chaque nouveau chapitre, mais qu'elle continue tout au long de ce travail.

- énoncé reformulateur (désormais ÉR) : *établissements d'enseignement supérieur*

Nous voyons clairement que dans ce cas précis il y a une relation d'hyponymie (cf. Baylon et Mignot 2000), c'est-à-dire que l'orateur commence (par le biais de l'ÉS) à employer un hyponyme, donc un terme dans un rapport d'inclusion par rapport à un tout plus général, c'est-à-dire son hyperonyme. Dans notre cas, cet hyperonyme englobe plusieurs établissements d'enseignement supérieur, dont le conservatoire en est un type. Nous pourrions illustrer ceci ainsi :

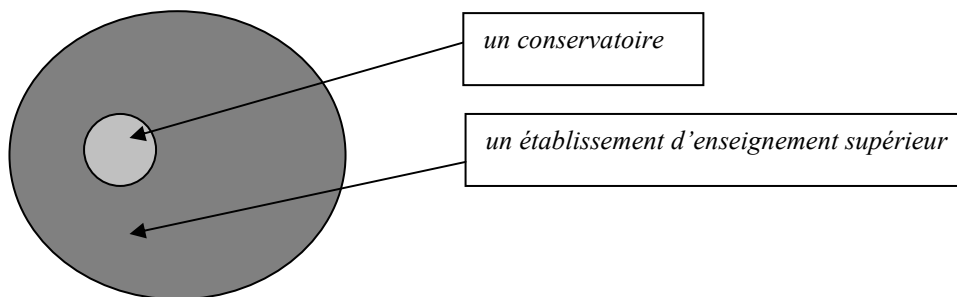


Figure 6 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 11

Le recours à cette reformulation a pour but, nous semble-t-il, de mieux expliquer à la journaliste polonaise et aux auditeurs ce qu'on comprend par *un conservatoire*.

Venons-en à l'exemple suivant (12) où nous voyons le même parcours du sens qui mène du plus spécifique au moins détaillé, plus général :

(12)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

je me souviens quand j'étais à l'école, j'écoutais ça / pendant la récréation, / j'avais mon casque, mon petit walkman,

Ici le problème qui se pose est plus complexe qu'il ne peut sembler au premier abord à la lumière de la division suivante des composants de cette reformulation :

- ÉS : *j'avais mon casque*
- MR : ---
- ÉR : *mon petit walkman*

Ceci est dû au fait que la relation entre les deux éléments est comparable à celle de l'exemple précédent (11), mais à un niveau plus profond, c'est-à-dire qu'elle englobe en fait une unité lexicale. Autrement dit, un *casque* (et donc un appareil

muni de deux écouteurs appliqués sur les oreilles, cf. le dictionnaire en ligne www.dictionnaire.tv5.org) constitue une partie du *walkman* (récepteur radio ou lecteur de cassettes portatif, que l'on peut utiliser en se déplaçant et dont l'écoute s'effectue au moyen d'un casque léger, cf. <http://dictionnaire.tv5.org>). Cette relation entre l'ÉS et l'ÉR est de nature méronymique, c'est-à-dire d'un type de synecdoque restrictive par laquelle le tout (dans notre cas, *walkman*) est désigné par une partie de cette entité (dans notre cas, *écouteurs*). Nous pourrions l'illustrer schématiquement ainsi :

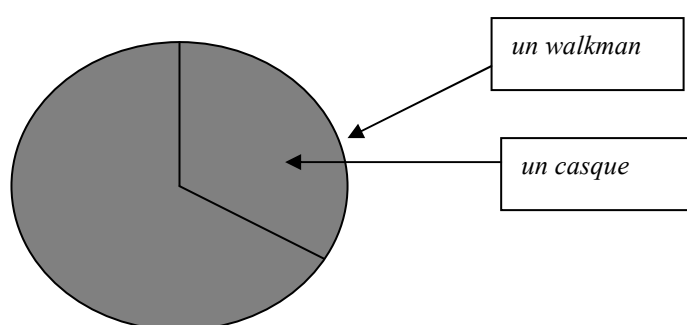


Figure 7 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 12

Nous supposons que ce phénomène a une genèse pareille à celle de l'exemple précédent (cf. l'exemple 11).

Dans l'exemple (13) ci-dessous

(13)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO

Ce soir, puisqu'on a à notre disposition / un orchestre, / donc on va jouer dans / dans / dans la grande formation, / un petit peu, la / la plus luxueuse, disons.

la construction de la reformulation est la suivante :

- ÉS : *on a à notre disposition / un orchestre*
- MR : ---
- ÉR : (...) *on va jouer dans (...) la grande formation, (...) la plus luxueuse, disons.*

Dans le « Trésor de la langue française informatisé » (www.cnrtl.fr) on retrouve la définition de la *formation* qui est justement un groupe de musiciens constituant un orchestre, et plus généralement un groupement de personnes dans un cadre défini, ayant un but déterminé et des idées communes. Ici on reçoit donc les deux termes dans l'ordre inverse. De plus l'orateur ajoute à sa définition une appréciation

personnelle se référant au fait que disposer d'un grand ensemble est une situation de luxe. Il explique donc la signification de l'unité *orchestre* au plan locutif (ce qu'elle veut dire littéralement), *grande formation*, en ajoutant un commentaire appréciatif (qui, d'ailleurs, présente en lui-même des traits de reformulation réparatrice dont nous allons parler par la suite ; signalons ici uniquement qu'il est question de la recherche du terme exact – en l'occurrence *la plus luxueuse* – se manifestant dans le texte par un faux-départ, *un petit peu*, un rephrasage, *la / la*, et un commentaire métalinguistique, *disons*). À notre sens, en plus d'avoir une fonction explicative, cette reformulation est une forme d'insistance sur l'information donnée.

L'exemple suivant de reformulations explicatives linguistiques, et donc d'explications sémantiques, portant sur la signification d'un terme se présente ainsi :

(14)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD

Et Khatchaturian, / d'après Rampal, / était un peu feignant, / il aimait pas travailler.

La construction de cette reformulation se présente ainsi :

- ÉS : *Khatchaturian (...) était un peu feignant*,
- MR : ---
- ÉR : *il aimait pas travailler*

Feignant est une forme populaire de l'adjectif *fainéant* (cf. Le Trésor...⁴¹, www.cnrtl.fr) dont *paresseux* est synonyme. Cela veut dire qui répugne au travail, à l'effort. C'est bien le cas ici d'une tâche que Rampal avait commandé chez ce compositeur qui a proposé de transcrire sa musique pour la flûte (au lieu d'écrire une pièce tout à fait originale). On peut se demander quel était le motif de cette explication, peut-être que l'orateur, conscient qu'il a devant lui une journaliste étrangère (et un public étranger), fait cet effort pour lui faciliter la compréhension d'une unité lexicale issue du registre populaire.

Cette définition exploite la relation d'antonymie, et plus particulièrement celle de l'antonymie polaire qui relève du principe « de deux choses l'une » (cf. Baylon et Mignot 2000). Aussi peut-on constater que deux expressions, *feignant*

⁴¹ Nous proposons d'introduire pour les besoins de commodité un raccourci Le Trésor... pour désigner le Trésor français de la langue informatisé : www.cnrtl.fr.

et *travailleur* (= qui aime travailler) sont contradictoires, mais si on procède à la négation d'une proposition affirmative (*Khatchaturian était travailleur* → *Khatchaturian n'était pas travailleur*), du fait que les deux membres de la paire sont complémentaires, on obtient une information synonyme de ce premier membre de la paire (cf. Lyons 1984 : 263 – 264). En résumé : feignant ≠ travailleur ; être feignant = ne pas être travailleur.

Encore un autre exemple d'une telle reformulation explicative linguistique, bâtie sur la même exploitation des relations antonymiques, est présente dans la séquence suivante (15) :

(15)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER

Et c'est partout la même chose, dans tous les concours actuellement. / Il n'y a presque pas de différence.

Nous voyons ici la structure suivante de la reformulation :

- ÉS : *c'est partout la même chose*
- MR : ---
- ÉR : (...) *il n'y a presque pas de différence*

Dans l'ÉS la proposition raccourcie *c'est la même chose* implique l'information, en prenant en considération le contexte plus large de ce passage du discours de l'orateur, selon laquelle tous les concours se ressemblent, pour ce qui est du niveau des prestations des candidats. On reçoit donc dans l'ÉS l'idée de la ressemblance, d'une « même chose » (*même* étant un adjectif marquant l'identité ou la ressemblance entre des entités appartenant à des êtres distincts, cf. Le Trésor..., www.cnrtl.fr) qui est à opposer à celle de la différence (qui englobe le caractère/les caractères qui dans une comparaison distingue/distinguent un être ou une chose d'un autre être, d'une autre chose). La relation est la même que dans l'exemple précédent : dans le cas de deux membres complémentaires d'une paire d'antonymes, la négation d'un membre implique le fait de dire quelque chose de l'autre (cf. Lyons 1984 : 263 – 264). En résumé : même ≠ différent ; (être) le même = ne pas être différent. Avec cependant une restriction, celle qui résulte des propos de l'orateur qui dit qu'*il n'y a presque pas de différence*, autrement dit il ajoute une nuance à sa pensée (il ouvre tout de même la voie à une petite nuance).

4.1.1.2.Reformulations explicatives extra-linguistiques

Après avoir vu les quelques reformulations des orateurs qui témoignent pour nous d'une volonté d'explicitier le sens d'unités linguistiques, nous passons au deuxième type de reformulations que nous avons relevées dans le corpus des originaux et que nous avons appelées « reformulations explicatives extra-linguistiques ». Leur nom résulte du fait que, dans leurs explications, les orateurs recourent à des reformulations qui dépassent le pur savoir linguistique de l'utilisateur du français, en se référant (*nomen omen*) au bagage cognitif du destinataire.

Voyons trois exemples ci-dessous :

(16)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND

La nomination comme premier ministre de Tadeusz Mazowiecki, / catholique proche de Jean Paul II, / ancien interné du coup d'État du 13 décembre 1981, / ouvre une nouvelle ère / de l'histoire européenne et mondiale.

(17)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND

En second lieu, / l'influence de Jean Paul II, / premier pape slave de l'histoire, / élu en 1978.

(18)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND

Karol Wojtyla, / philosophe qui enseigne à l'Université Jagellon et à la KUL, / Université libre de Lublin, / est sans cesse présent par ses articles ou ses œuvres, / publiés dans la revue intellectuelle d'opposition à Cracovie, dirigée par Jerzy Turowicz, / « Tygodnik Powszechny ».

Les trois passages proviennent d'un même original du discours prononcé par Jean-Bernard Raimond, qui a dû être, comme nous l'avons constaté au deuxième chapitre (point 2), une communication préparée à l'avance et non pas ad hoc.

Le caractère encyclopédique de ces reformulations résulte de la nature des ÉS des trois exemples précités et de leurs ÉR, respectivement :

(16)

- ÉS : *Tadeusz Mazowiecki*
- MR : ---
- ÉR : *catholique proche de Jean-Paul II, / ancien interné du coup d'État du 13 décembre 1981*

(17)

- ÉS : *Jean-Paul II*
- MR : ---
- ÉR : *premier pape slave de l'histoire, / élu en 1978*

(18)

- ÉS : *Karol Wojtyła*
- MR : ---
- ÉR : *philosophe qui enseigne à l'Université Jagellon et à la KUL, Université libre de Lublin*

En effet, tous les ÉS sont des noms propres, ils appartiennent à l'un des deux principaux groupes de noms propres, à savoir aux anthroponymes puisqu'il s'agit de noms de personnes (cf. Grzenia in Borowczyk 2004). Laissons à ce propos d'abord la parole à Mill (in Borowczyk 2004 : 42 – 43). Selon sa théorie, « les noms propres n'ont pas de sens, ce sont des marques sans signification, ils dénotent mais ne connotent pas ». Cependant cette idée que les noms propres sont vides de sens n'est pas partagée par tous les linguistes. Même si les noms propres sont dépourvus du sens lexical codifié généralement attribué aux noms communs, ils sont susceptibles de véhiculer plusieurs types d'informations. Par exemple, d'après Ballard cette fois-ci, « on n'emploie pas un nom propre pour ne rien dire (...) ; l'essentiel du sens d'un nom propre est contenu dans un extralinguistique réel ou imaginaire, avec lequel il est pratiquement en relation de désignation directe ; l'existence de ce sens suppose une connaissance directe du référent ou indirecte par le biais d'une description de type encyclopédique. (...) Le nom propre possède en réalité un potentiel de signification aussi riche et un rapport au sens au moins aussi complexe que le simple nom commun dont il est issu et auquel parfois il retourne » (Ballard 2001 : 107 - 108). Tel est le cas dans nos

exemples qui montrent la nature des noms propres : si les auditeurs ne connaissent pas toutes les informations, ou bien tous les faits de la vie des personnes particulières évoquées par l'orateur, ils en apprendront. Pour pouvoir bien interpréter un énoncé comportant un nom propre, il faut surtout un savoir métalinguistique (qui aide à reconnaître le statut proprioal d'un nom donné) et, pour identifier le particulier associé au nom propre, il est nécessaire qu'adviennent des connaissances encyclopédiques et des facteurs relevant du contexte (cf. Borowczyk 2004). C'est sur ce savoir de l'auditeur (et de l'interprète) que compte, nous semble-t-il, l'orateur lorsqu'il s'exprime comme suit (deuxième partie de l'exemple 18 soulignée avec une ligne discontinue) :

- ÉS : *[il] est sans cesse présent par ses articles ou ses œuvres, / publiés dans la revue intellectuelle d'opposition à Cracovie, dirigée par Jerzy Turowicz,*
- MR : ---
- ÉR : « *Tygodnik Powszechny* ».

Dans ce cas on a affaire à une situation inverse de celles présentées plus haut, puisque l'orateur expose d'abord les connaissances encyclopédiques associées à un nom propre (qui n'est pas, comme dans les cas précédents, un anthropomorphe, mais bien sur un référent culturel⁴², à savoir le titre d'un hebdomadaire de l'intelligentsia catholique polonaise). Cette séquence n'est donc pas une définition typique comme les précédentes, mais rejoint plutôt la catégorie de la dénomination mentionnée par Gülich et Kotschi (1987) et dont nous avons parlé au point 2.2.1.1. de ce chapitre.

Il convient de noter encore un élément intéressant qui figure toujours dans l'exemple (18), c'est-à-dire une reformulation extra-linguistique explicative qui se trouve enchâssée au niveau de l'ÉR et donne lieu à un nouveau ÉS et à un nouveau ÉR. Nous pensons ici au fragment :

- ÉS : *(...) la KUL,*
- MR : ---
- ÉR : *Université libre de Lublin.*

⁴² Cette catégorie comprend les noms des partis politiques, des fêtes, des institutions scolaires, administratives ou culturelles, ainsi que les noms des périodiques (cf. Ballard in Borowczyk 2004 : 39).

L'orateur explique ici un autre référent culturel, le nom de l'université, dont l'appellation usuelle fonctionne sous la forme du sigle *KUL* qui signifie *Katolicki Uniwersytet Lubelski*. C'est une université confessionnelle, catholique, et l'explication de l'orateur va dans ce sens, puisque l'adjectif *libre* associé aux noms de collèges, écoles ou universités désigne les établissements d'enseignement privé, et en particulier, une école confessionnelle (cf. Le Trésor..., www.cnrtl.fr), ce qui est bien le cas ici.

4.1.2. Reformulations limitatives

Après avoir proposé la première catégorie de reformulations, les reformulations explicatives à dominante linguistique ou extra-linguistique, nous passons à l'analyse des reformulations qui, contrairement à celles évoquées aux points précédents, restreignent l'ÉS (son sémantisme ou sa longueur) pour déboucher sur un ÉR plus concis (il arrive même parfois que du point de vue quantitatif cette condensation du sens ne va pas de paire avec une longueur moins importante de l'ÉR ; un cas semblable, mais inverse, a été observé plus haut : même si les ÉR étendaient la portée des ÉS qualitativement, quantitativement ce n'était pas toujours le cas).

Cette catégorie rejoint au fond la catégorie proposée par Gülich et Kotschi (1983, 1987) (cf. le point numéro 3.2.1.1 du présent chapitre, pour les premiers exemples et explications des résumés et des dénominations) et elle fait l'écho des reformulations synthétiques présentées par Martinot et al. (2008) et décrites au point 2.2.2. Elles expriment par un seul mot « le même sens » qu'une séquence de plusieurs mots du texte-source ; Martinot et al. (2008) perçoivent qu'il y a des reformulations synthétiques qui maintiennent le même degré de complexité et d'autres qui introduisent un degré de complexité moindre ou supérieur.

Voilà comment se présentent l'ÉS et l'ÉR de notre premier exemple de cette série :

(19)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

C'était une grande joie parce que / tout le travail, / tout son enseignement est porté sur la communication et le plaisir de jouer.

- ÉS : *tout le travail*
- MR : ---
- ÉR : *tout son enseignement*

entre l'ÉS et l'ÉR la relation de sens est inverse par rapport à celle décrite au point 3.1.1.1, exemple 8. À la place d'un hypéronyme dans l'ÉS, on a ici un hyponyme (bien sûr dans la relation par rapport à l'ÉR), *le travail*. Pour vérifier ceci, nous procédons conformément à un système d'identification des hyperonymes et hyponymes qui consiste à se poser la question « quel type... ? » : dans notre cas nous nous poserons la question « quels types de travail existent » ? Il s'ensuit qu'une réponse possible est justement l'*enseignement* (tout comme d'autres réponses possibles du type « la traduction », « l'interprétation », « la médecine » etc.), sachant qu'une liste-série d'hyponymes peut être extrêmement diversifiée. Revenons cependant à notre exemple (19) pour voir ce que l'orateur obtient grâce à ce procédé. Nous voyons tout de suite qu'il en résulte une spécification de l'ÉS qui se traduit par une réduction effective de la signification potentielle du mot.

Regardons ce qui se passe dans l'exemple suivant :

(20)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

Pour la flûte, / ses deux concertos, en sol majeur et en ré mineur, / sans doute sont ce qu'il y a de plus difficile / dans tout le répertoire du dix-huitième siècle pour la flûte traversière, sur la flûte baroque, avec une clé seulement.

- ÉS : *pour la flûte traversière*
- MR : ---
- ÉR : *sur la flûte baroque, avec une clé seulement*

Cet ÉS constitue un point de départ assez général, puisque la flûte traversière a connu beaucoup de modifications pour ce qui est de sa construction, elle a eu une longue évolution, et il en résulte que chaque époque va comprendre ce terme (*flûte traversière*) différemment. Autrement dit, des traits généraux communs subsistent, mais les particularités liées à l'évolution dans le temps changent suffisamment (cf. par exemple l'encyclopédie libre Wikipédia sur Internet : www.wikipedia.fr) pour provoquer sa spécification dans l'ÉR. On assiste donc à une relation pareille à celle qui a été décrite dans l'exemple précédent. L'ÉR (*flûte baroque, avec une clé seulement*) est, en effet, en relation d'hyponymie à l'égard

de l'ÉS (*flûte traversière*). L'ÉS en question désigne toute la classe des instruments à vent de la famille des bois. Schématiquement nous pourrions représenter ceci ainsi :

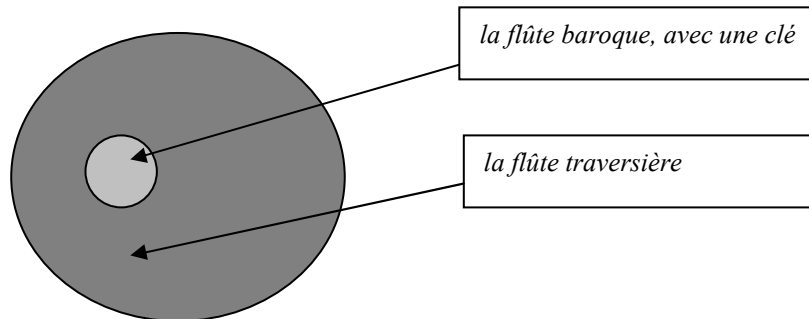


Figure 8 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 20

Viennent ensuite enrichir cette catégorie des exemples qui attestent le recours aux stratégies de résumé, et donc qui condensent dans les ÉR ce qui a été présenté d'une manière plus large (du point de vue quantitatif ou qualitatif). Nous avons déjà vu de tels exemples au point 3.2.1.1, exemples c) et d). Nous apercevons la présence de techniques résumatives dans l'exemple ci-dessous :

(21)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER
Haendel a écrit là-dessus aussi, « La morte di Lucrezia », / euh / c'est un sujet qui est très sanglant, / parce que <u>c'est Lucrece qui se donne la mort sur scène, / qui meurt sur scène</u> , / ce qui était impossible dans le théâtre français, / puisqu'on ne fait que raconter les morts.

Dans l'exemple (21) la construction de la reformulation est réalisée de la manière suivante :

- ÉS : *c'est Lucrece qui se donne la mort sur scène*
- MR : ---
- ÉR : *qui meurt sur scène*

Il y a donc une héroïne (Lucrece, un personnage légendaire de l'ancienne Rome) qui se suicide sur scène, devant le public, ce qui est devenu un sujet populaire d'œuvres artistiques. L'orateur, dans l'ÉR, reformule cette séquence en ne reprenant que la deuxième partie de la mise en relief indiquée par la proposition subordonnée relative dans l'ÉS, en changeant de perspective puisqu'il se focalise

non plus sur le processus (se donner la mort), mais sur l'effet d'un tel acte (mourir). À notre sens il y a ici une sorte de réduction non seulement quantitative, mais aussi pour ce qui est de la qualité de l'image véhiculée.

4.1.2.1. Reformulations limitatives extra-linguistiques

Les reformulations limitatives extra-linguistiques sont des reformulations réductives qui se réfèrent au savoir sur le monde, d'où l'appellation de cette catégorie. Pour pouvoir les déchiffrer, il est indispensable de connaître le contexte cognitif, comme ceci a lieu dans l'exemple ci-dessous :

(22)

ORIGINAL N° 6 – PATRICK ROBIN

En ce moment on se connaît pas beaucoup entre / les Polonais ou les Russes et les / l'Europe de l'Ouest, / France et Allemagne, / on se connaît pas très bien. / Et je pense que dans les années à venir ça va se faire. / Il y aura de plus en plus de rencontres.

- ÉS : *on se connaît pas beaucoup entre / les Polonais ou les Russes et les / l'Europe de l'Ouest, / France et Allemagne,*
- MR : ---
- ÉR : *on se connaît pas très bien*

L'orateur dans l'ÉS avance l'idée que les participants aux concours luthiers, venant de l'Europe de l'Est (représentés ici par les Russes et les Polonais), ne se connaissent pas très bien avec ceux qui viennent de l'Europe de l'Ouest (représentés par les luthiers de France et d'Allemagne⁴³). Dans l'ÉR l'orateur procède à une suppression de ces informations supplémentaires sur les origines géographiques des luthiers qui ne se connaissent pas (*on se connaît pas très bien*), ce qui a été rendu possible grâce au contexte cognitif qui intervient et au moyen duquel on est capable, en tant que destinataires de son discours, de savoir à quelle

⁴³ Il est intéressant de remarquer ici que l'idée que nous même avons reformulée, dénotant les luthiers de France et d'Allemagne, donc les Français et les Allemands, nous est fournie par l'original sous forme de synecdoque extensive (holonymie) par laquelle la partie plus vaste est donnée pour la partie plus restreinte, « contenant pour le contenu », l'exemple classique étant *Toute la salle a ri de...* (nous devons ces informations à Gezundhajt, www.linguistes.com). Dans notre cas : l'Allemagne intervient dans la phrase pour les luthiers allemands, la France pour les luthiers français.

réalité, à quel référent, renvoie le déictique *on* (il implique nous en tant que Polonais, Patrick Robin en tant que Français et les deux autres nationalités évoquées plus haut).

4.1.3. Reformulations synonymiques

Après avoir revu les quelques reformulations qui restreignent le sémantisme ou la longueur de l'ÉS, par le biais de l'ÉR plus concis, soit pour les besoins d'une spécification plus poussée (exemples 19 et 20), soit par un souci d'insistance sur un aspect de l'ÉS (exemples 21 et 22), nous ouvrons à présent le volet des reformulations à proprement parler, c'est-à-dire que nous nous occuperons de reformulations qui présentent des traits plus proches de celles présentées sous la dénomination de reformulations paraphrastiques du type variation (par Gülich et Kotschi 1987) et dont on a déjà vu un exemple au point 3.2.1.1, exemple 5. Ces reformulations témoignent pour nous d'une recherche terminologique, d'une volonté d'exprimer « la même chose » par une « forme différente ». Et on rejoint ici tout le paradoxe de la paraphrase présenté par Fuchs et développé dans le présent chapitre, au point 3.1.

Ainsi, nous observons le même phénomène de juxtaposition des synonymes dans les exemples (23), (24), (25) et (26) ci-dessous :

(23)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

Mais il faut dire aussi que c'était un instrument qui était particulièrement apprécié des amateurs, / des dilettantes, / qui était moins joué par les professionnels.

(24)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO

ce que les Français appelaient le / le / le bon goût, / par opposition au goût méchant, / au mauvais goût

(25)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO

Mais bon, c'est / surtout dans / chez les / les instrumentistes qui font des

instruments anciens, ils ont beaucoup plus l'habitude de / de réparer, de bricoler leur instrument eux-mêmes, / que les joueurs d'instruments modernes, / qui ont des instruments plus perfectionnés / et qui n'osent pas les toucher et qui les mettront chez le luthier religieusement. / Mais c'est vrai que / en ce qui me concerne / et beaucoup d'autres collègues comme moi, / on est, souvent on bricole un peu, / on répare soi-même. /

(26)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND

le sentiment / que le pape et les Polonais étaient seuls, / le gouvernement, le parti, la diète / étant comme subitement effacés, / gommés.

Voyons ceci de plus près :

exemple	(23)	(24)	(25)	(26)
ÉS	<i>amateurs</i>	<i>goût méchant</i>	<i>réparer / on bricole un peu</i>	<i>effacés</i>
MR	---	---	---	---
ÉR	<i>dilettantes</i>	<i>mauvais goût</i>	<i>bricoler leur instrument eux-mêmes / on répare soi-même</i>	<i>gommés</i>

La question de la synonymie est très discutable, ce dont rend brillamment compte Kleiber (2009 : 9) : « La synonymie est vraiment une relation sémantique paradoxale. C'est la relation la plus facile à aborder et la plus facile à définir, mais aussi la plus difficile à maintenir ». En effet, nous ne pouvons qu'être d'accord avec la constatation que « si la synonymie pose quelques difficultés de délimitation théorique, d'un point de vue pragmatique [qui nous intéresse ici puisque nous analysons des discours authentiques issus des situations de communication authentiques – rem. J.W.], en revanche, elle est peu discutable, ainsi qu'attestent les usagers langagiers et le besoin, commun, de statuer sur le *mot juste*. C'est ce paradoxe – la méfiance théorique mais un solide fondement empirique qui s'incarne dans les usages, les dictionnaires et la réalité du *mot (...)* » (Masseron 2009 : 4). Nous ne reprendrons pas ici toute la discussion autour de la question du bien fondé des synonymes absolus ou au contraire celle des parasyonymes, des quasisynonymes ou des synonymes approximatifs. Reste à dire après Kleiber qu' « [u]ne définition de ce que signifie *avoir le même sens*

n'est pas une mince affaire » (Kleiber 2009 : 9). Nous nous contenterons, pour notre part, d'accepter l'argument sémiotique avancé par Kleiber au sujet du signifié connotatif qui dit qu'il représente des propriétés attachées au mot en tant qu'unité sémiotique et ne correspond pas au « sémantique » (cf. Kleiber 2009 : 14). Autrement dit, dans cette perspective, les mots synonymes sont des mots qui se distinguent non par leur sens, mais par des caractéristiques qui sont attachées à leur statut de mot (marques d'usage : variations diachroniques, géographiques⁴⁴, variations liées aux registres de langue, à l'opposition langues de spécialité / langue commune, connotations : péjoration, euphémismes, etc.) (cf. Lehman et Berthet 2009 : 6 – 7).

Ceci dit, nous pouvons constater que dans notre première reformulation (exemple numéro 23) il y a deux synonymes, qualifiés comme tels par Le Trésor... (www.cnrtl.fr), où l'ÉS (*amateur*) désigne *celui ou celle qui manifeste un goût de prédilection pour quelque chose ou un type de choses, en particulier en matière d'art : personne qui manifeste un goût très vif pour l'art* ; et en même temps qui a le sens de *personne qui exerce une activité professionnelle sans but lucratif*, dans l'ÉR devient *dilettante*, alors *amateur passionné de musique, mélomane*, mais c'est un mot **vieux** ou **vieilli**. Nous voyons bien que les deux significations se rejoignent, à une exception prêt, celle de la variation diachronique (*dilettante* étant qualifié comme vieux ou vieilli).

Le deuxième couple de synonymes (exemple 24), *goût méchant* (ÉS) et *mauvais goût* (ÉR), présente des variations identiques, c'est-à-dire que l'adjectif *méchant* est, toujours d'après le Trésor..., synonyme de l'adjectif *mauvais*, et il signifie *quelque chose ou quelqu'un sans valeur, de mauvaise qualité*. Cependant il est qualifié de **vieux** ou **littéraire**. Il y a donc non seulement une différence diachronique entre les deux ÉS et ÉR, mais aussi une différence liée au registre de langue (*mauvais* appartenant à la langue standard) et signifiant *qui ne vaut rien, qui n'a pas des qualités qu'on attend*.

Dans le troisième cas (exemple 25), la seule différence porte sur le registre de langue (dite : variation diastratique). Alors que le verbe *bricoler*, signifiant *réparer tant bien que mal, travailler en amateur* (cf. le Dictionnaire gratuit de TV5MONDE avec Médiadico, désormais Dictionnaire TV5,

⁴⁴ On les appelle aussi diatropiques, tandis que les changements liés au registre de langues sont appelés diastratiques, cf. Lehman et Martin-Berthet in Kleiber 2009).

www.dictionnaire.tv5.org) appartient au registre **familier**⁴⁵, le verbe *réparer* (*soi-même*) *ce qui détérioré, dérégulé, pour le remettre en bon état, en état de marche* (cf. Le Trésor...) est issu du langage standard.

Pour finir, la question se pose de savoir s'il y a une nuance qui différencie, sur le plan pragmatique bien sûr, l'ÉS et l'ÉR de l'exemple numéro 26. Les deux adjectifs sont employés ici au sens **figuré**. *Gommer* au figuré veut dire *supprimer la présence physique de..., faire disparaître*; et *effacer* a pour définition au sens figuré le même développement (cf. Le Trésor...). Dans cette acception-là, on se réfère aux gens vis-à-vis desquels la plupart des Polonais ressentaient une répugnance à l'époque communiste. Malgré les efforts du pouvoir lors de la visite du Pape, les Polonais savaient se sentir comme s'ils étaient seuls avec lui, comme si le parti communiste à ce moment-là n'existait pas.

Après avoir présenté les quatre reformulations synonymiques⁴⁶, nous devons nous demander quels étaient les motifs de leur emploi dans ces contextes bien précis. Il est évident que nous ne pouvons pas le constater d'une manière définitive, mais nous avançons l'hypothèse que par le fait de multiplier les expressions synonymiques, au sens si proche, les orateurs voulaient peut-être remédier ainsi à des problèmes d'interprétation et contribuer à leur meilleure compréhension. N'oublions pas que leurs discours s'adressent dans la plupart des cas à un public non-francophone.

4.1.3.1.Rephrasages

À la lumière des remarques de Gülich et Kotschi (1987) selon qui la relation sous-tendant le rephrasage, c'est-à-dire la répétition d'une structure lexico-grammaticale, est celle de la synonymie dénotative, nous classifions les quelques occurrences de ce phénomène présentes dans notre corpus juste après avoir analysé les reformulations synonymiques. La différence entre les deux catégories semble nette : si dans le premier cas (point 4.1.3) nous avons supposé

⁴⁵ Il est attesté comme familier par le Dictionnaire TV5 et le Wordreference (www.wordreference.com), par contre le Trésor... n'en dit rien.

⁴⁶ Nous tenons à signaler que nous avons révélé dans notre corpus encore quelques couples synonymiques, à savoir : « la défaite totale / absolue » (O. n° 9, J.-B.R.), « un artéfact / un objet artificiel » (O. n° 10, J.-M.L.), « Solidarność répond au marxisme-leninisme / et en certain sens le démontre / le réfute » (O. n° 10, J.-M.L.), « la source religieuse chrétienne (...) est clairement reconnue, acceptée » (O. n° 10, J.-M.L.), « le réel que le marxisme ignore, méconnaît » (O. n° 10, J.-M.L.).

avoir affaire à un effort de recherche du « mot juste », ici ce ne serait qu'une simple « redite » d'une unité ou d'une séquence, et donc un phénomène ressortissant plus de la production de la parole, plus de la surface (cf. les travaux évoqués in Pöchhacker 1995). Les répétitions de la même structure peuvent témoigner d'un certain blocage au cours de la production du texte. Ils sont d'ailleurs très souvent accompagnés d'autres phénomènes de ce type, qui ont été analysés par exemple par Pöchhacker (op. cit.) et qui a relevé cinq catégories de perturbations de surface, entre autres des lapsus corrigés et non-corrigés ainsi que des faux départs, des mélanges lexicaux et syntaxiques.

Regardons surtout quelques rephrasages de notre corpus :

(27)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

Donc on peut vraiment je crois atteindre / atteindre quelque chose, une / des extrêmes dans l'expression, / c'est tout à fait agréable, / et avec ce sentiment / aussi unique de ne jouer / qu'avec des amis.

La structure du premier rephrasage se présente ainsi :

- ÉS : *atteindre*
- MR : ---
- ÉR : *atteindre*

Nous voyons donc que l'orateur répète deux fois le même verbe avant de continuer cette séquence.

Dans l'exemple suivant il y a deux endroits potentiellement perturbateurs :

(28)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

Avec ses changements / de / d'humeurs, / ses passions à l'extrême, qui changent, / sont, / qui égarent, / ont toujours des surprises, on peut pas, / c'est quelqu'un, on a l'impression, quand il écrit la / quand il écrit sa musique, / qu'il / qu'il était un petit peu schizophrène.

Premier rephrasage :

- ÉS : *quand il écrit (la)*
- MR : ---
- ÉR : *quand il écrit (sa)*

Deuxième rephrasage :

- ÉS : *qu'il*
- MR : ---
- ÉR : *qu'il*

Dans le troisième exemple (29) il y aussi un rephrasage double :

(29)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER

Ils sont / ils sont vraiment / ils ont vraiment, / j'ai bien dit une fois à mes voisins, qu'ils ont vraiment de la chance d'avoir des chefs d'orchestre qui sautent après eux, / n'est-ce pas ?

Premier rephrasage :

- ÉS : *ils sont*
- MR :
- ÉR : *ils sont vraiment*

Deuxième rephrasage :

- ÉS : *ils ont vraiment*
- MR : ---
- ÉR : (...) *ils ont vraiment (de la chance)*

On peut dire en guise d'un bilan que la présence de tels éléments confirme sûrement le caractère oral de ce corpus. Cette sorte de redondance sera, il nous semble, prometteuse pour l'interprète, qui disposera ainsi d'un peu plus de temps nécessaire pour déchiffrer une phrase. Mais nous verrons ceci de plus près dans le troisième chapitre. Par contre, pour ce qui est de l'orateur et des auditeurs natifs, nous trouvons deux tendances dans les réactions à ce type de comportement langagier. D'un côté les auteurs soulignent le fait qu'il y a un certain modèle correcteur qui est mis en place par l'interlocuteur pendant l'écoute : « Boomer et Laver (...) y voyaient l'intervention nécessaire d'une sorte d'idéalisation de l'énoncé, indispensable à sa bonne transmission (...). Goffmann (...) en faisait l'indice d'une forme spécifique de compétence : "La compétence de langage semble différer des autres compétences sur ce point : les autres compétences ne semblent pas montrer cette capacité à éliminer régulièrement les 'fautes' mineures" (...). Notre perception du langage fait intervenir un modèle correcteur, qui repose sur la connaissance syntaxique des "bonnes formes" attendues (...) » (Blanche-Benveniste 1987 : 132). Mais il y en a aussi qui disent que cette sorte de

« syntaxe peu orthodoxe » et de lapsus qui ne sont pas corrigés⁴⁷ peuvent influencer la qualité de la réception d'un discours (cf. Déjean Le Féal in Pöchhacker 1995 : 75).

4.1.3.2.Rephrasages avec des éléments correctifs supplémentaires

Reste encore à parler des rephrasages dont la construction n'est pas typique, c'est-à-dire des cas observés dans notre corpus où à l'intérieur de l'ÉR sont inclus des éléments supplémentaires par rapport à l'ÉS. Ainsi pourrions-nous dire qu'il ne s'agit pas de simples redites, mais d'une certaine correction apportée par l'orateur. De cette manière nous approchons le sujet des reformulations réparatrices que nous allons aborder au point 3.1.4.

Observons la construction des deux exemples ci-dessous dans un tableau récapitulatif, où nous soulignons des éléments supplémentaires par rapport à l'ÉS :

(30)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	
Oui, c'est déjà très difficile pour la flûte moderne. / Je dirais pas encore plus, / parce que <u>la difficulté n'est pas dans les mêmes, / exactement dans les mêmes endroits.</u>	

(31)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	
<u>Mon grand-père était russe, / mon grand-père paternel était russe, / il est arrivé en France / en 1917.</u>	

Et ensuite les reformulations :

exemple	(30)	(31)
ÉS	<i>(la difficulté n'est pas) dans les mêmes</i>	<i>Mon grand-père était russe</i>
MR	---	---
ÉR	<i><u>exactement</u> dans les mêmes endroits.</i>	<i>mon grand-père <u>paternel</u> était russe</i>

⁴⁷ Bien sûr il est discutable si les rephrasages constituent des « fautes », ils sont pour nous plutôt le propre de l'oral. Et, d'ailleurs, il y a des cas où l'orateur s'auto-corrige immédiatement, une fois une sorte de « faute » accomplie. Nous en parlons au point 4.1.4.

Si on regarde l'exemple (30), on voit que l'élément supplémentaire vient pour restreindre le sémantisme de l'ÉS. L'orateur – le flûtiste se met à comparer les difficultés de jeu de la flûte baroque et de la flûte moderne et il nuance son propos à l'aide de l'adverbe *exactement* pour souligner que les deux activités présentent, certes, des difficultés, mais à des niveaux différents. La même chose a lieu dans l'exemple (31) où l'orateur ajoute une précision concernant son grand-père : mon grand-père paternel était russe, en restreignant ainsi la possibilité de l'interprétation (entre le grand-père maternel et paternel) à un seul choix.

* * *

Nous venons d'analyser jusque-là les reformulations qui élargissaient, par le biais des définitions, l'étendue des ÉS, ainsi que celles qui la restreignaient. Ensuite, nous avons observé les reformulations que nous avons qualifiées de synonymiques, paraphrastiques par excellence, puisqu'elles ne condensaient ni n'étendaient pas le contenu des ÉS, même si elles en changeaient la forme. Pour ce qui est des rephrasages, nous avons attesté leur présence dans notre corpus, avec deux cas qui étaient un peu modifiés par rapport à leur forme de départ.

À présent nous allons ouvrir le dernier volet des reformulations sans marqueur de reformulation, celles qui présentent un trait particulier par rapport aux cas précédents dans le sens où si les orateurs avaient laissé leurs ÉS sans suite, ceux-ci deviendraient des fautes : soit au niveau de la grammaire, soit au niveau de la syntaxe de toute la phrase, ou bien au niveau lexical. Nous verrons ici encore une fois plusieurs techniques de textualisation (au sens large de de Gaulmyn 1987) qui aboutissent à une meilleure formulation, à une communication plus efficace⁴⁸.

4.1.4. Reformulations réparatrices

Nous devons le terme de reformulation réparatrice à Apothéloz (2008) qui la définit ainsi : « (...) le *travail sur la formulation* laisse une multitude de traces :

⁴⁸ Même si cela pourrait constituer une tâche très intéressante, nous ne nous occupons pas de fautes de langue ni d'autres fautes laissées « telles quelles » dans les discours originaux, puisqu'une telle analyse dépasserait le cadre de notre travail. Nous avons le dessein de démontrer si et comment l'orateur construit consciemment son discours et remédie à certains problèmes communicationnels.

lexèmes ou syntagmes laissés inachevés (...), recherche lexicale produisant un "piétinement", hésitations et bafouillages divers, parenthèses à rallonges, corrections après coup et autres repentirs, etc. » (Apothéloz 2008 : 155). Nous voyons bien que sa définition des reformulations réparatrices est très large et ne s'enferme pas uniquement dans la conception sémantique ou paraphrastique. Cependant notre acception de ce terme sera plus restreinte, plus proche de la définition de la correction proposée par Gülich et Kotschi (1987) : la justesse de l'ÉS est entièrement ou partiellement annulée par la valeur de l'ÉR. Nous ne pensons pas, contrairement à Apothéloz (op. cit.), qu'un syntagme ou lexème inachevé ou bien une parenthèse à rallonges soient des cas de réparations, de correction : tant qu'il n'y a pas d'ÉR qui vient remédier à ce qui « se passe » du côté de l'ÉS, ils représentent pour nous des caractéristiques de l'oral, mais pas des réparations, corrections. Nous tenons à préciser encore une fois que tous les cas de reformulations réparatrices sont des auto-corrections, c'est-à-dire que l'orateur se corrige immédiatement, de sa propre initiative et non pas comme réaction aux propos de l'interlocuteur (ce qui constituerait une hétéro-correction).

Pour être plus claire à ce propos, nous proposons de voir de plus près quelques reformulations réparatrices au niveau morphologique ou syntaxique d'abord.

4.1.4.1.Reformulations réparatrices morphologiques / syntaxiques

Notre première proposition contient à nos yeux deux reformulations réparatrices morphologiques⁴⁹ :

(32)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

mais d'un autre côté on trouve beaucoup plus d'aisance dans le... / sur la flûte baroque / pour ce qui est de la / la clarté de l'articulation / et de... du jeu aussi

⁴⁹ Nous tenons à signaler que nous ne fournissons aucunement une liste exhaustive de toutes les reformulations réparatrices détectées, mais uniquement quelques-unes d'entre elles, « les plus représentatives ».

Voyons-en la construction :

exemple :	(32a)	(32b)
ÉS :	<i>plus d'aisance dans le...</i>	<i>pour ce qui est (...) et de...</i>
MR :	---	---
ÉR :	<i>sur la flûte baroque</i>	<i>du jeu aussi</i>

La première correction (32a) porte sur l'emploi d'une préposition et d'un article convenable (*sur la flûte* à la place de **dans le flûte*), cf. le Trésor... . La deuxième partie de l'exemple (32b) comporte aussi une correction, cette fois-ci il est question de l'emploi correct de l'article contracté (avec la préposition *de*) : au lieu de laisser une forme incorrecte *pour ce qui est de jeu aussi*, l'orateur a su la corriger. Ces reformulations réparatrices confirment les propos de Coste selon qui « L'essentiel des ruptures occure sur des mots grammaticaux (...) Il peut s'agir de prépositions diverses (...) la plupart des mots grammaticaux paraissent susceptibles d'entrer dans des séquences de rupture ou de rupture-reprise. Il y a notamment les lieux de correction ou d'ajustement (...) » (Coste 1986 : 132).

Notre exemple suivant porte sur la réparation qui englobe le temps grammatical :

(33)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

Et l'exemple de Friedrich, / Friedrich der Gross qui / évidemment / est peut-être le plus significatif / puisqu'il montre à quel niveau / le jeu de la flûte en amateur pourrait... / pouvait arriver, / puisqu'on sait combien de concertos ont été écrits pour lui.

Cette reformulation se présente comme suit :

- ÉS : *à quel niveau le jeu de la flûte (...) pourrait*
- MR : ---
- ÉR : *pouvait arriver*

Si l'auteur avait laissé sa première formulation, c'est-à-dire s'il n'était pas intervenu pour changer de temps grammatical du verbe *pouvoir* (conditionnel présent vs. imparfait), on aurait obtenu une proposition qui serait incorrecte puisqu'on ne se réfère pas à une hypothèse mais on constate des faits. Que

Friedrich der Gross était un amateur est le fait et non une supposition, voilà pourquoi l'emploi du conditionnel aurait été inapproprié ici.

L'exemple numéro 34 montre que l'orateur a su corriger une conjugaison erronée :

(34)

ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER

Au fur et à mesure qu'apparaissent l'humanité, / qu'apparaît l'humanité / dans la réalité sociale, / et ses enjeux, / une toute autre manière d'agir est tracée.

- ÉS : *au fur et à mesure qu'apparaissent l'humanité / qu'apparaisse l'humanité ?*
- MR : ---
- ÉR : *qu'apparaît l'humanité*

En fait nous voyons ici deux possibilités de fautes qui sont de toute façon corrigées. Soit l'orateur a employé le subjonctif présent (notre deuxième possibilité dans l'ÉS, avec un point d'interrogation) à la place de l'indicatif ou du conditionnel qui est obligatoire après la locution adverbiale *au fur et à mesure que*, mais il a immédiatement corrigé sa proposition. Soit il a utilisé le présent mais avec une personne grammaticale incorrecte (troisième personne du pluriel au lieu de la troisième personne du singulier ; peut-être d'une manière associative avec le substantif « l'humanité » qui désigne l'ensemble des hommes, du genre humain, parfois considéré comme constituant un tout, un être collectif, cf. Le trésor...). Mais l'orateur a tout de suite réagi à cette erreur de sa part et il s'est corrigé.

Dans l'exemple suivant (35) nous observons une reformulation réparatrice qui porte sur l'intégralité d'une locution :

(35)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER

- Oui, j'ai dit ça parce que / de plus en plus du fait de cir... / que tout le monde circule, / les disques circulent, les radios qu'on entend, la télévision qu'on entend partout

- ÉS : *du fait de cir...*
- MR : ---

- ÉR : *que tout le monde circule*

En fait, on ne peut pas deviner quelle aurait été la suite de l'ÉS si l'orateur avait continué sa proposition dans ce sens, mais il est certain qu'il existe une locution prépositionnelle *du (seul) fait de* qui est obligatoirement suivie d'un substantif et qui signifie : en raison de, à cause de (cf. Le Trésor...). Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de trancher sur cette question. Par contre nous sommes capables de constater qu'après cet abandon de la première formulation, l'orateur poursuit en modifiant la construction de la locution qui devient une locution conjonctive et qui est correcte du point de vue grammatical. Cette locution *du (seul) fait que, du fait même que* est suivie de l'indicatif et signifie : pour la (seule) raison que, puisque.

Pour finir, nous tenons à présenter une reformulation qui répare un choix de préposition après un verbe :

(36)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER

il y a des endroits de la / en Europe que je ne veux pas citer, / mais où on pense avoir la vérité sur la musique ancienne / et où on joue d'une telle manière que vous n'arrivez plus rien / à rien changer du tout.

La construction de cette reformulation réparatrice est la suivante :

- ÉS : *vous n'arrivez plus rien*
- MR : ---
- ÉR : *à rien changer du tout*

On voit ici que l'orateur veut trop vite arriver à la fin de sa phrase, au prix de la « perte » en chemin d'une préposition adaptée au verbe choisi, en l'occurrence à. En effet, *arriver* suivi de la préposition *à* (avec un complément exprimant le but, le résultat) signifie parvenir à quelque chose, atteindre (un certain état), réussir à..., et aussi obtenir (un résultat souhaité, par exemple arriver à un but, à ses fins) (cf. Le Trésor...). Sans cette préposition, le verbe serait pris non au sens figuré, mais au sens concret, spatial.

De plus, nous observons dans cet exemple une correction de caractère plutôt syntaxique, concernant l'ordre de mots : l'incision de la préposition *à* entraîne un changement (positif) de l'ordre des éléments de l'ÉS ainsi que leur modification (le pronom indéfini *rien* passe devant l'infinitif *changer* auquel il se

réfère, la particule négative *plus* à valeur négative, servant à marquer la cessation d'une action, d'un état, tombe).

Toutes les reformulations réparatrices que nous avons vues témoignent d'un côté de l'existence d'une syntaxe de l'oral (cf. Apothéloz 2008) qui est très difficile à décrire, puisque les traits communs se mélangent des traits qui changent d'un locuteur à l'autre, qui sont spécifiques à chacun. Néanmoins nous pensons avoir prouvé que même dans cette situation du « brouillon en continu » (nous devons cette formule à Apothéloz 2008), il est possible d'apporter des changements qui témoignent de la mise en marche des techniques de textualisation, et donc par exemple des reformulations réparatrices.

4.1.4.2. Reformulations réparatrices lexicales

Nous avons vu plus haut que les orateurs étaient en mesure de corriger immédiatement (en ligne, pourrait-on dire) des problèmes de grammaire ou de syntaxe. Ceci est aussi possible en ce qui concerne le lexique. Nous n'en donnons qu'un exemple (37), le plus convaincant, dans cette catégorie des reformulations sans marqueurs de reformulation, et nous tenons à préciser que le nombre plus important de reformulations réparatrices qui adviennent à l'occasion de la recherche d'un mot plus approprié appartient à la catégorie des reformulations réparatrices avec marqueur de reformulation (que nous analysons au point 3.2 ci-dessous).

Le voici :

(37)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

je tiens quand même à choisir des instruments / de la période, / instruments contemporains des / des œuvres écrites, / mais qui ont quand-même des qualités très particulières, / de chaleur, de grandeur, / qui ont été un petit peu perdus au détriment de la bri... / à l'avantage de la brillance / que l'on recherche davantage aujourd'hui.

L'enjeu de cette reformulation, dont la construction est la suivante :

- ÉS : *des instruments (...) qui ont (...) des qualités (...) perdus au détriment de la bri...*

- MR : ---
- ÉR : *à l'avantage de la brillance (que l'on recherche davantage aujourd'hui)*

porte sur l'emploi d'un antonyme d'une locution prépositionnelle appropriée. *Au détriment de* marque une corrélation entre deux éléments, en introduisant l'élément qui est défavorisé par rapport à l'élément favorisé. Dans ce cas-là on aurait obtenu un non-sens puisque, accompagnée d'un verbe à sens péjoratif dans ce contexte (*perdre*), il manque à cette locution une partie de la corrélation qui en est la raison d'être. L'orateur ne finit même pas sa phrase, mais aussitôt qu'il s'aperçoit de son erreur « logique », il introduit une locution correcte, c'est-à-dire antonymique par rapport à celle qui était fautive (*à l'avantage de* ; cf. Le Trésor...).

4.2. REFORMULATIONS AVEC MARQUEUR DE REFORMULATION

Après avoir exploité la différence de construction des reformulations attestées dans notre corpus et analysé celles qui n'avaient pas de marqueurs de reformulation explicites, nous voudrions maintenant regarder de plus près celles qui en possèdent.

Il est intéressant d'observer que presque toutes les reformulations relevées dans notre corpus, ayant un marqueur de reformulation explicite, adviennent pour réparer, corriger une séquence, soit au niveau lexical, soit au niveau morphologique, syntaxique et même phonétique. De ce constat général on peut déduire déjà que notre catégorie de corrections, comme elles étaient appelées selon la nomenclature de Gülich et Kotschi (1983, 1987), sera plus complexe que la leur.

4.2.1. Reformulations réparatrices avec commentaires métalinguistiques

Notre premier exemple de la reformulation réparatrice avec un commentaire métalinguistique se présente ainsi :

(38)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND

On oubliait la milice, / les prisons, / la Tchécoslovaquie, / la RDA, / l'Union Soviétique. / La Pologne militaire, millénaire, excusez-moi, / la Pologne millénaire était soudainement libre.

La construction de cette reformulation est la suivante :

- ÉS : *la Pologne militaire,*
- ÉR = ÉS' : *millénaire*
- MR : *excusez-moi*
- ÉR' : *la Pologne millénaire était soudainement libre*

Nous avons affaire ici à un lapsus qui porte sur l'adjectif *millénaire* : au lieu de celui-ci, l'orateur emploie un autre adjectif (*militaire*), dont la première syllabe est similaire (*mi-*), mais dont le sémantisme ne l'est absolument pas. En effet, *militaire* se réfère aux forces armées d'un État, à leur organisation, tandis que *millénaire* est relatif à une réalité qui a mille ans ou plus; à ce qui est très vieux. Dans ce contexte précis c'est cette deuxième unité lexicale qui est appropriée ici, vu le fait que l'orateur fait allusion au millième anniversaire de la christianisation de la Pologne (qui était célébré en 1966).

En ce qui concerne la construction de cette reformulation réparatrice, elle est assez particulière puisqu'en fait sa première partie est une reformulation réparatrice immédiate, sans marqueur de reformulation, elle pourrait joindre donc la catégorie des reformulations réparatrices lexicales (du point 3.1.4.2). Cependant, ce qui attire notre attention, c'est un certain renforcement de cette reformulation par le biais de la formule *excusez-moi* qui a une valeur vocative dans le sens où l'orateur appelle les auditeurs à reconnaître et en même temps à lui pardonner cette erreur.

L'exemple suivant possède les caractéristiques suivantes :

(39)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER

- Oui, ce sont des grands talents mais je trouve que c'est beaucoup trop tôt de les présenter dans un concours / aussi important et sérieux que le concours Wieniawski. / Ils auraient dû attendre encore un peu à les / pas eux, évidemment, mais les pédagogues ou les parents qui s'en occupent.

- ÉS : *Ils auraient dû attendre encore un peu à les*
- MR : *pas eux, évidemment, mais*
- ÉR : *les pédagogues ou les parents qui s'en occupent*

Nous nous rendons compte bien sûr, et cette remarque est valable aussi bien pour l'exemple (38) que pour celui-ci, que les éléments que nous regroupons dans la partie marqueur de reformulation ne figurent pas dans la littérature sur la reformulation comme tels. Cependant, vu le fait qu'un marqueur vise à « instruire », « guider » l'interprétation d'un énoncé, nous nous sommes décidées à décrire la construction de ces reformulations de la manière ci-dessus. Dans les deux cas (38 et 39) les éléments figurant comme MR guident l'interprétation des ÉS même s'ils ne sont pas des MR conventionnels. Toutefois, tant au 38 qu'au 39, leur emploi est purement métalinguistique, c'est-à-dire ils commentent sur le sémantisme d'ÉS.

Dans l'exemple (39) c'est l'interprétation du pronom anaphorique *Ils* qui est « guidée » à l'aide du MR et de l'ÉR. Comme la partie précédente l'ÉS peut suggérer qu'il y a une interprétation possible (*grands talents* comme thème de l'anaphore, puisque le deuxième actant – les parents, les pédagogues – ne sont pas encore cités, leur présence est sous-entendue par la structure impersonnelle : *c'est beaucoup trop tôt de les présenter*) du pronom personnel anaphorique, l'orateur décide d'intervenir.

Nous voudrions ensuite décrire un autre exemple que nous classifions parmi les reformulations réparatrices avec des commentaires métalinguistiques :

(40)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER

- Depuis le le / le mouvement **on peut dire**, / un mouvement assez général de / de retour, **enfin**, / **pas** retour **mais** de / de retrouver le passé, euh / on a / on joue Clerambault par exemple qui est un peu le / le Rameau français de la cantate.

Sa structure est bien complexe :

- ÉS : *Depuis (...) le mouvement*
- MR : *on peut dire*

- ÉR = ÉS' : *un mouvement assez général de de retour*
- MR' : *enfin pas [retour] mais*
- ÉR' : *de retrouver le passé*

Nous observons ici un travail intense sur la formulation de l'ÉR', cette reformulation réparatrice présentant au moins deux marqueurs de reformulation conventionnels (*on peut dire*, relevant de l'étude de la reformulation paraphrastique et *enfin*, relevant de l'étude de la reformulation non paraphrastique) ainsi qu'un commentaire métalinguistique sous forme de négation (tout comme dans l'exemple précédent, 39). Cette reformulation se déroule donc en trois étapes :

4.3.ÉS : *le mouvement*

4.4.ÉR : *un mouvement assez général de retour*

4.5.ÉR' : *de retrouver le passé*

Dans l'étape intermédiaire (2) l'orateur spécifie l'ÉS en ajoutant à titre d'information supplémentaire qu'il s'agit d'un mouvement « assez général » et que ce mouvement est un mouvement « de retour ». Mais dans l'étape finale (3) il renonce (par le biais du marqueur *enfin*, de l'adverbe de négation *pas* et de la conjonction *mais*) à caractériser ce mouvement comme *retour* (pouvant signifier au sens figuré le fait de revenir à des conceptions ou à des goûts du passé), en préférant à ce terme l'expression prédicative *retrouver le passé* (découvrir à nouveau ce qui était déjà connu, mais avait été oublié, cf. Le Trésor...). Il y a donc ici une réinterprétation puisque le premier ÉR a une connotation moins positive que le second (qui met plus l'accent sur le côté créatif de ce mouvement).

Pour finir, nous voudrions montrer que les reformulations réparatrices avec des commentaires métalinguistiques peuvent se référer non seulement au choix lexical ou syntaxique, mais aussi à la couche phonétique des énoncés :

(41)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER

Et, euh, Muffat /myfa/, **ou on peut dire** Muffat /mufat/ puisque c'est quelqu'un d'international, / il est / il est un peu euh / c'est pour ça que j'aime le jouer aussi parce que c'est un / compositeur euh / euh qui est, / **on peut pas dire** cosmopolite / **enfin**, comme Haendel un peu, / comme Haendel.

Nous voyons ici deux structures de reformulation, la première se réfère à la couche phonétique :

- ÉS : *Muffat /myfa/*
- MR : *ou on peut dire*
- ÉR : *Muffat /mufat/ puisque c'est quelqu'un d'international*

La deuxième, difficile à transcrire et pour laquelle nous proposerons le découpage suivant, se réfère à la couche lexicale :

- ÉS : *c'est un compositeur qui est* (sous entendu : cosmopolite)
- MR : *on peut pas dire [cosmopolite] enfin*
- ÉR : *comme Haendel un peu, comme Haendel*

Nous pourrions donc dire que la première reformulation est en fait un rephrasage qui porte sur le nom propre d'un compositeur allemand d'origine savoyarde et d'ascendance écossaise par son père (cf. l'Encyclopédie libre Wikipédia). Et le fait d'insister sur la manière de prononcer le nom du compositeur joue justement sur la perception qu'on en a. On l'apprend grâce à la deuxième reformulation, qui est réparatrice dans le sens où elle annule tout de suite un trait caractéristique du compositeur pour proposer à sa place une comparaison à un autre musicien (on a donc affaire à un deuxième nom propre ici et nous ne pouvons qu'être d'accord avec Borowczyk (2004) qui dit après Ballard et d'autres que les noms propres sont porteurs de sens).

4.2.2. Reformulations réparatrices syntaxiques

Nous tenons à présenter ici un choix de reformulations réparatrices syntaxiques, toujours avec un marqueur de reformulation explicite.

Notre premier exemple (42) se présente comme suit :

(42)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER

C'est / il a écrit un opéra connu, c'était / euh, c'est un opéra / « Alcyone » / qui a fait parler de lui parce que c'est le premier qui a utilisé la / la contrebasse. Ça fait beaucoup / **enfin**, / on parlait, de toutes nouveautés on parlait beaucoup en France, / parce que comme tout tournait autour / du roi et de sa cour, / alors dès que quelque chose est nouveau dans la cour, toute la France parlait de ça.

- ÉS : *Ça fait beaucoup*
- MR : *enfin*
- ÉR : *on parlait, de toutes nouveautés, on parlait beaucoup en France*

Nous voyons ici une confirmation des conclusions d'Apothéloz (2008) qui a constaté à l'égard de l'oral que « ce qui est "réparé" et donc amendé, c'est en fait la plupart du temps le choix d'un pattern syntaxique » (Apothéloz 2008 : 157). C'est bien le cas ici : l'orateur commence avec l'ÉS *ça fait beaucoup* (on suppose qu'il voulait peut-être poursuivre avec une construction où *faire* devient auxiliaire pour signifier « être la cause de quelque chose » : *c'est un opéra qui a fait parler de lui*) mais il l'abandonne complètement et il marque cette rupture à l'aide du marqueur d'invalidation *enfin* (c'est donc le premier « pattern syntaxique » qui est annulé), pour ensuite continuer dans l'ÉR en employant également une structure impersonnelle avec un rephrasage : *on parlait (de toutes nouveautés) on parlait ...*

Notre exemple suivant (43) est identique pour ce qui est de l'annulation d'un pattern syntaxique choisi et du fait de le souligner avec le même marqueur de reformulation :

(43)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

La version pour clavecin, on / on sait qu'elle est antérieure, version pour orgue je ne sais pas. Mais, / aux tels cas..., **enfin**, / on voit aussi que dans l'écriture il y a des choses qui sont / assez naturelles pour l'instrument à clavier / et qui deviennent une difficulté insensée pour la flûte.

- ÉS : *Mais, aux tels cas...*
- MR : *enfin*
- ÉR : *on voit aussi que dans l'écriture il y a des choses (...)*

Le faux-départ de l'ÉS, souligné par l'emploi du marqueur de reformulation *enfin* à visée de distanciation, se voit tout de suite annulé et un ÉR tout a fait autonome est créé par l'orateur.

Le troisième cas (44) est pour nous du même type, c'est-à-dire que nous y voyons une réparation syntaxique soulignée à l'aide du marqueur de reformulation à fonction principale de distanciation *en fait* :

(44)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

Sinon, je joue **en fait** / je crois que j'ai des projets assez variés : / à la flûte baroque, à la flûte classique, romantique, à la flûte moderne, à la flûte baroque, à la flûte à bec / et je en orchestre, en soliste, en récital, en musique de chambre.

Sa construction est comme suit :

- ÉS : *Sinon, je joue*
- MR : *en fait*
- ÉR : *je crois que j'ai des projets assez variés*

Cette reformulation réparatrice syntaxique témoigne pour nous du changement brusque d'un pattern syntaxique choisi, la rupture entre l'ÉS et l'ÉR totale, elle est marquée par le MR *en fait*.

Pour finir, nous voudrions encore présenter ici un comportement langagier de l'orateur (45) qui est pour nous l'activation de la stratégie de reformulation réparatrice englobant les choix syntaxiques :

(45)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD

Alors qu'il y ait des flûtistes qui fassent des transcriptions, / oui, / moi je trouve qu'il y a déjà beaucoup de choses intéressantes à faire à la / dans le répertoire propre de la flûte. / C'est pas la peine d'aller chercher / **bon**, / c'est vrai qu'il nous manque de grandes œuvres, / mais parce que la flûte / n'a pas suivi l'évolution du violon

La construction de cette reformulation est la suivante :

- ÉS : *C'est pas la peine d'aller chercher*
- MR : *bon*
- ÉR : *c'est vrai qu'il nous manque de grandes œuvres*

La situation de l'exemple (45) est d'une certaine manière problématique à classer, puisque l'ÉS est presque complet, il ne manque qu'un complément d'objet ou un complément circonstanciel (chercher quoi ?, chercher où ? etc.) et que cette séquence ne paraît pas si « gênante » pour les règles de syntaxe que les précédentes, où l'on voyait tout de suite une rupture dans la construction syntaxique de phrase. Mais ce qui nous fait joindre cet exemple à la catégorie des

réparations syntaxiques, c'est l'emploi du MR qui interrompt la fluidité de la séquence et aussi la proposition contenue dans l'ÉR, qui n'enchaîne pas (pour ce qui est de la structure) sur ce qui a précédé.

4.2.3. Reformulations avec spécifications

En plus des reformulations réparatrices avec des commentaires métalinguistiques d'une part et des reformulations réparatrices syntaxiques d'autre part, nous sommes capables de regrouper dans notre corpus les reformulations qui englobent certaines spécifications. On ne peut pas dire qu'à chaque fois il est question de spécifications terminologiques, puisque leur nature est moins homogène (on y voit des spécifications au niveau pragmatique, stylistique, référentiel, etc.). On ne les qualifie pas de reformulations réparatrices, puisque si elles n'étaient pas advenues, on n'aurait pas eu affaire à des fautes (de langue, de sens), mais plutôt à des énoncés moins spécifiques.

Prenons par exemple la phrase suivante :

(46)

ORIGINAL N° 6 – PATRICK ROBIN

C'était surtout beaucoup de Polonais, / mais ça c'était une bonne, / **enfin**, pour moi une bonne surprise, / parce que c'est une école que je connaissais pas.

- ÉS : *c'était une bonne*,
- MR : *enfin*,
- ÉR : *pour moi une bonne surprise*

Cette spécification est réalisée avec le marqueur de reformulation *enfin*, marquant une renonciation à ce qui précède dans l'ÉS, pour ajouter une information complémentaire par le biais de l'ÉR grâce auquel on apprend que le fait que beaucoup de Polonais participaient à un concours n'était pas une bonne surprise en général, pour tout le monde, mais concrètement à l'orateur. C'est donc une spécification d'ordre pragmatique à notre sens, puisqu'elle n'apporte pas d'éclaircissements au niveau de l'énoncé (lexicaux, encyclopédiques etc.) mais se réfère à l'orateur, en situation concrète.

La deuxième spécification se présente ainsi :

(47)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER

Et euh / Monteclair c'est un autre compositeur de la cantate qui / **on peut aussi dire**, c'est un grand compositeur de cantates.

- ÉS : *Montclair c'est un autre compositeur de la cantate*
- MR : *on peut aussi dire*
- ÉR : *c'est un grand compositeur de cantates*

C'est une reformulation avec une spécification qualitative, puisque dans l'ÉS on obtient une information neutre concernant le compositeur : *c'est un autre compositeur de la cantate* ; il n'y a pas ici d'unités lexicales appréciatives ni dépréciatives, on apprend tout simplement qu'il est question d'un compositeur qui créait des cantates. Grâce à l'emploi du marqueur de reformulation « par excellence », *on peut aussi dire*, qui de par son sémantisme évoque une relation sémantique proche entre les deux énoncés en question, l'orateur réussit à introduire une appréciation à sa présentation du compositeur, en changeant l'adjectif neutre *un autre* pour l'adjectif *grand* qui, en référence à l'homme, indique celui qui surpasse les autres hommes en raison de sa naissance, son rang social, son influence, son pouvoir ou bien en raison de son talent, de ses qualités supérieures (cf. Le Trésor...).

Dans l'exemple suivant la spécification ne concerne pas un référent humain, une personne, mais un instrument, un objet concret :

(48)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSENKO

Et donc, / pour ces activités-là, / bien entendu, / je jouerai de la flûte moderne, / **ou plutôt** la flûte du début du vingtième siècle, / puisque je tiens quand même à choisir des instruments / de la période, / instruments contemporains des / des œuvres écrites

- ÉS : *je jouerai de la flûte moderne*
- MR : *ou plutôt*
- ÉR : *la flûte du début du vingtième siècle*

Cette reformulation avec une spécification rejoint en effet la catégorie des reformulations explicatives linguistiques du point 3.3.1.1, bien sûr à une nuance près, que celle que nous décrivons actuellement possède un MR explicite : *où plutôt*. Cette locution adverbiale se prête très bien à la fonction du MR, elle est d'ailleurs qualifiée par Le Trésor... de rectificative. L'orateur restreint l'étendue de l'ÉS dans lequel apparaît la flûte désignée comme *moderne*, et donc qui existe, se produit, appartient à l'époque actuelle ou à une période récente (cf. Le Trésor...), en lui préférant une spécification de l'époque d'origine de la flûte beaucoup plus poussée, exprimée à l'aide de l'expression temporelle *du début du vingtième siècle*. Ce n'est donc pas une relation d'annulation totale comme dans le cas des reformulations réparatrices, mais il est question d'une reprécision. Schématiquement cette reformulation peut être illustrée ainsi, l'ÉR est donc en relation d'hyponymie à l'égard de l'ÉS :

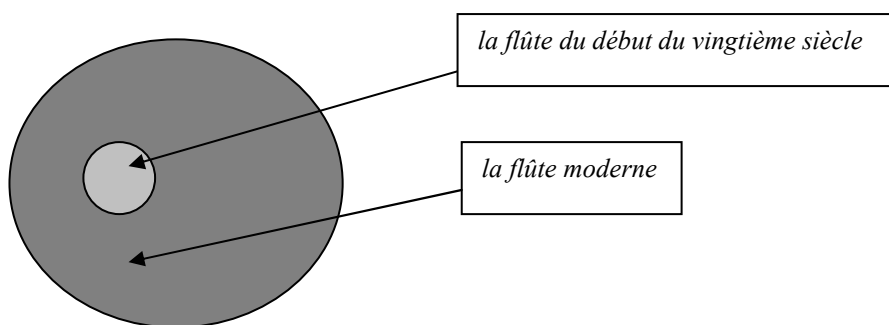


Figure 9 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 48

L'exemple suivant contient le même MR, par contre la relation sémantique unissant l'ÉS et l'ÉR n'est pas hyponymique puisqu'elle ne concerne pas les objets mais porte sur le sémantisme des verbes :

(49)

ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER

En effet, / le marxisme-léninisme / omet de prendre en compte, / **ou plutôt** / ne peut pas prendre en compte / dans son analyse sociale / dans son analyse sociale / comme dans sa pratique / la réalité fondamentale de la condition humaine

Dans cet exemple (49) la construction de la reformulation se manifeste ainsi :

- ÉS : *le marxisme-léninisme omet de prendre en compte*
- MR : *ou plutôt*

- ÉR : *ne peut pas prendre en compte (...)*

Omettre de signifie oublier, négliger de faire ou de mentionner quelque chose, délibérément ou non. Cette double possibilité d'interprétation disparaît lorsque l'orateur utilise comme verbe modalisateur *pouvoir*, dans la proposition négative. Ainsi, *ne pas pouvoir* signifie ne pas avoir la faculté de faire quelque chose ou de produire un effet, autrement dit ne pas être capable de faire quelque chose (cf. Le Trésor...). Grâce à l'emploi de ce verbe dans l'ÉR, l'ÉS se désambiguïse puisqu'on est maintenant sûrs que ce n'est pas par hasard que cette idéologie néglige la condition humaine mais bien par nature.

Finalement nous voudrions attester la présence dans notre corpus de trois cas de reformulations qui sont explicatives par excellence et dans lesquelles l'orateur recourt à l'emploi des MR qui par leur sémantisme indiquent déjà qu'il est question d'explications, de spécifications du dire :

(50)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

Mais je crois qu'il écrivait en toute connaissance de cause et c'était / extrêmement bien pensé mais il avait toujours ce souci de / d'aller chercher chez l'auditeur / de le de le toucher au plus profond de lui-même, / et de le surprendre, / et de le violenter parfois, / **c'est-à-dire que** pour lui le but de la musique n'était pas seulement / décoratif, / vraiment / de susciter les sentiments les plus extrêmes chez les auditeurs, / quitte même parfois à les déranger.

(51)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER

Et euh / alors c'est une / un jeu avec le style italien, / comme on le voyait de France, / **ça veut dire que** le style italien, / on voit qu'il est vu comme excessif, / comme très contrasté, / extrêmement contrasté, / des récitatifs accompagnés avec d'un orchestre staccato, / et des effets vraiment / des effets / l'air de Lontananza, / l'air de / **comment dire**, / d'un d'un / de quelqu'un de solitaire comme Armida Abbandonata, / l'air où la voix commence toute seule dans le vide / et les violons à l'unisson, / ce qui est tout à fait pas du tout français, / ce qui est napolitain.

(52)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER

En fait c'est une manière de de / c'est ce que [...] appelle le rubamento della / del tempo / ou bien le vacilla del canto, / vacilla **ça veut dire** un peu se balancer au-dessus de l'accompagnement, / en avant, en arrière. / Et il dit que les chanteurs sont un peu avant le temps, après le temps. / Mais c'est tout ce qui fait / c'est ce qui fait toute leur expression. / Et c'est en effet ce que List écrit de Chopin, / son tempo rubato. / **C'est-à-dire que** la main droite, elle n'est pas vraiment avec la main gauche. / Elle est devant, elle est derrière. / Elle / voilà.

Nous allons représenter leurs constructions sous forme d'un tableau récapitulatif :

exemple	(50)	(51)	(52)
ÉS	<i>il avait toujours ce souci de / d'aller chercher chez l'auditeur (...) de le toucher au plus profond de lui-même, / et de le surprendre, / et de le violenter parfois,</i>	<i>un jeu avec le style italien, / comme on le voyait de France,</i>	<i>le vacilla del canto, / vacilla</i>
MR	<i>c'est-à-dire que</i>	<i>ça veut dire que</i>	<i>ça veut dire</i>
ÉR	<i>pour lui le but de la musique n'était pas seulement / décoratif, / vraiment / de susciter les sentiments les plus extrêmes chez les auditeurs, / quitte même parfois à les déranger</i>	<i>le style italien, / on voit qu'il est vu comme excessif, / comme très contrasté, / extrêmement contrasté</i>	<i>un peu se balancer au-dessus de l'accompagnement, / en avant, en arrière</i>
ÉS'		<i>et des effets vraiment / des effets / l'air de Lontananza, / l'air de</i>	<i>ce que List écrit de Chopin, / son tempo rubato. /</i>

<i>MR'</i>		<i>comment dire</i>	<i>C'est-à-dire que</i>
<i>ÉR'</i>		<i>d'un d'un / de quelqu'un de solitaire comme Armida Abbandonata, / l'air où la voix commence toute seule dans le vide (...)</i>	<i>la main droite, elle n'est pas vraiment avec la main gauche. / Elle est devant, elle est derrière</i>

Ce qui est très caractéristique pour ce dernier volet des reformulations détectées dans les discours des orateurs, c'est que les énoncés-sources et reformulés sont relativement plus amples.

Dans l'exemple (50) l'orateur explique en quoi consiste le style de jeu et de contact avec le public de Carl Philipp Emanuel Bach. Dans l'exemple (51) l'orateur explique en quoi consistait le style italien conçu par les Français, et pour finir, dans l'exemple (52) l'orateur procède à deux explications définitionnelles des termes spéciaux du domaine de musicologie. Il ne faut pas oublier non plus une seconde reformulation dans l'exemple (51) qui témoigne de la recherche intensive des « mots justes » (MR : *comment dire* marque explicitement une recherche des mots pour décrire, pour caractériser le style artistique d'un compositeur.

5. Bilan

L'objectif de ce chapitre a été d'analyser les reformulations présentes dans les discours originaux des orateurs, s'exprimant tous en langue française, la plupart d'entre eux d'une manière spontanée (dans le cadre d'une interview), deux délivrant des discours préparés à l'avance.

Pour pouvoir mieux cerner la structure et la nature des reformulations relevées, nous avons d'abord, dans la première partie du chapitre, présenté les différentes acceptions du terme de reformulation, pour ensuite l'ancrer dans un contexte plus proche de notre centre d'intérêt, c'est-à-dire dans le contexte de l'oral. Il s'est avéré au cours de cette préparation terminologique que les deux conceptions des reformulations, paraphrastique et non paraphrastique,

développées parallèlement dans les années 80 et 90 surtout, par les écoles allemande et suisse, se sont retrouvées attestées en pratique par notre corpus, en étant en fait complémentaires et contribuant en commun d'une manière plus complète à la description des phénomènes langagiers relevant de la reformulation. Nous avons donc décidé de ne pas diviser les phénomènes présents dans notre corpus en fonction de leur trait « paraphrastique » ou « non paraphrastique » (d'ailleurs difficile, nous semble-t-il, à cerner avec certitude quand on a affaire à un corpus authentique du discours et non pas à des exemples préfabriqués ou bien filtrés), mais bien de les observer du point de vue de la présence ou l'absence d'un trait spécifique de la reformulation sous la forme d'un marqueur de reformulation (MR).

Cette attitude adoptée, ce n'est qu'après, une fois le premier tri en fonction des MR des reformulations effectué, qu'on a commencé à étudier le type de relation de reformulation unissant les ÉS et les ÉR.

Ainsi, dans le cadre des reformulations sans marqueurs, nous avons réussi à décrire le mécanisme des reformulations explicatives, que nous avons subdivisées en reformulations explicatives linguistiques et en reformulations explicatives extra-linguistiques, du point de vue de la nature des « éléments nouveaux » contenus dans l'ÉR par rapport à l'ÉS. Autrement dit, nous avons constaté que les « définitions » que les orateurs proposent se réfèrent soit à une réalité linguistique (ils développent le contenu sémantique des ÉS, point 3.1.1.1), soit à une réalité extra-linguistique (ils développent le contenu informationnel des ÉS, point 3.1.1.2).

Ensuite, nous avons distingué les reformulations limitatives, c'est-à-dire celles qui restreignent l'ÉS (son sémantisme ou sa longueur) pour déboucher sur un ÉR plus concis (du point de vue quantitatif cette condensation de sens ne va pas de paire avec une longueur qu'on aurait supposé moins importante par rapport à l'ÉS). Dans le cadre des reformulations limitatives (cette fois-ci elles ne présentaient pas de caractéristiques suffisamment homogènes pour pouvoir les appeler sans risque « linguistiques », puisqu'il y avait des traits encyclopédiques qui s'y mêlaient), nous avons par contre distingué les reformulations limitatives extra-linguistiques (un exemple, 22) qui exploitent le savoir sur le monde, le savoir extra-linguistique.

Finalement, toujours au sein des reformulations sans MR, nous avons retrouvé des reformulations synonymiques, celles qui ne restreignaient ni n'élargissaient l'étendue des ÉS par rapport aux ER. Cependant, la question de la synonymie étant bien complexe, nous avons veillé à bien déterminer les limites d'application de ces synonymes (cf. la question des variations diatropiques, diastratiques, diachroniques etc.). Une autre sous-catégorie qui s'est dessinée durant l'analyse de notre corpus sous l'angle des productions langagières ayant trait à la reformulation était le rephrasage (nous devons cette appellation ainsi que sa définition à Gülich et Kotschi). Pour notre part, nous avons encore détaillé ce groupe en y ajoutant des rephrasages contenant des éléments supplémentaires.

Le dernier volet des reformulations sans MR était constitué par les reformulations que nous avons qualifiées de réparatrices (après Apothéloz). Elles se subdivisent en réparations advenant au niveau morphologique, syntaxique et lexical. Elles montrent parfaitement que l'orateur est en mesure de contrôler à la fois le contenu de son propos, ainsi que sa forme, et qu'il est capable de remédier à des « situations critiques ».

Les reformulations avec les MR explicites se sont avérées être un groupe beaucoup moins homogène, peut-être du fait que par le biais des MR les orateurs peuvent guider l'interprétation de leurs énoncés et ainsi s'éloigner considérablement des ÉS dans leurs ÉR. Nous avons cependant réussi à répartir les phénomènes observables dans leurs discours en trois catégories : reformulations réparatrices avec commentaires métalinguistiques (c'est-à-dire commentant la situation de communication, la recherche des mots etc.), réparations syntaxiques et finalement un groupe assez hétérogène de reformulations avec certaines spécifications, tant au niveau pragmatique, lexical, stylistique, relevant de la recherche de la meilleure formulation (cf. les trois derniers exemples analysés).

Nous pouvons donc constater que nos suppositions à l'égard de la présence des phénomènes relatifs à la reformulation largement comprise, s'inspirant majoritairement des recherches centrant la paraphrase dans le discours, ont été confirmées. Ce phénomène est observable à plusieurs niveaux de l'activité langagière des orateurs.

À présent, notre tâche consistera à vérifier ce qui se passe une fois les textes originaux soumis à l'interprétation. Nous nous donnerons comme objectif,

d'une part, d'observer les productions d'interprètes par rapport à celles des orateurs, de la perspective du chercheur, et, d'autre part, de voir comment une interprétation est perçue du point de vue d'un participant d'une conférence ne maîtrisant pas la langue originale et profitant des interprétations. Il est notamment intéressant d'observer comment l'interprète crée et en même temps recrée le discours original et s'il y apporte une touche personnelle sous forme de procédés de textualisation, de reformulations du dire.

III. REFORMULATIONS INTERLINGUALES ET INTRALINGUALES DANS L'INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCE

1. Introduction

Dans le chapitre précédent nous avons abordé la question de la reformulation au sein d'*une* langue, en essayant de passer en revue la plupart des contextes scientifiques dans lesquels cette notion apparaît, pour ensuite observer ses prémisses dans les discours originaux des orateurs prenant part à une conférence internationale ou à une interview et s'exprimant dans leur langue maternelle (en l'occurrence le français). Nous avons appuyé notre analyse sur les acquis des recherches sur la reformulation paraphrastique et non-paraphrastique réalisées par des auteurs se penchant majoritairement sur l'analyse des conversations. Nous avons constaté que ce phénomène était propre à l'expression orale, surtout spontanée.

Dans le présent chapitre nous avons l'intention de démontrer comment la reformulation se déploie dans la même situation de communication, toujours celle de l'interprétation de conférence, mais à un niveau où le contact de *deux* langues devient tangible, c'est-à-dire en observant les discours de l'interprète de conférence⁵⁰. Nous tenons à examiner d'abord les productions de l'interprète en fonction de l'original, à relever des reformulations qui sont provoquées par l'influence de l'original, donc celles liées à la réexpression du sens. Ensuite, nous comptons analyser les productions de l'interprète en elles-mêmes, en faisant l'hypothèse qu'elles présenteront des reformulations semblables à celles observables dans les discours originaux (surtout pour ce qui est de la clarté de la langue d'arrivée). Ainsi, le premier volet de l'analyse a été nommé « Analyse des reformulations interlinguales dans les discours interprétés » (point 4), tandis que le deuxième est intitulé « Analyse des reformulations intralinguales dans les discours interprétés » (point 5). L'ordre choisi pour l'analyse nous permettra, et

⁵⁰ Pour des informations générales concernant cette forme d'interprétation ainsi que son histoire, voir le premier chapitre ; pour les informations sur les particularités de la situation de communication avec l'interprétation de conférence, poursuivre la lecture du présent chapitre.

nous y tenons, de mieux cerner la complexité du problème de la reformulation, en agissant donc sur trois niveaux parallèles (sur le plan du discours original autonome, sur le plan du discours interprété comparé à l'original, et finalement sur le plan du discours interprété constituant une nouvelle création pour les destinataires qui ne maîtrisent pas la langue de l'original). Nous pourrions observer quelle est la part des reformulations des orateurs (analysées au chapitre précédent) qui est traduite, ce qui se passe avec elles durant le processus d'interprétation (perspective du chercheur), et aussi voir quelles opérations sont des créations propres de l'interprète.

Bien évidemment avant d'entreprendre cette démarche, il est nécessaire de retracer les particularités les plus importantes de la situation de communication avec l'interprétation de conférence ainsi que les grandes lignes du problème de la reformulation et de l'équivalence qui constituent le cœur même de l'activité de la traduction et de l'interprétation.

2. Communication avec l'interprétation de conférence

Rappelons brièvement les informations de base qui ont déjà été introduites dans le premier chapitre, notamment que l'interprétation est la traduction orale d'un discours prononcé par un orateur et qu'elle se distingue par là de la traduction, terme qui désigne la traduction écrite de textes écrits.

En ce qui concerne plus particulièrement l'interprétation de conférence, elle désigne l'interprétation intervenant lors d'une conférence multilingue, et par extension, une interprétation demandant une compétence de haut niveau dans d'autres circonstances (visites de chefs d'État, débats télévisés, cf. Gile 1991).

L'interprétation de conférence se pratique le plus souvent en mode simultané ou en mode consécutif. Dans le présent travail, répétons-le, nous utilisons le terme d'« interprétation de conférence », notre corpus étant constitué uniquement d'enregistrements d'interprétation de conférence en mode simultané⁵¹ (la traduction orale d'un discours est effectuée à mesure qu'il se déroule). Le schéma forcément simplifié d'une telle communication que nous reproduisons ci-

⁵¹ Comme ceci a été expliqué au début de notre travail (chapitre I), l'interprétation de conférence peut revêtir plusieurs formes, cependant nous optons pour cette appellation puisqu'elle fait référence au contexte dans lequel apparaît le plus souvent ce type de prestation et, de plus, elle est communément associée à l'interprétation en mode simultané.

dessous est donné par Gile, dans son ouvrage consacré à l'état de la recherche en interprétation de conférence (Gile 1995 : 14) :

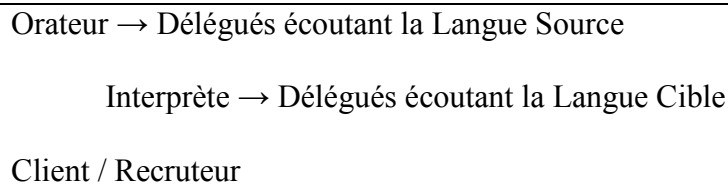


Figure 10 : schéma simplifié de la communication avec l'interprétation de conférence en réunion multilingue (Gile 1995 : 14)

Cette communication se déroule donc sur deux niveaux parallèles : d'un côté, il y a l'orateur qui s'adresse aux délégués écoutant la langue source (la langue de départ, de l'original) et, d'un autre côté, il y a l'interprète qui s'adresse simultanément aux délégués écoutant la langue cible (la langue d'arrivée, de l'interprétation). Nous allons approfondir cet aspect de la circulation du sens plus loin (au point 2.1 ci-dessous). Remarquons au passage la présence sur ce schéma du client et du recruteur qui symbolisent les utilisateurs des services d'interprétation ainsi que leurs organisateurs⁵².

Avant de passer à la description plus détaillée du processus lui-même de l'interprétation de conférence, en le situant par rapport à la traduction, arrêtons-nous sur les avantages que représente l'interprétation quand on se sert d'elle pendant des événements engageant des personnes parlant différentes langues. L'avantage le plus évident est la possibilité que l'interprétation donne à des interlocuteurs sans langue commune de se parler face à face. Une bonne interprétation résout également le problème des interlocuteurs qui comprennent ou parlent une langue imparfaitement : dans ce sens elle permet à une proportion importante de participants de s'exprimer dans leur langue première et de bien comprendre les interventions. Sans parler de l'avantage que constitue le fait de contribuer à une meilleure connaissance de la langue et de la culture de chacune des communautés linguistiques représentées pendant un événement donné (cf.

⁵² Rappelons également qu'une très bonne définition des rôles de tous les acteurs de la situation de communication avec interprétation simultanée ainsi qu'un guide destiné à toutes les parties prenant part à de tels événements sont à retrouver sur le site Web de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (www.aiic.net, consulté entre mai et décembre 2009).

Gile 1991 : 6). Bien évidemment, l'interprétation de conférence n'est pas libre d'inconvénients (contraintes organisationnelles, administratives, financières). Mais nous n'allons pas poursuivre ici ces réflexions détaillées si intéressantes qu'elles soient car elles relèvent d'une autre problématique et nous renvoyons le lecteur aux ouvrages précités pour plus d'informations pratiques de ce type (Gile 1991 et 1995) ainsi qu'au site Web de l'AIIC.

2.1.Processus d'interprétation et de traduction (compréhension, déverbalisation, reformulation)

Nous avons présenté les différences les plus importantes entre l'interprétation et la traduction écrite au chapitre II (au point 2). Rappelons qu'il y va surtout du caractère éphémère, en train d'être créé (« hic et nunc ») du texte de l'interprétation en opposition à la forme définie, stable, créée dans le passé, du texte de la traduction. Le traducteur peut relire le texte, le remettre de côté et y revenir, tandis que l'interprète doit travailler sur le vif, et sa mémoire joue un rôle important. La première version de l'interprétation est en même temps la dernière. L'interprète est en contact direct avec l'environnement, c'est-à-dire avec tous les acteurs de cette situation communicationnelle⁵³ ; il est observateur direct du processus de création du texte. Il est non seulement conscient des tensions qui naissent pendant une réunion donnée, mais il y est même assujéti. Les réactions du groupe cible du texte à interpréter peuvent influencer sa production. Quant au traducteur, il est généralement éloigné à la fois de l'auteur du texte et de ses récepteurs. La traduction est donc plus statique, les réactions des récepteurs ne l'influencent pas. Sa forme finale, avant d'être publiée, peut être modifiée et corrigée plusieurs fois. Pour ce qui est du contexte situationnel, le contact entre l'auteur et ses lecteurs est possible grâce au texte et sa traduction, même s'ils peuvent être éloignés dans le temps et dans l'espace, tandis que dans le cadre de l'interprétation l'orateur et ses récepteurs sont le plus souvent dans un même lieu en même temps et ils acquièrent donc une expérience commune et cela même sans la participation active de l'interprète (cf. Glickman in Tryuk 2007 : 48).

⁵³ Sauf, bien sûr, en cas d'interprétation à distance; cette non-présence de l'interprète et des autres participants dans un même lieu peut être en partie compensée par une connexion vidéo entre les participants.

Il ressort clairement de ces différences que les normes de l'interprétation et de la traduction ne peuvent pas être exactement les mêmes. Même si on assimile les deux activités à la production correcte du point de vue linguistique d'un texte ou d'un discours en langue d'arrivée, qui est équivalent⁵⁴ du point de vue sémantique et pragmatique au texte ou au discours en langue de départ (cf. Tryuk 2004 : 77), leur exécution, comme nous venons de le souligner après Tryuk, les place dans des contextes différents qui exigent forcément des normes différentes. Ces normes sont définies en fonction des besoins concrets des prestataires et des utilisateurs de ce service communicationnel (cf. par exemple Garcia-Landa 1985, Gile 1986, 1990, Lederer 1985).

Et pourtant, au fond, les deux activités s'entrecroisent. Laissons la parole à Marianne Lederer qui rend ainsi compte de ce phénomène : « (...) dans leur principe, traduction écrite et interprétation orale se rejoignent. Ni l'une, ni l'autre ne peuvent se contenter de la langue ; elles doivent l'une et l'autre viser le sens, son appréhension et sa restitution. L'une et l'autre portent sur des textes (...). Pour comprendre le texte à traduire, il faut autre chose que la connaissance de la langue ; à cet égard la notion de complément cognitif est capitale aussi bien pour l'interprétation que pour la traduction » (Lederer 1981 : 393). Il faut donc opérer à un niveau autre que la seule couche verbale, linguistique, pour accéder au sens du texte à interpréter ou à traduire. On pourrait compléter cette réflexion avec la pensée d'un autre professeur issu du mouvement interprétatif de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de Paris : « L'interprétation simultanée possède les caractéristiques propres à l'oral ; elle s'effectue au rythme du discours oral normal, les éléments de la situation sont présents, il y a synchronie entre l'expression et la réception, la formulation est spontanée, il se produit une évanescence des mots, et d'autres éléments interviennent comme les gestes, l'intonation... En la prenant comme paradigme, on met en évidence l'essentiel du processus de traduction, lequel s'effectue en trois temps : compréhension – déverbalisation – réexpression. » (Hurtado Albir 1990 : 67). Nous voyons donc bien qu'à la lumière de la théorie interprétative de la traduction, la réexpression ou bien la reformulation (cf. Delisle in Pisarska et Tomaszkiwicz 1996)

⁵⁴ La question de l'équivalence sera traitée au point 2.1.1 ci-dessous.

constitue l'étape finale de l'opération de traduction ou d'interprétation et elle survient après la compréhension et la déverbalisation du sens de l'original.

Après cette première phase, celle de la compréhension, on construit donc le sens. Celui-ci a un caractère dynamique, c'est-à-dire il se construit dans le discours. Ce n'est pas le sens tel qu'il est exposé dans les dictionnaires. Cette étape consiste en une identification du sens compris comme vouloir-dire de l'orateur (dans le cas de l'interprétation) ou de l'auteur d'un texte. L'enjeu de la traduction / de l'interprétation est que son destinataire comprenne la même chose que les autres destinataires comprenant la langue de l'original. Cette situation est représentée schématiquement par Hurtado Albir (1990 : 92) :

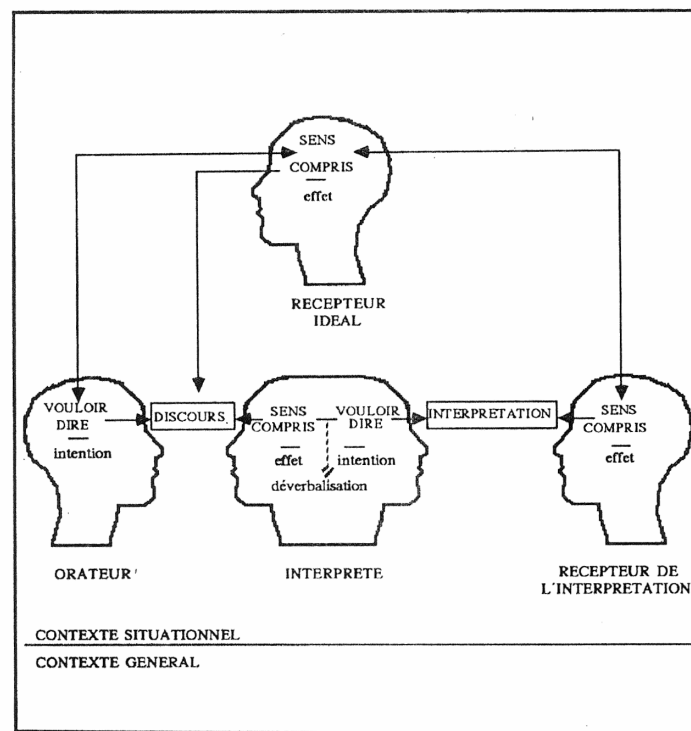


Figure 11 : schéma présentant le parcours du sens et de sa compréhension dans l'interprétation de conférence (in Hurtado Albir 1990 : 92)

Tout l'enjeu de l'interprétation est ici : l'interprète doit produire un texte dans la langue d'arrivée qui sera équivalent à celui exprimé dans la langue de départ.

2.1.1. Équivalence en traduction et en interprétation

Nous venons d'évoquer la notion d'équivalence en constatant que reformuler le sens signifie explorer la langue vers laquelle on traduit pour trouver les équivalences justes : « Le sens compris non-verbal qui, si le processus a bien fonctionné, est égal au vouloir-dire qu'il faut expliciter avec les moyens d'une autre langue. Ce processus est le même que celui qui génère les énoncés dans la communication unilingue ; il y a donc une recherche, parfois spontanée, parfois plus méditée. » (Hurtado Albir 1990 : 109). Cette recherche des équivalences évoquée par Hurtado Albir est un procédé de traduction, qui peut être ponctuel ou plus global et qui consiste à remplacer un élément du texte de départ par celui qui est propre au texte d'arrivée. Mais avant de présenter cette notion dans son acception plus pratique dans le contexte de la traduction (et forcément de l'interprétation), en tant qu'élément central dans l'approche interprétative de la traduction (cf. Lederer 1994), nous voudrions présenter ici brièvement l'histoire de cette notion d'équivalence en tant que notion théorique, globale, très importante non seulement pour la pratique de la traduction et de l'interprétation, mais aussi pour sa théorie.

En effet, « [t]oute théorie de la traduction est confrontée au vieux problème philosophique du Même et de l'Autre : à strictement parler, le text-cible n'est pas le même que le texte original, mais il n'est pas non plus tout à fait un autre... » (Ladmiral 1979 : 16). Une définition plus récente traduit également ce paradoxe : l'équivalence est une relation d'identité établie dans le discours entre deux unités de traduction de deux langues différentes, dont la fonction discursive est identique ou presque identique (cf. Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004 : 38, 86, c'est nous qui soulignons). Pour l'établir, il faut passer par le processus d'interprétation qui vise à saisir le sens du texte de départ. Celui-ci se construit pendant l'analyse du texte de départ en prenant en considération les relations à l'intérieur et à l'extérieur du texte. L'interprétation est possible grâce à l'activation du savoir linguistique, du savoir sur le monde ainsi que de tous les paramètres communicationnels dans une situation de communication donnée (cf. Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004 : 38, 86).

Les premiers chercheurs⁵⁵ qui ont employé le terme d'équivalence en tant qu'un des sept procédés de traduction (à côté d'emprunt, calque, traduction littérale, transposition, modulation et adaptation), c'étaient Vinay et Darbelnet. En 1958 ils ont publié chez Didier la « *Stylistique comparée du français et de l'anglais* »⁵⁶, un manuel de traduction dans lequel l'équivalence se limite à une opération qui consiste à rendre une expression idiomatique de la langue de départ par une expression équivalente de la langue d'arrivée⁵⁷.

L'équivalence en tant que terme moins restreint du domaine de la traduction fonctionne dans les écrits d'Eugène Nida (cf. Pisarska et Tomasziewicz 1996 :159). Ayant une riche expérience en tant que traducteur de la Bible vers les langues éloignées culturellement par rapport à la civilisation chrétienne, il a créé une distinction entre l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique (Nida 1964 : 159). La traduction qui est basée sur le principe de l'équivalence formelle est en effet une traduction mot-à-mot, elle exige une comparaison continue des deux textes puisque « the message in the receptor language should match as closely as possible the different elements in the source language » (op.cit., p. 159). Une telle traduction peut être utile par exemple lorsqu'un chercheur veut étudier une œuvre dont il ne maîtrise pas la langue (Nida donne l'exemple des chercheurs anglais voulant étudier la littérature médiévale française). La traduction basée sur le principe de l'équivalence dynamique, par contre, vise à produire la même relation entre le récepteur et le texte d'arrivée que celle qui existe entre le récepteur et le texte original. Autrement dit, il est question des équivalents les plus proches et les plus naturels en ce qui concerne le sens et le style (cf. Nida et Taber in : Hurtado Albir 1990 : 79). Une telle traduction rend le récepteur du texte d'arrivée inconscient des différences culturelles, des allusions culturelles : il ne doit pas les déchiffrer puisqu'elles sont effacées dans la traduction (cf. Pisarska et Tomasziewicz 1996 : 160).

Catford est un chercheur pour qui l'équivalence devient l'objet fondamental de la recherche. Il est l'auteur (1965, cf. Pisarska et Tomasziewicz 1996) de la distinction entre l'équivalence empirique, se manifestant lors de la

⁵⁵ Même si Jakobson fait référence à ce terme dans son article publié un an après, en 1959, il n'en donne pas de définition et ne précise pas s'il est question d'un terme général ou spécifique (cf. Pisarska et Tomasziewicz 1996 : 159).

⁵⁶ Nous avons accès à l'édition de 1966 (Vinay et Darbelnet 1966).

⁵⁷ À titre d'exemple, l'expression française « Comme un chien dans un jeu de quilles » sera équivalente à « Like a bull in a china shop » (cf. Vinay et Darbelnet 1966 : 55).

comparaison du texte de départ et d'arrivée, et l'équivalence dans l'acception plus générale, en tant que base de l'existence de l'équivalence empirique.

Dans les années 70 et 80, les représentants de la *Leipziger Schule* (Otto Kade, Gert Jäger, Albrecht Neubert) et de l'école *Übersetzungswissenschaft* (Wolfram Wilss, Katharina Reiss, Werner Koller) ont commencé à s'intéresser à la notion d'équivalence (cf. Borowczyk 2004). Ils se sont efforcés d'élaborer une définition exacte de cette notion en analysant ses relations avec le terme technique d'équivalence issu des sciences formelles, d'où l'incompatibilité avec la situation de la traduction (on s'est vite aperçu qu'il n'était pas possible de l'appliquer telle quelle, il fallait la réviser). Kade a proposé de diversifier cette notion, il a défini l'équivalence totale, facultative, approximative et nulle, en fonction du degré de correspondance des unités lexicales de deux langues données (cf. Pisarska et Tomasziewicz 1996). Reiss et Vermeer ont à leur tour proposé (en 1984) une définition modifiée de l'équivalence qui reposait sur le principe du choix (le traducteur décide quels éléments du texte source sont fonctionnellement pertinents) et sur le principe de la hiérarchisation (dans quel ordre ils doivent être pris en considération dans le texte cible), cf. Borowczyk 2004.

On peut donc constater, sans pour autant avoir présenté tous les chercheurs qui se sont penchés sur la question de l'équivalence, que c'est une notion importante pour la théorie, mais aussi pour la pratique de la traduction et de l'interprétation. En effet, c'est un élément central dans l'approche interprétative de la traduction et en même temps « elle est le mode de traduction général, n'excluant pas pour autant les correspondances que justifie l'existence d'éléments qui correspondent en toutes circonstances » (Lederer 1994 : 52). À côté de l'équivalence globale, qui s'établit entre l'original et la traduction, il existe des équivalences ponctuelles, puisque le traducteur (et plus encore l'interprète !) divise le texte en fragments plus petits pour pouvoir établir une équivalence entre les segments concernés. C'est ce que l'école de Paris appelle les « unités de sens » (cf. Cormier 1985). Même si a priori il n'y a pas de longueur prédéfinie de l'unité de sens, comme le remarque Tomasziewicz (1996 : 169) : « jest to jednak trochę uproszczony obraz, bo mimo wszystko te tzw. "idee" są zawarte w formach i siłą rzeczy tłumacz ma tendencję do szukania czy tworzenia ekwiwalencji między jednostkami tekstu ».

Le plus important est donc, en fin de compte, de tenir compte du fait que « [l]e sens d'un énoncé, ou le message, est bien sûr médiatisé par les structures de la langue (et donc, par les signifiés qui font partie du système linguistique). Mais le sens d'un énoncé n'est pas équivalent à la somme des signifiés qui composent son énonciation. (...) [É]quivalence n'est pas identité. L'équivalence en traduction est une équivalence fonctionnelle plutôt qu'une équivalence totale et parfaite » (Roberts et Pergnier 1987: 402). Autrement dit, il faut toujours prendre en compte un texte donné, son type, sa fonction et la fonction de la traduction ainsi que ses récepteurs et les limites résultant de leur langue et culture » (cf. Tomaszewicz 1996 : 171).

Nous sommes donc consciente du fait qu'il est difficile de déterminer en pratique les unités de sens, mais si nous devons cerner le sens et ses équivalences exprimées dans les textes d'interprétations « en bloc », notre tâche n'aurait pas été possible, notre analyse demandant des vérifications et des comparaisons fragment par fragment.

3. Reformulation dans l'interprétation de conférence

Après avoir présenté l'enjeu de la traduction et de l'interprétation de conférence qui reste toujours la transmission du sens, nous voudrions nous pencher sur le côté plus pratique de sa reformulation. Autrement dit, nous voudrions enfin voir si, dans le contact de deux langues qui a forcément lieu dans l'interprétation de conférence, c'est-à-dire dans le contact des productions des orateurs et celles des interprètes, il est possible de détecter des reformulations et à quel niveau. Nous avons vu (au chapitre II) que dans le cas de l'orateur qui crée son discours spontanément ou bien recrée son texte à partir de notes, les reformulations intralinguales, surtout réparatrices (donc majoritairement des auto-corrrections) mais aussi explicatives, limitatives et synonymiques, peuvent effectivement être trouvées. Nous savons tous que la notion de reformulation comprise le plus globalement possible constitue le cœur même de la traduction et de l'interprétation. Il suffit de reprendre ici la pensée de Fuchs (1982a) pour qui cette activité consiste en l'établissement des relations de paraphrases entre énoncés ou textes d'une langue, l'établissement d'une relation de synonymie lexicale entre les mots d'une langue, des définitions d'un terme dans une langue

ou bien justement en l'établissement « de l'activité de traduction de textes d'une langue dans une autre : dans tous ces cas en effet, reformuler une séquence donnée X à l'aide d'une autre séquence Y que l'on produit à cette fin (ou considérer qu'une séquence Y donnée constitue bien une reformulation possible d'une autre séquence X également donnée), c'est estimer que le contenu sémantique de Y équivaut à celui de X, qu'il peut lui être assimilé, identifié » (op. cit., p. 90, nous soulignons). Nous avons bien vu aux points précédents combien il était difficile d'aboutir à une acception satisfaisante de la notion de l'équivalence qui se lie indissociablement à celle de la reformulation. Nous dirions que la reformulation est en effet un outil par lequel cette équivalence peut se déployer, et ceci non seulement au niveau d'une langue (reformulations intralinguales), mais également au niveau traductologique, donc entre deux langues différentes (reformulations interlinguales).

Au sein de l'interprétation de conférence, Seleskovitch et Lederer parlent de « méthode intériorisée » de l'interprète ; selon elles donc, « la reformulation de l'interprète est création de formes non identiques à celles de l'original mais équivalentes car désignant les mêmes sens, (...) elle est aussi par moments évocation de correspondances, et (...) fait parfois apparaître des mots qui correspondent à ceux de l'original sans avoir été évoqués. » (Seleskovitch et Lederer 2002 : 262 – 266). Les deux chercheuses prônent systématiquement cette idée, déjà évoquée à plusieurs reprises dans notre travail, que ce qui importe, c'est le sens et non pas la langue (la forme linguistique) qu'on doit traduire. Elles donnent une comparaison très imagée pour souligner cette prise de position : « on peut, au départ, individualiser les éléments linguistiques d'un discours que l'on a mis par écrit, comme on peut le faire des ingrédients d'une brioche avant sa confection ; après cuisson, on retrouvera chacun des raisins dans le gâteau, mais farine, beurre, lait, oeufs (...) se sont confondus pour donner une brioche. En interprétation, les éléments linguistiques de l'original fusionnent pour donner dans l'autre langue un discours équivalent qui laisse apparaître par endroits, comme des raisins dans la brioche, les correspondances des termes transcodés » (Seleskovitch et Lederer 2002 : 264). On doit constater entre parenthèses que cette comparaison reflète la position adoptée par les chercheurs de l'ESIT qui ont beaucoup inspiré la recherche en interprétation. Parfois les deux icônes de cette école de Paris ont été critiquées pour leur hostilité à l'égard des expérimentations (Gile 1995 : 185 –

206) et pour le fait de s'être référées majoritairement à leurs propres expériences professionnelles et non pas à des protocoles de recherches plus rigides. Comme le souligne Gile (op. cit.), après cette tendance à écrire des textes de nature surtout introspective, apparaissent des travaux plus pragmatiques, examinant des problèmes plus spécifiques.

C'est plutôt dans cette lignée que s'inscrivent des travaux auxquels nous nous référerons pour approcher, après avoir vu le procédé de reformulation considéré par plusieurs linguistes dans la perspective monolingvistique ou contrastive (au chapitre II), la reformulation telle qu'elle est évoquée par les chercheurs en interprétation de conférence.

3.1.Reformulation en tant que stratégie ou technique d'interprétation

Pour pouvoir entrer dans le vif de cette problématique, il est nécessaire de discuter d'abord deux notions, la notion de stratégie et la notion de technique ou de tactique d'interprétation, étant donné qu'elles apparaissent parallèlement dans les travaux abordant la reformulation en interprétation de conférence.

Pour ce qui est de ces deux termes, on peut partir de la définition des stratégies de traduction : ces stratégies constituent la démarche du traducteur pendant l'activité de traduction, soumise à un modèle traductologique donné. Autrement dit, une stratégie déterminera la démarche globale du traducteur par rapport à un texte donné et elle est à ne pas confondre avec les décisions ponctuelles qui font partie des techniques de traduction (cf. Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004 : 91). Quant aux techniques, c'est la démarche adaptée par rapport à des éléments concrets d'un texte donné. On peut énumérer parmi les techniques de traduction les procédés suivants : l'adaptation, le calque, le chassé-croisé, la compensation, le mot forgé, l'emprunt, la périphrase, la restructuration etc. (cf. Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004 : 95).

Nous voyons donc tout de suite que les stratégies et les techniques de traduction seront forcément différentes de celles d'interprétation. Nous avons bien vu dans le premier chapitre (aux points 4.2 et 4.2.1) que les deux activités ont leurs spécificités propres. La même spécificité concernera à notre sens les stratégies et techniques de travail. La différence la plus claire concerne le facteur temporel : le traducteur est en mesure de réfléchir sur ses propositions de

traduction, il peut consulter les sources, les dictionnaires spécialisés, les spécialistes (aussi bien pour ce qui est du contenu, que de la forme de sa traduction) en cours de travail. S'il le planifie bien, il est en mesure de le vérifier et de le corriger après un certain temps entre la phase de réexpression et celle de relecture, pour pouvoir regarder son texte du point de vue du récepteur. Ces possibilités sont très limitées dans le cas de l'interprète : « Contrairement à la traduction écrite, qui permet l'acquisition des informations nécessaires en cours de traduction, l'interprétation demande une préparation avant le travail sur le discours, car, une fois engagé dans le processus, l'interprète a très peu de temps et ne peut se déplacer pour aller chercher des informations qui lui manquent » (Gile 1995 : 125, nous soulignons). D'où l'importance de la préparation continue (en vue d'approfondir et d'entretenir ses connaissances générales, d'élargir sans cesse sa culture générale, de se tenir au courant de l'actualité). Elle doit être complémentaire de la préparation *ad hoc* et de la préparation de dernière minute⁵⁸. Nous voyons donc que l'interprétation contraste fortement avec la traduction pour ce qui est des stratégies de préparation à la tâche et de celles auxquelles il est fait recours durant la prestation même.

Par les stratégies en interprétation, nous allons donc comprendre, après Tryuk (2007 : 122 – 123), le comportement de l'interprète qui rend possible l'exécution de cette tâche hautement complexe. L'auteur est d'avis que la stratégie d'interprétation a lieu à chaque fois qu'on procède à l'interprétation, néanmoins celle-ci peut être maîtrisée par chaque interprète à un niveau différent ou bien même inconscient (il est question ici des interprètes inexpérimentés). Elle énumère trois stratégies principales d'interprétation. La première c'est l'anticipation qui apparaît plus particulièrement pendant l'interprétation simultanée ; grâce à cette stratégie il est possible d'écouter et de parler en même temps. La deuxième, c'est la prise de notes, spécifique plutôt à l'interprétation consécutive et qui permet de décharger la mémoire à court terme⁵⁹. La troisième c'est la condensation (la compression, la réduction) qui apparaît dans les deux

⁵⁸ La préparation *ad hoc*, avant une conférence donnée, qui est principalement documentaire, terminologique, et qui porte sur des éléments linguistiques (principalement des termes spécialisés) et extra-linguistiques, donc thématiques (informations sur le sujet, les idées, les participants etc.). Pour ce qui est de la préparation de dernière minute, elle a lieu quand l'interprète se trouve sur les lieux de la conférence et qu'il peut consulter des documents supplémentaires et des spécialistes sur place (cf. Gile 1995).

⁵⁹ Cf. l'étude des notes des interprètes consécutifs faite par Seleskovitch (1975).

types d'interprétation évoqués plus haut ; grâce à cette stratégie, il est possible d'effectuer ce travail sous la pression du temps. C'est dans cette dernière stratégie que nous voyons de la place pour la reformulation interlinguale.

Selon les autres approches, les stratégies constituent des tactiques utilisées par l'interprète dans le but d'aboutir à une interprétation de haute qualité. Autrement dit on identifie les stratégies avec les normes selon lesquelles on évalue les interprétations (cf. Tryuk 2007).

Selon Kalina (in Tryuk 2007 : 125) il y a quatre stratégies propres à l'interprétation simultanée : à part l'anticipation déjà évoquée ci-dessus après Tryuk, il y a le contrôle (pour vérifier les hypothèses faites grâce à l'emploi de l'anticipation), la restructuration sémantique (pour éviter les interférences) et l'approximation. Ces stratégies sont analysées d'une manière plus détaillée par Kohn et Kalina (1996) qui examinent la compréhension et la production du discours en interprétation. Ils sont partis du modèle de la communication unilingue, donc sans participation de l'interprète, pour s'en servir ensuite dans l'élaboration du modèle psycholinguistique de l'interprétation, basé sur les stratégies. Comme ils le précisent, les deux processus diffèrent en un nombre considérable de points, et en particulier en demandes spécifiques du discours, conditions de compréhension et de production, besoins et procédés spécifiques. Néanmoins nous pouvons tout de suite remarquer que parmi les stratégies qu'ils proposent, ce sont la restructuration sémantique et l'approximation qui peuvent être considérées comme reformulation.

Plus concrètement, pendant la compréhension l'interprète simultané utilise le décalage, c'est-à-dire qu'il va patienter aussi longtemps que possible avant de commencer sa propre production. Il se sert également de l'anticipation et du contrôle (cf. Kohn et Kalina 1996 : 130). Pendant la production du discours, beaucoup de stratégies se mettent en place. Elles concernent les opérations de surface, voilà pourquoi Tryuk suggère qu'il faudrait les considérer en tant que techniques, puisque ces dernières, à la lumière de la définition proposée par Delisle, Lee-Jahnke et Cormier (2004) évoquée ci-dessus, constituent des décisions ponctuelles se référant aux éléments concrets du texte. Tryuk explique qu'on a affaire aux techniques d'interprétation, utilisées par l'interprète, par exemple quand l'orateur parle trop vite, quand il parle avec un accent étranger,

quand le texte est trop dense du point de vue informationnel ou bien quand l'orateur se sert d'une terminologie méconnue de l'interprète.

Revenons-en donc aux propositions de Kohn et Kalina (1996) qui les appellent stratégies (nous copions cette appellation), même si, répétons-le, il est plutôt question de techniques ponctuelles face aux différents problèmes. Ils ont donc observé que les interprètes recouraient à la segmentation du discours en fragments moins importants en longueur (ang. *chunking*) et au choix des « formes ouvertes » qui facilitent l'emploi d'un nombre important d'options possibles pour la continuation ou la correction du discours. Si l'interprète s'aperçoit que les hypothèses anticipées contredisent ce qui suit dans l'original, il peut adopter les stratégies de relativisation ou de correction. Ces dernières sont largement attestées dans notre corpus et nous allons y revenir bien évidemment dans la partie consacrée à l'analyse des reformulations interlinguales (cf. point 4). Il existe également des stratégies d'approximation à cette étape de travail. Au cours de la production il peut parfois s'avérer indispensable d'utiliser des stratégies d'urgence (ang. *emergency strategies*) pour se débrouiller dans une situation inattendue (par exemple quand l'orateur cite toute une liste de noms inconnus à l'interprète ou de nombres ; éventuellement quand les stratégies de préparation à la tâche d'interprétation s'avèrent insuffisantes et laissent l'interprète perplexe sur ce qui se passe). Dans ce cas-là, les interprètes peuvent choisir la traduction mot-à-mot, le transcodage⁶⁰. Comme le soulignent les auteurs, ces dernières stratégies ne doivent pas être automatisées par les interprètes même s'il arrive de temps en temps à chacun d'y recourir.

D'après Kohn et Kalina (1996), une autre stratégie employée par les interprètes consiste à produire consciemment un discours vague pour permettre plusieurs interprétations qui sont nécessaires selon l'interprète. Il y a également la possibilité de généraliser le texte, c'est-à-dire d'en supprimer certains éléments. L'interprète peut procéder à l'approximation ou à l'atténuation et même à la substitution des éléments qu'il ne comprend pas, par d'autres qu'il trouve bien placés. Il peut procéder également à la simplification linguistique via la segmentation des phrases (ang. *sentence splitting*), la paraphrase et la restructuration. La stratégie de compression / condensation est une stratégie

⁶⁰ La question du transcodage sera traitée dans un point à part intitulé « Transcodage ou manque de reformulation » (voir point 3.2.2).

d'urgence importante. Dans ce cas-là l'information redondante est annulée et c'est le style télégraphique qui est choisi par l'interprète. Il est bien clair que dans ce cas-là on peut se poser la question de savoir si une telle interprétation reste conforme à l'original, mais d'un autre côté il y a le problème de la compréhension du discours original par les participants natifs, partageant la langue de l'orateur. Kohn et Kalina soulignent que toutes les stratégies décrites ci-dessus s'entrecroisent et sont interactives en pratique (cf. op. cit., p. 132).

Riccardi (1998 : 172 – 174 et 2005) propose de voir dans l'activité de l'interprète deux types principaux de stratégies : les stratégies ancrées dans la langue (ang. *language-specific*) et celles qui sont indépendantes de la langue (ang. *language-independent*). Selon la chercheuse, il est essentiel de faire la différence entre les stratégies basées sur les compétences (ang. *skill-based strategy*) et celles basées sur les connaissances (ang. *knowledge-based strategy*). Les deux types de stratégies sont interdépendantes, la première (*skill-based*) englobe les parties de l'activité de l'interprétation qui peuvent être traitées en tant que routine (il s'agit des discours de bienvenue, des salutations, des remerciements, des différents points de l'agenda d'une réunion ou d'une conférence et de toutes les parties stéréotypées d'une conférence ; on y ajoute également des structures typiques des phrases ainsi que des collocations verbales). La deuxième stratégie (*knowledge-based*) n'est pas automatique, elle entre en jeu dans les situations nouvelles et doit être mise en place *ad hoc*. Cette stratégie est souvent provocatrice de la saturation de la mémoire de travail puisque le traitement des informations (la compréhension et la production du langage) est contrôlé et conscient et exige beaucoup plus d'effort que la stratégie basée sur les compétences (cf. Riccardi 1998 : 174). Riccardi dans son travail ultérieur (Riccardi 2005 : 762) se réfère à la théorie de Gile (1995) qui développe son modèle des efforts accompagnant l'interprétation de conférence : « They come into play when actions must be planned on-line, because no automatic response is found or because something has caused a momentary memory overload. Consequently, ST [source text] processing and/or IT [interpretation] production require constant attention and the ability to divide cognitive resources among the processes as has been stressed by Gile (1995) in his effort models. The reasons for this momentary breakdown or cognitive overload are numerous, from high delivery speed, high information density, read

texts, unknown terms or concepts, left branching for strings of modifiers or embedded sentences. »

Parmi les stratégies propres à l'interprétation simultanée, utilisées par l'interprète, Riccardi (1998 : 178) énumère la stratégie du moindre engagement (ang. *strategy of 'least commitment'*) où l'interprète se réserve le plus grand nombre possible (du point de vue de la langue) de solutions à apporter. Les phrases courtes peuvent être risquées, au dire de Riccardi, car elles se prêtent mal aux modifications correctrices. Une autre solution dont dispose l'interprète est la transformation de la proposition subordonnée en une proposition indépendante pour pouvoir ensuite la compléter avec une autre proposition. Une autre stratégie, ce serait la fragmentation (ang. *chunking*) des phrases longues. Nous voyons bien que les auteurs entremêlent leurs propositions de classifications de stratégies de reformulation avec leurs causes, leurs pourquoi.

D'après une étude faite par Ferrusso (citée in Riccardi 2005 : 763) les stratégies de reformulation qui apparaissent pendant l'interprétation d'un texte lu sont les suivantes : fragmentation, changements morphosyntaxiques et réorganisation. L'auteur évoque également une autre recherche, menée par Messner (in Riccardi 2005 : 65) qui compare les stratégies de reformulation en interprétation consécutive et simultanée. L'analyse porte sur la catégorie d'additions et de marqueurs du discours (connecteurs, phrases rhétoriques, « remplisseurs » (ang. *fillers*) typiques pour la langue parlée. On énumère en premier lieu les marqueurs de la segmentation du discours (*donc, ceci dit*), des éléments essentiels (*exactement, correctement, je veux dire, c'est-à-dire*), en deuxième lieu les marqueurs de reformulation (*en d'autres termes*) et en troisième lieu les marqueurs de modulation (*peut-être, sûrement, en réalité*). Cependant on ne poursuit pas davantage dans ces travaux sur les définitions de ces marqueurs.

Riccardi (op. cit.) précise que, le plus souvent, on fait la distinction entre les stratégies de compréhension (anticipation, segmentation, sélection des informations et attente), de production (compression, expansion, approximation, généralisation, usage des formes ouvertes, transformations morphosyntaxiques et usage des éléments prosodiques du type : pauses et intonation), les stratégies globales (décalage et contrôle) et les stratégies d'urgence (omission d'un fragment du texte, transcodage, reformulation parallèle). Riccardi souligne que toutes ces

catégories restent ouvertes et s'enrichiront des nouvelles stratégies en fonction du genre de solution choisie pendant une interprétation donnée.

Concernant la distinction entre les stratégies et les techniques, Gile (1995) étudie les stratégies de fidélité, de préparation ad hoc des conférences (qui se divisent en préparation thématique et terminologique) ainsi qu'une vingtaine de stratégies et tactiques en ligne qui surviennent en traduction simultanée. La notion de tactique rejoint donc celle de technique aux yeux de Tryuk (2007). Il s'agit des tactiques utilisées en cours d'interprétation, quand l'interprète se heurte à des problèmes à la restitution du message. Parmi ces tactiques on retrouve (Gile 1995 : 130 – 135) : la reconstitution par le contexte, l'attente, la mobilisation du collègue passif, la consultation de documents en cabine, la restitution à un niveau d'abstraction plus élevé, la reproduction phonétique approximative, l'omission tactique, l'interpellation des auditeurs, l'explication ou la paraphrase, la simplification, le discours parallèle, la 'naturalisation sauvage', le transcodage, le renvoi des auditeurs à une autre source d'information, la permutation des informations dans la restitution, la prise de notes, la modification du décalage chronologique orateur-interprète, la restitution anticipée des premiers segments de la phrase, la 'fermeture' du microphone. Ce qui « saute aux yeux » c'est le fait que cette vingtaine de tactiques (ainsi que les stratégies présentées plus haut) peuvent être regroupées davantage. Nous voyons tout de suite celles qui ne font en fait pas partie des techniques de reformulation, mais se réfèrent plus largement aux techniques de travail de l'interprète en cabine (comme la mobilisation du collègue passif, la consultation de documents en cabine, la prise de notes, l'interpellation des auditeurs, le renvoi des auditeurs à une autre source d'information et, pour finir, la 'fermeture' du microphone qui ne se pratique plus, mais qui dans les années 50 était une mesure d'amélioration des conditions de travail). Nous pouvons attester dans notre corpus quelques traces de ces tactiques.

On s'aperçoit par exemple de l'usage abusif de la tactique de mobilisation du collègue de cabine par les débutants. L'échange de la prise de la parole en vue d'interpréter ne se fait pas d'une manière systématique, ou bien à la suite d'un signe discret d'un collègue fait à l'adresse de l'autre. Celui qui est en train

d'interpréter (personne C⁶¹) change brusquement les règles du jeu en insérant la question *Chcesz?* (ligne 27, en français *Tu veux?*) dans le texte de son interprétation, en sortant du rôle d'alter ego (au dire de Gile, cf. op. cit.) de l'orateur pour devenir un orateur autonome pour quelques secondes. L'autre collègue ne réagit cependant pas tout de suite, alors le C poursuit son interprétation et seulement au moment où il perd le fil de sa production (*yyy i...*, lignes 31 et 32, en français *euh et...*), son collègue vient à son secours, en interprétant un passage court (cf. ligne 33 : *i wpływ Jana Pawła II*, en français : *et l'influence de Jean Paul II*). Pourtant, le collègue en question ne continue pas la parole et la personne C continue de lui demander de prendre le relais : *Przejmij, weź... Ja się gubię...* (lignes 34 et 35, en français : *Reprends, continue... Moi, je me perds...*). Mais la reprise de la parole par la personne D n'a lieu que beaucoup plus tard (cf. ligne 39), quand le C arrête définitivement de travailler. Le manque de collaboration entre ces deux collègues provoque de nombreuses omissions de passages importants du texte. D'après Gile (1995) la collaboration et la mobilisation du collègue passif « (...) peut être très efficace. En théorie, elle fait partie de la procédure de travail standard en cabine de simultanée. Dans la pratique, elle n'est pas toujours mise en œuvre, car les interprètes peuvent se retrouver seuls en cabine au moment où se produit une difficulté, et même quand ils ne le sont pas, l'interprète passif préfère souvent se reposer plutôt que de se concentrer sur le discours original et son interprétation » (op. cit., p. 131). D'après notre propre expérience de travail en tant qu'interprète de conférence, nous pouvons confirmer que cette tactique fonctionne très bien au moment où on se retrouve dans une cabine avec une personne qui veut collaborer. Sinon, on ne peut compter que sur nous-mêmes malheureusement. Mais il y a également les cas inverses, il nous est arrivé de travailler avec un collègue qui voulait aider « à tout prix », en prononçant ses propositions d'interprétation... directement dans le microphone, au lieu de les marquer sur une feuille par exemple !

Comme le perçoit Gile (op. cit., p. 132), « [e]n cas de difficulté de compréhension ou de restitution, l'interprète peut choisir d'en informer les auditeurs en sortant de son rôle d'alter ego de l'orateur, à travers une

⁶¹ Nous ne reprenons pas ici tout le passage concerné par cet échange de la prise de la parole, vu qu'il est question d'un passage assez large : nous renvoyons à l'annexe, point 3, où se trouve la transcription complète des interprétations des débutants.

interpellation telle que « ...et un autre produit dont l'interprète n'a pas saisi le nom » (variante 'information'). Il peut aussi leur demander de demander à l'orateur de ralentir, de brancher son microphone si celui-ci est hors tension, de se rapprocher du microphone s'il en est trop loin (variante 'demande d'intervention') ». L'auteur souligne qu'un tel comportement peut avoir un effet perturbateur, surtout dans la version 'demande d'intervention' puisque les auditeurs peuvent ne pas souhaiter intervenir... En analysant notre corpus, nous avons détecté trois cas de l'application de tactique décrite ci-dessus par les interprètes professionnels, en voici le premier (53)⁶²:

(53)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD	Interprétation simultanée professionnelle
C'est ça, mais c'est vieux maintenant, n'est-ce pas ? / J'ai obtenu le premier grand prix du Concours International Rampal, / donc Jean-Pierre Rampal, / en 87, / donc ça ne nous rajeunit pas, n'est-ce pas ?	672. Wydaje mi się, że 673. główny, główny moment, był właśnie kiedy, 674. powstał konkurs Jean-Pierre Rampala. 675. Nie, nie, nie, nie będę mówił roku, 676. bo w ten sposób nie będę się odmładzał. 677. Wspomniał rok, ale nie usłyszałam.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans l'exemple précité (53), qui est riche en procédés différents (de simplification, de restitution à un niveau d'abstraction plus élevé ainsi que de faux-sens), c'est la ligne 677, où l'interprète se permet le commentaire suivant : *Wspomniał rok, ale nie usłyszałam* (en français : *Il a mentionné l'année, mais je ne l'ai pas bien entendue*). Elle choisit donc d'informer les auditeurs qu'elle a du mal à restituer l'année en question (même si on aperçoit une certaine modification du sens, puisqu'il s'agit de l'année où avait lieu l'obtention du premier prix du Concours Rampal et non pas de l'année de sa création, c'est là justement où nous voyons un faux-sens glissé).

⁶² La numérotation des exemples continue à partir du premier chapitre.

Il nous semble que pour ce qui est de l'information sur la date, ceci est une bonne tactique puisque l'interprète véhicule au moins une partie du message de l'orateur.

Dans une autre situation de ce type :

(54)

ORIGINAL N° 4 – JEAN-MARC FESSARD	Interprétation simultanée professionnelle
(...) sinon j'ai un / un projet avec la Philharmonie de Poznań, / puisque je viens d'en / d'en discuter aujourd'hui même avec / Maestro Florêncio Júnior, / donc il y a un projet de / de concert et un projet de disque aussi / avec la Philharmonie.	462.Na pewno będę grał w Gdańsku z Filharmonią, 463.mam również projekt z Filharmonią Poznańską. 464.Zresztą dzisiaj na ten temat rozmawiałem z 465.mistrzem ba ba ba, nazwisko niezrozumiale...

N'étant pas capable de restituer correctement le nom du chef d'orchestre évoqué par l'orateur, Florêncio Júnior, l'interprète décide d'en informer les auditeurs. Cependant elle ne se montre pas aussi délicate que ne le prévoit Gile (en parlant de « variante information », voir plus haut, exemple 53), en disant *ba ba ba, nazwisko niezrozumiale* (cf. ligne 465, en français *ba ba ba, nom incompréhensible*). L'emploi de *ba ba ba*, en guise de « remplisseur » à la place du vrai nom de la personne évoquée, est d'après nous impoli, il témoigne du manque de respect envers la personne citée par l'orateur ; l'interprète aurait pu se limiter à la formule *nazwisko niezrozumiale*. Pour pouvoir diminuer le nombre de situations de ce type où les interprètes se heurtent à la non-compréhension des noms propres, Lederer suggère (cf. Seleskovitch et Lederer 2001 : 140) que les organisateurs de conférences projettent sigles, noms propres, mots techniques, chiffres etc. afin de pouvoir ainsi compléter la perception de l'interprète. De notre propre expérience nous pouvons dire qu'il est vraiment dans l'intérêt de l'interprète de se procurer, même à la dernière minute, les matériaux des organisateurs des conférences (listes des invités, programmes, brochures etc.) puisque très souvent il y a des modifications qui adviennent juste avant et même en cours de l'événement.

Puisque nous parlons des noms propres, on peut énumérer ici une autre tactique, proposée par Gile (1995) qui l'appelle la reproduction phonétique

approximative, qu'on pourrait dans un certain sens rapprocher à la tactique d'approximation, mais englobant évidemment des problèmes ponctuels et de surface. Comme le remarque le chercheur, « Un nom mal entendu peut être rendu par une approximation phonétique, l'interprète essayant de reproduire le son tel qu'il l'a entendu. Cette tactique peut également être utilisée pour un terme technique non compris, s'il est raisonnable de supposer que ce terme en langue de départ est connu des auditeurs de l'interprète ou peut être compris par eux » (cf. op. cit., p. 132). Voyons tous nos exemples de ce type de situations :

(55)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Mes projets ? / Et bien, / avant tout j'espère qu'ils se, / qu'il y en aura beaucoup avec <i>L'Arte dei Suonatori</i> , / déjà qu'ils sont évoqués, / qu'ils sont planifiés	163. Moje projekty ? Przede wszystkim 164. mam nadzieję, że 165. będzie wiele takich projektów z... z Tele Sonato

(56)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Je travaille avec plusieurs orchestres, / notamment <i>La Grande Ecurie et la Chambre du Roy</i> , en France, / que dirige Jean-Claude Malgoire.	204. Proszono mnie również, abym 205. grał liczne koncerty na różnych instrumentach... 206. Między innymi z Claude'em Mongois,

(57)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
on connaît Couperin, on connaît Lulli, on connaît Rameau / mais d'autres compositeurs, comme / comme Campra, comme Leclair, comme Mondonville sont / tout aussi significatifs	240. Znamy Rameau, znamy Couperina, 241. ale przecież Mandorill czy inni należą do wielkich muzyków, 242. a ich się zna o wiele mniej

(58)

ORIGINAL N° 4 – JEAN-MARC FESSARD	Interprétation simultanée professionnelle
donc Louis Belaubre va lui aussi écrire un quatuor comme / comme Jacques Bondon. / Donc ils seront créés certainement l'année prochaine à Paris.	477.Louis Benot napisał też kilka ciekawych utworów. 478.I bardzo możliwe, 479.że moje najbliższe występy będą właśnie w Paryżu.

Après avoir vu les quatre exemples ci-dessus (55, 56, 57, 58) nous pouvons constater qu'ils ont en commun le fait d'englober les noms propres. Nous tenons à rappeler ici que selon Lederer (in Seleskovitch et Lederer 2001 : 137 – 140) l'interprète ne va ni comprendre ni restituer une unité linguistique, et surtout un nom propre, s'il n'en a pas pris connaissance avant : « Dans le langage courant on a l'impression de tout entendre intégralement sans se rendre compte du jeu constant de la suppléance mentale. Mais dans un langage dont on ne connaît pas tous les mots, l'incapacité de suppléer se traduit par une défaillance auditive. L'interprète n'entendra le nom de tel produit pharmaceutique ou de telle société que s'il a pris soin d'en prendre connaissance au préalable. Mieux l'auditeur connaît les termes utilisés dans un domaine, mieux il peut compléter les indices acoustiques qui lui parviennent et ainsi les entendre. (...) L'ensemble signifiant arrive estropié, voire irreconstituable lorsque la compétence phonologique intervient seule dans sa perception. Cela risque d'être le cas lorsque le discours à interpréter contient des termes techniques pas ou peu connus de l'interprète. » (Seleskovitch et Lederer 2001 : 138, 139). Par termes techniques Lederer comprend termes de métier, formules chimiques, noms des organismes, sigles et noms propres. En même temps elle souligne que pour l'interprète le mot technique c'est un mot qu'il entend rarement et qu'il utilise encore plus rarement, tandis que le spécialiste utilise le même mot plus fréquemment et il ne fait pas beaucoup attention à son articulation ; c'est pour lui un mot simple, un mot courant.

Ceci semble être vrai pour les passages analysés. Nous pouvons constater que l'interprète face aux noms propres au sens large du terme (dans notre corpus ce seront surtout des noms de famille de musiciens aussi bien anciens que contemporains, ainsi que des termes de musicologie en général) adopte au moins

quatre attitudes différentes. Soit elle omet les noms propres totalement, soit elle les traduit mais incomplètement. Parfois elle donne l'impression de les traduire, en prononçant un « nom » qui approximativement ressemble au mot effectivement prononcé par l'orateur. Cette situation a lieu dans les quatre cas précités, quand l'interprète sait qu'il s'agit d'un nom propre qu'elle ne connaît pas, mais qu'elle essaie de restituer « approximativement », peut-être dans l'espoir que les auditeurs vont savoir de quel nom propre il est effectivement question.

Dans l'exemple (55), le nom propre de l'orchestre *L'Arte dei Suonatori* devient *Tele Sonato*, dans l'exemple (56) le chef d'orchestre *Jean-Claude Malgoire* devient *Claude Mongois* (notons au passage que le nom de l'orchestre qu'il dirige est omis dans l'interprétation, même s'il figure dans l'original : *La Grande Écurie et la Chambre du Roy*). Dans l'exemple (57) deux noms propres sont restitués correctement (*Rameau, Couperin*), un nom propre est l'objet d'une approximation phonétique (*Mondonville* devient *Mandorill*), un nom propre est omis (*Lulli*), mais il y a également une stratégie efficace à part, celle de la restitution à un niveau d'abstraction plus élevé. Elle englobe deux noms propres (*Campra, Leclair*) des compositeurs qui dans l'interprétation sont désignés par leur appartenance à un groupe commun de gens, on prend en considération leur fonction justement (*muzycy, musiciens*). Le dernier exemple (58) contient deux noms propres dont un (*Jacques Bondon*) tombe complètement durant l'interprétation et l'autre (*Louis Belaubre*) devient l'objet d'une approximation phonétique (plus concrètement le nom *Benot*).

Il nous semble que dans de telles situations il vaut mieux recourir à une autre stratégie, décrite par Gile dans le même ouvrage, qui consiste à sortir de son rôle d'alter ego de l'orateur pour informer les auditeurs que l'interprète n'a pas saisi un nom. Autrement, on a affaire à une « traduction » tout à fait erronée.

L'autre sous-groupe des tactiques énumérées par Gile et autres (cf. supra) est celui dans lequel on va plus particulièrement voir celles qui se rapportent aux relations de sens entre l'original et l'interprétation. Ainsi, ce sous-groupe compte notamment : la restitution à un niveau d'abstraction plus élevé, l'explication ou la paraphrase, la simplification, le discours parallèle, la restitution anticipée des premiers segments de la phrase, la reproduction phonétique approximative, la permutation des informations dans la restitution (que nous pouvons apprécier par exemple au (57) : *znamy Rameau, znamy Couperina* – l'élément qui était en

dernière position dans la liste de l'orateur est transmis en premier, et le premier passe à la troisième place, en l'occurrence la dernière. Cette tactique avait déjà été signalée par Lederer en 1978 (in Gile 1995 : 134). « On sait que la trace phonique d'un message verbal disparaît rapidement, alors qu'il subsiste plus longtemps une trace sémantique, qui correspond à un niveau d'analyse plus profond » (Sachs in Gile 1995 : 134). D'où une certaine « économie » qui fait que l'interprète ne doit pas traiter sémantiquement tous les éléments.

Nous constatons aussi la présence de la stratégie d'attente. La stratégie d'attente a pour conséquence un retard par rapport à l'orateur, elle est ponctuelle et a lieu face à un problème de compréhension, quand l'interprète « choisit parfois d'attendre que le contexte lui donne davantage d'éclaircissements et tergiverse, par exemple en ralentissant l'énonciation de son discours ou en recourant au 'remplissage', à savoir la production d'un segment d'énoncé n'apportant aucune information nouvelle mais permettant d'éviter le 'blanc' (par exemple à travers des formules telles que « comme je vous le disais, Monsieur le Président, mes chers collègues », « c'est donc un problème important », etc.) » (Gile 1995 : 130). Dans notre corpus nous apercevons un tel cas, mais cette fois-ci ce ne sont pas des expressions stéréotypées qui servent de « remplisseurs », mais des reprises de fragments du texte interprété :

(59)

ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER	Interprétation simultanée professionnelle
Aussi / les premiers événements / aussi les premiers événements de Gdańsk nous remplirent-ils de stupéfaction, / admirative / et aussi de crainte devant les risques de répression / contre le peuple polonais. / Mais / très vite quelque chose de neuf / a paru / venant de Pologne.	1170. Dłatego też 1171. dlatego też pierwsze wydarzenia w Gdańsku 1172. wypełniły nas zdumieniem, 1173. ale zdumieniem pełnym podziwu, 1174. ale również pełnym obaw przed zagrożeniem 1175. represjami na polskim narodzie. 1176. Ale bardzo szybko, 1177. ale bardzo szybko,

	1178.pojawiło się coś nowego, 1179.nowego nadchodzącego z Polski.
--	---

Le fragment ci-dessus (exemple 59) que nous voulons mettre en relief illustre le procédé d'attente, mais qui se reflète non pas en une création d'une formule de « remplissage », mais en quelques répétitions des fragments du discours interprété. Les répétitions évoquées n'existent pas dans l'original, par contre elles sont nombreuses dans l'interprétation. Il s'agit de formules telles que *Dlatego też dlatego też* (lignes 1170 et 1171), alors que dans l'original on retrouve seulement *Aussi* ; ensuite *Ale bardzo szybko ale bardzo szybko* (lignes 1176 et 1177), tandis que dans l'original on voit une seule fois *Mais très vite* ; et finalement *coś nowego nowego* (lignes 1178 et 1179), qui dans l'original n'est prononcée qu'une seule fois : *quelque chose de neuf*. Il nous semble que les répétitions évoquées ci-dessus ont pour but soit de patienter jusqu'à ce que l'orateur prononce la suite de ses propos pour mieux les rendre en polonais, soit tout simplement elles servent à d'ajuster le débit de l'interprète à celui de l'orateur. Du point de vue de leur structure et du sémantisme, elles rejoignent la catégorie du rephrasage évoqué dans notre travail à l'occasion de l'analyse des discours des orateurs (point 4.1.3.1 au chapitre II).

3.2.Reformulation en tant que stratégie d'apprentissage de l'interprétation

Un autre approche des stratégies et techniques de reformulation, c'est de voir en elles un outil indispensable à la progression dans le métier de l'interprète. Gran (1998) s'est occupée de l'emploi créatif de ces stratégies. Elle considère qu'il faut les travailler et les développer constamment. L'auteur souligne qu'un plan général d'action et de « petits pas » doit être prévu pendant l'interprétation ou la traduction. L'auteur explique que la stratégie est prévue d'avance et qu'elle est basée sur certaines règles et doit être assimilée par l'interprète ou le traducteur. C'est seulement après que la créativité devient possible (cf. op. cit., p. 146). Selon l'auteure évoquée, les *stratégies de reformulation* constituent l'essentiel de l'activité d'interprétation. Elle se réfère aux expérimentations menées par De Feo et Snelling (in Gran 1998 : 155 – 157). D'après les analyses de De Feo, les

procédés de reformulation concernent plutôt le contenu sémantique que la structure syntaxique du discours (nous verrons bien par le biais de l'analyse, aux points 4 et 5 ci-dessous, que ceci n'est pas toujours le cas. Les procédés de conceptualisation englobent des segments entiers du discours, allant au-delà d'une phrase. Pour pouvoir développer les stratégies de reformulation, l'auteure propose, dans l'enseignement de l'interprétation, les exercices isolés suivants :

- « A. Paraphrasing, which develops the ability to perform metalinguistic operations and establish the semantic equivalences necessary for proper synonymic production.
- B. Semantic abstraction procedures (e.g. sequences of adjectives to be replaced by a single adjective with a broader meaning; the same method could be made to apply to entire sentences).
- C. Shared knowledge: strategies whereby missing information is restored with contextual and extra-textual references. Greater attention to the situational context could contribute to a better assessment of the informational utility of single utterances and a more rapid identification of superfluous elements.
- D. Students should be encouraged to elaborate personal strategies for the maintenance of textual cohesion through linguistic (connecting elements, proforms) and paralinguistic resources (intonation). » (Gran 1998 : 157, mise en texte de l'original).

Ce qui nous paraît très significatif, c'est justement l'activité de création des paraphrases qui témoigne d'une bonne compréhension du discours (sinon on ne peut pas bien paraphraser ce que nous n'avons pas bien compris). Pour pouvoir comprendre le sens, on doit comprendre la situation dans laquelle nous nous trouvons, les relations entre les acteurs de la situation de communication particulière, sans parler du bagage cognitif et encyclopédique qu'il faut constamment développer. Selon Gillies (2001) la reformulation est aussi un des exercices fondamentaux dans l'apprentissage de l'interprétation de conférence. Il rejoint donc l'opinion de Gran (1998) évoquée ci-dessus et Jones (in Gillies 2001 : 82) qui dit que la reformulation est un des outils les plus utiles dont l'interprète dispose. Gillies (op. cit.) suggère lui aussi les différentes formes d'exercices de reformulation. Pour s'entraîner linguistiquement il propose de changer le registre d'un discours donné, de faire des changements grammaticaux

(par exemple la négation ou l'inversion), d'introduire des métaphores exagérées, des synonymes, et finalement de faire des résumés des textes et, à l'inverse, d'y ajouter des redondances. D'après l'auteur, ces exercices, qui constituent la pratique de la reformulation des discours « stretch the linguistic flexibility of the interpreter. Attempts to say the same thing using different words forces us to move away from literal translation – toward a rendering of the ideas, not the words » (Gillies 2001 : 84). En tant qu'interprète professionnel expérimenté, il est donc partisan de la méthode prônée avec force par l'École interprétative de Paris que nous avons déjà présentée ci-dessus (point 2.1 surtout) pour qui il est nécessaire de ne pas traduire les mots, mais le sens qu'ils véhiculent.

À cette étape nous pouvons constater que même si les auteurs donnent des acceptions et appellations différentes à ce phénomène, il apparaît clairement que la reformulation joue un rôle prépondérant dans la description, l'apprentissage et la pratique de l'interprétation de conférence. Elle a été présentée brièvement ci-dessus non seulement comme le produit de l'interprétation, mais aussi (et surtout) comme une étape vers la production d'une interprétation adéquate à l'original du point de vue du contenu et de la forme, les deux facettes du message étant indissociablement liées.

Au cours de cette présentation, nous avons essayé d'illustrer ponctuellement les stratégies / techniques énumérées par les chercheurs mentionnés avec les exemples tirés de notre corpus de recherche. Étant consciente que la présentation ci-dessus n'est pas complète puisqu'elle manque d'illustrations originales de tous les phénomènes évoqués (les auteurs n'en fournissent que partiellement, leurs réflexions restant en majorité très générales), nous la traitons plutôt comme point de départ vers notre propre analyse des phénomènes signalisés ci-dessus. Conformément à l'objet de notre étude, ce qui va nous intéresser en premier, ce sont les reformulations en tant que procédés de textualisation, de formulation du vouloir dire, cette fois-ci au niveau interlingual. Pour pouvoir donc dire quels sont les mécanismes par lesquels l'interprète aboutit à une transmission du sens de l'original, du texte de départ, dans son texte d'arrivée, et quelles sont les relations qui unissent les originaux et les interprétations, il est évidemment nécessaire d'examiner parallèlement les deux. Nous avons qualifié cette démarche de « reformulations interlinguales » (point 4), pour la différencier de celle qui fera objet de la deuxième partie de l'analyse dans

le présent chapitre, que nous avons appelée « reformulations intralinguales » (point 5).

Mais avant de passer à ce deuxième type de reformulations, nous verrons encore comment la notion de reformulation dans l'interprétation est perçue par les interprètes débutants (point 3.2.1). Nous développerons aussi la question de transcodage, synonyme du manque de reformulation interlinguale, qui est analysée essentiellement dans le contexte de pédagogie de l'interprétation de conférence (point 3.2.2).

3.2.1. Reformulation aux yeux d'interprètes débutants

En fin de l'année universitaire 2006/2007, en juin, nous avons organisé une expérience auprès de 6 étudiants polonais de 3^e cycle à l'École de Traducteurs de la Langue Française auprès de l'Institut de Philologie Romane, à l'Université Adam Mickiewicz. Nous avions à notre disposition une salle équipée en cabines d'interprètes professionnelles, située dans le bâtiment de Collegium Novum, et les conditions d'expérience étaient donc comparables à la réalité. Cette expérience consistait premièrement en l'interprétation simultanée des originaux numéro 9 et numéro 10 de notre corpus (les sujets connaissaient la thématique des discours, il leur avait été dit deux semaines avant en quoi les discours et leur tâche consisteraient, ils étaient libres de se préparer et de se documenter et ils ont reçu le texte d'un des discours le jour de l'expérience). Deuxièmement, une fois la tâche d'interprétation accomplie, ils devaient verbaliser comment ils comprenaient la notion de *przeformułowanie*, c'est-à-dire *reformulation*, dans le contexte de l'interprétation de conférence et s'ils trouvaient que la reformulation dans l'interprétation de conférence était possible (les étudiants répondaient en polonais, par écrit, nous joignons leurs réponses complètes en Annexe, point 4).

Les réponses collectées reflètent bien la diversité des points de vue intuitifs sur ce que cette notion recouvre (nous les traduisons du polonais) : « Je pense que l'interprétation simultanée demande une reformulation, une extraction du sens et sa transmission à l'auditeur. Étant donné le fait que le temps dont dispose l'interprète simultané est limité, il n'est pas en mesure de transmettre tout le texte exactement, mot après mot. Je pense que tout l'enjeu réside dans le fait de bien reformuler le texte et de transmettre le contenu d'une manière juste, bien qu'à

l'aide des mots différents », « (...) un tel procédé signifie qu'on dit quelque chose qu'on base sur ce qu'on a compris du discours. Autrement dit, j'ai entendu et compris un élément à la base duquel je formule une pensée que j'ai en fait perdue. C'est dangereux mais on sait que l'interprète ne peut pas se permettre de faire des "trous" dans son discours. Voilà pourquoi il vaut mieux dire parfois quelque chose, même si cela se traduit par une exagération ou une répétition d'une même phrase, au lieu de se taire (...) la reformulation a également lieu quand ce que je dis est ma propre interprétation de ce que j'ai entendu et compris », « On remplace grâce à ce procédé la signification, le sens de départ d'une proposition donnée par une autre, qui est parfois plus riche pour ce qui est du contenu, mais il ne faut pas y insérer de compléments ni d'informations supplémentaires », « la reformulation du sens ne me dit rien, cela me fait penser à son changement total, et ce n'est pas bien j'imagine », « la reformulation du sens est possible mais le pire dans l'interprétation simultanée est qu'on n'ait pas le temps de se corriger, une fois on aperçoit qu'on a commis une faute », « la reformulation est un emploi d'une structure différente pour exprimer une même pensée. (...) Je pense que cela peut vouloir dire qu'on va exprimer la même chose d'une manière plus simple, plus concise, tout en gardant le "sens". Le sens doit cependant être gardé, donc ce qu'on reformule, c'est plutôt la construction de la phrase, d'autres mots » (nous soulignons). Il peut donc s'agir de l'opération de reconstruction syntaxique, de l'extraction du sens, de parler en d'autres termes, d'interpréter, de se corriger et encore d'autres conceptions. Curieusement ces conceptions spontanées s'entrecroisent avec le cheminement de la pensée des chercheurs que nous avons repris dans le présent chapitre (cf. point 3.1 du présent chapitre). En effet, la reformulation est présentée dans la littérature comme technique en interprétation de conférence (cf. par exemple Jones in Gillies 2001 : 82 qui dit : « Reformulation, in its various forms, is one of the most useful tools the simultaneous interpreter has »). Comme l'atteste un spécialiste polonais en interprétation, Kopczyński (1998 : 82), l'essentiel de cette activité linguistique porte sur les omissions, les ajouts, le paraphrasage des parties du texte par l'interprète.

3.2.2. Transcodage ou manque de reformulation

Dans leur ouvrage consacré à la pédagogie de l'interprétation de conférence, Seleskovitch et Lederer (2002) évoquent la difficulté accrue de l'interprétation simultanée qui épie chaque interprète débutant : « La difficulté essentielle qui prime sur toutes les autres est celle du transcodage intempestif. Plus proche, dans ses modalités de restitution, de la traduction écrite que de la consécutive, et malgré une rapidité d'opération nettement supérieure, la simultanée tend à connaître ce problème que la consécutive ignore mais que connaît la traduction écrite » (cf. op. cit., p. 145)⁶³. Les chercheuses soulignent le fait que la présence physique des mots au moment de la réalisation de la traduction expose à la fois le traducteur et l'interprète simultanément à la tentation de transposer les mots, de transcoder la langue plutôt que de réexprimer les idées, ce que dit quelqu'un à travers cette langue. Par transcodage elles comprennent « ce type de traduction, où seule intervient la signification que les mots possèdent dans les codes respectifs » (cf. op. cit. 146). Cependant elles perçoivent que le transcodage est approprié en particulier dans le cas de la traduction des chiffres. Seleskovitch et Lederer se focalisent sur les emplois abusifs de cette tactique, en examinant trois niveaux de la langue qui peuvent être « contaminés » par les transcodages intempestifs sous l'influence de la langue étrangère : le niveau phonétique, lexical et syntaxique. En ce qui concerne le niveau phonétique, les auteurs introduisent le terme de *transphonation* (cf. op. cit., p. 147), puisqu'il s'agit d'un phénomène oral, pour éviter le terme d'« emprunt ». Les chercheuses insistent sur le fait que les deux phénomènes sont de même nature, cependant l'emprunt est une transphonation qui s'est institutionnalisée (une couche sémantique supplémentaire s'est ajoutée à de vieux signifiants ; en voici quelques exemples : « occurrence » pour (E) « occurrence » au lieu de « fréquence d'apparition », « opportunités » pour (E) « opportunities » au lieu de « occasions », cf. op. cit., p. 147), tandis que la transphonation accole pour la première fois un signifié étranger à une structure sonore coutumière.

Même si on pourrait croire que dans le cas de l'interprétation simultanée, quand il y a très peu de temps pour rechercher des termes équivalents, l'interprète

⁶³ À ce propos, voir aussi Seleskovitch 1985.

est encore plus exposé à ce type de danger, dans le corpus des interprétations professionnelles il n’y a presque pas de problème de ce type. Ceci semble être vrai, par contre, dans le cas de deux langues proches, selon les propos de Seleskovitch et Lederer (op. cit., p. 147) qui mettent en relief le fait que : « L’individu qui sait deux langues et les entend simultanément, l’une à la réception de l’original, l’autre à l’audition de sa propre voix, risque à chaque instant de ne plus savoir ce qui est de l’une et ce qui est de l’autre lorsque des mots ont des résonances analogues. On trouve là une des raisons pour lesquelles il est si difficile de bien interpréter entre langues proches. La transphonation d’italien en français, on l’a vu (ou d’espagnol en français), est une tentation constante ». Cette dernière remarque peut donc en quelque sorte expliquer une faible fréquence d’apparition de transphonations dans notre corpus.

Dans notre corpus ce type d’opération se répète dans deux endroits différents (60a) et (60b) de la même interprétation :

(60a)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Cette musique est très délicate à interpréter, / parce qu’il y a beaucoup de codes / qui ne figurent pas dans la partition, (...)	211.Ta muzyka jest niezwykle trudna do interpretowania, ponieważ 212.jest wiele znaków, które nie znajdują się w partycji, 213.w zapisie nutowym,

(60b)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
En réalité, / la partition donne simplement / la partie de chant et du bas continu, / comme toujours, / et une partie de flûte allemande, / et une partie de violon. /	303.Wydaje mi się, że to jest pewien sposób traktowania instrumentu. 304.Może grania bardziej to, co figuruje w nutach, w partycji.

Le substantif féminin *partition* désignant la notation d’une composition musicale, superposant les parties vocales et instrumentales, permettant une lecture d’ensemble, et par extension la composition musicale (cf. Le Trésor...), est traduit

fautivement en polonais par le mot *partycja*, qui renvoie à un champ lexical tout à fait différent de celui de la musique, notamment à celui de l'informatique. *Partycja* est un espace sur le disque dur alloué au stockage des informations. Le mot correspondant en français c'est aussi *partition* (cf. par exemple <http://www.dicodunet.com/definitions/materiel/partition.htm>).

Malgré ça on voit bien que l'interprète reconnaît le sens du mot *partition* en français car dans les deux endroits elle ajoute, soit avant, soit après la traduction fautive *partycja*, l'explication correcte de ce mot (dans l'exemple 60a : *zapis nutowy*, dans l'exemple 60b : *nuty*). Le problème est qu'elle utilise, au lieu de dire *partytura* en polonais, une transphonation *partycja*, qui en polonais fonctionne seulement dans le domaine de l'informatique.

Après avoir vu le problème de *transphonation*, essayons de nous pencher sur le transcodage problématique qui englobe le niveau lexical de la langue. Seleskovitch et Lederer (2002) le qualifient de « transcodage des motivations » (cf. op. cit., p. 148), puisqu' « Il s'agit du transcodage des motivations ou traduction « étymologique », qui traduit ce que les termes laissent transparaître de leur origine plutôt que ce qu'ils désignent (...) ». Les auteurs donnent comme exemple le risque de traduire de l'anglais *pace-maker* comme *rythmeur cardiaque* au lieu de dire *stimulateur cardiaque*. Elles expliquent que, comme la signification de *pace* est bien *rythme, cadence*, et *make* est *faire*, très souvent les étudiants en interprétation seront tentés de dire *un rythmeur cardiaque*. Elles perçoivent que les langues éloignées incitent moins facilement au calque automatique et que la méthode interprétative est alors plus facile à appliquer. Néanmoins, « entre elles aussi le transcodage peut se pratiquer et, contrairement aux langues proches où certains passages calqués sont à peu près intelligibles, il ne laisse pas transparaître grand chose » (cf. op. cit., p. 148).

Il y a encore un autre problème évoqué par Seleskovitch et Lederer (op. cit.) à l'occasion du transcodage du lexique, notamment celui de la *correspondance qualitative* (cf. op. cit., p. 148 – 149). Il s'agit de la tentation de n'omettre aucun mot de l'original, de garder une égalité quantitative entre l'original et l'interprétation. Cependant, la recette que donnent les chercheuses expérimentées dans le domaine, est d'apprendre à discriminer au lieu de tout dire. Bien sûr, il faut être prudent, car « il n'existe pas de rapport bi-univoque entre les

langues. Ce que l'une exprime en un mot, l'autre peut le dire en plusieurs mots, et vice-versa » (op. cit., p. 150).

Concernant le troisième niveau de langue qui peut être affecté par le transcodage, la syntaxe, Seleskovitch et Lederer abordent ici trois problèmes : celui du *vide lexical*, des *syntaxes divergentes* et de la tentation du *phrase par phrase* ou la non prise en compte du contexte et de l'implicite (cf. op. cit., pp. 150 – 155). Dans le premier cas, celui du *vide lexical*, il s'agit de la situation où une langue n'a pas de mot pour un concept que désignent d'autres mots. Mais ceci n'est qu'un problème apparent, au dire de Seleskovitch et Lederer, puisque « L'absence de correspondances ne pose de problème que si l'interprétation calque la syntaxe de la langue étrangère » (op. cit., p. 151). Les auteurs font une remarque très importante à notre sens (cf. op. cit., p. 151 – 152) que si par traduction on comprend une exacte correspondance entre deux mots de langues différentes, quasiment tous les mots des textes deviennent intraduisibles. Il faut comprendre le sens avant de traduire, ce qui permet de trouver les équivalences possibles facilement.

Le deuxième cas évoqué, ce sont les syntaxes divergentes, et donc les situations d'interprétation simultanée entre deux langues syntaxiquement très différentes. Seleskovitch et Lederer considèrent que même si une phrase arrive à l'oreille de l'interprète segment par segment, il est possible d'appliquer la méthode interprétative pour bien l'interpréter, autrement dit la déverbaliser, puis la formuler librement (cf. op. cit., p. 152). Elles illustrent leur position par des exemples d'interprétation de l'allemand en français, une paire de langues considérée comme modèle pour ce qui est du niveau des difficultés provoquées par l'écart entre les deux types de syntaxe.

Pour finir, le troisième cas abordé, c'est la *tentation du phrase par phrase* ou la non prise en compte du contexte et de l'implicite. Autrement dit, il est question d'« interpréter chaque segment de discours en fonction du contexte cognitif créé par les passages qui ont précédé. L'interprétation phrase par phrase fait apparaître des problèmes de phonétique et de polysémie » (op. cit., p. 153). Pour ce qui est des pièges phonétiques, Seleskovitch et Lederer en donne l'exemple suivant : « (...) la traduction de (E) Nigeria par Algérie (confusion entre l'anglais : Nigeria et Algeria). Pour celui qui se souvient qu'il interprète un exposé sur l'agriculture tropicale, aucun doute ne peut surgir ; la cohérence

oriente immédiatement la perception vers Nigeria, mais celui qui ne tient compte que de la phrase en cours dépend intégralement de sa perception auditive et risque de se tromper » (op. cit., p. 153). Pour ce qui est des pièges de polysémie, c'est une situation qui a lieu quand l'interprète ne tient pas compte de la réalité dans laquelle s'insère le discours. C'est alors que la signification la plus courante d'un mot tend à se substituer à celle qu'impose le contexte (cf. op. cit., 153). Finalement, la prise en compte de l'implicite, qui est compris par les auteurs en tant que le vouloir dire de l'orateur, est très importante dans la mesure où « Aucun segment de discours n'est autonome, chacun renvoie à un sens qui dépasse la somme de ses significations » (op. cit., p. 155). Voilà pourquoi il est si nécessaire d'après les chercheuses de suivre le fil d'un raisonnement en interprétant, pour pouvoir se libérer des pièges de différents types de transcodage.

Voici quelques cas de transcodages liés à la syntaxe, commis par les interprètes débutants :

(61)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND	Interprétation simultanée débutante
Les premières élections libres en Pologne, / en juin 1989, sont un triomphe / pour Solidarité.	8. Pierwsze wybory wolne polskie były triumfem Solidarności.

Dans l'exemple (61) que nous venons de citer on a affaire à un transcodage syntaxique, c'est-à-dire l'auteur de l'interprétation suit de très près la production de l'orateur : après avoir entendu le début de la phrase, *Les premières élections libres en Pologne*, il l'interprète en gardant le même ordre des mots. Il continue ainsi, cependant une omission se glisse dans la production de ce débutant qui ne reproduit pas la date des premières élections libres en Pologne. Nous n'observons pas ici de remaniements syntaxiques qui auraient pu avoir lieu (en donnant comme résultat une phrase du type *Pierwsze wolne wybory w Polsce, w czerwcu 1989 roku, były triumfem dla Solidarności*, tirée de notre corpus des débutants, mais d'un autre couple prenant part à l'activité, qui nous semble moins « transcodée »). Pourtant, cette interprétation est compréhensible.

Voyons ensuite deux autres cas de figure où les transcodages ne fonctionnent pas bien, puisqu'ils provoquent des changements de sens inacceptables du point de vue de l'original :

(62)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND	Interprétation simultanée débutante
c'est l'antithèse de la politique du général Jaruzelski. / Le mesure-t-on assez, / c'est l'inverse de la normalisation, / la défaite totale, / absolue / du brejnevisme.	114. Dla osoby, dla osób, które przeżyły stan wojenny, jest to początek normalizacji, 115. jest to kolejny, jest to klęska totalna systemu Breżniewa.

(63)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND	Interprétation simultanée débutante
Comment interpréter cette révolution, / dont la chute du mur, / à laquelle tout le monde avait cessé de croire, / est l'illustration.	156. Jak interpretować tę rewolucję po upadku muru berlińskiego, 157. kiedy wszyscy przestali wierzyć w ilustrację?

Les deux exemples précités, (62) et (63), montrent clairement les pièges du transcodage. Il nous semble juste de remarquer que les deux cas résultent de la non-prise en considération du contexte plus large, des phrases qui ont été prononcées antérieurement. Plus particulièrement, dans l'exemple (62) l'interprète débutant en arrive à créer un faux sens (on parle de faux sens quand une unité, un mot, une expression de la langue de départ, à partir de laquelle on traduit, est mal comprise, c'est-à-dire quand le traducteur lui accorde une signification qui n'est pas la sienne ; il en résulte un changement du sens dans le texte d'arrivée, mais sans qu'il n'y ait de sens opposé, cf. Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004) par rapport au sens exprimé par l'orateur, faute d'avoir pris en considération (et faute d'avoir traduit) les propos suivants : *c'est l'antithèse de la politique du général Jaruzelski*. Quelle était cette politique du général Jaruzelski ? C'était justement la normalisation et le brejnevisme, évoqués juste après (*c'est l'inverse de la normalisation, la défaite totale, absolue du brejnevisme*). Cependant l'interprète a peut-être suivi de trop près la production de l'orateur, mais en même temps il a omis ou mal compris les unités *l'antithèse* et *l'inverse* pour en finale interpréter la deuxième d'entre elles comme *początek* (cf. ligne 114, en français le *début*).

L'autre exemple (63) rejoint le précédent dans ce sens que l'interprète débutant suit la production de l'orateur de très près mais ne veille pas à la sienne,

ce qui résulte en un non-sens. Cette faute de traduction consiste à produire dans la langue d'arrivée des textes qui sont absurdes, qui ne possèdent aucun sens. Comme l'attestent Pisarska et Tomaszewicz (1996) et Lukszyn (1993), elle est provoquée par l'incompréhension qui amène le traducteur à transcoder les unités lexicales, l'une après l'autre, ce qui donne dans la langue d'arrivée des propos incompréhensibles et incohérents.

Nous avons donc bien vu que le transcodage, dont on a vu au moins deux facettes – celle d'une technique, efficace, certes, mais dans un contexte très restreint, fonctionnant quand on a affaire aux chiffres par exemple (cf. Seleskovitch et Lederer 2002), et celle d'un procédé de mot-à-mot, ayant pour effet différentes fautes de traduction –, est bien complexe et n'est pas réservé aux seuls interprètes débutants.

4. ANALYSE DES REFORMULATIONS INTERLINGUALES DANS LES DISCOURS INTERPRÉTÉS

Après avoir présenté (au point 3 ci-dessus) comment la reformulation est abordée par les chercheurs se penchant sur l'interprétation de conférence et les stratégies ou techniques qui la sous-tendent (relevant non seulement de la couche linguistique qui nous intéresse ici le plus, mais aussi des spécificités de travail en cabine, engendrant la nécessité de travail en équipe, de préparation continue etc.), nous nous concentrerons à l'analyse linguistique des reformulations interlinguales, c'est-à-dire celles qui sont retrouvables dans le contact entre les discours originaux et leurs interprétations simultanées. Cette analyse se divise en deux grandes parties.

Dans la première partie nous tâcherons d'analyser les reformulations interlinguales opérées par l'interprète de conférence. Premièrement nous verrons (au point 4.1 : 4.1.1 – 4.1.4) ce qui se passe plus particulièrement au moment de l'interprétation avec les différents types de reformulations intralinguales exposés dans le chapitre précédent. Autrement dit, nous vérifierons si toutes les reformulations des orateurs sont interprétées, ou bien s'il y en a qui sont omises, éventuellement interprétées partiellement. Cette analyse nous permettra de répondre à la question liée à la fonction de ces reformulations. Lesquelles sont jugées par l'interprète nécessaires du point de vue du récepteur, lesquelles

« tombent » puisque c'est l'interprète qui en emploie la formule finale, l'ÉR⁶⁴? Deuxièmement (au point 4.1.5), nous compterons présenter des reformulations qui sont créations propres de l'interprète, ce qui témoignerait d'une construction de sens encore plus consciente et élaborée par ce dernier. Nous supposons qu'à part les généralisations, spécifications ou omissions, la plupart de celles-ci concernera les réparations au niveau du transfert de sens (cf. point 4.2).

Dans la deuxième grande partie, au point 5, nous tâcherons de présenter les reformulations intralinguales opérées par l'interprète lui-même, dans le cadre de son discours interprété.

4.1.Présence et absence des reformulations des orateurs dans l'interprétation ; créations de l'interprète

Nous nous posons pour but à présent de montrer quelle est la relation entre les reformulations effectuées par les orateurs au sein de leurs textes originaux et les propositions de l'interprète. Nous avons supposé que leurs interprétations différaient notamment dans les cas de reformulations qu'on pourrait qualifier « de surface », c'est-à-dire celles qui englobent les rephrasages et les réparations morphologiques / syntaxiques puisqu'elles sont les plus liées à la forme verbale de l'original. Pour ce qui est des reformulations qui portent sur la recherche d'une meilleure formulation ou sur les ajouts d'éléments de définitions, surtout linguistiques, nous avons fait l'hypothèse que l'interprète reproduirait uniquement la version finale de l'orateur, et donc les ÉR en question.

L'analyse a montré qu'il y avait beaucoup de phénomènes intéressants à observer durant le passage de l'original à l'interprétation.

⁶⁴ Nous citerons ici quelques recherches qui examinent les réactions des interprètes aux erreurs des orateurs (Van Besien et Meuleman 2004), ou bien le comportement des étudiants pendant une activité de « shadowing » (qui est une répétition simultanée d'un texte) face aux erreurs phonologiques, morphologiques et lexicales (Tonelli et Riccardi 1995) ainsi qu'une recherche sur les réparations advenant dans le discours d'interprète menée par Petite (2005).

4.1.1. Interprétations des reformulations explicatives linguistiques et extra-linguistiques

Passons donc au premier type de reformulations (reformulations sans marqueur de reformulation, explicatives ; décrites et analysées aux points 3.1.1.1 et 3.1.1.2 du chapitre précédent) pour voir si elles présentent des traits qui peuvent être regroupés en ce qui concerne les techniques d'interprétation.

- Interprétations des reformulations explicatives linguistiques

La reformulation explicative linguistique ci-dessous fait l'objet de l'exemple (11) du chapitre II, voyons si elle est interprétée et comment :

(64)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD	Interprétation simultanée professionnelle
[J'ai] enseigné au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon [...] Je rappelle que la France a deux <u>conservatoires, établissements d'enseignement supérieur</u> , / un à Paris qui est plus connu et puis il y a celui de Lyon	687. Tak, uczyłem w konserwatorium w Lyonie. 688. <u>Francja ma dwa takie wyższe uczelnie.</u> 689. W Paryżu ma najbardziej znany 690. i również lyońskie konserwatorium, które już ma 691. dwadzieścia lat.

Nous voyons bien qu'à la ligne 688 de l'interprétation ce qui apparaît, c'est l'ÉR (*établissements d'enseignement supérieur*) qui est interprété en polonais en tant que *wyższe uczelnie*. À la différence de l'original, où l'orateur répète la première expression, évoquée dans la phrase antérieure (sous la forme de l'ÉS) pour en donner ensuite le développement, en polonais nous apercevons l'emploi du pronom anaphorique *takie* (pluriel féminin de la forme de base : *taki*, cf. le dictionnaire PWN sur Internet <http://sjp.pwn.pl>) qui sert à se référer aux traits de personnes ou objets évoqués précédemment. Nous remarquons cependant qu'à la ligne 690 l'interprète rappelle le nom d'origine (*konserwatorium lyońskie*) qui est justement l'inverse du comportement de l'orateur qui à ce stade se sert de

l'élément démonstratif *celui* en fonction d'un anaphorique (*celui de Lyon*). Ce qui attire notre attention également, c'est, du côté du polonais, un manque de cohérence pour ce qui est des couples *dwa (...) uczelnie* et *najbardziej znany (...) konserwatorium* (la relation de concordance⁶⁵ qui est mise à mal, les formes correctes étant : *dwie uczelnie, najbardziej znane konserwatorium*), notre tâche ne consiste cependant pas à détecter et diaboliser toutes les erreurs, mais à voir si le sens reformulé par l'orateur peut être retrouvé dans la production de l'interprète. Nous pouvons donc constater que dans le premier exemple analysé, dans l'interprétation, nous retrouvons tous les éléments de la reformulation créée par l'orateur.

Ceci est bien le cas également dans l'exemple (65), où nous reprenons la reformulation explicative linguistique de l'exemple (15) du chapitre précédent :
(65)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRE GERTLER	Interprétation simultanée professionnelle
Et <u>c'est partout la même chose</u> , dans tous les concours actuellement. / <u>Il n'y a presque pas de différence.</u>	366.Na wszystkich konkursach można powiedzieć, że <u>jest to samo.</u> 367. <u>Nie ma w zasadzie różnicy.</u>

Pour ce qui est de l'ÉS de l'orateur, l'interprète procède ici à une sorte de condensation de contenu, puisque l'orateur propose d'abord une formulation plus générale (*partout*), pour ensuite la spécifier (*dans tous les concours*) et déboucher sur le constat *c'est la même chose*. L'interprète transforme ces deux formulations en une seule qui, logiquement, reprend les deux idées (*na wszystkich konkursach*, ligne 366), pour ensuite restituer le constat de l'orateur *jest to samo*. Notons au passage la présence (à la ligne 366) de l'élément métalinguistique *można powiedzieć, że* (qui signifie *on peut dire que*) qui constitue un commentaire ajouté, supplémentaire par rapport au texte de départ mais n'affectant pas le sens de l'original. Ceci peut être une sorte d'annonce de la reformulation de la ligne 366 qui advient à la ligne 367 : *nie ma w zasadzie różnicy* (correspondant à l'ÉR original *il n'y a presque pas de différence*). Nous pouvons donc noter que tous les

⁶⁵ Nous développerons la question de relation de concordance au point 5.2.1.

éléments de la reformulation originale se retrouvent dans la production de l'interprète.

Dans l'exemple suivant (66), ce qui est interprété, c'est la première partie de la reformulation explicative linguistique de l'orateur, analysée dans l'exemple (12) du chapitre précédent :

(66)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
je me souviens quand j'étais à l'école, j'écoutais ça / pendant la récréation, / j'avais <u>mon casque, mon petit walkman,</u>	110.kiedy byłem w szkole, 111.słuchałem na przerwie 112. <u>w słuchawkach</u>

Ceci est visible à la ligne 112 de l'interprétation : *w słuchawkach* qui est équivalent à la proposition de l'orateur exprimée dans son ÉS (*mon casque*). L'interprète reste donc au niveau de la partie – *w słuchawkach* – qui désigne l'entité – *walkman* (relation de méronymie, décrite en détail au chapitre II, cf. www.linguistes.com).

L'exemple suivant (67) porte sur l'interprétation de la reformulation de l'orateur présentée dans l'exemple (14) du chapitre II :

(67)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD	Interprétation simultanée professionnelle
et l'histoire est assez intéressante parce que c'est Rampal, / le grand flûtiste français, qui avait / qui connaissait Khatchaturian / et qui un jour lui a dit : « Est-ce que vous ne pouvez pas m'écrire un / un concerto de flûte ? » Et Khatchaturian, / d'après Rampal, / <u>était un peu féignant, / il aimait pas travailler.</u> / Alors il lui a répondu : « Écoutez, vous n'avez qu'à / transcrire le <i>Concerto pour le violon</i> ».	657.ale to właśnie Rampal, który poznał Chaczaturiana, powiedział: 658.czy nie mógłby pan mi napisać koncert na flet? 659. <u>No ale on był bardzo leniwy,</u> mówi: ooo, 660.po prostu wystarczy, żeby 661.dokonać transkrypcji koncertu na skrzypce.

À la ligne 659 nous pouvons apprécier l'interprétation de l'ÉS original ([Khatchaturian] *était un peu feignant*) avec une modification qui porte sur l'expression d'intensité. Dans l'original nous retrouvons l'information que le compositeur était ***un peu feignant***, c'est-à-dire que ce quantificateur positif marqué en gras, associé à un mot de valeur négative ou interprété comme tel (dans notre cas : *feignant*), en indique l'intensité faible, mais déjà appréciable (cf. Le Trésor...). L'adverbe *bardzo* (fr. *très*), par contre, employé dans l'interprétation (***bardzo leniwy***), marque l'intensité forte du phénomène qu'il désigne. Il est donc question de deux adverbes antonymiques, de deux bouts de gradation. Voilà pourquoi nous pourrions parler ici d'un faux-sens qui, d'après nous, n'est pas si grave puisque tout de suite après l'orateur illustre son constat général par un exemple de ce trait de caractère du compositeur, ce qui est interprété fidèlement (lignes 660 et 661) et qui donne une chance (aux récepteurs de l'interprétation) d'en apprécier l'étendue. L'ÉR de l'original ne figure nulle part dans l'interprétation.

Finalement, dans la dernière reformulation de ce type (exemple 68) qui faisait l'objet de l'exemple (13) du deuxième chapitre, nous pourrions percevoir deux autres tactiques :

(68)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Ce soir, puisqu'on a à notre disposition / <u>un orchestre, / donc on va jouer dans</u> / dans / dans la grande formation, / un <u>petit peu, la / la plus luxueuse, disons.</u>	260.kameralnej. No, dzisiaj wieczorem będziemy mieli do dyspozycji 261.orkiestrę symfoniczną, to już jest zupełnie inna sprawa.

La condensation de la première partie de la reformulation de l'orateur (l'ÉS + la première partie de l'ÉR) donne en polonais l'unité *orkiestra symfoniczna* (ligne 261) qui est un orchestre composé d'environ 60 musiciens (à titre d'exemple *un orchestre philharmonique* en compte plus de 100),. Par conséquent il est effectivement question d'une *grande formation* mais l'orateur n'a pas spécifié son propos à ce point. La deuxième partie de l'ÉR interprétée avec les termes *zupełnie inna sprawa* (fr. *tout à fait autre chose*) serait pour nous une production d'un discours vague par rapport à l'original (*la plus luxueuse*). Dans l'original

l'appréciation du fait de pouvoir jouer dans une grande formation est positive, tandis que dans l'interprétation l'expression utilisée produit un effet neutre. Nous pouvons donc constater la présence d'une condensation et de la production d'un discours vague dans l'interprétation de la reformulation explicative linguistique de l'orateur.

Pour l'instant donc, il s'avère que l'interprète procède soit au traitement de toute la reformulation, soit à l'interprétation de l'ÉS uniquement, éventuellement en condensant les informations de l'original.

L'analyse des reformulations explicatives extra-linguistiques des orateurs confirmera-t-elle ces premières pistes ?

- Interprétations des reformulations explicatives extra-linguistiques

Dans le premier exemple de ce type (69), figurant sous numéro (16) au chapitre II, nous retrouvons tous les éléments de la reformulation initiale de l'orateur :

(69)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND	Interprétation simultanée professionnelle
La nomination comme premier ministre de <u>Tadeusz Mazowiecki</u> , / catholique proche de Jean Paul II, / <u>ancien interné du coup d'État du 13 décembre 1981</u> , / ouvre une nouvelle ère / de l'histoire européenne et mondiale.	819.Nominacja na pierwsza Tadeusza Mazowieckiego, 820.katolika bliskiemu Janowi Pawłowi II, 821.internowanego po zamachu stanu 13 grudnia w osiemdziesiątym pierwszym roku, 822.otwiera praktycznie nową erę w historii Europy i świata.

L'interprétation étant complète (ce qui est dû au fait de la connaissance préalable du discours original, vu qu'on a affaire dans le cas des originaux numéro 9 et 10 à des discours préparés), le seul problème que nous apercevons concerne la ligne 820 et la relation de concordance dégradée (*Nominacja (...) katolika bliskiemu* à la place de *(...) katolika bliskiego Janowi Pawłowi II*).

La même tendance est observable dans le cas des autres reformulations de ce type (exemples 70 et 71 que nous fournissons à la suite l'un de l'autre) :

(70)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND	Interprétation simultanée professionnelle
<u>En second lieu, / l'influence de Jean Paul II, / premier pape slave de l'histoire, / élu en 1978.</u>	832.Po wtóre, wpływ Jana Pawła II, 833.pierwszego w dziejach historii słowiańskiego papieża, 834.wybranego w roku 1978.

(71)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND	Interprétation simultanée professionnelle
<u>Karol Wojtyła, / philosophe qui enseigne à l'Université Jagellonne et à la KUL, / Université libre de Lublin, / est sans cesse présent par ses articles ou ses oeuvres, / publiés dans la revue intellectuelle d'opposition à Cracovie, dirigée par Jerzy Turowicz, / „Tygodnik Powszechny”.</u>	942.Karol Wojtyła, filozof wykładający na Uniwersytecie Jagiellońskim, 943.i na KULu, jako wolnym uniwersytecie w Lublinie, 944.jest cały czas obecny poprzez swoje artykuły 945.i dzieła publikowane na łamach opozycyjnego 946.Tygodnika Powszechnego w Krakowie, Jerzego Turowicza.

Les deux reformulations originales (analysées sous les numéros 17 et 18 au chapitre précédent) sont interprétées d'une manière complète par l'interprète. Il y a cependant un transcodage qui se glisse dans la ligne 943. Il est question de l'explication du sigle KUL (Katolicki Uniwersytet Lubelski, Université Catholique de Lublin, cf. la page web de l'université : www.kul.pl), transparent, nous semble-t-il, pour la plupart de Polonais. L'orateur procède ici en fait à une double reformulation (voir l'analyse détaillée de l'exemple 18 au chapitre II) qui est mal interprétée puisque l'interprète traduit l'adjectif *libre* dans son sens premier (*wolny*, qui n'est pas soumis à...), en ignorant son acception plus spécialisée du domaine de l'enseignement.

4.1.2. Interprétations des reformulations limitatives

En ce qui concerne l'interprétation des reformulations limitatives présentées au chapitre II, point 4.1.2, le premier cas (exemple 72) s'inscrit dans nos présuppositions :

(72)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
- Et le travail avec Alain Marion c'était aussi une grande joie, je pense ? / C'était une grande joie parce que / <u>tout le travail, / tout son enseignement</u> est porté sur la communication et le plaisir de jouer.	82. - Praca z Alain Marion 83. był, była na pewno wielką radością? 84. - Tak, 85. jego <u>nauczanie</u> to była komunikacja i radość z gry.

On observe donc ici l'interprétation uniquement de l'ÉR produit par l'orateur (pour l'analyse détaillée de cette reformulation, voir l'exemple 19 du chapitre précédent), autrement dit l'ÉS, *tout le travail* (en polonais *cała praca*), n'est pas présent dans l'interprétation, on y voit uniquement l'ÉR, plus spécifique, *tout son enseignement* (en polonais [*całe*] *jego nauczanie*), qui est donné aux récepteurs du polonais. Pour ce qui est de la correction observable à la ligne 82 – 83, nous renvoyons à son analyse plus loin dans ce chapitre, à l'exemple 102.

Dans le cas suivant (exemple 73), la situation est inverse :

(73)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER	Interprétation simultanée professionnelle
Haendel a écrit là-dessus aussi, « La morte di Lucrezia », / euh / c'est un sujet qui est très sanglant, / parce que <u>c'est Lucrece qui se donne la mort sur scène, / qui meurt sur scène,</u> / ce qui était impossible dans le théâtre français, / puisque on ne fait que raconter les morts.	527.ponieważ jest to typowy temat włoski... 528.bardzo taki krwi... krwawy, 529.ponieważ <u>bohaterka zabija się na scenie,</u> 530.co w dziełach francuskich było nie do pomyślenia.

Nous voyons que seul l'ÉS de l'orateur est interprété (*c'est Lucrèce qui se donne la mort sur scène* → ligne 529 : (...) *bohaterka zabija się na scenie*). Cette reformulation est décrite à l'exemple 21, chapitre II. Pour ce qui est de l'interprétation, il y a ici une tactique intéressante à observer, celle d'une généralisation au niveau « local », celui de l'ÉS interprété. En d'autres termes, nous ne recevons pas dans la version polonaise le nom du personnage principal de la pièce de Haendel, mais un attribut de la personne en question : *Lucrèce* → *bohaterka* (fr. *l'héroïne*). Cette tactique s'appelle, conformément aux catégories énumérées par Gile (1995 : 131) la restitution à un niveau d'abstraction plus élevé. La réparation visible à la ligne 528 fait l'objet du commentaire plus loin, à l'exemple 108.

Le troisième cas (74), c'est-à-dire la reformulation figurant dans l'exemple 20 du chapitre II, n'est pas interprétée en polonais :

(74)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Pour la flûte, / ses deux concertos : en sol majeur et en ré mineur, / sans doute sont ce qu'il y a de plus difficile / dans tout le répertoire du dix-huitième siècle <u>pour la flûte traversière, sur la flûte baroque, avec une clé seulement.</u>	24. No jeźeli mówimy o „Koncercie C-dur” czy „c-moll”, 25. są to naprawdę wspaniałe sztuki, 26. bardzo trudne zresztą.

Nulle part dans la traduction polonaise nous ne retrouvons d'indice qu'il est question des concerts pour flûte. Ce n'est d'ailleurs pas la seule information qui manque dans ce passage en polonais : nous voyons d'autres problèmes (les titres des concertos, l'époque).

- Interprétation de la reformulation limitative extra-linguistique

Notre exemple suivant (75) contient une reformulation qui a été classifiée en tant que reformulation limitative extra-linguistique (cf. exemple 22 du chapitre précédent).

(75)

ORIGINAL N° 6 – PATRICK ROBIN	Interprétation simultanée professionnelle
Dans les prochains concours je pense que / maintenant que la Pologne / enfin ça fait déjà pas mal d'années que / va rentrer dans le marché commun, je pense qu'il y aura davantage d'échanges. / En ce moment <u>on se connaît pas beaucoup entre / les Polonais ou les Russes et les / l'Europe de l'Ouest, / France et Allemagne, / on se connaît pas très bien.</u> / Et je pense que dans les années à venir ça va se faire. / Il y aura de plus en plus de rencontres.	643. Tak, wydaje mi się, że 644. teraz Polska, w momencie kiedy przystąpi do 645. Unii Europejskiej, będzie więcej wymian. 646. <u>Kiedyś nie było tylu wymian z Europą Zachodnią i</u> 647. <u>Polską czy Rosją.</u> 648. Wydaje mi się, że to się zmieni w najbliższych latach.

Le caractère réductif de cette reformulation se perd dans l'interprétation où on reçoit une condensation d'informations poussée par rapport à l'original, mais opérée d'une manière différente, sous forme de restructuration syntaxique et d'omission d'exemplification. Plus concrètement, l'interprète, au lieu de parler du fait qu'on ne se connaît pas entre les nations européennes de l'ouest et de l'est, préfère poursuivre sur le thème des échanges (manque d'échanges évoqué aux lignes 646-647 qui provoque forcément un manque de connaissances internationales). La restructuration est également visible de par l'ordre de restitution de deux partenaires de la coopération : dans l'original, l'orateur commence par les Polonais et les Russes, pour ensuite en venir à la France et à l'Allemagne, tandis que l'interprète, selon la règle du moindre effort, préfère restituer d'abord cette dernière information, sous forme d'hyperonyme *Europa Zachodnia* (sans donner les noms de pays évoqués par l'orateur).

En résumé, nous constatons que chacune des reformulations limitatives analysées est interprétée avec un recours à des techniques variées : l'interprète interprète soit uniquement l'ÉR, soit l'ÉS, et il fait aussi recours à la tactique de restructuration et d'omission d'exemples. Dans un cas extrême il ne fournit pas

d'interprétation ni de reformulation (tout le passage concerné reflétant des difficultés, cf. exemple 75).

4.1.3. Interprétations des reformulations synonymiques et rephrasages

La catégorie des reformulations synonymiques et des rephrasages a été caractérisée au point 4.1.3 du chapitre précédent. Il est curieux d'observer que presque toutes les reformulations synonymiques que nous y avons analysées (exemples numéro 23, 25, 26) se retrouvent sous leur forme complète dans les interprétations.

- Interprétations des reformulations synonymiques et des rephrasages

Observons tous ces exemples en bloc, pour ensuite voir un récapitulatif des synonymes sous forme de tableau :

(76)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Mais il faut dire aussi que c'était un instrument qui était particulièrement apprécié <u>des amateurs, / des dilettantes,</u> / qui était moins joué par les professionnels.	146.Szczególnie doceniali go 147.amatorzy, dyletanci, może mniej profesjonalści.

(77)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Oui, ce n'est pas seulement en Pologne, mais, / puisque ça m'arrive aussi bien d'avoir de petits ennuis comme ceci / en France ou en Allemagne. / Mais bon, c'est / surtout dans / chez les / les instrumentistes qui font des instruments anciens, ils ont beaucoup plus l'habitude de / <u>de</u>	227.I to nie tylko w Polsce, 228.ale nawet w innych krajach mamy takie drobne 229.kłopoty, jak to również zdarzyło się w Poznaniu. 230.Wydaje mi się, że 231.muzycy, którzy grają na dawnych instrumentach, są

<u>réparer, de bricoler leur instrument eux-mêmes,</u> / que les joueurs d'instruments modernes, / qui ont des instruments plus perfectionnés / et qui n'osent pas les toucher et qui les mettront chez le luthier religieusement. / Mais c'est vrai que / en ce qui me concerne / et beaucoup d'autres collègues comme moi, / <u>on est, souvent on bricole un peu, / on répare soi-même.</u>	bardziej 232.przyzwyczajeni do tego, że od czasu do czasu muszą majsterkować, 233.muszą sobie sami radzić w momencie, kiedy mają jakąkolwiek awarię. 234.Wielokrotnie moi koledzy też mówili mi, 235.że sami naprawiają swoje instrumenty.
--	--

(78)

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND	Interprétation simultanée professionnelle
le sentiment / que le pape et les Polonais étaient seuls, / le gouvernement, le parti, la diète / étant comme subitement <u>effacés, / gommés.</u>	968.I wówczas właśnie mieliśmy to nadzwyczajne poczucie, 969.iż papież i Polacy byli sami, 970.rząd, partia, sejm, tak, jak gdyby nagle zniknęły, 971.zostały wymazane.

Voilà comment se présentent les interprétations des reformulations synonymiques :

exemple	(23) / (76)	(25) / (77)	(26) / (78)
ÉS	<i>amateurs / amatorzy</i>	<i>réparer / on bricole un peu / majsterkować / radzić sobie w momencie awarii</i>	<i>effacés / zniknęły</i>
MR	---	---	---
ÉR	<i>dilettantes / dyletanci</i>	<i>bricoler leur instrument eux-mêmes / on répare soi-même / --- / sami naprawiają swoje instrumenty</i>	<i>gommés / zostały wymazane</i>

Contrairement à nos suppositions allant dans le sens de l'élaboration de la meilleure formulation (du côté de l'orateur) et de l'économie de temps (du côté de l'interprète), les reformulations synonymiques sont majoritairement présentes dans les interprétations en polonais.

Arrêtons-nous sur l'exemple 77 (25 au chapitre II) : nous apercevons ici un jeu d'ÉR interprétés. En effet, à la ligne 232, c'est l'ÉR de l'orateur qui est restitué comme premier, pour déboucher ensuite sur un ÉR propre de l'interprète qui explique ce que veut dire majsterkować / bricoler dans ce contexte particulier. On observe donc des explications supplémentaires de l'interprète par rapport à l'original. À la ligne 235 par contre, c'est uniquement l'ÉR de l'orateur qui est reproduit en polonais.

Le seul cas de synonymes omis totalement est celui de l'exemple 24 du chapitre précédent. Ce passage est absent de la version polonaise.

- Interprétations des rephrasages

Pour ce qui est des rephrasages, étudiés au chapitre II à côté des synonymes, puisque traités par Gülich et Kotschi (1987) en tant que synonymie dénotative (il est en fait question des redites, des répétitions des fragments de discours), nous constatons un comportement homogène de l'interprète face à ce phénomène. Les rephrasages (évoqués dans les exemples 27 à 30 du chapitre précédent) sont naturellement omis lors de la prestation de l'interprète qui ne donne que la version « finale », résultant de ces reprises des fragments du texte. Nous ne présenterons ici qu'un cas un peu particulier de ce procédé, figurant dans l'exemple (31) du chapitre précédent :

(79)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
<u>Mon grand-père était russe, / mon grand-père paternel était russe, / il est arrivé en France / en 1917.</u>	116. Mój pradziadek był Rosjaninem, 117. który wyemigrował do Francji po Wielkiej Rewolucji.

Tout d'abord, un faux-sens est visible à la ligne 116, puisqu'il n'est pas question d'arrière-grand-père (*pradziadek*), mais bien d'un grand-père ; de plus, l'information complémentaire advenant au moment du rephrasage n'est pas exploitée par l'interprète (*grand-père paternel*). Cependant, nous nous penchons sur cet exemple parce qu'il y a ici une reformulation intéressante, effectuée par l'interprète qui se réfère à son bagage cognitif et encyclopédique pour interpréter la date de 1917 en tant que *Wielka Rewolucja* (la Révolution d'Octobre, la Révolution russe). Tout naturellement elle modifie le verbe qui n'est plus *arriver* (*przyjechać*), mais *émigrer* (*wyemigrować*) : nous voyons tout de suite que la perspective de ce mouvement effectué par le personnage du grand-père russe de l'orateur change.

4.1.4. Interprétations des reformulations réparatrices sans et avec marqueur de reformulation

Après avoir vu comment l'interprète réagissait aux reformulations qui travaillaient le sens des énoncés des orateurs, le condensaient ou au contraire le restreignaient, le précisaient, nous voudrions analyser maintenant quelques cas de reformulations réparatrices effectuées par les orateurs. Les reformulations réparatrices avec et sans MR ont été caractérisées aux points 4.1.4 (sans MR) et au point 4.2 du chapitre précédent.

Nous constatons que les reformulations réparatrices morphologiques ou syntaxiques ne sont pas reproduites dans les productions de l'interprète, elles y figurent uniquement sous forme d'ÉR interprétés ou légèrement modifiés à leur tour. Il y a aussi des cas où l'on aperçoit des faux-sens dans des fragments dans lesquels les orateurs se sont corrigés (cf. l'exemple 37 du chapitre II) ainsi qu'un exemple de reformulation réparatrice interprétée littéralement, avec même un rephrasage (cf. l'exemple 49 du chapitre II). Nous ne reprendrons donc pas ici tous ces cas de reformulations réparatrices des orateurs (cf. les exemples 32 à 36, 38 à 48 et 50 à 52 du chapitre II) dont la trace se perd dans le discours de l'interprète qui devient ainsi une sorte de « filtre » de l'orateur, profitant de ses corrections mais ne les reproduisant pas.

Ce que nous voudrions souligner, par contre, ce sont les reformulations réparatrices que les interprètes créent eux-mêmes à leur tour. Nous les abordons au point 3.2.2.

Avant d’y passer, analysons encore quelques-unes des reformulations qui sont des créations propres de l’interprète, appréciables uniquement de la perspective du chercheur, qui ne se laissent pas détecter facilement sans avoir sous nos yeux le texte de l’original (point 3.2.1.5 ci-dessous).

4.1.5. Reformulations-créations de l’interprète

Nous regroupons donc ici quelques reformulations créées par l’interprète. Nous tenons à signaler que pour les classer, une condition doit être satisfaite : il faut que ces reformulations soient des créations par rapport à l’original, qu’il y ait des éléments nouveaux par rapport à l’original. Sur la base des catégories créées jusqu’à présent, nous y retrouvons : des reformulations linguistiques et extra-linguistiques explicatives (exemples 81, 84, 85), des reformulations synonymiques (exemples 82, 83) ainsi que des restitutions à un niveau plus abstrait par rapport à l’original (86 – 91).

La première est une reformulation linguistique explicative, semblable à celles qui ont été analysées au point 4.1.1.1 du chapitre précédent :

(80)

ORIGINAL N° 4 – JEAN-MARC FESSARD	Interprétation simultanée professionnelle
Ce sont des œuvres de 1923. / <u>Sur ce CD</u> c’est la première fois qu’elles sont enregistrées.	443.ale w chwili obecnej właśnie na mojej 444. <u>na mojej płycie, na moim CD</u> 445.po raz pierwszy po tylu latach 446.jest nowe nagranie.

La structure de cette reformulation est la suivante :

- ÉS : *na mojej płycie*
- MR : ---
- ÉR : *na moim CD*

Pour ce qui est de la relation du sens, nous y voyons une relation d'hyponymie (tout comme dans l'exemple numéro 11, concernant les reformulations des orateurs du chapitre précédent). Le terme de CD (*compact disc*) est dans une relation d'inclusion par rapport à un tout plus général (*plyta*), ce qu'illustre le schéma suivant :

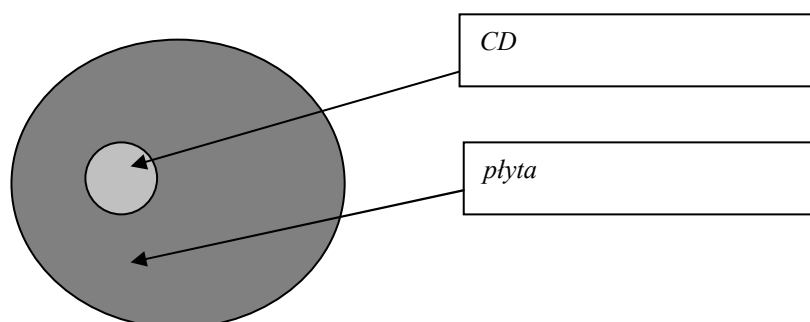


Figure 12 : représentation schématique de la relation de reformulation de l'exemple n° 80

On voit très bien que du point de vue de l'original, cette reformulation explicative linguistique est correcte puisqu'elle aboutit à une interprétation équivalente par rapport à l'original (il ne s'agit pas d'un disque quelconque mais d'un support d'enregistrement sonore numérique, et donc d'un disque compact).

La deuxième proposition serait une reformulation synonymique sans marqueur de reformulation :

(81)

ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER	Interprétation simultanée professionnelle
Là aussi il y a un chemin très étroit. / Entre la critique de la situation actuelle, / <u>ce qui est facile</u> , / la mise au jour de l'impensé, / ce qui est beaucoup plus difficile.	1400. Tu także istnieje bardzo wąska ścieżka prowadząca 1401. od krytyki obecnej sytuacji, <u>jakże to proste, łatwe</u> , 1402. ujawniania tego, co nieprzemyślane, co jest znacznie trudniejsze, 1403. i do jego wyrażania w sposób pozytywny i wyraźny, 1404. to jest jeszcze trudniejsze.

La construction schématique se présente ainsi :

- ÉS : *jakże to proste*

- MR : ---
- ÉR : *latwe*

Nous n'apercevons pas ici de phénomènes comparables aux productions des orateurs qui choisissaient leurs synonymes parmi des registres, des époques différentes. Il nous semble que ces deux adjectifs peuvent être interchangeés dans beaucoup de contextes, ce que suggèrent leur définitions : *proste* = *łatwe* do wykonania lub zrozumienia, *łatwe* = *proste*, nieskomplikowane (cf. le dictionnaire PWN en ligne : www.sjp.pwn.pl). Nous ne savons pas définir la motivation de l'interprète qui évoque les deux adjectifs. Peut-être est-il question ici de son style personnel.

Ceci nous semble la raison d'une deuxième reformulation synonymique de l'interprète, cette fois-ci avec le MR :

(82)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
ou quand il y a un air / un air avec / qui parle de / des tendres amours. / <u>Il y a toujours une flûte là qui vient pour cet air-là.</u>	266. Jeżeli mówimy jednak o jakiejś miłości, 267. jakiejś miłości, o miłości czulej, 268. to <u>wtedy właśnie pojawia się flet, czy flet traverso,</u> 269. mówiąc inaczej poprzeczny.

Nous voyons un mécanisme intéressant ici (exemple 82) : l'interprète procède à une double reformulation de son propos. L'orateur ne précise aucunement à quelle flûte il pense quand il évoque des airs qui parlent de l'amour, tandis que l'interprète se met à le préciser explicitement, et donc on reçoit ainsi :

- l'ÉS : *wtedy właśnie pojawia się flet*
- le MR : *czy*
- l'ÉR = l'ÉS' : *flet traverso*
- le MR' : *mówiąc inaczej*
- l'ÉR' : *poprzeczny*

La première reformulation, obtenue grâce à l'emploi du MR *czy* (*ou bien, ou plutôt*), devient une source immédiate à une deuxième reformulation, marquée par le MR *mówiąc inaczej* (*autrement dit*) qui fournit une sorte d'instruction à l'auditeur comment interpréter, comment comprendre l'interprète qui d'abord

(l'ÉR) utilise un terme emprunté à l'italien pour ensuite (l'ÉR') déboucher sur son équivalent polonais. Nous apercevons, à part deux marqueurs de la reformulation typiques pour la reformulation paraphrastique, notamment *czy* et *mówiąc inaczej*, que Gülich et Kotschi (1987 : 45) en énumèrent encore d'autres marqueurs verbaux de reformulation paraphrastique : « (...) nous trouvons d'un côté une expression verbale stéréotypée comme c'est-à-dire (...), plus ou moins réservée à la reformulation paraphrastique, ainsi que d'autres expressions du même type : en d'autres termes, cela veut dire, je m'explique, c'est ce qu'on appelle (...). Les différents types de reformulation se distinguent, en principe, par l'emploi de marqueurs différents (...) Mais ce n'est vrai que pour les marqueurs significatifs par eux-mêmes, c'est-à-dire caractérisés par des traits sémantiques. Ainsi, c'est-à-dire comporte le verbe métalinguistique dire, qui, en combinaison avec l'élément anaphorique c'est, se réfère à l'acte de communication ; de même pour en d'autres termes, je m'explique ou c'est ce qu'on appelle » (Gülich et Kotschi 1987 : 45 – 46). Il est clair pour nous que les auteurs travaillent sur les marqueurs de reformulation de la langue française, tandis que nous nous occupons à présent de la langue polonaise, cependant nous trouvons les équivalents de ces expressions de reformulation dans les deux langues en question.

À part ce processus ancré dans la langue, nous voudrions présenter un mécanisme de reformulation qu'on pourrait qualifier de reformulation situationnelle de l'interprète. L'interprète se réfère dans son interprétation à des faits, des situations qui sont partagés par le public, dont le public est conscient. Ceci permet d'économiser un peu de temps nécessaire à l'analyse des passages qui suivent. Voyons :

(83)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
<p>Oui, ce n'est pas seulement en Pologne, mais, / puisque ça m'arrive aussi bien d'avoir de petits ennuis <u>comme ceci</u> / en France ou en Allemagne.</p>	<p>227. I to nie tylko w Polsce, 228. ale nawet w innych krajach mamy takie drobne 229. kłopoty, <u>jak to również zdarzyło się w Poznaniu.</u></p>

Le contexte extra-linguistique, situationnel est explicité : l'interprète ajoute une information qui aide à mieux comprendre le récit de l'orateur sur son accident avec l'instrument : ligne 229, *jak to również zdarzyło się w Poznaniu*.

En analysant notre corpus, nous voyons que l'interprète est par endroits en mesure de recréer le texte de l'orateur, en créant à son tour des reformulations qui joignent les catégories que nous avons énumérées en décrivant les reformulations intralinguales des orateurs. Dans ce cas concret (exemple 84) ce qui compte c'est que l'interprète se réfère à son savoir encyclopédique, historique ; elle interprète *des pays de l'Est* en tant que pays faisant partie de l'ancien bloc communiste. On pourrait donc dire que l'interprète va plus loin que l'orateur, il crée une reformulation explicative extra-linguistique :

(84)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD	Interprétation simultanée professionnelle
J'ai eu un musicien, j'ai eu un flûtiste tchèque, / absolument remarquable, et j'ai beaucoup, beaucoup de / d'envie d'avoir des musiciens / <u>des pays de l'Est</u> , alors j'ai des Allemands, / mais il me faut les Polonais, les Tchèques et / les Slovaques	707.Mamy wspaniałego flecistę czeskiego 708.i bardzo chciałbym mieć ogólnie 709.uczniów <u>z krajów byłego bloku wschodniego</u> : 710.Polaków, Czechów, Słowaków.

Ceci est aussi bien le cas dans l'exemple (80) évoqué plus haut (*1917 → Wielka Rewolucja*).

Pour finir, nous apprécierons quelques reformulations-crétions de l'interprète qui se met à condenser le contenu de départ. Une telle opération est décrite par Tomaszewicz (1993) dans le cadre de l'analyse de la traduction des sous-titres filmiques, sous le nom des transformations condensatoires. Elles peuvent englober des niveaux d'analyse différents, allant du discours au niveau phrastique. Nous pouvons juger que dans notre cas l'interprète restitue le contenu de l'original à un niveau plus abstrait : il enlève une partie des exemples, des énumérations (c'est le cas des exemples 85 et 86 ci-dessous) :

(85)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Sinon, je joue en fait / je crois que j'ai des projets assez variés : / <u>à la flûte baroque, à la flûte classique, romantique, à la flûte moderne, à la flûte baroque, à la flûte à bec / et je en orchestre, en soliste, en récital, en musique de chambre.</u>	169. <u>W sumie mam bardzo wiele projektów, bardzo różnorodnych,</u> 170. <u>zarówno jeżeli chodzi o flet barokowy,</u> 171. <u>flet współczesny i inne.</u>

Nous pouvons voir que les unités suivantes sont perdues dans l'interprétation : *à la flûte classique, romantique, à la flûte à bec, et je en orchestre, en soliste, en récital, en mnusique de chambre*. Tous ces projets sont qualifiés d'un adjectif indéfini : *i inne (et d'autres)*.

(86)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
<u>Oui, ce n'est pas seulement en Pologne, mais, / puisque ça m'arrive aussi bien d'avoir de petits ennuis comme ceci / en France ou en Allemagne.</u>	230. <u>I to nie tylko w Polsce,</u> 231. <u>ale nawet w innych krajach</u> mamy takie drobne 232. <u>kłopoty, jak to również zdarzyło się w Poznaniu.</u>

Dans l'exemple ci-dessus (86) l'énumération de l'orateur : *en France ou en Allemagne*, devient dans le cas de l'interprète plus généralisée, puisqu'il recourt à un substantif hyperonymique *inne kraje (d'autres pays)*.

Ceci est également le cas dans l'exemple 87 et 88 que nous présentons ci-dessous :

(87)

ORIGINAL N° 4 – JEAN-MARC FESSARD	Interprétation simultanée professionnelle
Et nous avons déjà été invités pour l'émission sur / sur France Musique, / puisque un producteur s'est particulièrement intéressé <u>aux sonates de Charles Koechlin et à celles de</u>	1405. <u>Byliśmy zaproszeni do</u> 1406. <u>audycji „France Musique”,</u> 1407. <u>ponieważ jeden z producentów się zainteresował</u> 1408. <u>graną przez nas muzyką.</u>

<u>Castérède.</u>	
-------------------	--

(88)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD	Interprétation simultanée professionnelle
Alors c'est Alexandre Tharaud qui est un des / merveilleux pianistes français, / qui peut jouer <u>aussi bien Jean-Philippe Rameau que Pierre Boulez</u> / avec / qui est un garçon très intelligent.	732.–(...)Najczęściej Tharaud akompaniuje mi na pianinie, 733.którzy potrafi doskonale grać <u>zarówno Rameau</u> 734.jak i kompozytorów <u>współczesnych.</u>

Nous tenons à présenter encore un exemple qu'on pourrait rapprocher de généralisation et de condensation en même temps, puisqu'on assiste à l'emploi d'un terme plus général qu'à l'original (en festival de Mikołów → na Śląsku ; pour pouvoir procéder à une telle généralisation il faut bien évidemment mobiliser son bagage cognitif) ainsi qu'à une suppression des précisions circonstancielles (cf. Tomaszewicz 1993) :

(89)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD	Interprétation simultanée professionnelle
- Tu donneras quelques concerts en Pologne. /	765.– Ile koncertów w Polsce będziesz miał?
- Alors, Poznań ce soir, ensuite en <u>festival de Mikołów, / mardi soir, avec la / l'orchestre de la / Fiharmonie Silésienne, / et puis / le lendemain à Konin, / un récital avec André Tatarski, piano. /</u>	766.– W Poznaniu, w... 767. <u>na Śląsku</u> 768.i w Koninie recital z Andrzejem Tatarskim.

4.2.Reformulations réparatrices de l'interprète en tant que corrections des fautes de transfert

Jusqu'à présent un vaste panorama d'approches du processus de reformulation ancrées spécifiquement dans l'interprétation de conférence a été vu. Néanmoins, pour pouvoir systématiser davantage notre analyse qui va suivre, nous pensons, comme ceci a été exposé plus haut, nous concentrer encore sur deux types de reformulations. Nous essaierons tout d'abord d'observer celles qui découlent de la réaction de l'interprète face à l'original, donc celles qui sont liées au transfert de sens (cf. point 4.2.1 – 4.2.4). En deuxième lieu, nous observerons celles des reformulations qui, à notre sens, naissent de la réaction de l'interprète face à sa propre production linguistique. Autrement dit, nous observerons les reformulations intralinguales dans la production de l'interprète, se référant à la langue d'arrivée et d'éventuelles fautes de langue ainsi détectées et corrigées (cf. point 5⁶⁶).

Cette approche s'inspire donc largement des propositions de Güllich et Kotschi (1983 et 1987), exposées au chapitre précédent. Nous nous référons à leurs catégories de reformulation, dont surtout les auto-corrections, en préférant, pour ce qui est de la dénomination de ces dernières, la notion de reformulation réparatrice (puisque dans le cadre de l'interprète simultané on n'assiste pas à un échange direct avec l'orateur et il est donc évident que c'est l'interprète qui « s'auto-corrige », qui « se répare »).

Nous nous demandons donc si pendant l'interprétation de conférence, en mode simultané, quand l'interprète dispose d'une quantité minimale de temps pour saisir le sens du discours (ou bien sa partie) et le transmettre au public, les auto-corrections (ou bien, autrement dit, les reformulations réparatrices) restent possibles.

Malgré les limites que nous venons d'évoquer, il semble bien qu'une phase de vérification et de correction de l'interprétation se mette en place dans les cas que nous présenterons ci-dessous. Il y va des corrections apportées par l'interprète dans son interprétation, en relation avec le discours original.

⁶⁶ Nous tenons à signaler que cette classification s'inspire des catégories bien connues et décrites des types d'erreurs en traduction et en interprétation. Il existe une vaste littérature à ce propos, notamment : Gouadec 1981, Peraldi 1990, Barik 1994, Falbo 1998, Larose 1998 et d'autres ouvrages auxquels nous nous référerons durant l'analyse.

Nous divisons ces reformulations réparatrices de transfert de sens en 4 catégories plus détaillées : reformulations réparatrices marquées par la présence de l'interprète, reformulations réparatrices des faux-sens, reformulations réparatrices des calques et, pour finir, reformulations réparatrices des chiffres. Nous exposons les caractéristiques de ces différentes formulations réparatrice ci-dessous.

4.2.1. Reformulations réparatrices marquées par la présence de l'interprète

Par reformulations réparatrices marquées par la présence de l'interprète nous comprenons les reformulations interlinguales dans lesquelles sont visibles les traces linguistiques qui ne résultent pas de l'original, mais qui sont le propre de la personne de l'interprète. Il peut être question du fait de s'excuser auprès du public ou bien de la sortie du rôle de l'alter ego de l'orateur (ce cas est évoqué par Gile 1995) à laquelle l'interprète remédie tout de suite.

Voici quelques exemples pour illustrer ce mécanisme :

(90)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
J'ai peur d'être / de mon trait très français pour ça / parce que je ne suis pas très doué pour les langues étrangères, / mais je parle disons couramment l'anglais, / puis bon / je bafouille quelques mots d'allemand et je m'en excuse auprès des Allemands d'ailleurs. [rire] / Mais suffisamment pour suivre une répétition / et je crois que c'est tout.	128.W odróżnieniu od ojca nie znam niestety języków obcych, 129.coś tam mówię po angielsku, 130.wystarczająco, żeby sobie poradzić na przerwach, 131.na... na... przepraszam, na próbach.

Le premier exemple (90) constitue le type de reformulation réparatrice qui semble être le plus explicite dans notre corpus. Sa construction est la suivante :

- ÉS : (...) *żeby poradzić sobie na przerwach, na... na...*
- MR: *przepraszam*
- ÉR: *na próbach*

L'interprète évite, pour ainsi dire, le faux-sens qui consisterait en une traduction fautive de l'unité *répétition*, qui dans le contexte que nous venons de citer désigne le fait de répéter, de travailler à plusieurs reprises pour s'exercer. Il s'agit ici d'une séance de travail ayant pour but de mettre au point les divers éléments d'un spectacle (cf. « Version électronique du Nouveau Petit Robert » 2001), le terme polonais étant justement *próba* et non pas *przerwa*.

Il y a ici deux phénomènes intéressants qui méritent d'être mentionnés. Nous pensons tout d'abord à la reprise de la préposition *na* qui va de pair avec les propos de Coste (1986 : 132) travaillant sur les auto-interruptions et reprises dans le corpus de la langue française parlée: « L'essentiel des ruptures occure sur des mots grammaticaux (...) Il peut s'agir de prépositions diverses (...) la plupart des mots grammaticaux paraissent susceptibles d'entrer dans des séquences de rupture ou de rupture-reprise. Il y a notamment les lieux de correction ou d'ajustement (...) ». Ensuite, ce qu'il nous paraît important de remarquer dans l'exemple que nous venons de citer, c'est l'emploi de la formule *przepraszam* (*excusez-moi*) que nous considérons ici comme, dans le sens du terme donné par Gülich et Kotschi (1987), un marqueur de la reformulation (l'énoncé-source, *na przerwach*, se trouve annulé, par le biais du marqueur de la reformulation explicite *przepraszam*, et remplacé par l'énoncé reformulateur *na próbach*). Cette situation nous fait penser également aux tactiques de l'interprète face aux difficultés, présentées par Gile (1995 : 130 – 135) qui parle à ce propos d'un certain « effet perturbateur » que celle-ci peut donner (sortir du rôle d'alter ego de l'orateur), l'interprète n'étant plus 'transparent' mais intervenant actif.

Il y a dans notre corpus un autre passage (91) qui trahit la difficulté de l'interprète face à l'ajustement des formes verbales du genre masculin pour les propos qu'elle émet, ajustement dans lequel on peut voir aussi, à la limite, une sortie du rôle d'alter ego de l'orateur, mais cette fois-ci il ne s'agit pas d'une tactique d'information explicite pour les auditeurs (informant que l'interprète n'a pas compris le message) mais d'une reformulation réparatrice :

(91)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
quand je l'ai rencontré j'avais douze	75. Spotkałam go...
ans et je suis entré dans sa classe deux	76. spotkałem go, kiedy miałem

ans plus tard	dwanaście lat, 77. dwa lata później przyjął mnie do swojej klasy
---------------	--

- ÉS : *spotkałam go...*
- MR : ---
- ÉR : *spotkałem go*

L'orateur étant Alexis Kossenko, le flûtiste français, l'interprète se rend compte qu'il fallait dire non pas *spotkałam go* (la désinence est féminine), mais *spotkałem go* (la forme du passé au masculin). Elle procède donc à une reformulation réparatrice immédiate, sans introduire un marqueur de la reformulation. Pour reprendre une remarque à ce propos de Gülich et Kotschi (1987 : 44), « Le marqueur est une trace, laissée dans le discours par le travail conversationnel du locuteur. » Il semble donc que l'interprète n'a pas introduit de tel marqueur dans le passage analysé. Mais il se peut, comme d'ailleurs le présupposent les chercheurs mentionnés, que « Certains éléments prosodiques peuvent aussi assumer une fonction de marqueur, bien qu'ils n'aient pas retenu beaucoup d'attention (...). Ainsi, une correction est généralement marquée par une rupture de la courbe intonative (...) ; de plus, l'élément correcteur est souvent accentué (...) ». Peut-être est-ce justement le cas dans notre exemple (91b).

4.2.2. Reformulations réparatrices des faux-sens

Pour pouvoir dire en quoi consistent les reformulations réparatrices des faux-sens, il convient d'abord de présenter ce type de faute de traduction. Ainsi, on parle du faux sens quand une unité (un mot, une expression) de la langue de départ, à partir de laquelle on traduit, est mal comprise (c'est-à-dire on lui accorde une signification qui n'est pas la sienne) par le traducteur. Il en résulte un changement du sens d'un texte d'arrivée donné, mais qui n'a pas encore de sens opposé (Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004).

Selon Gouadec (1974 : 9) ce type de faute « appartient au domaine de la rhétorique de la désignation. Il naît de l'appréciation défectueuse de :

- a) l'effet de sens particulier du mot dans telle situation. Ce cas est fréquent en ce qui concerne les mots ayant une multitude d'effets de sens

possibles. Citons par exemple cette phrase : « I take my paper to the office every morning. » où ‘take’ est traduit par « je prends / porte / apporte / amène / envoie / etc. », alors que l’effet de sens précis est ici « j’emporte ». Le faux-sens provient d’une appréciation défectueuse du contexte ;

b) de la modification de l’ordre des mots. La place du mot dans le texte exprimant une situation donnée est d’importance dans la version. Citons par exemple : « Off he went » comparé à « He went off » (...) Le faux-sens provient dans ce cas d’une confusion des deux tournures ».

En appliquant la typologie faite par Skibińska (2001), ce type de faute se classifierait parmi les fautes « moyennes » (*błędy średnie*) en ce qui concerne la justesse, l’adéquation de la traduction (elle parle des fautes de traduction en termes de *pogwałcenie adekwatności przekładu*). Il s’agit des changements du sens qui embrouillent la compréhension d’un fragment, mais en même temps n’empêchent pas la compréhension de la totalité d’un texte. Elle énumère aussi la catégorie des fautes « légères » (*błędy lekkie*), qui selon elle constituent les changements dans le texte qui n’influencent pas la compréhension de la totalité, mais la frontière entre les fautes « moyennes » et « légères » (Skibińska 2001 : 139 – 140) nous paraît assez floue (surtout parce que l’auteur n’explique pas d’après quels critères elle juge qu’une faute donnée est légère, moyenne ou grave). Les reformulations réparatrices des faux-sens consistent donc en une correction sur-le-champ de l’interprétation qui devient ainsi plus adéquate par rapport à l’original.

Notre exemple (92) montre clairement qu’il faut toujours garder en mémoire le fait que la situation communicationnelle de l’interprète est bien différente de celle de l’« orateur premier ». Il analyse le discours au fur et à mesure dans le temps, au rythme de sa réception par le biais du casque. Il paraît donc évident que des traces de cette perception du sens et des retouches apportées à son discours vont se produire fréquemment :

(92)

ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER	Interprétation simultanée professionnelle
Car aujourd’hui, / à l’heure de la globalisation, / le même danger existe de méconnaître / le réel de la condition	1396.Jako że dziś, w epoce globalizmu, 1397.zachodzi praktycznie to samo

/ humaine / et de sa dignité / au bénéfice des nouvelles idéologies régnautes.	ryzyko nieznajomości rzeczywistości kondycji człowieka, 1398.i jego godności, 1399.na rzecz nowych, czy też nowo panujących ideologii.
--	---

Ici (92) nous pouvons constater la présence d'une séquence du type

- ÉS : *na rzecz nowych*
- MR : *czy też*
- ÉR : *nowo panujących (ideologii)*

Grâce à ce procédé, l'interprète a mieux rendu le sens de l'original, en précisant qu'il ne s'agit pas seulement de nouvelles idéologies quelconques, mais des nouvelles idéologies régnautes, celles qui deviennent obligatoires, imposées. Il a ainsi évité de commettre une faute de traduction, un faux-sens défini comme provoquant un changement du sens dans le texte d'arrivée sans qu'il y ait de sens opposé par rapport à l'original (cf. Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004).

Le phénomène de la précision du sens, donc de la reformulation réparatrice sous l'influence de l'original est visible dans notre exemple suivant :

(93)

ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER	Interprétation simultanée professionnelle
Il est vrai que l'élection du pape Jean-Paul II en 1978 / et son premier voyage en Pologne avait déjà fait / bouger / le regard que nous portions / sur la situation en Pologne.	1183.Faktem jest, że wybór papieża Jana Pawła II w siedemdziesiątym dru... ósmym roku, 1184.jego podróż do Polski, 1185.pierwsza podróż do Polski, 1186.spowodowały już zmianę naszego spojrzenia 1187.właśnie na sytuację w Polsce.

Dans cet exemple (93) deux phénomènes sont à observer. D'abord, une auto-correction portant sur le chiffre (la date), sous forme de cassure sur un mot

plein (selon la typologie de Coste, cf. Coste 1986 : 132), qui permet d'éviter un faux-sens (nous pouvons seulement supposer qu'à part l'influence de l'original, l'interprète fait peut-être aussi référence à son bagage encyclopédique). Schématiquement, la structure de notre exemple se présente ainsi :

- ÉS : (...) *w siedemdziesiątym dru...*
- MR : ---
- ÉR : *ósmym roku*

Ensuite, une modification à fonction nuancante (toujours au dire de Coste 1986) où l'interprète réussit à ajouter le qualificatif *pierwsza* à l'énoncé *jego podróż do Polski* :

- ÉS : *jego podróż do Polski*
- MR : ---
- ÉR : **pierwsza** *podróż do Polski*

Passons à l'analyse de notre exemple suivant (94), où l'interprète évite de faire un faux-sens par rapport à l'original :

(94)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
(...) et ensuite je suis entré au conservatoire supérieur de Paris ce qui était / la prolongation / normale des études. /	71. a konserwatorium paryskie były...
- Chez qui ?	72. było już kontynuacją.
Dans la classe d'Alain Marion.	73. Też byłem w klasie pani Marion...,
- Alain Marion ?	74. pana Marion, był to dla mnie naprawdę ojciec.
Oui, Alain Marion qui était / plus que mon professeur, / qui était pour moi un vrai grand-père	75. Spotkałam go...
	76. spotkałem go, kiedy miałem dwanaście lat,

Il nous semble qu'au premier abord, l'interprète ignorant le nom du professeur de flûte célèbre dans le milieu des flûtistes, le prend pour une femme (*Marion* est un prénom féminin, cf. par exemple la page web

<http://www.meilleursprenoms.com>). La fonction de ce personnage (*mon professeur*) ne lève pas non plus l'ambiguïté du sexe puisqu'il n'existe pas de forme féminine pour désigner en un mot femme professeur. Ce n'est qu'avec les mots qui suivent sur le rôle que le professeur jouait dans la vie du jeune flûtiste (*qui était pour moi un vrai grand-père*) que l'interprète s'aperçoit, on le suppose, qu'il s'agit d'un homme et non pas d'une femme, et elle effectue la reformulation réparatrice de son énoncé, avec une structure ressemblant à celle de l'exemple précédent (93), c'est-à-dire sans marqueur verbal de la reformulation.

Notre exemple suivant (95) montre aussi comment l'interprète a évité de commettre un faux-sens :

(95)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER	Interprétation simultanée professionnelle
Le niveau du moyen est beaucoup plus élevé que dans l'antan.	359.Średni uczestnik jest o wiele wyż... 360.na wyższym poziomie, niż kiedyś.

Pour ce qui est de la structure, cette reformulation réparatrice se présente comme suit :

- ÉS : *Średni uczestnik jest o wiele wyż...*
- MR : ---
- ÉR : *na wyższym poziomie, niż kiedyś*

On peut parler ici, en reprenant la formule de Coste (1986 : 132), d'une « cassure » suivie d'une « reprise » sur un mot dit plein. Le chercheur constate que « Dans ces exemples, on relève surtout des rectifications de substantifs ou de verbes, avec des interruptions qui peuvent s'effectuer à l'intérieur même d'un mot : (...) j'aime bien être habillée j'aime bien sor- quand je sors quand je sors (...) » (nous soulignons). Dans notre exemple (95), l'interprète n'achève pas l'adjectif qu'elle reprend ensuite, mais dans une structure modifiée. Autrement dit, elle effectue une auto-correction au moment où elle s'aperçoit que de l'emploi de l'adjectif comparatif *wyższy* (plus élevé) pour *średni uczestnik*

(participant moyen du concours) déboucherait sur un faux-sens, car cette qualité serait alors attribuée aux personnes prenant part au concours, alors que ce ne sont pas les gens qui sont « plus grands » (« plus élevés ») mais le niveau de jeu de chacun d'entre eux. La cassure permet d'économiser un peu de temps et la reprise modifiée devient possible.

Venons-en à l'exemple suivant (96) de la reformulation réparatrice qui permet d'éviter le faux-sens dans l'interprétation :

(96)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
C'est / d'abord Leclair était ami avec Michel Blavé / qui était le plus grand flûtiste dans ces années-là / et qui a aussi développé le côté italien de / de la flûte traversière / avec beaucoup de virtuosité.	303.Wydaje mi się, że tutaj rozwinęto wirtuozerię typową 304.typową dla fletach... fletów poprzecznych włoskich, 305.granych w sposób włoski.

- ÉS : (...) *tutaj rozwinęto wirtuozerię (...) typową dla fletach...*
- MR : ---
- ÉR = ÉS' : *fletów poprzecznych włoskich*
- MR' : ---
- ÉR' : *granych w sposób włoski*

Si l'interprète avait laissé son interprétation à la ligne 304, elle aurait été fautive, car l'orateur pense non pas aux flûtes traversières italiennes (comme s'il s'agissait d'une marque concrète) mais aux musiciens qui en jouaient "à l'italienne". Même si le sens nous parvient grâce à cette auto-correction à la ligne 305, tout le passage semble un peu problématique pour l'interprète et nous en reparlerons lorsque nous traiterons des reformulations réparatrices des fautes de langue.

Notre dernier exemple (97) de cette série des faux-sens évités concerne la correction sur le temps dans l'histoire racontée par l'orateur :

(97)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD	Interprétation simultanée professionnelle
mais j'ai beaucoup de plaisir parce que / j'ai une classe très intéressante, / avec des gens extrêmement brillants.	692.I sprawiało mi to wielką radość... 693.sprawia mi to bardzo wielką radość, 694.ponieważ mam naprawdę wspaniałe klasy, 695.wspaniałych uczniów.

- ÉS : *I sprawiało mi to wielką radość...*
- MR : ---
- ÉR : *sprawia mi to bardzo wielką radość*

Ici (97) la reformulation réparatrice porte sur le début de la phrase que l'interprète commence à restituer au passé même si dans l'original elle figure au présent (l'orateur raconte les choses qui le concernent "ici" et "maintenant", ce n'est pas du passé), mais il nous semble qu'après avoir entendu la suite du discours elle décide de reprendre toute la phrase depuis le début en changeant le temps au présent, et en glissant dans cette structure une petite modification qui porte sur l'intensification (l'interprète ajoute encore le mot *bardzo* au groupe *wielka radość*). Cette reformulation réparatrice correspond donc à une des structures relevées par Coste (1986 : 136) : les « auto-interruptions avec reprises-modifications ».

4.2.3. Reformulations réparatrices des calques

Après avoir vu en quoi consistent les réparations des faux-sens qui sont ainsi évités, nous aborderons la question des calques que nous considérons réparés.

Tout d'abord, les calques, ou bien les faux-amis, constituent une faute de traduction qui consiste à introduire dans le texte d'arrivée des mots qui ont une forme morphologique assez proche dans les deux langues en question, mais dont

la signification a évolué différemment. La graphie ou la prononciation des mots peut être similaire, mais leur sens diffère (cf. Pisarska et Tomaszewicz 1996 : 144). Dans le dictionnaire de Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004 : 39, nous retrouvons quelques exemples de fautes de ce type, ainsi « Falszywi przyjaciele mogą być homografami (np. [fr.] mandat : *mandat => przekaz ; [niem.] Dom : *dom => katedra) lub częściowymi homografami (np. [fr.] garniture : *garnitur => ozdoba ; [ang.] eventually : *ewentualnie => w końcu, ostatecznie) ».

Le premier passage (98) est donc particulièrement intéressant car on a en effet affaire ici à une double correction :

(98)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER	Interprétation simultanée professionnelle
- Monsieur le Professeur, si vous pouvez me dire, / je ne sais pas, / votre impression privée après quelques productions pendant le concours... / Quelle production était pour vous merveilleuse ? / Il y en avait pendant ce concours ?	378.– Panie profesorze, gdyby pan mógł powiedzieć mi, 379.jaka jest pana prywatna opinia 380.jezeli chodzi o konkurs? 381.Jaka produkcja, czy jaki kandydat był najciekawszy na konkursie?

- ÉS : *Jaka produkcja*
- MR : *czy*
- ÉR : *jaki kandydat był najciekawszy na konkursie?*

L'interprète procède à la reformulation réparatrice après avoir fait un calque lexical, en prenant littéralement le mot employé dans l'original. Elle annule l'énoncé-source à l'aide du marqueur de la reformulation *czy* (qu'on aurait tendance à traduire en français par *ou bien, si vous voulez, autrement*). Il faut dire tout de suite pour ce qui est du discours original qu'il n'est pas produit par un locuteur natif mais par une journaliste polonaise interrogeant le professeur Gertler (le passage analysé est tiré de l'original numéro 3 de notre corpus). Elle commet donc ici une faute qui consiste en l'emploi fautif du mot *production* (qui renvoie à l'ouvrage produit par une personne, une faculté intellectuelle, cf. « Version électronique du Nouveau Petit Robert » 2001) à la place du substantif *exécution*

désignant l'action, la manière d'interpréter (en chantant, en jouant sur un instrument) une œuvre musicale. On peut parler selon le même dictionnaire de l'exécution d'une sonate, d'un opéra. L'interprète exerce donc une double correction : d'une part elle se corrige elle-même et d'autre part elle corrige les propos de l'orateur.

Notre deuxième exemple (99) d'auto-correction d'un calque lexical de la part de l'interprète concerne l'unité *ewolucja* (*évolution*):

(99)

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD	Interprétation simultanée professionnelle
c'est vrai qu'il nous manque de grandes œuvres, / mais parce que la flûte / n'a pas suivi l'évolution du violon,	751. Oczywiście, 752. flet może nie miał takiej ewolucji, jak... 753. takiego rozwoju, jak skrzypce.

Tout d'abord nous tenons à souligner que même si nous avons affaire ici à une auto-correction opérée par l'interprète sur l'unité *ewolucja* (en gras, ligne 752), toute sa phrase laisse à désirer du point de vue de la construction. Il semble que la phrase polonaise aurait préféré la construction verbale (c'est-à-dire l'emploi du verbe *ewoluować*, *rozwijać się*, en français *évoluer*, *se développer*, avec une remarque faite par Doroszewski et Kurkowska (1973 : 159) qu'au lieu d'utiliser le verbe *ewoluować* (qui est « książkowy », autrement dit littéraire) il est mieux de dire *rozwijać się*) car la jonction du verbe *mieć* et du substantif *ewolucja* ou bien *rozwój* n'est pas attestée par les dictionnaires polonais que nous avons consultés (cf. <http://sjp.pwn.pl>, Sobol 1993). Par contre le dictionnaire de Doroszewski et Kurkowska (1973 : 656) précise qu'on peut certes employer certains verbes avec le substantif *rozwój*, comme « *Podlegać, ulegać rozwojowi* » mais il souligne en même temps « *lepiej : rozwijać się* ». De toute façon l'auto-correction de la part de l'interprète ne touche pas à ce problème, elle corrige seulement le choix du substantif qui nous semble « sonner mieux à l'oreille polonaise » même si le mot *ewolucja* s'emploie aussi dans la langue polonaise. Du point de vue de la construction de cette auto-correction, elle fait partie, en

adoptant les classifications de Coste (1986 : 136) des « auto-interruptions avec reprises-modifications ».

4.2.4. Reformulations réparatrices des chiffres

Outre une reformulation réparatrice des chiffres visible dans l'exemple (93), nous voudrions illustrer ce phénomène par un autre passage relevé même si tout, comme dans l'exemple précédent (99), celui-ci (100) manifeste également une correction partielle :

(100)

ORIGINAL N° 4 – JEAN-MARC FESSARD	Interprétation simultanée professionnelle
Moi, je joue une clarinette de Buffet Crampon, / marque française, qui / c'est la marque la plus / la plus jouée dans le monde. . / En France 90 % des clarinettes jouent cette marque, c'est (...)	466.Gram na klarncie francuskim, 467.jest to marka, której używa praktycznie osiemdziesięciu, 468.osiemdziesiąt procent klarncistów.

- ÉS : *jest to marka, której używa praktycznie osiemdziesięciu,*
- MR : ---
- ÉR : *osiemdziesiąt procent klarncistów*

Nous tenons à signaler, avant d'aborder l'analyse de l'auto-correction figurant ici, que la problématique de la traduction des chiffres rejoint au fond celle de la traduction des noms propres (cf. le passage à ce propos dans le premier chapitre). Pour ce qui est de l'auto-correction, l'interprète ne rend pas exactement le nombre de clarinettes dont parle l'orateur (il faudrait dire *dziewięćdziesiąt procent*), cependant l'auto-correction porte sur l'ordre de grandeur. Nous devons cette formule à Seleskovitch et Lederer (2002 : 29 – 30). *Osiemdziesięciu klarncistów* aurait été une faute portant sur l'ordre de grandeur (il s'agirait de 80 clarinettes), tandis que l'annulation qui vient tout de suite après sans qu'il y ait de marqueur verbal de la reformulation rend la transmission du sens plus exacte.

5. ANALYSE DES REFORMULATIONS INTRALINGUALES DANS LES DISCOURS INTERPRÉTÉS

Après avoir analysé les reformulations intralinguales présentes dans les discours originaux des orateurs (au chapitre II), nous avons analysé celles qui se déploient dans les discours interprétés (interlinguales). La perspective que nous adoptons à présent est la suivante. Il est temps maintenant de soumettre à l'analyse les textes interprétés en polonais, indépendamment de leurs versions originales, pour voir si ces textes, « extemporanés » selon la terminologie de Kopczyński (1980), ou « dirigés » à la lumière de celle de Niedzielski (1988), contiennent des reformulations, caractéristiques de la parole spontanée des orateurs ou de la parole préparée à l'avance.

Nous tenons à signaler que notre objectif ne consiste pas à détecter les fautes de langue ni celles de traduction restées telles quelles, même si nous sommes pleinement consciente de leur présence dans le corpus. Nous ne nous occupons pas non plus des omissions de longues parties du texte ici, puisque la perspective adoptée nous limite à la lecture (et à l'écoute surtout) du produit final uniquement, autrement dit nous ne comparons plus l'original avec l'interprétation.

Le but d'une telle méthodologie est simple : nous comptons pouvoir observer si les processus de reformulation intralinguale sont bien visibles dans les productions des interprètes aux yeux (ou plutôt aux oreilles !) des participants à une conférence⁶⁷.

5.1.Reformulations réparatrices en tant que corrections des fautes de langue

Après avoir vu en quoi consistaient les reformulations réparatrices qui ont permis à l'interprète d'éviter un certain nombre des fautes de traduction (nous signalons toutefois que nous n'épuisons aucunement tout l'éventail des fautes de traduction réparées qu'on peut relever dans notre corpus, et donc celles se référant à la relation entre l'original et l'interprétation ; cette remarque est d'ailleurs valable aussi pour l'analyse qui va suivre), nous allons observer si une telle

⁶⁷ Une recherche comparable ayant pour but de relever les anomalies linguistiques a été proposée par Gile (1985) dans le but d'évaluer la capacité des informateurs à détecter les écarts des interprètes durant leur prestation.

démarche a été possible aussi quant à la qualité de la langue, autrement dit si l'interprète a opéré des reformulations réparatrices intralinguales pour ce qui est des propriétés de la langue d'arrivée, c'est-à-dire du polonais.

Pour ce qui est des fautes de langue qui peuvent nuire à cette propriété, il faut d'abord réfléchir à ce qui nous permet de constater que dans tel ou tel moment du discours d'arrivée il y a eu une faute de langue et par rapport à quoi nous jugeons tel ou tel emploi fautif. En d'autres termes qu'est-ce qui nous permet de dire que l'interprète a commis (et puis réparé) une faute de langue ?

Si on traite la faute de langue en termes d'écart par rapport à la norme linguistique contemporaine (cf. Urbańczyk 1978 : 34, Lukszyn 1993 : 45), il faut étudier davantage la notion de la norme avant de passer à l'analyse des fautes de langue détectées dans notre corpus.

En abordant la question de la norme linguistique Bugajski (1993 : 86 – 92) constate qu'elle a une importance non seulement théorique, mais aussi pratique. Il dit qu'au moment où nous commençons à réfléchir au choix des moyens linguistiques appropriés, à chaque fois plus ou moins consciemment nous nous référons à la notion de la norme. Il s'aperçoit qu'en même temps la norme n'est pas définie une fois pour toutes, et qu'elle reçoit les termes différents selon les différentes approches. L'auteur déclare : « (...) mnogość (...) stanowisk w tej materii powoduje, iż bez specjalistycznego przygotowania trudno jest rozstrzygnąć najbłahsze nawet problemy z dziedziny poprawności językowej (...) trzeba powiedzieć, iż przy funkcjonalnym podejściu do zagadnień poprawności językowej normę traktuje się jako zespół doświadczeń pozwalających na najwłaściwszy dobór środków proponowanych przez system językowy. (...) mimo, iż trudno jest przypisać normę któremuś z członów opozycji langue – parole, jest ona sposobem objawiania się systemu ». Nous retrouvons la même opinion dans l'ouvrage de Bédard et Maurais (1983 : 2) : « (...) on s'accorde maintenant pour dire qu'il n'y a pas une norme mais des normes, différentes selon les niveaux sociolinguistiques et les circonstances de la communication même si la norme « prescriptive », qu'il est souvent difficile, dans le concret, de séparer des jugements de valeur portés sur tel ou tel usage (...), n'en conserve pas moins un prestige certain ». Cette constatation va de pair avec la définition de la norme proposée dans l'ouvrage « Terminologia tłumaczenia » (Delisle, Lee-

Jahnke et Cormier 2004 : 69 – 70), où l'on sépare la notion de la norme perçue comme englobant toutes les règles linguistiques disponibles qui régissent la production des énoncés de la langue standard et dans les langues de spécialité (définition 1) de celle qui parle de l'usage spontané de certaines expressions, stylistiquement neutres, dans une situation concrète, par la plupart des gens d'une société donnée (définition 2). Cette deuxième acception du terme illustre en même temps la différence entre les normes linguistiques, enfermées dans les dictionnaires et les grammaires, concernant la production des énoncés corrects du point de vue de la grammaire, se plaçant au niveau de langue, et entre l'usage qui concerne le niveau de parole.

Il en va de même avec la définition donnée par « Encyklopedia wiedzy o języku polskim » (Urbańczyk 1978 : 218) qui caractérise la norme à la lumière des approches sociologiques comme « (...) zbiór tych wszystkich środków danego języka (tzn. głosek, morfemów, wyrazów, sposobów ich wymawiania i łączenia w większe całości itp.), które dzięki aprobach społecznej muszą być właśnie tak używane przez wszystkie osoby mówiące tym językiem, gdyż w przeciwnym wypadku odbiorca odczuwa, że nie mówi się tak, "jak się powinno mówić" ».

Les linguistes du Cercle linguistique de Prague, comme le souligne Bugajski (1993 : 88), ont élargi cette notion de la norme en disant qu'elle englobe les éléments de langue avec les règles d'usage qui fonctionnent dans un temps concret dans une communauté linguistique donnée et sont obligatoires pour tous les membres de cette société, mais qu'il existe cependant plusieurs variantes de la langue (autrement dit, ils ne considèrent pas seulement la langue littéraire, mais aussi les autres registres de la langue). Ils ont aussi introduit la notion de la codification, cette fois-ci se référant uniquement à la langue littéraire, qui signifie la possibilité de capter et codifier la norme objective, qui va depuis fonctionner comme stabilisateur et régulateur de la norme littéraire dans un moment donné.

Comment situer par rapport à tout ce qui nous venons de dire la notion de la faute de langue ? Comme nous l'avons indiqué plus haut, on définit la faute de langue en opposition à la norme linguistique. Après Bugajski (1993) et Bédard et Maurais (1983) nous apercevons que les linguistes de Prague ont élargi la notion de la norme comme englobant non seulement la langue littéraire, mais aussi d'autres registres de la langue. Il en résulte que chaque variante de la langue doit

avoir sa propre norme. On pourrait illustrer cette constatation avec les propos de Furdal (in Bugajski 1993 : 90) qui écrit, en ce qui concerne la norme dans la langue polonaise : « (...) Inna zatem będzie norma języka potocznego literackiego mówionego, a inna naukowa, inna wreszcie jakiegoś dialektu miejskiego czy ludowego. Przekroczenie tej normy jest błędem językowym. (...) Z punktu widzenia normy języka naukowego błędem jest zaniedbanie terminologii naukowej, ale i odwrotnie, konsekwentne stosowanie elementów języka naukowego w potocznym jest błędem i wywołuje wrażenie sztuczności (...) ». Nous pourrions en déduire que pour ce qui est de la traduction et de l'interprétation, il existe aussi une variante de la norme propre à ces deux activités.

Pour compléter la réflexion sur les fautes de langue vues par les autorités polonaises, il convient de citer l'avis de Miodek (in Bugajski 1993 : 91) : « Błąd językowy to wybór złego elementu systemowego – gramatycznego lub funkcjonalno-stylistycznego (to w sferze gramatycznej – przykładowo – wykorzystanie przyrostka –arka zamiast –nia w nazwie miejsca : myj-arka zamiast myj-nia ; to w sferze stylistycznej posłużenie się (...) konstrukcją nie pójde, gdyż czekam na listonosza w tekście mówionym, adresowanym do kogoś bliskiego – zamiast : nie pójde, bo czekam na listonosza czy nie idę – czekam na listonosza ». On peut donc parler, selon Kurkowska (in Buttler, Kurkowska et Satkiewicz 1986 : 45 – 58), de l'existence de la norme linguistique qui est différenciée à l'intérieur d'elle-même (le terme polonais exprimant son idée est *wewnętrzne różnicowanie współczesnej normy językowej*).

Après avoir vu en quoi consiste la faute de langue vue par les linguistes, il convient de placer cette notion dans le contexte de la traduction, et plus exactement, étant donné le caractère de notre corpus, dans le contexte de la traduction orale. Il conviendrait de se demander aussi comment on définit la norme pour les interprétations, si on établit certains critères selon lesquels on est en mesure de dire si une interprétation est de qualité. Nous en reparlerons plus loin.

La faute de langue en traduction est définie par le dictionnaire de Delisle, Lee-Jahnke et Cormier (2004 : 29) comme la faute advenant dans le texte d'arrivée et qui est due à l'ignorance des éléments de la langue d'arrivée ou à la

mauvaise maîtrise de cette langue par le traducteur. Les chercheurs mentionnés aperçoivent qu'une telle faute commise par le traducteur indique qu'il n'a pas maîtrisé suffisamment l'emploi du lexique approprié, de la grammaire ou bien des techniques rédactionnelles du texte dans la langue cible. Il est évident que cette définition devrait être quelque peu modifiée pour pouvoir l'adopter aux besoins de l'analyse de l'interprétation simultanée. Ceci est une grande question, abordée par plusieurs chercheurs du domaine qui réfléchissent sur les facteurs déterminant une interprétation simultanée de qualité (cf. Pawlak, Hartzell et Czolnowska 1998). Pour l'instant nous nous contenterons de citer les propos de Gile (2001 : 387) : « Certaines erreurs, sur des chiffres ou des noms propres, des contresens, des fautes de grammaire, se déterminent facilement en tant qu'erreurs. D'autres sont plus problématiques. C'est le cas notamment des unités lexicales et structures linguistiques considérées comme acceptables par les uns, et maladroites, voire incorrectes, par d'autres, en raison de leur caractère néologique, de leur appartenance à un registre jugé inapproprié, ou de leur origine étrangère qui évoque le xénisme pour les uns mais qui sont intégrées dans la langue pour les autres. Au niveau sémantique, certaines généralisations, certaines explications, certaines périphrases sont considérées comme appropriées par les uns et inappropriées par les autres. Dans ces deux domaines, linguistique et extralinguistique, **il n'existe pas de critères formels uniques permettant de distinguer de manière univoque et consensuelle ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas. C'est d'ailleurs l'un des gros problèmes méthodologiques dans la recherche sur l'interprétation**, où les méthodes linguistiques et propositionnelles adoptées par les chercheurs au fil des années ont suscité des critiques fondamentales de la part des interprètes (...). Sur le marché du travail, les normes d'acceptabilité sont essentiellement déterminées par les utilisateurs des services de traduction et d'interprétation, ce qui peut impliquer plusieurs ensembles de normes, selon l'environnement professionnel concerné » (nous soulignons).

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les fautes de langue commises par les interprètes peuvent toucher le niveau de grammaire, de lexique ou bien peuvent se traduire par les maladresses du style. Gile (2001) explique que si la capacité de traitement dont dispose l'interprète est inférieure aux besoins de ce

dernier, ou si elle est mal gérée, il y a la défaillance. Il poursuit : « Celle-ci peut s'exprimer par des erreurs ou des maladroites (...). Il semble que les erreurs et les défaillances dues à cette charge cognitive soient très nombreuses, même chez des professionnels aguerris, et que l'interprète se trouve en permanence sur la corde raide, menacé d'une rupture d'équilibre (...) ». Il utilise aussi le terme de la dégradation de la qualité linguistique advenant durant l'interprétation (Gile 1983) et c'est justement de cela dont nous traitons dans le présent chapitre, en adoptant les classifications des fautes de langue présentées dans les ouvrages de Pisarska et Tomasziewicz (1996), Skibińska (2001) et Delisle, Lee-Jahnke et Cormier (2004).

Les insuffisances de la langue sont le propre de la production orale et nous tenons à nous référer ici aux propos de Pöchhacker : « In light of the general assumption that slips of the tongue and structure shifts are typical features of any oral production as such, one would expect to find slips and shifts in the speech output of both speakers and interpreters. Speakers, however, are in a position to choose their own pace for expressing what they intend to say, while simultaneous interpreters are forced to process input at a speaker-imposed pace while re-expressing “extraneous” information and communicative intentions in a target language and culture. It is therefore reasonable to assume that interpreters will produce more slips and shifts than speakers, since splitting attention to cope with the various efforts of SI (...) is likely to lead to occasional shortages of processing capacity (...) for the planning, production and monitoring of target-language speech. » (Pöchhacker 1995: 75 – 76). Nous voudrions donc voir si l'interprète, particulièrement exposé aux écarts linguistiques pendant son travail, a été en mesure de se reformuler.

Il ressort clairement de notre analyse que l'interprète est en mesure de corriger non seulement certaines fautes grammaticales, syntaxiques (relation de concordance et de régime, emploi des prépositions, abréviations syntaxiques fautives), mais aussi les fautes lexicales (locutions, lexique), ce que nous allons présenter en détail.

5.2.Reformulations réparatrices des fautes syntaxiques

La syntaxe, pour parler très schématiquement, est la partie de la grammaire qui s'occupe des phénomènes tels que les fonctions des mots dans les phrases et les relations d'interdépendance qui existent entre les mots dans les phrases (cf. Urbańczyk et Kucała 1978). Dans le cas de la langue polonaise, on peut diviser les relations dans lesquelles entrent les mots en trois groupes. On parle de la relation syntaxique de concordance (*związek zgody*), de la relation syntaxique de régime (*związek rządu*) et de la relation syntaxique d'appartenance (*związek przynależności*). Pour exprimer correctement les relations existant entre les mots, il faut utiliser une forme grammaticale appropriée, comme le confirme Klemensiewicz (1960 : 119) : « Stosunek członu nadrzędnego i podrzędnego w związku zdania wyraża się gramatycznie przez dobór odpowiedniej formy członu podrzędnego ».

Les reformulations réparatrices engloberont donc surtout deux types de relations des mots entre eux.

5.2.1. Reformulations réparatrices des fautes de relation de concordance

En présentant ce type de faute, Skibińska (2001 : 137) en donne deux exemples suivants : « * Przyszedł Jaś i Gwaś., * Przyszło cztery osoby ». Pour que nous puissions parler de ce type d'écart, il faut tout d'abord en fournir la définition.

Urbańczyk et Kucała (1978 : 401) expliquent que « [składnia zgody] Polega na przybraniu przez podrzędnik w granicach jego możliwości fleksyjnych tych cech fleksyjnych, które ma jego nadrzędnik. Np. w grupie rzeczownik + przydawka przymiotna czerwona piłka, czerwonej piłki (nous soulignons les exemples pour en faciliter la lecture) przymiotnik przybiera zgodnie z formą nadrzędnego (określanego) rzeczownika formę rodz. ż., l. poj., mianownika lub dopełniacza itd. ». Klemensiewicz (1960 : 119) illustre la définition de ce type des relations des mots avec les exemples suivants : « Mój kolega odwiedził mnie

wczoraj, ale Moja koleżanka odwiedziła mnie wczoraj, ale Moi koledzy odwiedzili mnie wczoraj, ale Moje koleżanki odwiedziły mnie wczoraj. Przykłady pouczają, jak przydawka *mój, moja, moi, moje* oraz orzeczenie *odwiedził, odwiedziła, odwiedzili, odwiedziły* uzgadniają się z podmiotem *kolega, koleżanka, koledzy, koleżanki*. Człon podrzędny nie zawsze może się uzgodnić z członem nadrzędnym we wszystkich tych zakresach ; tak np. w zdaniach *Mój kolega odwiedzi mnie* i *Moja koleżanka odwiedzi mnie* forma orzeczenia uzgadnia się tylko w zakresie osoby i liczby, albowiem forma czasu teraźniejszego nie rozróżnia rodzajów. Podobnie w związkach : *we wsi Raławicach, ze wsi Raławic, ku wsi Raławicom* – człon podrzędny uzgadnia się w zakresie przypadku, ale ani liczby, ani rodzaju zmienić nie można » (nous soulignons).

Notre premier exemple est une correction opérée par l'interprète d'une faute de relation de concordance (101) :

(101)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Donc à Nice j'ai eu mon prix / quand j'avais quatorze ans, / et ensuite je suis entré au conservatoire supérieur de Paris ce qui était / la prolongation / normale des études.	70. W Nicei, kiedy miałem czternaście lat, 71. a konserwatorium paryskie były... 72. było już kontynuacją.

L'interprète annule sur-le-champ la forme du passé du verbe *być* (*être*) pour en donner une deuxième version, corrigée. Le premier mouvement n'est pas correct car l'unité *konserwatorium* (le *conservatoire*) est en polonais du genre neutre et, de plus, il figure aussi bien dans l'original que dans le discours de l'interprète au singulier, donc la forme *było* est exacte (*były* serait employée pour le pluriel, ce qui n'est pas le cas ici). On a affaire ici à une auto-correction immédiate sans le marqueur verbal de la reformulation explicite.

L'exemple suivant (102) de la reformulation réparatrice de l'interprète est similaire à celui que nous venons de présenter :

(102)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Et le travail avec Alain Marion c'était aussi une grande joie, je pense ?	82. - Praca z Alain Marion 83. był, była na pewno wielką radością?

L'interprète débute mal (ligne 83), il nous semble qu'elle fait ici un calque sur le genre du substantif *praca* (le travail), ce qui entraîne le choix fautif de la forme du verbe *być* (être), ce substantif mentionné étant du genre masculin en français tandis qu'en polonais il est au féminin. Elle s'en aperçoit tout-de-suite, tout comme dans l'exemple précédent, et elle opère une auto-correction, c'est-à-dire qu'elle reprend le verbe *être* à la forme correcte du passé et au féminin (*była*).

Notre dernier exemple (103) de cette série porte sur la correction de la forme de l'adjectif numéral :

(103)

ORIGINAL N° 6 – PATRICK ROBIN	Interprétation simultanée professionnelle
Aucun participant de France, / aucun participant d'Angleterre, / seulement quelques-uns de l'Allemagne. / C'était surtout beaucoup de Polonais, (...)	636. (...) nie było żadnego uczestnika z Francji, 637. żadnego z Anglii, kilka, 638. kilku z Niemiec, dużo Polaków.

La structure de cette auto-correction est la même que dans les deux exemples précédents (101) et (102) puisque l'énoncé reformulateur vient annuler tout de suite l'énoncé-source, sans qu'il y ait le marqueur verbal de la reformulation. Si nous appliquons ici la nomenclature de Coste (1986 : 136) nous parlerons toujours « d'auto-interruptions avec reprises-modifications ».

Pour ce qui est de la forme de l'adjectif numéral corrigé, elle est juste et attestée par le dictionnaire de Doroszewski et Kurkowska (1973 : 250) qui précise qu'il faut dire « kilku (...) w funkcji mianownika – podmiotu (np. kilku chłopców, mężczyzn) » quand il s'agit de substantifs du genre qui s'appelle en polonais « męsko-osobowy ». C'est justement le cas ici, il s'agit de *kilku*

uczestników (quelques-uns des participants), et donc le mouvement correcteur de la part de l'interprète est juste.

5.2.2. Reformulations réparatrices des fautes de relation de régime

Skibińska (2001 : 137) énumère ici les exemples suivants : « * używam wodę, * rozróżnić czarne od białego, * ładniejsza jak Marysia, * Jaś jest wesołym, * we wnętrzu samochodu fundamentalnymi stają się pojęcia przestrzeni życiowej i... ». Klemensiewicz (1960 : 120) décrit ainsi la relation de régime : « człon nadrzędny uwarunkowuje formę członu podrzędnego w ten sposób, że dopuszcza użycie go tylko w pewnym określonym przypadku lub tylko w określonych przypadkach bez przyimka lub z przyimkiem ». Il fournit les exemples suivants de cette relation (Klemensiewicz, op. cit.): « czasownik opowiadać dopuszcza dopełnienie w bierniku i celowniku : coś komuś ; czasownik cieszyć się dopuszcza dopełnienie wyrażone nadrzędnikiem : kimś, czymś ; wyrażeniem z z dopełniaczem : z czegoś ; na z biernikiem : na coś itp. ; przydawka rzeczowna musi być w tym samym przypadku, co rzeczownik przez nią określany, np. sędzia Soplica, sędziego Soplicy, sędzią Soplica ; przydawka dopełniaczowa musi być wyrażona dopełniaczem bez względu na przypadek członu określanego, np. dom ojca, z domu ojca, pod domem ojca, w domu ojca itp. ».

Quant aux réparations des fautes de relation de régime, nous en avons trouvé un exemple (104) :

(104)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
C'est / d'abord Leclair était ami avec Michel Blavé / qui était le plus grand flûtiste dans ces années-là / et qui a aussi développé le côté italien de / de la flûte traversière / avec beaucoup de virtuosité.	303.Wydaje mi się, że tutaj rozwinęto wirtuozerię typową 304.typową dla fletach... fletów poprzecznych włoskich, 305.granych w sposób włoski.

Avec l'adjectif *typowy* on emploie la préposition *dla*, suivie, comme l'atteste par exemple le dictionnaire PWN disponible sur Internet (cf. <http://sjp.pwn.pl>), du substantif au *génitif*: « Roślinność **typowa dla** jakiegoś **klimatu.** ; **Typowa dla średniowiecza** tematyka utworów literackich (nous soulignons) ». La reformulation de l'interprète est exacte, elle corrige la forme du substantif au pluriel *flety* du locatif (*fletach*) au génitif (*fletów*) qui est exigé ici. En ce qui concerne la structure de la réparation analysée, elle est d'abord sans le marqueur de la reformulation explicite, et ensuite il s'agit d'une auto-interruption avec reprise-modification (cf. Coste 1986).

5.2.3. Reformulations réparatrices des fautes de préposition

Skibińska (2001 : 137) dégage de son corpus composé de différents textes originaux et de leurs traductions les emplois fautifs des prépositions, tels que par exemple « * przed i po wakacjach, * czuły do dzieci, * kup nową wannę dla twojej łazienki ». Il est curieux qu'elle ait pu observer de tels écarts dans un corpus écrit, où le traducteur dispose d'un certain temps pour corriger sa version. Nous devons noter ici, pour ce qui est de notre corpus, que nous l'avons analysé soigneusement et nous n'avons pas trouvé beaucoup de telles fautes. Tous les passages qui nous semblaient un peu « étranges » en ce qui concerne l'emploi des prépositions se sont avérés correctes après la vérification dans les dictionnaires.

Passons à l'analyse d'une occurrence (105) relevée dans notre corpus d'une reformulation réparatrice d'une faute de préposition :

(105)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Mais on sait aussi / que / elles étaient parfois données dans des concerts comme les concerts des Tuileries ou / le concert spirituel à Paris, / qu'elles étaient aussi données avec des effectifs beaucoup plus importants.	251.Często też grano na takich koncertach, jak na przykład 252.koncertach w ogrodach Tuileries, 253.a często nawet w koncertach, 254.na koncertach bardzo istotnych, bardzo ważnych, 255.bardzo znaczących.

Il faut dire tout de suite, avant d'entreprendre l'analyse de la correction de l'interprète, que pour ce qui est de la transmission du sens, le passage que nous venons de citer laisse à désirer (on a ici affaire à un faux-sens). En revanche, en ce qui concerne le côté linguistique de ce passage, on aperçoit une reformulation qui s'opère sur une préposition accompagnant l'unité *koncert* (*le concert*). Comme l'atteste le dictionnaire PWN disponible sur Internet (cf. www.sjp.pl, il faut écrire le mot *koncert*), on dit *grać na koncercie*, et non pas *w koncercie* : « Wystąpić, **grać**, zagrać, śpiewać, zaśpiewać **na koncercie** » (nous soulignons). Tout comme dans les exemples cités plus haut, il est question ici, du point de vue de la structure de cette reformulation réparatrice, d'une auto-interruption avec reprise-modification (cf. Coste 1986).

5.2.4. Reformulations réparatrices des abréviations syntaxiques fautives

Skibińska (2001 : 137) illustre la question des abréviations syntaxiques fautives avec l'exemple suivant : « * Czy tłumaczenie wzbogaca, modyfikuje czy zagraża kulturze rodzimej ? ».

Voici notre dernier exemple du groupe des fautes de syntaxe réparées (106) où l'interprète évite de commettre une abréviation syntaxique fautive :

(106)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Je joue aussi la première flûte dans la Mozart Akademie que dirige Jaap Ter Linden / qui effectue un enregistrement de toutes les symphonies de Mozart.	207.grałem również w Akademii Mozarta. 208.I tutaj udało mi się dokonać wszystkich, 209.nagrania wszystkich utworów Mozarta. 210.Współpracowałem z tamtejszą orkiestrą.

Si l'interprète n'avait pas inséré le substantif *nagranie* (*enregistrement*) dérivé du verbe *nagrać* (*enregistrer*) après le verbe *dokonać* (*effectuer*), le sens de tout ce passage en aurait été bouleversé, on aurait eu affaire à un faux-sens, voire un non-sens. Cependant elle recourt à une « auto-interruption avec incise puis reprise » du terme (cf. Coste 1986 : 131 et 136) et grâce à ce procédé l'abréviation syntaxique est évitée. Pour ce qui est de la structure, cette correction est de nouveau sans le marqueur verbal de la reformulation explicite.

Ainsi nous avons terminé l'analyse des reformulations réparatrices opérées sur les fautes de syntaxe diverses. Il convient maintenant de voir s'il y a dans notre corpus des passages où visiblement l'interprète corrige des fautes qui portent sur le lexique de la langue polonaise.

5.3.Reformulations réparatrices des fautes lexicales

Parmi les fautes de langue qui peuvent se produire pendant le processus de la traduction, les chercheurs (Dąbska-Prokop 2000, Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004, Lukszyn 1993, Pisarska et Tomasziewicz 1996, Skibińska 2001) énumèrent, à part celles dont nous avons parlé plus haut, touchant à la grammaire de la langue d'arrivée, en l'occurrence le polonais, celles qui concernent son lexique. Il s'agit notamment des ingérences dans l'intégralité des collocations (cf. Skibińska 2001 : 137) que Lipiński (2000 : 89 – 90) définit comme : « wyrażenia i zwroty, w których łączliwość poszczególnych składników jest stosunkowo silna, dla użytkownika języka wręcz obligatoryjna. (...) NORMA JĘZYKOWA wymaga w określonych sytuacjach stosowania właściwych kolokacji (...) », des emplois fautifs des mots qui sont proches au niveau de la forme, mais dont la signification est différente (Skibińska fournit l'exemple suivant : « adaptować zamiast adoptować »), des pléonasmes et des emplois maladroits de certains mots, ainsi que des polysémies qui ne sont pas voulues par l'auteur de l'original et qui se produisent dans le texte d'arrivée.

Nous allons essayer de voir par la suite, à travers l'analyse de notre corpus, lesquels des problèmes mentionnés plus haut se répercutent dans le cadre de l'interprétation simultanée et si cela entraîne de graves conséquences pour ce qui est de la transmission du message. Cependant nous tenons à citer ici une remarque

méthodologique importante qu'a faite Gile (1985 : 29) au sujet de l'analyse d'erreurs de langue advenant pendant l'interprétation: « (...) il n'existe pas à notre connaissance de définitions précises de ces écarts [c'est-à-dire des maladresses que peuvent commettre des locuteurs natifs dans une situation particulière qui est l'interprétation] dans des grammaires ou lexiques normatifs ; il apparaît d'ailleurs évident que les normes applicables au langage oral varient grandement en fonction de la situation sociolinguistique, et que selon l'identité des interlocuteurs, leur appartenance socio-culturelle et le cadre de l'échange, les paramètres lexicologiques, grammaticaux et stylistiques du discours sont très différents ». Ceci pour expliciter que nous nous rendons compte du fait que nous n'allons aucunement épuiser le sujet, que l'analyse que nous allons présenter va toujours être quelque peu subjective, ce qui est d'ailleurs une des conclusions de Gile (op. cit., p. 31) : « **Les normes de l'oral sont variables** (nous soulignons), même dans un groupe sociologiquement homogène. (...) les divergences d'opinion entre les traducteurs et leurs réviseurs, ainsi qu'entre les réviseurs eux-mêmes, sont un phénomène général connu de tous les traducteurs. (...) très souvent, quand on examine les règles d'usage ou le sens précis d'un terme ou d'une expression dans le cadre d'un cours de traduction, on constate des divergences entre les locuteurs natifs ». Il nous a paru important de présenter ces réticences avant de présenter le fruit de notre analyse, pour que le lecteur soit conscient, comme l'est l'auteur, que ce qui est encore acceptable pour un locuteur peut ne pas l'être pour un autre...

Nous divisons les reformulations réparatrices des fautes lexicales en reformulations réparatrices des locutions et en reformulations réparatrices du lexique.

5.3.1. Reformulations réparatrices des locutions

Plus haut, dans le contexte des travaux réalisés sur les fautes de lexique, nous avons mentionné la notion des collocations qu'il convient de comparer maintenant avec une autre notion, celle de la locution, pour pouvoir continuer notre analyse. Il s'avère que les collocations sont les groupes des mots qui sont liés entre eux selon certaines règles (le terme polonais est *reguły łączliwości*), propres à chaque langue. La signification d'une collocation donnée découle des

significations des éléments qui la composent (cf. Delisle, Lee-Jahnke et Cormier 2004 : 53 – 54). Il n'en est pas de même avec les locutions dont la signification n'est pas la somme des significations des éléments qui la créent, mais elle est fixée par la tradition (cf. op. cit., p. 122).

Nous allons voir simplement une occurrence (107) d'une reformulation de l'interprète qui a évité de commettre une ingérence dans l'intégralité d'une locution :

(107)

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
quand je l'ai rencontré j'avais douze ans et je suis entré dans sa classe deux ans plus tard / et donc / c'était vraiment que j'étais loin de ma famille, / à Paris, / il a joué pour moi le rôle d'un grand père et (...)	76. spotkałem go, kiedy miałem dwanaście lat, 77. dwa lata później przyjął mnie do swojej klasy 78. i grał on... 79. odgrywał on dla mnie rolę praktycznie dziadka.

L'interprète s'auto-corrige pour ce qui est du choix entre les verbes *grać* et *odegrać*. Elle se décide pour le verbe *odegrać* ce qui confirme sa connaissance d'une locution attestée par Sobol (1993 : 540) qui est « Odegrać rolę kogo, jaką, albo kogo, co » et qui veut dire « wystąpić w czyim charakterze, udąć kogo, co ». On pourrait éventuellement préférer ici l'emploi d'une forme perfective qui serait justement *odegrać* et non pas *odgrywać*, comme c'est le cas dans l'interprétation. Sinon, nous considérons qu'il s'agit du type d'auto-correction le plus fréquemment rencontré jusqu'à ce point-là de nos analyses : l'*auto-interruption avec reprise-modification* (cf. Coste 1986).

Il convient de signaler ici, avant d'entrer dans le détail de l'analyse des emplois de certains mots que nous considérons maladroits, que Gülich et Kotschi (1987 : 30) s'aperçoivent que les procédés de reformulation réparatrice (correction, dont nous nous occupons à présent) se trouvent en intersection avec la paraphrase (dans l'acception des deux chercheurs allemands). Ils informent aussi que le problème de la distinction entre paraphrase et correction a été discuté par des auteurs comme Rath (in Gülich et Kotschi 1987 : 30). Si nous en parlons avant d'aborder l'analyse des emplois maladroits de certaines unités, c'est parce

que nous avons justement éprouvé de grosses difficultés à classer certains comportements langagiers de l'interprète parmi les reformulations réparatrices ou parmi les paraphrases dont il sera question ultérieurement. La distinction opératoire que nous avons faite pour décider si on a encore affaire à une reformulation réparatrice (ou auto-correction) ou s'il s'agit déjà d'une paraphrase, consistait à voir des auto-corrections là où sans énoncés reformulateurs qui suivent les énoncés-sources pour les annuler on aurait affaire à des fautes de langue et les paraphrases là où on n'aurait pas eu affaire à des fautes si les énoncés reformulateurs n'étaient pas intervenus (autrement dit les énoncés reformulateurs ne viennent pas pour annuler ce qui précède, mais pour en modifier un peu le sémantisme). Nous en reparlerons plus loin.

5.3.2. Reformulations réparatrices du lexique

Nous pensons ici aux écarts qui peuvent advenir selon Skibińska (2001 : 137) dans la langue d'arrivée. Elle illustre cette catégorie de fautes avec les exemples suivants : « * grabież naszej planety zamiast gospodarka rabunkowa zasobami naturalnymi Ziemi ; * pejzaże Owernii oddają się wam ; pomysł zrodzony przez francuskich inżynierów (...) ». C'est Delisle, Lee-Jahnke et Cormier (2004 :66) qui semblent expliquer en quoi consiste ce type de faute. Les chercheurs utilisent le terme d'impropriété en parlant de ce type de faute de langue qui consiste à attribuer à un mot donné le sens qui n'est pas propre à ce mot-là ou bien qui ne va pas de pair avec le bon usage. Leur dictionnaire fournit les exemples suivants des impropriétés : « 1. * Rodzina nie mogła wyjechać na weekend dzięki złej pogodzie. => Rodzina nie mogła wyjechać na weekend z powodu złej pogody. 2. * Barbara jest zjadłą katoliczką. => Barbara jest żarliwą katoliczką (...) ». Les auteurs mentionnés ci-dessus remarquent que l'impropriété est une faute qui touche au sémantisme des mots.

Ainsi dans notre premier exemple (108) nous sommes confrontés à une reformulation réparatrice où l'énoncé-source reste inachevé :

(108)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER	Interprétation simultanée professionnelle
c'est un sujet typiquement italien, /	527.ponieważ jest to typowy temat

Haendel a écrit là-dessus aussi, « La morte di Lucrezia », / euh / c'est un sujet qui est très sanglant, / parce que c'est Lucrece qui se donne la mort sur scène, / qui meurt sur scène, / ce qui était impossible dans le théâtre français, / puisque on ne fait que raconter les morts.	włoski... 528.bardzo taki krwi... krwawy, 529.ponieważ bohaterka zabija się na scenie, 530.co w dziełach francuskich było nie do pomyślenia.
--	---

L'annulation s'opère sur l'adjectif qualificatif qui reste inachevé : tout comme dans l'exemple (105) que nous avons analysé plus haut, c'est une « cassure » suivie d'une « reprise » avec modification sur un mot dit plein, selon les remarques de Coste (1986). Si l'interprète avait achevé la prononciation de l'adjectif mentionné, on aurait obtenu, il nous semble, l'adjectif *krwisty*, qui aurait été employé d'une façon maladroite justement, car comme l'atteste le dictionnaire PWN de la langue polonaise (cf. sur Internet <http://sjp.pwn.pl>), cet adjectif s'emploie plutôt avec les substantifs désignant les choses à manger qui contiennent beaucoup de sang (« Krwiste wyroby wędliniarskie »), soit pour faire penser à la couleur rouge du sang (« Krwista jarzębina »), soit encore pour désigner quelque chose qui a de l'énergie, du tempérament. C'est justement l'adjectif *krwawy* qui, entre autres, s'emploie dans des contextes où il s'agit de dire qu'un événement se passe « przy rozlewie krwi, połączony z rozlewem krwi ». À notre sens, *un sujet (temat)* peut donc être *krwawy*, si on veut signaler que nous pensons à des scènes violentes, pleines de morts etc., comme c'est le cas de l'orateur.

L'auto-correction suivante (109) porte, elle aussi, sur la recherche du terme plus approprié pour éviter la faute de langue :

(109)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
on peut avoir l'impression qu'il s'agit d'une petite forme, / mais elle s'intègre dans / dans une très grande structure qui est à la fois / très ambitieuse,	219.Można mówić, że chodzi tu o drobne formy. 220.Ale równocześnie są to bardzo ambitne projekty,

souvent,/ très habilement construite sur le plan dramatique, / par opposition par exemple / aux concertos / ou aux opéras italiens qui sont plus une alternance, donc / des récitatifs, et ensuite dont les airs sont souvent des morceaux de bravoure, et / et le compositeur est plus concerné par le / par la brillance de chacun des airs / que par une construction dramatique qui emmène vraiment vers / vers le dénouement, / vers l'apogée du / du sentiment.	<p>221.są one niezwykle dramatyczne,</p> <p>222.tutaj w odróżnieniu od concerto... koncertów czy</p> <p>223.oper włoskich.</p> <p>224.Wydaje mi się, że kompozytor tutaj</p> <p>225.bardziej się interesuje szczególnie każdym utworem,</p> <p>226.niż całą konstrukcją dramatyczną całości.</p>
---	--

L'interprète réussit à éviter ici le barbarisme, c'est-à-dire de prendre un terme comme tel du français (ou bien de l'italien, *concerto*), au lieu de recourir à un terme existant en polonais (*koncert*). La structure de cette reformulation est du type *auto-interruption avec reprise-modification* (cf. Coste 1986).

5.4.Reformulations réparatrices stylistiques

Pour ce qui est des deux exemples qui vont suivre, c'est-à-dire (110) et (111), nous tenons à signaler que leur classification parmi les reformulations réparatrices ou parmi les paraphrases a été difficile. Ces deux comportements de l'interprète restent pour nous ambigus. Nous les avons comptés parmi les fautes corrigées, mais nous nous rendons compte qu'il peut s'agir ici de notre idiolecte qui nous fait voir ici des emplois maladroits et ensuite corrigés de certains mots.

Citons-les les uns à la suite des autres pour voir où réside leur spécificité :

(110)

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER	Interprétation simultanée professionnelle
Donc Muffat a été un compositeur vraiment un peu comme Corelli, qui a écrit peu, / mais vraiment d'une très	508.Tak, że jest to taki kompozytor, który jest trochę tak, jak Corelli,

très grande qualité.	509.o utworach o dużej... wysokiej jakości.
----------------------	---

(111)

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER	Interprétation simultanée professionnelle
et c'est beaucoup plus / euh stable / au point de vue technique, c'est beaucoup plus propre, / c'est beaucoup plus / euh professionnellement beaucoup mieux / établi, n'est-ce pas ? /	362.jest to o wiele bardziej stabilne, jeżeli chodzi o samą technikę, 363.jest to bardziej zawodowe, 364.profesjonalne, 365.ale wszędzie to jest to samo.

Il s'agit donc dans les deux cas d'emplois des mots synonymiques (cf. le dictionnaire PWN de la langue polonaise sur Internet : <http://sjp.pwn.pl>), dans le premier cas (110) il s'agit des unités *duża* et *wysoka* (par rapport à l'unité *jakość*), tandis que dans le deuxième cas (111) il est question des formations *zawodowe* et *profesjonalne* (par rapport aux exécutions pendant le concours, mentionnées dans le passage que nous citons à l'aide du mot *to*). Nous pouvons seulement constater qu'à notre sens les opérations que l'interprète a faites dans les deux cas de figure sont des auto-corrections, ayant pris en compte également le critère de la fréquence des occurrences comme *duża jakość* et *wysoka jakość*, ainsi que *zawodowe (wykonanie)* et *profesjonalne (wykonanie)*, tapées une après une dans le corpus interactif de la langue polonaise par les éditions PWN (cf. <http://korpus.pwn.pl>).

5.4.1. Paraphrases

Reste à parler des paraphrases qui font partie d'après Gülich et Kotschi (1987) des actes de reformulation qui aident à mieux formuler une pensée : « (...) comme les problèmes de formulation sont d'origines différentes (...), les moyens pour les résoudre sont différents eux aussi. **Les différents procédés de reformulation – rephrasage, paraphrase, correction – servent donc à résoudre des problèmes de formulation différents** » (Gülich et Kotschi 1987 : 38 (nous soulignons). Nous venons d'observer (aux points 5.2 et 5.3) quels problèmes ont été résolus grâce au procédé de la reformulation réparatrice (qui

correspond, dans le cadre de nos analyses, à l'auto-correction), nous allons voir par la suite ce que la paraphrase apporte à l'interprétation simultanée.

Toujours selon l'avis de Gülich et Kotschi (1987 : 38) « il est généralement admis que la notion de paraphrase renvoie à l'existence d'une équivalence sémantique entre deux énoncés du discours ». Cette remarque est partagée par Fuchs (1982), nous retrouvons la même acception du terme dans l'ouvrage de Dañbska-Prokop (2000) qui place la notion de la paraphrase dans le contexte de la traduction en disant que chaque traduction est en effet une paraphrase.

Nous allons comprendre ici cette notion de paraphrase comme outil permettant à l'interprète de mieux exprimer le sens voulu, comme le voit Gran (in Tryuk 2002 : 431) : « (...) stratégies de reformulation ont un caractère créatif et l'auteur en distingue les différentes variantes : la paraphrase (qui développe la compétence à utiliser les opérations métalinguistiques et d'établir les équivalences sémantiques nécessaires pour trouver des synonymes adéquats) (...) ». Nous allons voir par la suite que souvent cette paraphrase nous est donnée par l'interprète explicitement, Gülich et Kotschi (1987 : 66) en parlent ainsi : « Une reformulation est le résultat d'un "travail" spécifique d'un interlocuteur, signalé en général par un marqueur qui est la trace de ce travail, mais qui fonctionne en même temps comme une sorte d'instruction destinée à l'interlocuteur et visant à établir une relation sémantique déterminée ».

Le choix du marqueur de la reformulation dépend, selon les auteurs, du degré d'équivalence entre les deux énoncés pris en compte (ils créent deux catégories d'équivalences, notamment la catégorie de l'équivalence « forte » et de l'équivalence « faible »)⁶⁸.

Ci-dessous, nous citons un autre fragment de notre corpus (112), où nous retrouvons une opération paraphrastique identique, avec un marqueur verbal de la reformulation explicite, en l'occurrence *czy* :

⁶⁸ Nous en avons parlé au chapitre II. Rappelons néanmoins que la relation d'équivalence peut se présenter sous trois formes différentes : expansion (qui peut être une explication définitoire ou une exemplification), réduction (une dénomination ou un résumé) ou variation (où les sèmes de l'énoncé-source ne sont ni « décomposés » ni « comprimés » dans l'énoncé reformulateur), toujours selon les auteurs mentionnés plus haut.

(112)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Aux tels cas, on / soit on jouait simplement des voix / écrites, / en doublant, en mettant plus de violon, / plus de plusieurs flûtes traversières, / éventuellement on a / juste ajoutant d'autres instruments,	256.Oczywiście wtedy można się spotkać z większą ilością 257.skrzypiec, z częstym zastosowaniem fletu, czy fletu poprzecznego.

L'interprète, tout comme dans l'exemple précédent (112), paraphrase son énoncé-source (*z częstym zastosowaniem fletu*) en restreignant l'extension de son référent (cf. Gülich et Kotschi 1987 : 41), ce qui donne l'énoncé reformulateur *z częstym zastosowaniem fletu poprzecznego* précisant de quel type de flûte il s'agit. Une telle paraphrase selon les auteurs mentionnés plus haut entrerait dans la sous-catégorie d'expansion – exemplification.

Notre passage suivant (113) illustre également l'effort de recherche du terme le plus exact de la part de l'interprète qui reformule ses propos, même si sa première version aurait pu être considérée comme satisfaisante :

(113)

ORIGINAL N° 4 – JEAN-MARC FESSARD	Interprétation simultanée professionnelle
Les clarinettes ont le répertoire moins important que celui des pianistes, / bien sûr, / celui des violonistes,	431.I oczywiście sam repertuar klarncistów jest 432.o wiele bardziej ubogi czy 433.nie aż tak szeroki jak skrzypków czy pianistów.

Il s'agit ici, nous semble-t-il, d'enlever à l'énoncé-source son caractère quelque peu dépréciatif causé par l'emploi de l'adjectif qualificatif *ubogi* (pauvre) au comparatif (*bardziej ubogi*, plus pauvre) par rapport au répertoire des clarinettes. L'interprète paraphrase donc son énoncé en recourant à un autre adjectif qualificatif, plutôt appréciatif, qui est *szeroki* (ample) et elle le combine avec le comparatif d'infériorité. Cette paraphrase se classerait à notre sens dans

la catégorie des variations (cf. Gülich et Kotschi 1987 : 41 – 42) vu que le sémantisme de l'énoncé-source n'est ni décomposé ni comprimé par l'énoncé reformulateur.

Il en est de même pour ce qui est de notre dernier exemple (114) où on a aussi affaire, semble-t-il, à une paraphrase du type variation :

(114)

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSSENKO	Interprétation simultanée professionnelle
Mais on sait aussi / que / elles étaient parfois données dans des concerts comme les concerts des Tuileries ou / le concert spirituel à Paris, / qu'elles étaient aussi données avec des effectifs beaucoup plus importants.	251.Często też grano na takich koncertach, jak na przykład 252.koncertach w ogrodach Tuileries, 253.a często nawet w koncertach, 254.na koncertach bardzo istotnych, bardzo ważnych, 255.bardzo znaczących.

À part la reformulation qui s'opère ici, nous apercevons aussi un inachèvement du type « cassure » dont parlait Coste (cf. les exemples (105) et (108) des reformulations réparatrices plus haut) et qui témoigne à notre sens de la volonté de rendre le terme le plus exact en prenant le moins de temps possible. Pour ce qui est du type de la paraphrase que l'interprète utilise ici, elle ressemble aux deux exemples analysés plus haut (113) et (114) puisque le sémantisme de l'énoncé-source n'est ni restreint, ni développé par rapport à l'énoncé reformulateur (il s'agit de la comparaison entre les unités *ważne* et *znaczące* (importants, significatifs).

6. Bilan

L'analyse que nous venons d'effectuer a permis de systématiser deux principaux types de reformulation dans l'interprétation de conférence. Après avoir vu en quoi consistait la reformulation dans le contexte de l'interprétation de conférence (nous avons constaté que cette notion apparaît en tant que terme peu spécifique, assez vague en fait, dans les travaux de chercheurs qui s'occupent non

seulement des phénomènes résultant de la langue engagée dans le processus d'interprétation, mais aussi de la situation de communication avec l'interprétation de conférence plus largement comprise. Pour notre part, nous avons essayé de nous concentrer uniquement sur les procédés de textualisation, résultant de la matière concrète de la langue mise en marche.

Ainsi, nous avons observé deux types de reformulations dans les discours interprétés. En premier lieu, nous nous sommes concentrée sur les reformulations interlinguales présentes dans le discours de l'interprète sous l'influence de l'original. Nous n'avons pas pu constater si l'interprète, à chaque type de reformulation intralinguale des orateurs, réagit d'une manière systématique en les interprétant en totalité ou en partie (sauf les cas des rephrasages qui ne sont absolument pas interprétés). Par contre, pour ce qui est de la recherche d'une meilleure transmission du sens par l'interprète, nous avons réussi à observer que l'interprète était capable de corriger (« réparer ») certaines fautes de traduction (faux-sens, calques, fautes de chiffres). En deuxième lieu, nous avons remarqué que l'interprète était capable de procéder à des reformulations intralinguales « du deuxième niveau », c'est-à-dire à reformuler ses propres productions. Ceci concerne la qualité de la langue de l'interprète : il recourt à des reformulations réparatrices des fautes syntaxiques, lexicales et stylistiques (ces dernières étant discutables, à la lumière d'une « grammaire de l'oral » dont les normes sont moins strictes que celles de l'écrit). Même si l'interprète simultané ne dispose pas de beaucoup de temps entre l'écoute en langue française et la réexpression en langue polonaise, il recourt dans beaucoup de cas à des reformulations réparatrices et à des paraphrases et contribue ainsi à une meilleure qualité de sa prestation. En somme nous pouvons dire qu'il réalise cet objectif par le biais de techniques diverses, comme par exemple l'emploi de marqueurs de reformulation, de synonymes et de reprises avec modification de certains segments de son discours.

CONCLUSION

Tout au long de notre travail, nous avons essayé de prouver que la reformulation, comprise en tant que procédé de textualisation, peut être considérée comme le fondement de l'interprétation de conférence, et elle se répercute à différents niveaux de cette activité linguistique complexe.

Après avoir retracé les grandes lignes de l'histoire de l'interprétation de conférence, nous en avons présenté les spécificités dans notre premier chapitre, en guise d'introduction à l'analyse menée dans les chapitres II et III. Il en ressort clairement qu'en comparaison avec la traduction, mieux décrite par les chercheurs puisque possédant une plus longue tradition de recherches, l'interprétation possède ses caractéristiques propres, spécifiques à l'oral, qui vont forcément influencer le caractère des reformulations qu'on y observera.

Ces reformulations sont de trois types. L'analyse de notre corpus de recherche, constitué de dix discours originaux en français, interprétés en polonais en mode simultané, a permis de procéder à la catégorisation suivante de ce phénomène. Tout d'abord, nous avons observé les reformulations présentes dans les discours originaux des orateurs, et donc les reformulations intralinguales du premier niveau (chapitre II). Ensuite, nous avons distingué les reformulations présentes dans les discours interprétés, créés par l'interprète, sous l'influence de l'original : ce sont les reformulations interlinguales. Enfin, nous avons analysé les reformulations toujours présentes dans les discours interprétés, mais déclenchées par l'interprète lui-même, que nous qualifions de reformulations intralinguales du deuxième niveau (chapitre III).

Pour ce qui est des **reformulations intralinguales de l'orateur**, pour pouvoir mieux cerner la structure et la nature des reformulations relevées, nous avons d'abord, dans la première partie du deuxième chapitre, présenté les différentes acceptions du terme de reformulation, pour ensuite l'ancrer dans un contexte plus proche de notre centre d'intérêt, c'est-à-dire dans le contexte de l'oral. Il s'est avéré au cours de cette préparation terminologique que les deux conceptions des reformulations, paraphrastique et non paraphrastique, développées parallèlement surtout dans les années 80 et 90, par les écoles allemande et suisse, ont été attestées dans la pratique par notre corpus,

puisqu'elles sont en fait complémentaires et qu'elles contribuent en commun à la description plus complète des phénomènes langagiers relevant de la reformulation. Nous avons donc décidé de ne pas limiter les phénomènes présents dans notre corpus aux reformulations paraphrastiques ou au contraire aux reformulations non paraphrastiques, mais de les observer du point de vue de la présence ou de l'absence d'un trait spécifique de la reformulation sous la forme d'un marqueur de reformulation (MR). Cette attitude adoptée, et une fois le premier tri en fonction des MR des reformulations effectué, nous avons entamé l'étude du type de relation de reformulation unissant les énoncés-sources (ÉS) et les énoncés reformulateurs (ÉR).

Ainsi, dans le cadre des reformulations sans marqueurs, nous avons réussi à décrire le mécanisme des reformulations explicatives, que nous avons subdivisées en reformulations explicatives linguistiques et en reformulations explicatives extra-linguistiques, du point de vue de la nature des « éléments nouveaux » contenus dans l'ÉR par rapport à l'ÉS. Autrement dit, nous avons constaté que les « définitions » que les orateurs proposent se réfèrent soit à une réalité linguistique (ils développent le contenu sémantique des ÉS, point 3.1.1.1), soit à une réalité extra-linguistique (ils développent le contenu informationnel des ÉS, point 3.1.1.2). Ensuite, nous avons distingué les reformulations limitatives, c'est-à-dire celles qui restreignent l'ÉS (son sémantisme ou sa longueur) pour déboucher sur un ÉR plus concis (du point de vue quantitatif cette condensation de sens ne va pas de paire avec une longueur qu'on aurait supposé moins importante par rapport à l'ÉS). Dans le cadre des reformulations limitatives (cette fois-ci elles ne présentaient pas de caractéristiques suffisamment homogènes pour pouvoir les appeler sans risque « linguistiques », puisqu'il y avait des traits encyclopédiques qui s'y mêlaient), nous avons par contre distingué les reformulations limitatives extra-linguistiques (un exemple, le numéro 22) qui exploitent le savoir sur le monde, le savoir extra-linguistique. Finalement, toujours au sein des reformulations sans MR, nous avons retrouvé des reformulations synonymiques, qui ne restreignaient ni n'élargissaient l'étendue des ÉS par rapport aux ER. Cependant, la question de la synonymie étant plutôt complexe, nous avons veillé à bien déterminer les limites d'application de ces synonymes (cf. la question des variations diatropiques, diastratiques, diachroniques etc.). Une autre sous-catégorie qui s'est dessinée durant l'analyse

de notre corpus sous l'angle des productions langagières ayant trait à la reformulation, c'est le rephrasage (nous devons cette appellation ainsi que sa définition à Gülich et Kotschi 1987). Pour notre part, nous avons encore détaillé ce groupe en y ajoutant des rephrasages contenant des éléments supplémentaires. Le dernier volet des reformulations sans MR était constitué par les reformulations que nous avons qualifiées de réparatrices (après Apothéloz 2008). Elles se subdivisent en réparations advenant au niveau morphologique, syntaxique et lexical. Elles montrent parfaitement que l'orateur est en mesure de contrôler à la fois le contenu de son propos, ainsi que sa forme, et qu'il est capable de remédier à des « situations critiques ».

Les reformulations avec les MR explicites se sont avérées être un groupe beaucoup moins homogène, peut-être du fait que par le biais des MR les orateurs peuvent guider l'interprétation de leurs énoncés et ainsi s'éloigner considérablement des ÉS dans leurs ÉR. Nous avons cependant réussi à repartir les phénomènes observables dans leurs discours en trois catégories : les reformulations réparatrices avec commentaires métalinguistiques (c'est-à-dire commentant la situation de communication, la recherche des mots etc.), les réparations syntaxiques et, pour finir, un groupe assez hétérogène de reformulations avec certaines spécifications, tant au niveau pragmatique, lexical, stylistique, relevant de la recherche de la meilleure formulation.

Nous pouvons donc constater que nos suppositions quant à la présence des phénomènes relatifs à la reformulation largement comprise, s'inspirant majoritairement des recherches centrant la paraphrase dans le discours, ont été confirmées. Ces phénomènes sont observables à plusieurs niveaux de l'activité langagière des orateurs.

La catégorie des reformulations intralinguales observées dans les discours originaux nous a servi de point de départ pour l'analyse menée au chapitre III, et plus précisément pour la première partie consacrée aux **reformulations interlinguales de l'interprète**, c'est-à-dire celles créées en fonction des originaux. Nous avons vérifié ce qui se passait avec les reformulations originaires créées par les orateurs. Il s'est avéré que pour ce qui est des reformulations explicatives, soit l'interprète procède, conformément à nos suppositions, à une interprétation complète, soit il ne fournit, contrairement aux mêmes prévisions, que l'interprétation de l'ÉS. Les reformulations explicatives

extra-linguistiques sont interprétées intégralement, ce qui témoigne bien de la compréhension de leur nature et de leurs fonctions par l'interprète. Les reformulations limitatives sont également interprétées avec un recours à différentes tactiques : soit seuls les ÉR sont restitués, ce qui est préférable, soit au contraire ce sont les ÉS qui sont restitués, ou bien on procède à des omissions des deux. Les reformulations synonymiques sont majoritairement interprétées intégralement. On observe aussi un comportement homogène de l'interprète face aux rephrasages : ils sont tout simplement omis. La même chose peut être observée pour ce qui est des reformulations réparatrices interprétées : l'interprète devient une sorte de « filtre » de l'orateur, profitant de ses corrections et ne les reproduisant pas. Il devient cependant créateur, à son tour, de reformulations linguistiques et extra-linguistiques explicatives, de reformulations synonymiques et de restitutions à un niveau d'abstraction plus élevé. Tous ces phénomènes constituent une valeur ajoutée de son interprétation. Une autre catégorie, en plus de celle des interprétations des reformulations préalables, s'est dégagée lors de l'analyse de notre corpus, celle des reformulations réparatrices des fautes de transfert de sens. Elles sont multiples : influencées par la personne de l'interprète, corrigeant les faux-sens, les calques, les chiffres mal interprétés. Elles témoignent toutes du fait que malgré une quantité minimale de temps entre l'écoute et la restitution de l'original, une réaction aux fautes commises reste possible. Il s'avère, à la lumière de notre analyse des discours des interprètes sans tenir compte de l'original, que ceci est également possible dans le cas des fautes de langue. L'analyse des **reformulations intralinguales de l'interprète** a montré que l'interprète était capable de corriger non seulement certaines fautes grammaticales, syntaxiques (relation de concordance et de régime, emploi des prépositions, abréviations syntaxiques fautives), mais aussi des fautes lexicales (locutions, lexique), sans parler de quelques cas de réparations stylistiques, grâce auxquelles le texte d'arrivée polonais devient plus abordable. Malgré donc le fait que les insuffisances de la langue sont le propre de l'oral, elles sont corrigées en partie par l'interprète de conférence.

Notre analyse étant qualitative et non pas quantitative, nous croyons qu'une bonne vérification de l'efficacité des procédés de reformulation déployés d'un côté par l'orateur et de l'autre côté par l'interprète, serait une expérience qui s'inscrirait dans la lignée des recherches interactives et qui demanderait une

participation active des sujets à qui nous pourrions demander d'écouter des interprétations pour ensuite nous faire part, à l'aide d'un questionnaire, de leur propre compréhension des discours interprétés. Ceci pourrait constituer une bonne évaluation des passages concernés par les reformulations : restent-ils compréhensibles pour le destinataire ne maîtrisant pas la langue de l'original ?

Notre analyse pourrait être élargie, nous en sommes consciente, vers l'observation des procédés de reformulation émanant plus particulièrement des propriétés de deux systèmes linguistiques mis en place. Nous y voyons de la place pour l'analyse des reformulations interlinguales résultant non pas de l'interprétation des reformulations opérées par l'orateur ou bien des réactions de l'interprète à ses propres fautes de transfert, lexicales ou autres, mais bien de la nature, du « génie » des langues en question.

Une autre continuation possible serait la vérification des résultats présentés ci-dessus sur un autre matériel et à une échelle encore plus internationale, englobant d'autres combinaisons linguistiques.

BIBLIOGRAPHIE

APOTHÉLOZ, Denis. 2008. « Reformulations réparatrices à l'oral ». In : Le Bot Marie-Claire, Schuwer Martine et Richard Élisabeth (dir.). 2008. *La reformulation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 155 – 168.

AUSTIN, John Langshaw. 1962. *How to do things with words*. Oxford: Oxford University Press (trad. fr. 1970 : *Quand dire c'est faire*. Paris: Éditions du Seuil)

BAIGORRI JALÓN, Jésus. 2005. « Conference Interpreting in the First International Labor Conference (Washington, D. C., 1919) ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 50, numéro 3, pp. 987 – 996.

BAIGORRI JALÓN, Jésus. 2008. *De Paris à Nuremberg : naissance de l'interprétation de conférence*. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa

BARIK, Henri. 1994. « A Description of Various Types of Omissions, Additions and Errors of Translation Encountered in Simultaneous Interpretation ». In : Lambert, Sylvie et Moser-Mercer, Barbara (éd.). *Bridging the Gap. Empirical research in simultaneous interpretation*. Volume 3. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing, pp. 121 – 137.

BAYLON, Christian et MIGNOT, Xavier. 2000. *Initiation à la Sémantique du langage*. Paris : Nathan Université

BECKS, Daniël. 1998. « Tłumaczenie symultanicze - teoria i praktyka a dydaktyka ». In : Pawlak, Zofia, Hartzell, James et Czolnowska, Anna (réd.). *Ocena tłumaczenia ustnego. Materiały konferencji naukowej OB i SP Łódź 8-9.VI.1996*. Łódź: Ośrodek Badań i Studiów Przekładowych Uniwersytetu Łódzkiego, pp. 115 – 130.

BALLARD, Michel. 2001. *Le nom propre en traduction*, Paris : Ophrys

BÉDARD, Édith et MAURAI, Jacques. (et al.) 1983. *La norme linguistique*. Québec : Gouvernement du Québec ; Paris : Le Robert

BLANCHE-BENVENISTE, Claire. 1987. « Syntaxe, choix de lexique, et lieux de bafouillage ». *Revue de linguistique DRLAV*, numéro 36-37, pp. 123 – 155.

BOROWCZYK, Paulina. 2004. *Stratégies des traducteurs audiovisuels face aux réalités socioculturelles sur l'exemple de la télévision ARTE*. Poznań : UAM (thèse de doctorat non publiée)

BOUCHARD, Robert. 1991. « Repères pour un classement sémiologique des événements communicatifs ». *Études de Linguistique Appliquée*, numéro 83, pp. 29 – 61.

BOUCHARD, Robert et PARPETTE, Chantal. 2008. « Reformulation et co-formulation dans la communication scientifique avec support écrit ». In : Schuwer Martine, Le Bot Marie-Claire et Richard Elisabeth (dir.). *Pragmatique de la reformulation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 55 – 72.

BOWEN, David, BOWEN, Margareta et DOBOSZ, Irena. 1990. « The life of a diplomatic interpreter: An interview with Irena Dobosz ». In Bowen, David et Bowen, Margareta (réd.). *Interpreting : Yesterday, Today, Tomorrow*. Bringhamton (SUNY): John Benjamins, pp. 23 – 33.

BRAUN, Sabine. 2006/2007. « Multimedia communication technologies and their impact on interpreting ». In: *MuTra: Audiovisual Translation Scenarios, Conference Proceedings of the Marie Curie Euroconferences. EU High Level Scientific Conference Series. Copenhagen, 1-5 May 2006*, pp. 1 – 15.

BUGAJSKI, Marian. 1993. *Językoznawstwo normatywne*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN

BÜHLER, Hildegund. 1985. « Conference interpreting. A multichannel communication phenomenon ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 30, numéro 1, pp. 50 – 54.

BUTTNER, Danuta, KURKOWSKA, Halina et SATKIEWICZ, Halina. 1986. *Kultura języka polskiego. Zagadnienia poprawności gramatycznej*. Warszawa: Państwowe Wydawnictwo Naukowe

CHAPSAL, Madeleine. 1984. *Envoyez la petite musique*. Paris : Grasset

CHOMSKY, Noam. 1957 (2002). *Syntactic Structures*. Berlin: Mouton de Gruyter

CHOMSKY, Noam. 1965. *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge: MIT Press (trad. fr. 1971: *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris: Seuil)

CORMIER, Monique C. 1985. « Glossaire de la théorie interprétative de la traduction et de l'interprétation ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 30, numéro 4, pp. 353 – 359.

- COSNIER, Jacques et KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (dir.). 1987. *Décrire la conversation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon
- COSTE, Daniel. 1986. « Auto-interruptions et reprises ». *DRLAV Revue de linguistique*, numéro 34-35, *Paroles inachevées*. Paris: Centre de Recherche de l'Université de Paris VIII, pp. 127 – 139.
- DAMBSKA-PROKOP, Urszula (réd.). 2000. *Mala encyklopedia przekladoznawstwa*. Częstochowa: Educator
- DÉJEAN LE FÉAL, Karla. 1982. « Why Impromptu Speech Is Easy To Understand ». In: Enkvist, Nils Erik (réd.). *Impromptu Speech: A Symposium*. Åbo: Åbo Akademi, pp. 221 – 239.
- DÉJEAN LE FÉAL, Karla. 1985. « Le registre littéraire en interprétation simultanée ». In: *Meta: journal des traducteurs*, vol. 30, numéro 1, pp. 55 – 64.
- DELISLE, Jean (dir.). 1995. *Les traducteurs dans l'histoire*. Ottawa/Paris: PUO/UNESCO
- DELISLE, Jean, LEE-JAHNKE, Hannelore et CORMIER, Monique C. (réd.), TOMASZKIEWICZ, Teresa (trad. et adapt.). 2004. *Terminologia tłumaczenia*. Poznań: Wydawnictwo Naukowe UAM
- DOGGEN, Judith. 2008. « Reformulations didactiques : effets sur la prise de notes d'étudiants francophones ». In : Schuwer Martine, Le Bot Marie-Claire et Richard Élisabeth (dir.). *Pragmatique de la reformulation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 269 – 279.
- DONOVAN-CAGIGOS, Claire. 1990. *La fidélité en interprétation*. Thèse Nouveau Doctorat. Paris: ESIT
- DOROSZEWSKI, Witold (réd.), KURKOWSKA, Halina. 1973. *Słownik poprawnej polszczyzny PWN*. Warszawa: Państwowe Wydawnictwo Naukowe
- DUBOIS-CHARLIER, Françoise et VAUTHERIN, Béatrice. 2008. « La grammaire générative et transformationnelle : bref historique ». *La Clé des Langues*. Lyon : ENS LSH/DGESCO
- FALBO, Caterina. 1998. « Analyse des erreurs en interprétation simultanée ». *The Interpreters' Newsletter*, numéro 8, pp. 107 – 120.
- FRANCKEL, Jean-Jacques et PAILLARD, Denis. 1998. « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli ». *Langages*, vol. 32, numéro 129, pp. 52 – 63.
- FUCHS, Catherine. 1982a. *La paraphrase*. Paris : Presses Universitaires de France

FUCHS, Catherine. 1982b. « La paraphrase entre la langue et le discours ». *Langue française*, vol. 53, numéro 1, pp. 22 – 33.

FUCHS, Catherine. 1983. « La paraphrase linguistique : équivalence, synonymie ou reformulation ? ». *Le Français dans le Monde*, numéro 178, pp. 129 – 132.

FUCHS, Catherine. 1994. *Paraphrase et énonciation*. Paris : Ophrys (Collection L'homme dans la langue)

GAIBA, Francesca. 1998. *The origins of simultaneous interpretation: the Nuremberg Trial*. Ottawa: University of Ottawa Press

GARCIA-LANDA, Mariano. 1985. « L'oralité de la traduction orale ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 30, numéro 1, pp. 30 – 36.

GAULMYN DE, Marie-Madeleine. 1987. « Reformulation et planification métadiscursives ». In Cosnier, Jacques et Kerbrat-Orecchioni, Catherine (dir.). *Décrire la conversation*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon, pp. 167 – 198.

GILE, Daniel. 1985a. « La sensibilité aux écarts de langue et la sélection d'informateurs dans l'analyse d'erreurs: une expérience ». *The Incorporated Linguist*, vol. 24, numéro 1, pp. 29 – 32.

GILE, Daniel. 1985b. « Les termes techniques en interprétation simultanée ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 30, numéro 3, pp. 199 – 210.

GILE, Daniel. 1986. « Traduction et interprétation : deux facettes d'une même fonction ». *The Linguist. Journal of the Institute of Linguists*, volume 25, numéro 3, pp. 135 – 138.

GILE, Daniel. 1990. « La traduction et l'interprétation comme révélateurs des mécanismes de production et de compréhension du discours ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 35, numéro 1, pp. 20 – 30.

GILE, Daniel. 1991. *Guide de l'interprétation à l'usage des organisateurs de conférences*. Paris: Création Leterrier

GILE, Daniel. 1994. « Methodological Aspects of Interpretation and Translation Research ». In : Lambert, Sylvie et Moser-Mercer, Barbara (éd.). *Bridging the Gap. Empirical research in simultaneous interpretation*. Volume 3. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing, pp. 39 – 56.

GILE, Daniel. 1995. *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*. Lille : Presses Universitaires de Lille

GILE, Daniel. 2001. « L'évaluation de la qualité de l'interprétation en cours de formation ». *Meta: journal des traducteurs*, vol. 46, numéro 2, pp. 379 – 393.

GILLIES, Andrew. 2001. *Tłumaczenie ustne. Conference Interpreting. Poradnik dla studentów. A Student's Companion*. Kraków: Tertium

GILLIES, Andrew. 2007. *Sztuka notowania: poradnik dla tłumaczy konferencyjnych*. Kraków: Tertium

GOUADEC, Daniel. 1974. *Comprendre et Traduire*. Paris: Bordas

GOUADEC, Daniel. 1981. « Paramètres de l'évaluation des traductions ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 26, numéro 2, pp. 99 – 116.

GRAN, Laura. 1998. « Developing translation/interpretation strategies and creativity. In-Training Development of Interpreting Strategies and Creativity ». In: Beylard-Ozeroff, Ann, Králová Jana, Moser-Mercer, Barbara. *Translators' Strategies and Creativity*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company

GRÉSILLON, Almuth. 1994. *Éléments de critique génétique. Lire les manuscrits modernes*. Paris : Presses Universitaires de France

GRZEGORCZYKOWA, Renata. 2001. *Wprowadzenie do semantyki językoznawczej*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN

GÜLICH, Élisabeth et KOTSCHI, Thomas. 1983. « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique ». *Cahiers de Linguistique Française*, numéro 5, pp. 305 – 351.

GÜLICH, Élisabeth et KOTSCHI, Thomas. 1987. « Les actes de reformulation dans la consultation : La dame de Caluire ». In : Bange, Pierre (éd.). *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation. Actes du Colloque tenu a l'Université Lyon 2 du 13 au 15 décembre 1985*. Berne/Francfort/New York/Paris, pp. 15 – 81.

HEJWOWSKI, Krzysztof. 2002. « Źródła błędów w tłumaczeniu na język ojczysty ». In : Kopczyński, Andrzej et Zaliwska-Okrutna, Urszula (réd.). *Język rodzimy a język obcy : komunikacja, przekład, dydaktyka. Materiały z XXI Sympozjum zorganizowanego przez Instytut Lingwistyki Stosowanej UW i Polskie Towarzystwo Lingwistyki Stosowanej, Warszawa, 29-30 maja 2000 r.* Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, pp. 149 – 159.

HERBERT, Jean. 1952. *Manuel de l'interprète*. Genève: Georg

HERBULOT, Florence. 2004. « La Théorie interprétative ou Théorie du sens : point de vue d'une praticienne ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 49, numéro 2, pp. 307 – 315.

HURTADO ALBIR, Amparo. 1990. *La notion de fidélité en traduction*. Paris : Didier Érudition

HURTADO ALBIR, Amparo. 1996. « La traduction : classification et éléments d'analyse ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 41, numéro 3, pp. 366 – 377.

ILG, Gérard. 1959. L'enseignement de l'interprétation d'Interprètes à l'École d'Interprètes de l'Université de Genève. Genève : École d'Interprètes de l'Université de Genève

JAKOBSON, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Éditions de Minuit

KARCZEWSKA, Dorota. 2002. « O błędach w tłumaczeniu ». In : Kopczyński, Andrzej et Zaliwska-Okrutna, Urszula (éd.). *Język rodzimy a język obcy : komunikacja, przekład, dydaktyka. Materiały z XXI Sympozjum zorganizowanego przez Instytut Lingwistyki Stosowanej UW i Polskie Towarzystwo Lingwistyki Stosowanej, Warszawa, 29-30 maja 2000 r.* Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, pp. 129 – 135.

KEISER, Walter. 2004. « L'interprétation de conférence en tant que profession et les précurseurs de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC) 1918 – 1953 ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 49, numéro 3, pp. 576 – 608.

KLEIBER, Georges. 1997. « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? ». *Langages*, numéro 127, pp. 9 – 37.

KLEIBER, Georges. 2009. « La synonymie – "identité de sens" n'est pas un mythe ». *Pratiques*, numéro 141/142, pp. 9 – 25.

KLEMENSIEWICZ, Zenon. 1960. *Podstawowe wiadomości z gramatyki języka polskiego*. Warszawa : Państwowe Wydawnictwo Naukowe

KOHN, Kurt et KALINA, Sylvia. 1996. « The Strategic Dimension of Interpreting ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 41, numéro 1, pp. 118 – 138.

KOPCZYŃSKI, Andrzej. 1980. *Conference Interpreting: Some Linguistic and Communicative Problems*. Poznań: UAM

KOPCZYŃSKI, Andrzej et MARKIEWICZ, Anna. 1997. « Conference text types in Poland and the teaching of interpretation ». In: Fleischmann, Eberhard, Kutz, Wladimir et Schmitt, Peter A. *Translationsdidaktik. Grundfragen der Übersetzungswissenschaft*. Tübingen: Gunter Narr Verlag, pp. 291 – 297.

KOPCZYŃSKI, Andrzej. 1998. « Tłumacz konferencyjny: cień czy intruz? ». In: Pawlak, Zofia, Hartzell, James et Czolnowska, Anna (réd.). *Ocena tłumaczenia ustnego. Materiały konferencji naukowej OB i SP Łódź 8-9.VI.1996*. Łódź: Ośrodek Badań i Studiów Przekładowych Uniwersytetu Łódzkiego, pp. 71 – 85.

KOZŁOWSKA, Zofia. 2002. « O błędach językowych w tekstach polskich przekładów ». In : Kopczyński, Andrzej et Zaliwska-Okrutna, Urszula (réd.). *Język rodzimy a język obcy : komunikacja, przekład, dydaktyka. Materiały z XXI Sympozjum zorganizowanego przez Instytut Lingwistyki Stosowanej UW i Polskie Towarzystwo Lingwistyki Stosowanej, Warszawa, 29-30 maja 2000 r.* Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, pp. 137 – 147.

KUTZ, Wladimir. 1998. « Ocena przekazu treści w tłumaczeniu konsekutywnym ». In: Pawlak, Zofia, Hartzell, James et Czolnowska, Anna (réd.). *Ocena tłumaczenia ustnego. Materiały konferencji naukowej OB i SP Łódź 8-9.VI.1996*. Łódź: Ośrodek Badań i Studiów Przekładowych Uniwersytetu Łódzkiego, pp. 131 – 155.

LADMIRAL, Jean-René. 1979. *Traduire: théorèmes pour la traduction*. Paris: Payot

LAROSE, Robert. 1998. « Méthodologie de l'évaluation des traductions ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 43, numéro 2, pp. 1 – 24.

LE BOT, Marie-Claire, SCHUWER, Martine et RICHARD, Élisabeth (dir.). 2008. *La reformulation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes

LE CUNFF, Catherine. 2008. « Reformuler pour apprendre, apprendre à reformuler : usages didactiques de la reformulation en français langue maternelle ». In : Schuwer Martine, Le Bot Marie-Claire et Richard Élisabeth (dir.). *Pragmatique de la reformulation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 203 – 220.

LEDERER, Marianne. 1981. *La traduction simultanée*. Paris : Lettres Modernes Minard

- LEDERER, Marianne. 1985. « L'interprétation, manifestation élémentaire de la traduction ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 30, numéro 1, pp. 25 – 29.
- LEDERER, Marianne. 1994. *La traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif*. Paris : Hachette
- LIPÍŃSKI, Krzysztof. 2000. *Vademecum tłumacza*. Kraków: Wydawnictwo Idea
- LUKSZYN, Jurij (réd.). 1993. *Tezaurus terminologii translatorycznej*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN
- LYONS, John. 1984. *Semantyka*. Tom I/II. Warszawa : PWN
- MARTIN, Robert. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris : Librairie C. Klincksieck
- MARTIN, Robert. 1983. *Pour une logique du sens*. Paris : Presses Universitaires de France
- MARTINOT, Claire. 2000. « Étude comparative des processus de reformulation chez des enfants de 5 à 11 ans ». In : *Langages*, vol. 34, numéro 140, pp. 92 – 123.
- MARTINOT, Claire et IBRAHIM, Amr Helmy (dir.). 2003. *La reformulation : un principe universel d'acquisition*. Paris : Éditions Kimé
- MARTINOT, Claire, GEROLIMICH, Sonia, PAPROCKA-PIOTROWSKA, Urszula, SOWA, Magdalena. 2008. « Reformuler pour acquérir sa langue maternelle ? Investigation auprès d'enfants français, italiens et polonais de 6, 8 et 10 ans ». In : Schuwer, Martine, Le Bot, Marie-Claire et Richard, Élisabeth (dir.). 2008. *Pragmatique de la reformulation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 221 – 239.
- MASSERON, Caroline. 2009. « Les paradoxes de la synonymie ». *Pratiques*, numéro 141/142, pp. 3 – 8.
- MOSEGAARD HANSEN, Maj-Britt. 1997. « Compte-rendu : Catherine Fuchs, Paraphrase et énonciation ». *Revue Romane*, numéro 37, pp. 159 – 162.
- MOSER, Peter. 1996. « Expectations of users of conference interpretation ». *Interpreting*, vol. 1, numéro 2, pp. 145 – 178.
- MOSER-MERCER, Barbara. 1998. « Measuring Quality in Interpreting ». In Pawlak, Zofia, Hartzell, James et Czolnowska, Anna (réd.). *Ocena tłumaczenia ustnego. Materiały konferencji naukowej OB i SP Łódź 8-9.VI.1996*. Łódź: Ośrodek Badań i Studiów Przekładowych Uniwersytetu Łódzkiego, pp. 39 – 56.

- NIDA, Eugene A. 1964. *Towards the Science of Translating*. Leiden : E. J. Brill
- NIEDZIELSKI, Henri. 1988. « Prolégomènes à la typologie de textes en interprétation simultanée ». *Meta: journal des traducteurs*, vol. 33, numéro 4, pp. 491 – 496.
- NOREN, Coco. 1999. *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis
- PAWLAK, Zofia, HARTZELL, James et CZOLNOWSKA, Anna (réd.). 1998. *Ocena tłumaczenia ustnego. Materiały konferencji naukowej OB i SP Łódź 8-9.VI.1996*. Łódź: Ośrodek Badań i Studiów Przekładowych Uniwersytetu Łódzkiego
- PERALDI, François. 1990. « Théoriser, c'est pas terroriser ou l'erreur en traduction ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 35, numéro 1, pp. 133 – 137.
- PETITE, Christelle. 2005. « Evidence of repair mechanisms in simultaneous interpreting. A corpus-based analysis ». *Interpreting*, vol. 7, numéro 1, pp. 27 – 49.
- PHELAN, Mary. 2001. *The interpreter's resource*. Philadelphia: Clevedon
- PISARSKA, Alicja et TOMASZKIEWICZ, Teresa. 1996. *Współczesne tendencje przekładoznawcze*. Poznań: Wydawnictwo Naukowe UAM
- PÖCHHACKER, Franz. 1995. « Slips and Shifts in Simultaneous Interpreting ». In: Tommola, Jorma (éd.). *Topics in Interpreting Research*. Turku: The University of Turku, Centre for Translation and Interpreting, pp. 73 – 90.
- PÖCHHACKER, Franz. 2007. *Introducing Interpreting Studies*. London: Routledge
- PORTINE, Henri. 1998. « Thought or Reference. A propos d'un prétendu triangle sémiotique ». *Sémiotiques*, numéro 15, pp. 19 – 32.
- REY-DEBOVE, Josette. 1997. « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique ». *Langages*, numéro 128, pp. 91 – 104.
- RICCARDI, Alessandra. 1998. « Interpreting Strategies and Creativity ». In : Beylard-Ozeroff, Ann, Králová, Jana, Moser-Mercer, Barbara. *Translators' Strategies and Creativity*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company

RICCARDI, Alessandra. 2005. « On the Evolution of Interpreting Strategies in Simultaneous Interpreting ». In : *Meta : journal des traducteurs*, vol. 50, numéro 2, pp. 753 – 767.

ROBERTS, Roda P. et PERGNIER, Maurice. 1987. « L'équivalence en traduction ». *Meta: journal des traducteurs*, vol. 32, numéro 4, pp. 392 – 402.

ROLLAND, Ruth. 1999. *Interpreters as diplomats: a diplomatic history of the role of interpreters in world politics*. Ottawa: University of Ottawa Press

ROSSARI, Corinne. 1990. « Pour une typologie des opérations de reformulation ». *Cahiers de Linguistique Française*, numéro 11, pp. 345 – 359.

ROSSARI, Corinne. 1997. *Les opérations de reformulation*. Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien : Peter Lang

ROULET, Eddie. 1987. « Complétude interactive et mouvements discursifs ». *Cahiers de Linguistique Française*, numéro 8, pp. 111 – 140.

ROZAN, Jean-François. 1956. *La prise de notes en interprétation consécutive*. Genève : Georg

ROZAN, Jean-François. 2004. *Notatki w tłumaczeniu konsekwentnym - Notetaking in Consecutive Interpreting*. Kraków: Tertium

SCHEGLOFF, Emanuel A., JEFFERSON, Gail et SACKS, Harvey. 1977. « The preference for selfcorrection in the organization of repair in conversation ». *Language*, vol. 53, numéro 4, pp. 361 – 382.

SCHUWER, Martine, LE BOT, Marie-Claire et RICHARD, Élisabeth (dir.). 2008. *Pragmatique de la reformulation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes

SELESKOVITCH, Danica. 1968. *L'interprète dans les conférences internationales. Problèmes de langage et de communication*. Paris: Lettres Modernes

SELESKOVITCH, Danica. 1975. *Langage, langues et mémoire*. Paris : Lettres Modernes Minard

SELESKOVITCH, Danica. 1985. « Interpretation ou interprétariat ? ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 30, numéro 1, pp. 19 – 24.

SELESKOVITCH, Danica et LEDERER, Marianne. 2001. *Interpréter pour traduire. 4^e édition revue et corrigée. Collection TRADUCTOLOGIE*. Paris : Didier Érudition

SELESKOVITCH, Danica et LEDERER, Marianne. 2002. *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Communautés européennes: Didier Érudition/Klincksieck

SETTON, Robin. 1999. *Simultaneous Interpretation: a cognitive-pragmatic analysis*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins

SKIBIŃSKA, Elżbieta. 2001. *Inaczej mówiąc... tłumaczenie z francuskiego na polski (ćwiczenia)*. Wrocław: Dolnośląskie Wydawnictwo Edukacyjne

SOBOL, Elżbieta (réd.). 1993. *Mały słownik języka polskiego*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN

STEUCKARDT, Agnès. 2007. « Usages polémiques de la reformulation ». *Recherches linguistiques*, numéro 29, pp. 55 – 74.

THIERY, Christopher. 2009. « D'où nous venons : Discours prononcé lors de la séance d'ouverture de l'Assemblée de l'AIIC à Nice ». www.aiic.net/ViewPage.cfm/page3201.htm

THOIRON, Philippe et BÉJOINT, Henri. 1991. « La place des reformulations dans les textes scientifiques ». *Meta : journal des traducteurs*, vol. 36, numéro 1, pp. 101 – 110.

TOMASZKIEWICZ, Teresa. 1993. *Les opérations linguistiques qui sous-tendent le processus de sous-titrage des films*. Poznań : Wydawnictwo Naukowe UAM

TOMASZKIEWICZ, Teresa. 2003. « Comparaison des reformulations de la localisation temporelle et spatiale chez les enfants français et polonais ». In : Martinot, Claire et Ibrahim, Amr Helmy (dir.). 2003. *La reformulation : un principe universel d'acquisition*. Paris : Éditions Kimé, pp. 179 – 199.

TONELLI, Livia et RICCARDI, Alessandra. 1995. « Speech errors, shadowing and simultaneous interpretation ». *The Interpreters' Newsletter*, numéro 6, pp. 67 – 74.

TRYUK, Małgorzata. 2002. « Les tests d'aptitude et leur rôle dans la formation des interprètes de conférence ». In : Lewandowska-Tomaszczyk, Barbara et Thelen, Marcel. *Translation and Meaning, Part 6, Proceedings of the Łódź Session of the 1st International Maastricht-Łódź Duo Colloquium on "Translation and Meaning", Łódź, Poland, 22-24 September 2000*. Maastricht: Hogeschool Zuyd, Maastricht School of Translation and Interpreting

TRYUK, Małgorzata. 2004. *L'interprétation communautaire. Des normes et des rôles dans l'interprétation*. Warszawa: Wydawnictwo TEPIS Polskiego Towarzystwa Tłumaczy Ekonomicznych, Prawniczych i Sądowych

TRYUK, Małgorzata (dir.). 2006. *Teoria i dydaktyka przekładu konferencyjnego. Z badań Instytutu Lingwistyki Stosowanej Uniwersytetu Warszawskiego*. Warszawa : Wydawnictwo Takt

TRYUK, Małgorzata. 2007. *Przekład ustny konferencyjny*. Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN

URBAŃCZYK, Stanisław (réd.), KUCAŁA, Marian (et al.). 1978. *Encyklopedia wiedzy o języku polskim*. Wrocław: Zakład Narodowy imienia Ossolińskich

VAN BESIEN, Fred et MEULEMAN, Chris. 2004. « Dealing with Speakers' Errors and Speakers' Repairs in Simultaneous Interpretation. A Corpus-based Study ». *The Translator*, volume 10, numéro 1, pp. 59 – 81.

VAN HOOFF, Henri. 1991. *Histoire de la traduction en Occident : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Pays-Bas*. Paris: Duculot

VARGAS, Élodie. 2008. « "Un comportement de type céramique, c'est-à-dire cassant" : les reformulations intratextuelles dans les émissions de vulgarisation télévisées allemandes ». In : Schuwer Martine, Le Bot Marie-Claire et Richard Élisabeth (dir.). *Pragmatique de la reformulation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 21 – 38.

VINAY, Jean-Paul et DARBELNET, Jean. 1966. *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris : Didier

VOLTEAU, Stéphanie et GARCIA-DEBANC, Claudine. 2008. « Les reformulations de l'enseignement dans quatre situations scolaires : existe-t-il une influence de l'objet enseigné sur les types de reformulations utilisées ? » In : Schuwer Martine, Le Bot Marie-Claire et Richard Élisabeth (dir.). 2008. *Pragmatique de la reformulation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 253 – 268.

WITTLIN, Katarzyna. 2006. « Model profesjonalizacji rynku tłumaczeń ustnych w Polsce ». In: Tryuk, Małgorzata. *Teoria i dydaktyka przekładu konferencyjnego. Z badań Instytutu Lingwistyki Stosowanej Uniwersytetu Warszawskiego*. Warszawa : Wydawnictwo Takt, pp. 121 – 132.

ŻUCHELKOWSKA, Alicja. 2005. *Transfert de la charge affective sur l'exemple de la traduction en français des oeuvres polonaises choisies*. Poznań : UAM (thèse de doctorat non publiée)

PAGES WEB CONSULTÉES

www.aiic.net

www.inalco.fr

www.trial-ch.org

www.modyco.fr

www.linguistes.com

DICTIONNAIRES EN-LIGNE CONSULTÉS

www.cnrtl.fr

www.dictionnaire.tv5.org

www.korpus.pwn.pl

www.sjp.pwn.pl

www.wikipedia.fr

www.wordreference.com

www.dicodunet.com

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES CONSULTÉES

CD-ROM : Nouveau Petit Robert, version électronique du dictionnaire (2001)

ANNEXE

1. TRANSCRIPTIONS DES ORIGINAUX FRANÇAIS (total : 90 minutes)

Conventions de transcription simplifiées (adaptées après Mason et Wadensjö in Tryuk 2004 : 9)

Intonation tombante, fin de la phrase est indiquée par	.
Intonation montante, question est indiquée par	?
Intonation ambiguë, suspension de voix est indiquée par	...
Passages incompréhensibles, inaudibles sont indiqués par	[...]
Pauses sont indiquées par	/
Éléments non verbaux, commentaires situationnels sont indiqués par	[rire]

ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO

Alexis Kossenko, 12 minutes 41 secondes, le 26 février 2002 à Poznań.
Le flûtiste qui joue les concerts de Bach parle de lui-même, de la musique et des instruments baroques.

Le travail avec *L'Arte dei Suonatori* est vraiment / exceptionnel parce que, / c'est vraiment, à la fois c'est un / c'est un orchestre petite dimension, mais un orchestre, / mais il y a un vrai travail de musique de chambre. / Je crois il y a une grande complicité, / une grande compréhension de / nos buts / musicaux / et / et le travail est vraiment très productif. / Donc on peut vraiment je crois atteindre / atteindre quelque chose, une / des extrêmes dans l'expression, / c'est tout à fait agréable, / et avec ce sentiment / aussi unique de ne jouer / qu'avec des amis. / J'ai toujours eu un faible, comme on dit, pour / Carl Philipp Emanuel Bach / parce que je crois que c'est le / le compositeur dans lequel je me retrouve moi-même / le plus. / Avec ses changements / de / d'humeurs, / ses passions à l'extrême, qui changent, / sont, / qui égarent, / ont toujours des surprises, on peut pas, / c'est quelqu'un, on a l'impression, quand il écrit la / quand il écrit sa musique, / qu'il / qu'il était un petit peu schizophrène. / Mais je crois qu'il écrivait en toute connaissance de cause et c'était / extrêmement bien pensé mais il avait toujours ce souci de / d'aller chercher chez l'auditeur / de le de le toucher au plus profond de lui-même, / et de le surprendre, / et de le violenter parfois, / c'est-à-dire que pour lui le but de la musique n'était pas seulement / décoratif, / vraiment / de susciter les sentiments les plus extrêmes chez les auditeurs, / quitte même parfois à les déranger.

- Mais / sa virtuosité existe ? /

La virtuosité est énorme. Pour la flûte, / ses deux concertos : en sol majeur et en ré mineur, / sans doute sont ce qu'il y a de plus difficile / dans tout le répertoire du dix-huitième siècle pour la flûte traversière, sur la flûte baroque, avec une clé seulement. / Une autre raison aussi de cette difficulté est que / Carl Philipp n'a peut-être pas écrit ses concertos / d'abord pour la flûte / mais le *Concerto en sol*

majeur existe dans une version pour orgue, / et le *Concerto en ré mineur* dans une version pour clavecin./ La version pour clavecin, on / on sait qu'elle est antérieure, version pour orgue je ne sais pas. Mais, / aux tels cas..., enfin, / on voit aussi que dans l'écriture il y a des choses qui sont / assez naturelles pour l'instrument à clavier / et qui deviennent une difficulté insensée pour la flûte. /

- Vous êtes le flûtiste qui joue aussi la flûte / moderne. Cette chose est / incroyablement difficile. /

Oui, c'est déjà très difficile pour la flûte moderne. / Je dirais pas encore plus, / parce que la difficulté n'est pas dans les mêmes, / exactement dans les mêmes endroits. / Du point de vue technique, / dans les passages rapides notamment, / il y a des choses qui sont peut-être plus faciles à / à achever avec la / la flûte moderne, / mais d'un autre côté on trouve beaucoup plus d'aisance dans le... / sur la flûte baroque / pour ce qui est de la / la clarté de l'articulation / et de... du jeu aussi / des diversités d'articulation est léger, / et répond très très bien à / tout ce qu'on veut lui / lui demander. / Alors que la flûte moderne, on s'aperçoit en jouant ce répertoire, / ce que j'ai fait régulièrement d'ailleurs que / elle est plus lourde, / elle est plus lente à répondre./ Et c'est pour ça que je trouve un plaisir tout particulier à jouer / cette musique-là sur la flûte baroque / et aussi parce qu'on s'aperçoit à quel point / Carl Philipp Emanuel a poussé l'instrument à sa limite. / Et ça devient, / c'est vrai, / il y a quelque chose d'un peu, / on se demande si vraiment c'est possible de le faire, / quelque chose d'un peu héroïque à / à essayer de jouer cette musique-là, / qui demande enfin vraiment, / des / des moyens incroyables. / Je crois qu'il faut aussi plonger sans hésiter, parce que / si vraiment on hésite / il sera très difficile d'arriver au bout. / Mais bravement et puis heureusement secondé par / par l'orchestre, / par / par *L'Arte dei Suonatori* / je je pense que c'est quelque chose de possible. /

Pour simplifier je dirais que je joue tout le répertoire de la flûte, / mais à chaque fois je me pose la question / quel est l'instrument qui / pour moi est le plus intéressant et qui va vraiment donner une couleur particulière / à chaque répertoire./ Et le plus souvent / la réponse se trouve dans / dans l'instrument / qui était l'instrument contemporain du compositeur, / parce que c'est l'instrument tout simplement que le compositeur connaissait. / Mais aussi ben / tout simplement parce que j'aime beaucoup / apporter / vraiment donner une couleur très particulière à chaque pièce qu'on joue. / Non seulement son époque, / mais aussi son origine géographique. / Et ça me permet d'aller / découvrir tout le répertoire romantique bien sûr, mais aussi le répertoire moderne jusqu'à la musique contemporaine. /

J'ai fait mes études au conservatoire de Nice, / puis au conservatoire de Paris. / Donc à Nice j'ai eu mon prix / quand j'avais quatorze ans, / et ensuite je suis entré au conservatoire supérieur de Paris ce qui était / la prolongation / normale des études. /

- Chez qui ?

Dans la classe d'Alain Marion.

- Alain Marion ?

Oui, Alain Marion qui était / plus que mon professeur, / qui était pour moi un vrai grand-père puisque quand je suis entré dans sa classe / quand je l'ai rencontré j'avais douze ans et je suis entré dans sa classe deux ans plus tard / et donc / c'était vraiment que j'étais loin de ma famille, / à Paris, / il a joué pour moi le rôle d'un grand père et / sa disparition / était vraiment très douloureuse bien sûr / mais

j'en garde le souvenir, / un souvenir très ému et pour moi c'était / le Grand Monsieur de la Flûte. /

- Et le travail avec Alain Marion c'était aussi une grande joie, je pense ? / C'était une grande joie parce que / tout le travail, / tout son enseignement est porté sur la communication et le plaisir de jouer. / Je crois que pour lui la priorité n'était pas de / se concentrer sur le travail technique. / Mais j'ai appris des choses incroyables, / simplement en jouant avec lui, en / par exemple il ne résistait jamais lorsque on / n'avait pas eu le temps de / vraiment de travailler son programme / très sérieusement à la maison. / On avait trouvé un petit truc / nous, les élèves, / qui était de venir avec des duos / de flûtes. Et là, / il oubliait tout, / et il prenait sa flûte et tout content il venait jouer avec avec nous, / avec les élèves et / je crois que c'est le moment où j'ai le plus appris. / C'est / en partageant ces moments / avec Alain Marion, / avec mon professeur, / parce qu'on apprend tout de / de son jeu, de sa musique et de la communication / et pas seulement, / pas seulement par les mots. / Il y a cette communication qui fait que / l'élève et le professeur se retrouvent presque égaux pendant / pendant un certain moment / et on y trouve un enthousiasme encore bien supérieur. /

- Dans quel moment avez-vous décidé de prendre cet instrument à la main ? /

Oh, ça fait très longtemps en fait que / que j'ai découvert la / la flûte baroque. / Je crois j'avais dix ans / et que j'ai eu envie d'en jouer / et que j'ai commencé à / à avoir cette passion pour la musique ancienne. / Je crois que le premier / disque qui m'a vraiment / convaincu / euh de me lancer dans cette direction, / c'étaient des, / des concertos... le *Concerto* de Vivaldi avec Frans Brüggen. / Et / je me souviens quand j'étais à l'école, j'écoutais ça / pendant la récréation, / j'avais mon casque, mon petit walkman, / et j'ai commencé en fait / d'abord la flûte à bec / pour découvrir le répertoire de la musique ancienne, / et un an plus tard j'ai eu ma première flûte baroque, / que m'a prêté mon professeur et donc j'ai pu m'initier.

Mon grand-père était russe, / mon grand-père paternel était russe, / il est arrivé en France / en 1917. / Et il est allé à Nice / où beaucoup d'aristocrates russes s'étaient réfugiés. / Mais hormis mon grand père tout le reste de ma famille est d'origine niçoise / et comme je n'ai jamais connu mon grand-père, / qui malheureusement a disparu un an avant ma naissance, / finalement l'héritage russe s'est arrêté avec lui. / Peut-être, / j'ai peut-être quelque chose dans le sang toujours qui reste, mais / j'ai une passion insensée pour la musique de / de de Prokofiev et Chostakovitch par exemple, que, / je ne sais pas, quelque chose d'instinctif, / je n'explique pas autrement. Mais sinon je suis en fait, / à part cet héritage de mon grand-père paternel, / je suis vraiment un Français / mais j'en ai gardé le nom. / J'ai peur d'être / de mon trait très français pour ça / parce que je ne suis pas très doué pour les langues étrangères, / mais je parle disons couramment l'anglais, / puis bon / je bafouille quelques mots d'allemand et je m'en excuse auprès des Allemands d'ailleurs. [rire] / Mais suffisamment pour suivre une répétition / et je crois que c'est tout. / Et le français, je fais tout ce que je peux aussi. /

- Comme vous trouvez, pour la flûte traversière, / pour la flûte baroque, / cette époque, parmi le Bach et classique, / c'est le période très riche, je pense, pour / pour cet instrument ?

Oui, c'était une littérature / particulièrement riche, / d'une certaine manière le dix-neuvième siècle l'a été aussi. / Mais pendant le dix-neuvième / il y a eu beaucoup moins / de chefs d'oeuvre écrits, / beaucoup moins d'oeuvres importantes. / Mais

au dix-huitième siècle / la flûte traversière a été un instrument nouveau, / puisqu'il est apparu à toute fin du dix-septième, / et il est devenu vraiment / à la mode / disons dans des années 1715, 1720, / une mode qui est partie de France, d'ailleurs, / et ensuite qui a gagné l'Allemagne, / et plus tard l'Italie / et l'Angleterre. / Et c'est un instrument, / cet instrument nouveau a intéressé beaucoup de compositeurs, / à commencer par Bach, bien sûr. / Ben, en, / disons, en opposition à la flûte à bec, / parce que ça apportait de nouvelles possibilités et / vraiment oui, on a / énormément de chefs d'oeuvre de cette époque-là. / Mais il faut dire aussi que c'était un instrument qui était particulièrement apprécié des amateurs, / des dilettantes, / qui était moins joué par les professionnels. / Ce qui explique qu'on a une grande quantité de répertoire soliste / et que la flûte soit moins un instrument qui fasse partie de l'orchestre, / qui est plus rare dans des grandes formations, un petit peu exceptionnel. / Le hautbois, par contre, était, / était toujours requis dans l'orchestre baroque. / Mais donc on a / il nous reste beaucoup, beaucoup de concertos et de / et de sonates, tout simplement parce que, / parce qu'il y avait beaucoup de public amateur / qui voulait / jouer ces concertos / ou ces / ou ces sonates en famille / ou dans un cercle plus restreint. / Bien entendu, il y a eu quand-même quelques virtuoses qui ont porté la flûte à son plus haut niveau, / comme Blavé et Quantz par exemple. / Et l'exemple de Friedrich, / Friedrich der Gross qui / évidemment / est peut-être le plus significatif / puisqu'il montre à quel niveau / le jeu de la flûte en amateur pourrait... / pouvait arriver, / puisque on sait combien de concertos ont été écrits pour lui. / Notamment les 300 concertos de Quantz / et qui sont quand-même d'une difficulté redoutable, / et on peut imaginer que pour un amateur / il n'en jouait pas moins / aussi bien qu'un professionnel. /

Mes projets ? / Et bien, / avant tout j'espère qu'ils se, / qu'il y en aura beaucoup avec *L'Arte dei Suonatori*, / déjà qu'ils sont évoqués, / qu'ils sont planifiés et / j'espère qu'il y en aura d'autres à la suite de / de ces expériences avec Carl Philipp. / Sinon, je joue en fait / je crois que j'ai des projets assez variés : / à la flûte baroque, à la flûte classique, romantique, à la flûte moderne, à la flûte baroque, à la flûte à bec / et je en orchestre, en soliste, en récital, en musique de chambre. / Donc, pour moi, je / enfin, je / je suis très heureux du / du développement actuel de ma carrière. / Parce que je fais vraiment dans la diversité et je / disons, il n'y a pas de / de domaine dans lequel je veuille me spécialiser. / Bon, je fais des concours, / j'ai même fait un concours...

- Oui ?

...récemment en novembre, Concours Rampal à Paris, / dans lequel curieusement / j'ai été récompensé pour la musique contemporaine. / Puisqu'il y avait un prix spécial pour une pièce, / écrite pas spécialement pour le concours, / mais par contre je n'ai pas du tout convaincu le jury pour mon interprétation de la musique baroque, / ce qui a été assez comique, puisque c'est / presque ma spécialité. / Puisque, / disons que ça représente quand-même le / l'essentiel de / de mon activité. / Mais bon, j'ai passé leur concours, mais ce n'est / ce ne sont pas tant les concours qui m'apportent que les contacts enrichissant avec des musiciens partout en Europe, / que je rencontre dans des projets d'orchestre et ensuite on décide de se retrouver pour de la musique de chambre. / J'ai des projets avec la flûte moderne et / notamment avec / un des deux ensembles / que j'ai créés. / Un ensemble qui s'appelle les *Musiciens de Monsieur Croche*, / dont l'objectif est de / jouer la musique du / début du vingtième siècle, / la musique française, notamment, / à travers le lorgnon de Monsieur Croche, / c'est-à-dire à travers les

idées de Debussy, puisque / Monsieur Croche était / personnage issu de l'imagination de Debussy. / Et aussi de jouer le répertoire / baroque selon les préceptes de Debussy qui avait des idées très fortes la-dessus. / Et donc, / pour ces activités-là, / bien entendu, / je jouerai de la flûte moderne, / ou plutôt la flûte du début du vingtième siècle, / puisque je tiens quand même à choisir des instruments / de la période, / instruments contemporains des / des oeuvres écrites, / mais qui ont quand-même des qualités très particulières, / de chaleur, de grandeur, / qui ont été un petit peu perdus au détriment de la bri..., / à l'avantage de la brillance / que l'on recherche davantage aujourd'hui. / Je serai cet été dans un festival à Oulu / en Finlande, / où / on m'a demandé de jouer / plusieurs concerts / sur plusieurs instruments différents. / Je travaille avec plusieurs orchestres, / notamment *La Grande Ecurie et la Chambre du Roy*, en France, / que dirige Jean-Claude Malgoire. / Je joue aussi la première flûte dans la Mozart Akademie que dirige Jaap Ter Linden / qui effectue un enregistrement de toutes les symphonies de Mozart. / Et avec *L'Arte dei Suonatori* aussi, / les trois orchestres avec lesquels je collabore le plus souvent. /

ORIGINAL N° 2 – ALEXIS KOSENKO

Alexis Kossenko, 7 minutes 58 secondes, le 7 novembre 2002 à Poznań.

Le flûtiste parle de la musique baroque française et du jeu sur la flûte traversière et contemporaine.

Cette musique est très délicate à interpréter, / parce qu'il y a beaucoup de codes / qui ne figurent pas dans la partition, / ou parfois qui figurent mais qui doivent être interprétés avec / ce que les Français appelaient le / le / le bon goût, / par opposition au goût méchant, / au mauvais goût, / et toute la musique résidait aussi dans la / la finesse de réalisation de ces / de ces petits ornements, / qui ensuite prenaient place dans une structure qui pouvait être très ambitieuse parfois, puisque / dans le domaine de l'opéra français les grandes tragédies lyriques / qui sont peut-être pourtant faites d'enchaînements de / de tout petites parties : une danse, / un petit récit, / suivi d'un petit arioso, / mais / on pense / on peut avoir l'impression qu'il s'agit d'une petite forme, / mais elle s'intègre dans / dans une très grande structure qui est à la fois / très ambitieuse, souvent, / très habilement construite sur le plan dramatique, / par opposition par exemple / aux concertos / ou aux opéras italiens qui sont plus une alternance, donc / des récitatifs, et ensuite dont les airs sont souvent des morceaux de bravoure, / et / et le compositeur est plus concerné par le / par la brillance de chacun des airs / que par une construction dramatique qui emmène vraiment vers / vers le dénouement, / vers l'apogée du / du sentiment. /

Oui, ce n'est pas seulement en Pologne, mais, / puisque ça m'arrive aussi bien d'avoir de petits ennuis comme ceci / en France ou en Allemagne. / Mais bon, c'est / surtout dans / chez les / les instrumentistes qui font des instruments anciens, ils ont beaucoup plus l'habitude de / de réparer, de bricoler leur instrument eux-mêmes, / que les joueurs d'instruments modernes, / qui ont des instruments plus perfectionnés / et qui n'osent pas les toucher et qui les mettront chez le luthier religieusement. / Mais c'est vrai que / en ce qui me concerne / et beaucoup d'autres collègues comme moi, / on est, souvent on bricole un peu, / on répare soi-même. /

C'est le répertoire qui est / peu joué, qui est beaucoup moins joué et qui est encore mal connu. / Euh / alors qu'il recèle des / vraiment énormément de / de musiques magnifiques et même des chefs d'oeuvres, / on peut parler des chefs d'oeuvre, / certains compositeurs / on connaît Couperin, on connaît Lulli, on connaît Rameau / mais d'autres compositeurs, comme / comme Campra, comme Leclair, comme Mondonville sont / tout aussi significatifs et ils font partie des / très très grands musiciens du dix-huitième siècle. / Et c'est une musique qui est difficile à interpréter, surtout / la musique de la fin du dix-septième siècle, et du début du dix-huitième siècle, / euh / avant qu'elle ne soit envahie un petit peu par le style italien.

Alors, / à l'origine en fait c'est / cette cantate, comme beaucoup / la plupart des cantates françaises qui étaient à la mode au début du dix-huitième siècle, / elles sont publiées comme de la musique de chambre. / En réalité, / la partition donne simplement / la partie de chant et du bas continu, / comme toujours, / et une partie de flûte allemande, / et une partie de violon. / Comme beaucoup d'autres cantates, elle était / le plus souvent jouée / dans une petite formation, / avec un violon ou une flûte. / Mais on sait aussi / que / elles étaient parfois données dans des concerts comme les concerts des Tuileries ou / le concert spirituel à Paris, / qu'elles étaient aussi données avec des effectifs beaucoup plus importants. / Aux tels cas, on / soit on jouait simplement des voix / écrites, / en doublant, en mettant plus de violon, / plus de plusieurs flûtes traversières, / éventuellement on a / juste ajoutant d'autres instruments, / mais / il est / on a conservé aussi du matériel qui montre qu'on écrivait des parties intermédiaires, / des parties d'altos pour enrichir l'harmonie. / Mais elles sont toujours publiées sous cette forme simple de musique de chambre. /

Ce soir, puisqu'on a à notre disposition / un orchestre, / donc on va jouer dans / dans / dans la grande formation, / un petit peu, la / la plus luxueuse, disons. Le plus souvent, / oui, c'est vrai, / il est rare que... / que dans les moments où les violons se déchaînent, / où les sentiments sont les plus exaltés, / comme la musique est très codifiée à cette époque-là, / la flûte est réservée, / on lui réserve les moments / pastoraux ou les moments / de rêveries, / ou quand il y a un air / un air avec / qui parle de / des tendres amours. / Il y a toujours une flûte là qui vient pour cet air-là. / Dans le cadre de la cantate de Clerambault il y a cette fameuse tempête au milieu / qui montre vraiment à quel point les cantates françaises étaient des / opéras miniatures, puisque la / la tempête est vraiment un élément / très important et très attendu par le public toujours / des tragédies lyriques, donc des opéras français. /

À ce moment-là, / je préfère me taire, parce que / l'écriture de / de ces parties de violons, / extrêmement rapide et virtuose, / avec des gammes qui passent du grave, / de [...] et la flûte n'a pas toutes les notes pour le jouer. /

Un peu plus tard la flûte se joindra, / dans des compositions de Mondonville par exemple, / de Leclair, / la flûte se joint souvent aux violons, mais / avec un rôle plus particulier : elle ne joue pas les gammes avec les violons, / mais elle figure par les [...], / les sifflements du vent. / Mais à cette époque-là, l'époque de / Clerambault / souvent les instruments à vent se taisaient, / enfin avec la flûte particulièrement. /

Alors là, on a déjà changé un petit peu d'époque parce que / euh 20 ans plus tard, les concertos sont / ont été publiés 20 ans plus tard que la *Cantate* de Clerambault. / Et / le goût / musical en France avait énormément changé dans ces années-là. / Puisque le / la musique italienne faisait une apparition très / vraiment

remarquée, qui a / et même scandaleuse, et puis qu'elle a opposé et les partisans et les détracteurs, / et elle s'est vite intégrée à la musique française. / Et Leclair en étant un exemple le plus significatif. / Leclair lui-même étudiait / le violon avec un Italien, Somis, qui a été un élève de Corelli, / il a étudié aussi avec Locatelli, / et dans son jeu de violon, dans ses sonates et ses concertos pour violon, on peut voir cette virtuosité extraordinaire, vraiment, d'une difficulté redoutable, / qui est directement héritée du jeu de violon italien. / Mais / il lui reste toujours ce goût français, / et aussi ce soin du détail / et lui-même, Leclair, par opposition à Locatelli, souvent on les a rapprochés, / Locatelli jouait avec beaucoup de flamme et on disait que Leclair / était beaucoup plus perfectionniste ce que ne pouvait l'être Locatelli. / Mais à la fois on l'accusait un petit peu de froideur, / ce qui n'est / ce qui peut être une manière de / bon, ça veut pas dire qu'il jouait sans sentiment, mais peut-être / d'une manière plus posée et plus contrôlée que / que l'Italien ne le faisait. /

Leclair est jouable à la flûte, / et il le marque dans la partition. / Les solos de ses concertos peuvent se jouer sur la flûte allemande / ou le hautbois. / Il y a plusieurs raisons à cela. / C'est / d'abord Leclair était ami avec Michel Blavé / qui était le plus grand flûtiste dans ces années-là / et qui a aussi développé le côté italien de / de la flûte traversière / avec beaucoup de virtuosité. / Et donc Leclair lui a dédié ses concertos. / On sait qu'ils jouaient souvent ensemble et qu'ils se connaissaient très bien. / Mais aussi, c'est / c'est une manière tout simplement, / en offrant à d'autres instruments, / de vendre plus de / plus de musique, plus de partitions. /

Depuis la dernière fois où effectivement j'étais assez occupé puisque j'ai / de manière très diverse / j'avais des concerts en musique de chambre, en récitals, / en orchestre, / en soliste, devant l'orchestre aussi, / en France et ailleurs, / et / autant dans le domaine de la musique baroque / que dans la musique plus / plus récente, / puisque là, en novembre, par exemple, je vais reprendre, / ce qu'on a déjà donné cet été d'ailleurs, / opéra de Janáček, « La Petite Renarde rusée » pendant cinq semaines, / et avec de très nombreuses représentations. / Et j'ai souvent entendu : « Mais il n'est pas possible de jouer bien les deux parce que on doit / se spécialiser pour arriver / au plus haut niveau ». / Et moi j'ai ce problème que / ça m'est tout simplement impossible / parce que j'ai trop d'amour et pour le répertoire de la flûte moderne, / et pour le répertoire de la flûte baroque / et j'ai / ce sont des sensations très différentes et j'ai besoin des deux. / Et je crois que / ce qui me permet de jouer les deux, / c'est d'abord cette passion / qui décuple toujours / ensuite les capacités techniques. / Si vraiment on a envie, je crois qu'on arrive toujours à ses fins.

ORIGINAL N° 3 – PROF. ANDRÉ GERTLER

André Gertler, 6 minutes 20 secondes, le 8 novembre 1986 à Poznań.

Le professeur, membre du jury pendant le IX^{ème} Concours international de violon Wieniawski parle du travail dans le jury et donne ses impressions sur le niveau du concours.

- Il y a très jeunes gens ici, et ce sont des grands talents /
- Oui, ce sont des grands talents mais je trouve que c'est beaucoup trop tôt de les présenter dans un concours / aussi important et sérieux que le

- concours Wieniawski. / Ils auraient dû attendre encore un peu à les / pas eux, évidemment, mais les pédagogues ou les parents qui s'en occupent. / Le talent ne suffit pas, le talent, / n'est-ce pas, ne se récompense pas. / C'est une / si vous voulez, le talent c'est une espèce de / de naissance, comme l'aristocratie, / n'est-ce pas ? / L'aristocratie ne se récompense pas non plus, n'est-ce pas ? /
- Vous avez dit pendant le concours qu'il n'y pas l'école de violon / mais ce sont les individualités des professeurs. /
 - Oui, j'ai dit ça parce que / de plus en plus du fait de cir... / que tout le monde circule, / les disques circulent, les radios qu'on entend, la télévision qu'on entend partout, / on n'a pas besoin / les écoles ne sont plus déterminées comme dans l'antan, n'est-ce pas ? / Il y a, / euh comme j'ai dit, n'est-ce pas, dans une interview, / je sais pas si on l'a publié, / Hossack a dit ça très bien un jour quand on lui a demandé : « quelle est la meilleure école franco..., belge, russe, ou allemande ou... ? » etc., / il a dit enfin qu'il y a en somme deux écoles actuellement, / alors le journaliste a demandé : « lesquelles ? », et il a dit : / « les bonnes et les mauvaises ». /
 - Monsieur le Professeur, vous étiez plusieurs fois à Poznań, / maintenant, le concours, / il y a / ce sont très grandes individualités dans ce concours, par exemple ? /
 - Ça serait trop beau. / Ou même / ça serait même pas bien. /
 - Monsieur le Professeur, / vous travaillez aussi dans le jury d'autres concours en Europe. /
 - Oui ? /
 - Si vous pouvez maintenant comparer le niveau de concours de Wieniawski avec le niveau des autres concours ? /
 - Le niveau de concours est partout maintenant un peu / stabilise vers une / le moyen, n'est-ce pas, / très élevé. / Le niveau du moyen est beaucoup plus élevé que dans l'antan. / Je reviens maintenant à ce que j'ai dit au début de notre conversation, / que c'est la technicité qui fait, / n'est-ce pas, que c'est poussé beaucoup plus loin, / et c'est beaucoup plus / euh stable / au point de vue technique, c'est beaucoup plus propre, / c'est beaucoup plus / euh professionnellement beaucoup mieux / établi, n'est-ce pas ? / Et c'est partout la même chose, dans tous les concours actuellement. / Il n'y a presque pas de différence. /
 - Nous sommes maintenant pendant le troisième tour. / Comment vous trouvez / le jeu des candidats avec l'orchestre ? / Ce sont de très jeunes gens qui jouent / plusieurs fois pour la première fois le concert avec l'orchestre... /
 - Oui, mais les chefs d'orchestre sont extrêmement habiles, / heureusement, / parce que sinon il y aurait des catastrophes, / n'est-ce pas ? / Ils sont / ils sont vraiment / ils ont vraiment, / j'ai bien dit une fois à mes voisins, qu'ils ont vraiment de la chance d'avoir des chefs d'orchestre qui sautent après eux, / n'est-ce pas ? / Et qui font tous les caprices, / n'est-ce pas, / avec / avec une adresse vraiment remarquable. /
 - Monsieur le Professeur, si vous pouvez me dire, / je ne sais pas, / votre impression privée après quelques productions pendant le concours... / Quelle production était pour vous merveilleuse ? / Il y en avait pendant ce concours ? /

- Il y en a eu, il y en a eu, il y en a certainement, il y a évidemment une, deux ou trois talents qui émergent, / certainement. / Et alors ceux, ils ont produit / des choses... / Je crois que, étant donné que le concours n'est pas terminé, / je voudrais mieux de ne pas citer des noms, / mais il y en a eu, n'est-ce pas, notamment il y avait / une exécution de Bach remarquable / que je n'oublierai pas si tôt, / et même une sonate de Beethoven qui était très très joliment jouée. / Mais abstenons des / pour l'instant des noms. /
- Naturellement, / pour moi seulement, pour la radio, pouvez-vous me dire, / quelle était cette production de Beethoven et de Bach ?
- Mais, je vous le dis, / je voudrais pas le dire avant que le résultat soit publié. /
- J'ai compris, j'ai compris, naturellement. / Monsieur le Professeur, quand vous pensez aux / prochains temps de concours de Wieniawski, / ce chemin qui est maintenant, avec le répertoire, / est bon pour le concours ? /
- Bon mais un peu surchargé, je trouve. / Le deuxième éliminatoire est beaucoup trop long. / Il faudra enlever au moins une pièce, / n'est-ce pas. / À mon avis / c'est pas nécessaire, on les juge assez bien, / on sait / aussi si c'était un morceau de moins. / C'est un peu trop long. / Pour eux aussi, il y en a eu qui sont restés plus d'une / plus d'une heure sur l'estrade alors que dans la vie professionnelle ça n'arrive jamais, / n'est-ce pas ? / On donne un concert, on a des interruptions, / des pauses, / on revient, / on part, / on se repose. / Et aussi pour le jury, je trouve, c'est trop fatigant. /
- Merci beaucoup, le Professeur, / et nous pourrions parler avec vous aussi après le verdict de jury, / quelques mots, / quelques impressions... /
- Mais certainement. / Alors je serai en mesure de vous dévoiler ce que je n'ai pas pu aujourd'hui. /
- Naturellement. / Merci beaucoup le Professeur, et excusez-moi.

ORIGINAL N° 4 – JEAN-MARC FESSARD

Jean-Marc Fessard, 5 minutes, le 17 avril 2001 à Poznań.

Le clarinettiste français est interviewé avant son concert des sonates à Poznań.

Alors, nous nous sommes rencontrés au Concours International Brahms de Gdańsk, puisque Patricia que j'ai depuis épousée, / présentait le concours, / donc nous nous sommes rencontrés à l'occasion de ce concours. /

Tout d'abord, les instruments à vent ont une place / très importante en France, pour des raisons politiques / dûes à la Révolution, / puisque les instruments à vent ont été très favorisés à la création du / du conservatoire, / juste après la Révolution, / pour édifier les foules. / Donc, pour donner un exemple, / il y avait la création du conservatoire à Paris en / 1795, / 20 classes de clarinette, / mais pas de classe de violon, / par exemple. / Donc les choses ont bien changé. / Maintenant il y a évidemment des / plus de classes de violon que de classes clarinette aux conservatoires. /

Quant à mes professeurs, j'ai eu la chance de travailler avec / Guy Dangain et / Michel Arrignon. / Les clarinettistes ont le répertoire moins important que celui des pianistes, / bien sûr, / celui des violonistes, / par contre nous avons des oeuvres en général de maturité de grands compositeurs, / en ce qui concerne la période classique et la période romantique. / En ce qui concerne la / la période

plus contemporaine, / beaucoup de compositeurs de nos jours / s'intéressent à la clarinette, / qui est un instrument qui présente pas mal / de caractéristiques intéressantes, / de la clarinette en Si bémol à la clarinette basse. / Donc il y a beaucoup d'oeuvres qui sont composées actuellement / pour clarinette. /

Donc beaucoup d'oeuvres pour la clarinette / qui sont malheureusement inconnues, / ou non jouées, / d'ailleurs beaucoup d'oeuvres françaises, / qui ont été créées et qui n'ont pas été rejouées ou pas enregistrées, / et d'ailleurs ce CD présente deux oeuvres de Charles Koechlin / qui ont été éditées par les Éditions Billaudot il y a une dizaine d'années simplement. / Ce sont des oeuvres de 1923. / Sur ce CD c'est la première fois qu'elles sont enregistrées. / Je pense que ce sont deux oeuvres qui sont très importantes pour la littérature de la clarinette, / qui malheureusement est enfermée dans / dans des cartons et je suis très heureux de pouvoir les présenter grâce à ce compact. / Et nous avons déjà été invités pour l'émission sur / sur France Musique, / puisque un producteur s'est particulièrement intéressé aux sonates de Charles Koechlin et à celles de Castérède. / Le critique Jean Roy a salué / a salué ce disque dans / « Le Monde de la Musique », / en évoquant une bonne version de / de la sonate de Poulenc. /

Premier CD en récital, / j'ai fait d'autres CD en musique de chambre, / et je viens d'enregistrer en France / un CD de musique de chambre / qui regroupe le *Trio «Opus 11»*, / de Beethoven et / *Les Contrastes* de Béla Bartok. /

Le travail du / du chambriste est un peu différent du travail du concertiste avec un orchestre. À vrai dire / mon travail quotidien / est basé sur les oeuvres que je vais jouer / bientôt. / Donc / mais je ne favorise pas particulièrement le travail d'un concerto / par rapport à une activité de chambre. / Pour moi c'est un travail assez différent. / Mais il n'y a pas un travail qui domine sur l'autre. / Je dois jouer au mois d'octobre certainement avec la Philharmonie / Baltique à Gdańsk, / sinon j'ai un / un projet avec la Philharmonie de Poznań, / puisque je viens d'en / d'en discuter aujourd'hui même avec / Maestro Florêncio Júnior, / donc il y a un projet de / de concert et un projet de disque aussi / avec la Philharmonie. /

Moi, je joue une clarinette de Buffet Crampon, / marque française, qui / c'est la marque la plus / la plus jouée dans le monde. / En France 90 % des clarinettes jouent cette marque, c'est / mais bon, la marque n'a pas plutôt d'importance, / c'est plutôt un goût de / de ma part. /

Je vais créer à Paris dans une semaine à la Salle Cortot une oeuvre d'une jeune Coréenne, / contemporaine, plus d'avant-garde, / pour clarinette basse [...] / J'ai créé une autre oeuvre l'année dernière à Gdańsk, / une oeuvre aussi plus d'avant-garde, / d'un compositeur français qui s'appelle Vincent [...] / et actuellement Jacques Bondon vient de composer pour moi / un quatuor dans la formation du « Quatuor pour la fin du temps » d'Olivier Messiaen. / C'est une oeuvre qui sera créée certainement à la Salle Cortot / dans six mois à peu près. / J'ai été contacté par un autre compositeur français / qui s'appelle Louis-Noël Belaubre, / qui lui aussi va écrire pour cette formation, / puisque le disque que je viens d'enregistrer en France est parti de cette formation d'Olivier Messiaen, / donc Louis Belaubre va lui aussi écrire un quatuor comme / comme Jacques Bondon. / Donc ils seront créés certainement l'année prochaine à Paris. /

Je pense que cette formation, même si Messiaen / l'a composée pour violon, clarinette, violoncelle et piano / parce qu'il était obligé à Gorki, / puisqu'il n'y avait pas d'autres musiciens sous la main, / je pense que c'est une formation

qui / qui aligne différents timbres : un instrument à cordes, basse, comme violoncelle... / La clarinette se marie à la fois très bien avec violoncelle, / à la fois bien avec le piano, / et puis bien sûr avec le violon. / Donc il y a toute une littérature qui existe pour / clarinette, violoncelle et piano / et je crois qu'il y a 95 trios écrits. / Et / il y a beaucoup de littérature aussi pour la clarinette, violon et piano au vingtième siècle. / Donc je pense que c'est une combinaison qui / qui fonctionne bien. /

ORIGINAL N° 5 – MARTIN GESTER

Martin Gester, 7 minutes 2 secondes, le 6 novembre 2002 à Poznań.

Le chef d'orchestre et claveciniste parle de la musique française.

- Depuis le le / le mouvement on peut dire, / un mouvement assez général de / de retour, enfin, / pas retour mais de / de retrouver le passé, euh / on a / on joue Clerambault par exemple qui est un peu le / le Rameau français de la cantate. / Il est / il est aussi / aussi intéressant pour la cantate que Rameau l'est pour l'opéra. / Parce que même les cantates de Rameau sont moins belles que celles de Clerambault. / Et, euh, Muffat /myfa/, ou on peut dire Muffat /mufat/ puisque c'est quelqu'un d'international, / il est / il est un peu euh / c'est pour ça que j'aime le jouer aussi parce que c'est un / compositeur euh / euh qui est, / on peut pas dire cosmopolite / enfin, comme Haendel un peu, / comme Haendel. / Sauf que Muffat a vécu dans d'autres régions. / Il est né en Savoie, / il a vécu en Alsace, / il est allé pour longtemps à Paris / et puis après il était à la cour de / au service de l'archevêque de Salzbourg / et après il était à Passau. / Et il a été en entre temps à Rome, chez Corelli. / Donc il applique tout ça, / il a / Muffat il représente au / à la fin du XVII^e siècle / ce qu'on appelle « l'Europe des goûts réunis ». / Ce qui a été quelque chose que Quantz a théorisé plus tard, / ce que les Allemands ont fait systématiquement, / euh / notamment Quantz, Haendel, Bach etc. / Donc Muffat a été un compositeur vraiment un peu comme Corelli, qui a écrit peu, / mais vraiment d'une très très grande qualité. / Et euh / Monteclair c'est un autre compositeur de la cantate qui / on peut aussi dire, c'est un grand compositeur des cantates. / C'est / il a écrit un opéra connu, c'était / euh, c'est un opéra / « Alcyone » / qui a fait parler de lui parce que c'est le premier qui a utilisé la / la contrebasse. Ça fait beaucoup / enfin, / on parlait, de toutes nouveautés on parlait beaucoup en France, / parce que comme tout tournait autour / du roi et de sa cour, / alors dès que quelque chose est nouveau dans la cour, toute la France parlait de ça. / Mais là c'était la contrebasse dans la tempête d' « Alcyone » / et la tempête d' « Alcyone » c'est quelque chose de très / dont on a beaucoup écrit et parlé / et, euh, en fait ce soir ce ne sera pas une tempête. / Mais la tempête elle sera dans la *Cantate* de Clerambault, qui applique d'ailleurs, / et c'est pour ça que nous avons la contrebasse dans la tempête de Clerambault, / c'était pas [...] Mais euh / le / la cantate de Monteclair c'est un jeu avec le style italien. / Le style italien vu de France. / Et euh / donc c'est assez drôle parce que / en France à cette époque-là il y avait des rivalités entre les clans de ceux qui étaient pour l'Italie, / pour les Italiens, / et ceux qui étaient pour les Français. / Et en fait, évidemment,

les Français c'étaient les clans de Lulli et Lulli lui-même était Italien. / Alors c'est assez drôle parce que on rêvait d'une pureté, / non pas de la race, / mais d'une pureté de la culture. / Et de cette pureté tout à fait illusoire parce que elle est toujours mélangée. / Alors donc euh, / c'est une / mais c'est quand même assez amusant, cette cantate, parce que c'est un sujet typiquement italien, / Haendel a écrit là-dessus aussi, « La morte di Lucrezia », / euh / c'est un sujet qui est très sanglant, / parce que c'est Lucrece qui se donne la mort sur scène, / qui meurt sur scène, / ce qui était impossible dans le théâtre français, / puisque on ne fait que raconter les morts. / Et euh / alors c'est une / un jeu avec le style italien, / comme on le voyait de France, / ça veut dire que le style italien, / on voit qu'il est vu comme excessif, / comme très contrasté, / extrêmement contrasté, / des récitatifs accompagnés avec d'un orchestre *staccato*, / et des effets vraiment / des effets / l'air de Lontananza, / l'air de / comment dire, / d'un d'un / de quelqu'un de solitaire comme Armida Abbandonata, / l'air où la voix commence toute seule dans le vide / et les violons à l'unisson, / ce qui est tout à fait pas du tout français, / ce qui est napolitain. / Mais aujourd'hui ça frappe moins, / mais à l'époque c'était vraiment un jeu / vraiment un jeu pour imiter et pour donner, / faire quelque chose de plus italien que les Italiens, / voilà. / Fait par un Français. /

- Et le troisième compositeur c'est... ? /
- Leclair. / Oui, alors Leclair, on n'a pas besoin d'en dire beaucoup, / je crois qu'on le connaît assez bien parce que les violinistes le jouent de temps en temps. / Mais Leclair c'est une / une belle acclimatation de Vivaldi en France. /
- Mais il faut préparer cette musique avec beaucoup de nuances. /
- Oui, oui... /
- Vous avez préparé ici la présentation avec les musiciens polonaises. /
- Oui... /
- Trouvez-vous qu'ils... / que les leçons étaient bien passées ? /
- Oui... oui, oui... / Non, non, le / les musiciens polonais sont très souples / et ils comprennent très bien. / Et je trouve qu'ils ont une base musicale qui est vraiment très / très bonne. / Ce qui fait que j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec eux. / Parce que même en France je trouve beaucoup de musiciens qui comprennent / moins bien parfois. / Je veux pas dire que tout le monde, il y en a qui comprennent aussi. / Mais / il y a aucun / aucun obstacle et, euh / comme ils sont très musiciens, euh / il y a des endroits de la / en Europe que je ne veux pas citer, / mais où on pense avoir la vérité sur la musique ancienne / et où on joue d'une telle manière que vous n'arrivez plus rien / à rien changer du tout. / Et où on reproduit quelque chose que certains ont inventé / à partir des traités. / Mais dans les traités on peut pas tout lire. /

Alors moi, ce qui me préoccupe, / c'est de / de faire la relation, de comprendre / par exemple, si je parle de quelque chose que vous connaissez mieux en Pologne, / si / de comprendre qu'est-ce que c'était que le *rubato* de Chopin / par exemple. / Qu'est-ce que / pourquoi est-ce que certains disent de Chopin qu'il était / intraitable sur le rythme / et d'autres disent qu'il était trop libre. / Et ça c'est quelque chose qu'on retrouve dans la musique baroque / beaucoup. Et qu'on retrouve dans la musique populaire aussi. / Un chanteur comme Jacques Brel, / notre Jacques Brel, /

fonds national, / euh / chante avec un rythme qui est, / quand on lit certains traités / baroques, / en fait il faut savoir les lire parce que beaucoup ont lu mais n'ont jamais vraiment lu, / Mozart en parle aussi. / Il parle du *rubato*, / il dit que le bon accompagnateur ne doit pas suivre le le / le soliste exactement / parce que sinon il lui prend son tempo *rubato*. / Alors qu'est-ce que ça veut dire ? / En fait c'est une manière de de / c'est ce que [...] appelle le *rubamento della / del tempo* / ou bien le *vacilla del canto*, / *vacilla* ça veut dire un peu se balancer au-dessus de l'accompagnement, / en avant, en arrière. / Et il dit que les chanteurs sont un peu avant le temps, après le temps. / Mais c'est tout ce qui fait / c'est ce qui fait toute leur expression. / Et c'est en effet ce que List écrit de Chopin, / son tempo *rubato*. / C'est-à-dire que la main droite, elle n'est pas vraiment avec la main gauche. / Elle est devant, elle est derrière. / Elle / voilà. / Et le fait d'être intraitable sur le rythme, c'est qu'en effet il y a un rythme, / quand même, / dedans / qui est celui aussi de la danse. / Parce que quand Chopin écrit de la... / des polonaises, quand il écrit des mazurkas, quand il écrit des valse, c'est des / c'est vraiment des mazurkas, des valse, des polonaises. / Pas pour être dansés nécessairement, / mais il a un rythme / la main gauche c'est comme l'orchestre à l'opéra. / Il adorait Bellini, il adorait euh / Mozart, les opéras de Mozart, / de Rossini / et en effet c'est ça qui aide mieux à trouver que d'imiter les pianistes qui ont joué Chopin et ensuite d'imiter ceux qui ont imité. / Et on sait très bien que au bout de trois imitations il n'y a plus, / à peu près rien, de la réalité.

ORIGINAL N° 6 – PATRICK ROBIN

Patrick Robin, 2 minutes 57 secondes, le 22 septembre 2001 à Poznań.
Le membre du jury du X^{ème} Concours international des luthiers Wieniawski partage ses impressions après le verdict.

C'est très intéressant. / Ce qu'on a vu dans le concours, le niveau général très très très élevé / et surtout j'étais très agréablement surpris de voir autant de Polonais / remportant les prix et surtout des jeunes Polonais qui étudient encore. / Ça, je trouve ça vraiment formidable parce que c'est un / très très haut niveau technique et / je pense que maintenant avec un peu d'expérience ça fera de très très grands luthiers. /

Le prix pour une / pour un style, un caractère exceptionnel ? / Justement je comprends ça maintenant / parce que je connais les / j'ai vu les luthiers qui ont fait ces instruments, ce sont en grosse majorité parmi les gagnants des très jeunes luthiers, / entre autres une grande partie d'entre eux étudie encore, / donc ils ont une formidable technique, / une formidable connaissance, / mais ils n'ont pas encore eu le temps de forger leur propre caractère, / leur propre style personnel. / Et je pense que c'est ça qui leur manque pour avoir ce genre de prix. / J'ai aucun doute que dans le futur / ces gens-là pourront faire les instruments de caractère et peut-être remporter ce prix. /

Disons que je pense qu'on peut faire les instruments maintenant / qui peut-être étaient aussi bien que les instruments qui / que l'on faisait à l'époque. / Mais par contre tous ces grands instruments italiens / étaient des instruments extraordinaires depuis le départ bien sûr, / mais ils ont été joués par les meilleurs

musiciens pendant deux cents, / deux cent cinquante ans. / Ce qui veut dire que ces instruments-là ont / se sont développés. / Un instrument se développe. / Il faut qu'il a un caractère, une voix, / comme un chanteur a une voix, / il faut qu'il ait une voix. / Mais un chanteur, s'il ne travaille pas sa voix, / il ne va pas devenir un grand chanteur, et un violon, c'est pareil. /

- C'est pareil, il faut le jouer ? /
- Il faut le jouer, et le jouer bien. /
- Vous avez écouté maintenant l'instrument, pensez-vous que votre prix était / bien donné ? /
- Ah oui, je pense, oui. / Au point de vue sonorité il y avait / les instruments étaient assez proches, parce que j'ai trouvé que tous les instruments de la / de la finale, / dans le hall, sonnaient très bien, / il n'y avait pas d'instrument qui était un petit peu en dessous. / Les luthiers vont avoir tendance à juger / pas simplement le côté esthétique, / mais le côté aussi construction de l'instrument, / qui fait qu'un instrument... / on pense que cet instrument-là a du caractère et puis / va être bon dans le temps. / Et puis les musiciens jugent ce qu'ils ont, / eux, / tout de suite sous l'oreille. / Une balance de ces deux manières de juger qui font des instruments, / alors le meilleur, l'instrument qui vient le premier / c'est peut-être pas forcément le / absolument le meilleur / au point de vue sonorité / mais il est parmi les meilleurs, / ou c'est pas forcément le meilleur parmi la lutherie, / mais il est parmi les meilleurs, / c'est / c'est une moyenne des deux. / Ben, la France, j'étais un peu surpris de voir qu'il n'y avait / aucun participant. /
- Aucun participant ? /
- Aucun participant de France, / aucun participant d'Angleterre, / seulement quelques-uns de l'Allemagne. / C'était surtout beaucoup de Polonais, / mais ça c'était une bonne, / enfin, pour moi une bonne surprise, / parce que c'est une école que je connaissais pas. / Quelques Italiens, bien sûr, / et pas d'Américains du Nord. / Je crois qu'il y avait un Argentin, / Amérique de Sud. /
- Il faut chercher... /
- Dans les prochains concours je pense que / maintenant que la Pologne / enfin ça fait déjà pas mal d'années que / va rentrer dans le marché commun, je pense qu'il y aura davantage d'échanges. / En ce moment on se connaît pas beaucoup entre / les Polonais ou les Russes et les / l'Europe de l'Ouest, / France et Allemagne, / on se connaît pas très bien. / Et je pense que dans les années à venir ça va se faire. / Il y aura de plus en plus de rencontres. /

ORIGINAL N° 7 – PHILIPPE BERNOLD

Philippe Bernold, 7 minutes 36 secondes, le 24 mai 2002 à Poznań.

Le flûtiste français, lauréat du premier prix du Concours Jean-Pierre Rampal, parle de lui-même, de la littérature pour la flûte et de ses projets.

- J'étais venu jouer le *Concerto* de Jacques Ibert et j'étais venu à Poznań / je viens depuis longtemps en effet, / c'est une ville que j'aime beaucoup. /
- Tu as joué avec notre ensemble ? /

- Avec l'orchestre, bien sûr. Ce soir, alors, c'est un *Concerto* de Khatchaturian, / qui est, en fait, un concerto pour violon, / et l'histoire est assez intéressante parce que c'est Rampal, / le grand flûtiste français, qui avait / qui connaissait Khatchaturian / et qui un jour lui a dit : « Est-ce que vous ne pouvez pas m'écrire un / un concerto de flûte ? » Et Khatchaturian, / d'après Rampal, / était un peu féignant, / il aimait pas travailler. / Alors il lui a répondu : « Écoutez, vous n'avez qu'à / transcrire le *Concerto pour le violon* ». / Alors Rampal l'a fait, / et je crois que Khatchaturian était assez content. / Je n'ai pas travaillé avec Rampal, en fait, / j'ai travaillé avec Alain Marion, / mais j'ai toujours en tête l'enregistrement extraordinaire que Rampal avait fait avec l'Orchestre National de France / et qui / qui m'a beaucoup inspiré en fin de compte. / Et, de manière plus générale, Rampal avait cette qualité de jouer comme un violoniste, / en fait c'est ce qui a probablement fait son succès, / il jouait de la flûte avec euh / une modulation, une inflexion du son / qui était vraiment comparable au violon. / Je pense qu'il y avait probablement une adéquation entre le jeu de Rampal / et le fait de jouer un concerto pour violon. /
 - Rampal et Marion, ce sont deux professeurs dans ta vie. / Mais / je pense que / plus importants vraiment dans ta carrière / c'étaient les Concours Rampal à Paris? /
 - C'est ça, mais c'est vieux maintenant, n'est-ce pas ? / J'ai obtenu le premier grand prix du Concours International Rampal, / donc Jean-Pierre Rampal, / en 87, / donc ça ne nous rajeunit pas, n'est-ce pas ? / Mais ce qui était formidable, euh / bon, de gagner un prix, / c'est très bien, / mais ce qui était formidable, / c'était de pouvoir jouer avec le maître. / Alors j'ai fait quelques tournées avec lui, / c'était une source d'inspiration très importante. /
 - Après le concours, il y avait beaucoup de concerts aussi ? /
 - Oui, enfin, il y en avait beaucoup plus qu'avant. [rire] / C'était formidable, ça. / Surtout dans des endroits très intéressants, / je me souviens que j'ai joué à Evian, à Aix-en-Provence et bon, / et puis à l'Angleterre, un peu partout. /
 - Avec beaucoup de chefs d'orchestre ? /
 - Avec pas mal de chefs d'orchestre. /
- Enseigner au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon ? / Je rappelle que la France a deux conservatoires, établissements d'enseignement supérieur, / un à Paris qui est plus connu et puis il y a celui de Lyon / qui n'a que vingt ans donc / il est / c'est une institution moins connue, mais j'ai beaucoup de plaisir parce que / j'ai une classe très intéressante, / avec des gens extrêmement brillants. / Parce qu'en fait il faut savoir que par le fait / qu'il n'y a que deux établissements supérieurs en France, / il y a énormément de demandes pour entrer dans les classes / dans les classes de flûte. / C'est-à-dire à Lyon il y a une classe, / à Paris il y en a deux / et nous avons parfois plus que cent candidats chaque année pour deux ou trois places. / Alors évidemment, / vous allez me dire, / le professeur il n'a plus rien à faire, / parce que les élèves sont tellement excellents. / Bon, alors, c'est pas faux, / mais c'est vrai, / il faut travailler quand même parce que le niveau musical augmente de plus en plus. /
- Et ce sont les musiciens polonais parmi ces jeunes gens ? /

- Malheureusement pas, / pour l'instant. / Malheureusement. / Mais j'aimerais beaucoup. / J'ai eu un musicien, j'ai eu un flûtiste tchèque, / absolument remarquable, et j'ai beaucoup, beaucoup de / d'envie d'avoir des musiciens / des pays de l'Est, alors j'ai des Allemands, / mais il me faut les Polonais, les Tchèques et / les Slovaques, et tous ces / élèves sont bienvenus. /

À Konin, /alors là / le programme est constitué de / [...] de Schubert / qui est probablement la meilleure pièce du XIX^e siècle pour la flûte, / et puis alors une oeuvre très brillante / qui est une fantaisie sur des airs de / Weber, / du extrait de « Der Freischütz » que / une fantaisie qu'a faite Tafanel, / Tafanel qui était le grand professeur et le grand flûtiste à la fin du siècle dernier. / C'était un personnage très important, / il avait même réussi à / commander un concerto à Tchaïkovsky, / qui a commencé à l'écrire, / malheureusement il n'a pas fini. / Et puis après la pause, / *Sonatine* de Dutilleux, / qui est une oeuvre de jeunesse, / qui est très proche encore de l'écriture de Ravel. / Ensuite une pièce absolument euh / contemporaine mais / pas du tout dissonante / de mon ami Nicolas Bacri, / pièce qu'il a écrite il y a un an / et dont nous ferons la création en Pologne, / et qui est une sonate, « *Sonata da camera* », / qui est vraiment une oeuvre proche de Chostakovitch / ou de / peut-être pas de Prokofiev, mais / Bartok, Chostakovitch, / dans cet esprit-là. Et puis *Sonate* de Poulenc, / qui est très connue. Je donne environ 420 concerts par an. /

- Ce sont des concert solo, ce sont des concerts de musique de chambre ? /
- Oui, les deux, voilà. Solo et musique de chambre. /
- Tu joues maintenant avec quelqu'un régulièrement ? /
- Au piano, oui. / Alors c'est Alexandre Tharaud qui est un des / merveilleux pianistes français, / qui peut jouer aussi bien Jean-Philippe Rameau que Pierre Boulez / avec / qui est un garçon très intelligent. / C'est que la flûte est assez internationale maintenant, / justement, par la présence de / de Rampal et de Marion qui ont formé beaucoup beaucoup de flûtistes du monde entier. / On peut dire qu'il y a des écoles un peu partout, / qui sont aussi brillantes que celles que l'école française. / Ici en Pologne également. / Naturellement j'ai / j'ai entendu il y a très peu / de temps encore une brillante flûtiste polonaise, / parce que je joue avec le Sinfonia Varsovia, / là il y a une très bonne flûtiste. / Et vraiment ici à l'orchestre de Poznań les flûtistes sont très brillants. / Je crois que l'école de flûte française, c'est très / on est très fiers naturellement d'être considérés comme étant la meilleure, / mais maintenant elle est internationalement répandue. /
- Il y a beaucoup de littérature sur la flûte, mais ce sont les gens qui s'intéressent de beaucoup choses d'autre, / par exemple ce sont des concerts qui sont les concerts pour le violon / qui sont joués par les flûtistes. /
- Non, / il y en a peu. / Finalement il y a que celui-là, / que ce concerto de Khatchaturian / qui est vraiment rentré dans le répertoire. / Alors qu'il y ait des flûtistes qui fassent des transcriptions, / oui, / moi je trouve qu'il y a déjà beaucoup de choses intéressantes à faire à la / dans le répertoire propre de la flûte. / C'est pas la peine d'aller chercher / bon, / c'est vrai qu'il nous manque de grandes oeuvres, / mais parce que la flûte / n'a pas suivi l'évolution du violon, / probablement les virtuoses n'étaient pas aussi

nombreux / au XIX^e siècle et au XX^e siècle pour / susciter de la musique à des grandes dimensions. / Mais les choses évoluent et il faut se tourner vers le futur. / Les compositeurs modernes écrivent des partitions importantes, / Gubaidulina a écrit un concerto qui est très important / qui est très long / et qui est très bon. Voilà, on évolue. /

- Tu trouves que la littérature de quel temps est plus importante pour la flûte? /
- Le XVIII^e siècle, incontestablement. / C'est-à-dire / avant Mozart. Et Mozart, / et puis le XX^e siècle, à partir de Debussy. / Il y a toujours évidemment un petit problème avec le XIX^e siècle où les compositeurs / importants / n'ont pas écrit pour la flûte. /
- Tu donneras quelques concerts en Pologne. /
- Alors, Poznań ce soir, ensuite en festival de Mikołów, / mardi soir, avec la / l'orchestre de la / Fiharmonie Silésienne, / et puis / le lendemain à Konin, / un récital avec André Tatarski, piano. /

ORIGINAL N° 8 – SOEURS LABEQUE

Katia et Marielle Labèque, 56 secondes, le 18 novembre 2001 à Poznań.

Les soeurs Labèque partagent leurs impressions après le concert.

- C'était une grande joie. C'est vraiment un grand public, très attentif, très chaleureux, / prêt à beaucoup de choses très différentes / puisqu'on est allé de Debussy, Mozart, Brahms, Bernstein / et vraiment j'ai / c'est une très grande joie pour nous. / C'est la première fois et on espère que ça sera juste le début, / c'était très très émouvant. / C'est une magnifique salle aussi. /
- Et pour moi c'était magnifique. / Debussy, / vous sentez le style français, c'est formidable. /
- C'est bien, c'est bien, on est là pour ça. /
- Tout le rapport de cette pièce est vraiment sur le contraste. / De dynamique, de tempo, / de / alors c'est vrai que / c'est une chose très spéciale parce que ça va / il y a vraiment toute une éventail de de / d'émotions, de sentiments énormes dans cette pièce, vraiment. /
- Et d'autres émotions aussi au Mozart, oui ? /
- Différentes émotions, oui. /
- Bernstein aussi. /
- Et aussi, bien sûr. /
- Oui, bien sûr, c'est la beauté de la musique.

ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND

Jean-Bernard Raimond, 22 minutes 29 secondes, le 29 août 2005 à Varsovie.
L'ancien ministre des affaires étrangères en France développe le sujet de Solidarność en tant que contestation des réalités européennes.

Monsieur le Président, / Monsieur le Président, / Messieurs les Ministres, / Monsieur le Ministre / Geremek, / Monsieur le Cardinal, / et si je me permets, / si

je peux me le permettre, / je dirai chers amis, / pour des raisons diverses, / liées à la Pologne. / Le sujet que j'ai à traiter c'est Solidarność : / contestation / des réalités européennes. /

Les premières élections libres en Pologne, / en juin 1989, sont un triomphe / pour Solidarité. / À une voix près / Solidarité remporte tous les sièges au Sénat. / Il ne lui manque à la Diète que les sièges réservés / au parti communiste polonais. / Les peuples de l'Europe Orientale et Centrale / comprennent immédiatement / la portée révolutionnaire de l'événement, / les Allemands les premiers. / Le 10 septembre / la Hongrie ouvre sa frontière avec l'Autriche. / Le 9 novembre le mur s'ouvre au centre de Berlin, Porte de Brandenburg. / En Tchécoslovaquie, / Václav Havel / jeté en prison en février, / libéré en mai, / devient président de la République Tchécoslovaque le 29 décembre. / En Bulgarie, Todor Jivkov démissionne le 10 novembre. / Seule la Roumanie ne se libère de Ceaușescu qu'au prix des manifestations sanglantes. / Quant à la réunification d'Allemagne, / elle est en route, / au cours des conversations / qui se tiennent entre Mikhaïl Gorbatchev et Helmut Kohl, / après la chute du mur de Berlin le 9 novembre. / Dernier événement de portée historique : / la rencontre de Mikhaïl Gorbatchev et Jean Paul II / le 1^{er} décembre à Rome. / Ainsi, / en quelques mois, / le système marxiste-léniniste, né en 1917 à Pétrougrad, / imposé par Staline à l'Europe Centrale et Orientale, / après la seconde guerre mondiale, / s'est effondré. / La nomination comme premier ministre de Tadeusz Mazowiecki, / catholique proche de Jean Paul II, / ancien interné du coup d'Etat du 13 décembre 1981, / ouvre une nouvelle ère / de l'histoire européenne et mondiale. / Comment interpréter cette révolution, / dont la chute du mur, / à laquelle tout le monde avait cessé de croire, / est l'illustration. / Cette crise européenne / sans précédent, / véritable accélération de l'histoire, / a trois sources principales / qui se mêlent inexpliquablement. /

En premier lieu, / le mouvement ouvrier et intellectuel polonais de Solidarność, / avec la grève de chantier Lénine à Gdańsk, / en 1980. / En second lieu, / l'influence de Jean Paul II, / premier pape slave de l'histoire, / élu en 1978. / Enfin, / l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev / en mars 1985. / Je commence naturellement par Solidarité. /

A l'automne 1980, j'étais à Varsovie, / pour le renouvellement nos accords franco-polonais, de coopération culturelle. / A Cracovie, / je m'entretiens avec les directeurs des Grandes Ecoles, / optimistes après les acteurs de Gdansk, / qui marquent un pas décisif vers le pluralisme. / Tandis que au même moment, / à Nowa Huta, / dans l'enthousiasme, / Lech Wałęsa harangue la classe ouvrière. / A mon départ de Paris, / on m'avait dit que la crise polonaise était essentiellement de caractère économique. / Le soir, / de retour à Varsovie, / un ancien ambassadeur de Pologne à Paris, Gajewski / me dit : Non croire à rien. / Ce qui se passe est une crise très grave, / de caractère politique, / qui met en cause le régime. / Je ne serai donc pas surpris, / en apprenant à Paris le 13 décembre 1981, / avec inquiétude / et consternation, / le coup d'Etat du général Jaruzelski qui essaie de mettre fin / à une tentative de déstabilisation du système communiste. / De retour à Varsovie, / en août 1982, cette fois-ci comme ambassadeur, / je sais que tous les dirigeants de l'opposition sont internés, à commencer par Lech Wałęsa. / Le pouvoir militaire s'efforce de réinstaller le régime marxiste-léniniste / et prépare / l'interdiction de Solidarité. / Toute l'opposition / est soit en prison, / soit dans la clandestinité. / Mes contacts sont avec l'église / et l'entourage du primat, / monseigneur Glemp, qui s'aquitte, / comme il le peut, / de la mission / de

parler à la population polonaise / au nom de tous les dirigeants révolutionnaires empêchés. / La situation est sombre, / sinistre même, / le téléphone automatique est coupé, / on passe par l'internationale, / où on vous explique, / très aimablement, / que votre conversation est écoutée. / Les rapports avec la France sont execrables. / Je serai convoqué par le ministre des affaires étrangères polonais / vingt et une fois en deux ans et demie, / pour subir des reproches adressés à mon gouvernement comme à moi même. / Je me souviens en revanche / de mon émotion / à l'ouverture de l'Académie Catholique de Varsovie, / en octobre 1982, / lorsque, / à la fin de la messe / le primat, / face à l'auteil, / avec derrière / derrière lui tous les évêques présents, / entame le cantique „Dieu sauve la Pologne” / devenu l'hymne de Solidarité. / Dans ce pays paradoxal, / malgré le caractère policier du régime, / on peut entretenir / entretenir en même temps des contacts avec l'opposition, / tant qu'elle est libre, n'hésite pas à s'exprimer. / Au début 1983, je pourrais pour la première fois / m'entretenir longuement avec Bronislaw Geremek, libéré à Noël 1982, / entretien qui nous attirera, / surtout à lui, / des repréailles policières. / Lorsque je quitte Varsovie le 31 janvier 1985, / après l'assassinat fin 1984 du père Popieluszko, / j'ai deux idées claires. / La première, / c'est que de toutes les tentatives passées / de rejet de la domination soviétique du système communiste, / 1953, 1956, 1968, / la grève des chantiers Lénin / est la plus radicale de ces tentatives, / puisque c'est la classe ouvrière, / en accord avec les intellectuels, / qui s'oppose au régime / dont elle est censée être / au contraire / la classe dirigeante et le porte-parole. / La seconde idée, / tout aussi importante, / c'est que le changement du système, / qui n'a pu venir ni de Berlin Est, / ni de Budapest, / ni de Prague, / ne le peut davantage de Varsovie si rien ne change à Moscou. /

Maintenant je passe à Jean Paul II. / Lorsque Jean Paul II était élu en 1978, / les dirigeants comme Gierk et Breźniew ont compris / que cette éléction d'un pape polonais allait avoir des conséquences graves / des conséquences graves de caractère politique. / Au lieu d'avoir en face d'eux / le cardinal Wyszyński, / ou l'archevêque de Cracovie, / ils ont maintenant / le pape. / C'est en Pologne que Jean Paul II gravit tous les échelons de l'Eglise : / l'évêque de Cracovie en 1958, / archevêque en 1964, / cardinal en 1967, / il n'a jamais été ni nonce, ni membre de la curie. / On ne peut être plus polonais / que Jean Paul II. / Lors de son premier voyage en Pologne en 1979, / il apporte à ses compatriotes / un message de liberté et de résistance non violente / qu'il présente au monde entier, / en juin 1980, / à l'UNESCO / à Paris. / C'est ce discours à UNESCO, / l'un des plus grands hommes d'Etat, / de l'après guerre et de guerre froide / qui fera dire le jour même à son éminence le cardinal Lustiger : / Aujourd'hui le communisme est mort. / Karol Wojtyła, / philosophe qui enseigne à l'Université Jagellonne et à la KUL, / Université libre de Lublin, / est sans cesse présent par ses articles ou ses oeuvres, / publiés dans la revue intellectuelle d'opposition à Cracovie, dirigée par Jerzy Turowicz, / „Tygodnik Powszechny”. / Présent également, il l'est par son action et son engagement. / Il est aux côtés des ouvriers dans certaines manifestations, / en soutien au cardinal Wyszyński. / Il est en contact avec les militants les plus engagés, / comme Kuroń et Michnik, / anciens communistes qui ont fondé le KOR. / Le second voyage en Pologne de Jean Paul II en 1983, / après l'interdiction de Solidarité en octobre 1982, / et bien que l'état de siège ne soit que suspendu, / et que Bronislaw Geremek soit de nouveau en prison, / apporte un soutien moral précieux à la clandestinité. / Et à l'opposition qui sent alors une relative faiblesse. / Si on additionne les millions des Polonais / qui ont assisté aux

messes en plein air, / ceux qui ont regardé la télévision, / même réduite à une portée régionale, / et vu le général Jaruzelski trembler [...] / était alors le sentiment / que le pape et les Polonais étaient seuls, / le gouvernement, le parti, la diète / étant comme subitement effacés, / gommés. / Le pape parlait librement, / les Polonais lèvaient les bras en hommage à Solidarité, / chaque messe en plein air / était comme une sorte d'extériorité, / une sorte de liberté totale. / On oubliait la milice, / les prisons, / la Tchécoslovaquie, / la RDA, / l'Union Soviétique. / La Pologne militaire, millénaire, excusez-moi, / la Pologne millénaire était soudainement libre. / Quelque soit l'issue, / quelque soit l'avenir, / Jean Paul II aura en 1983 apporté à ses compatriotes / ce sentiment miraculeux, / reconfort pour le présent, / encouragement pour l'avenir. / J'ai retrouvé une phrase que j'adressais à mon gouvernement à la fin du voyage. / Et je disais : « Le déplacement – / c'était à peu près ça – / le déplacement de toute la Pologne vers le pape, c'était comme une éléction libre, / rêve implicite / de toutes les revendications de Solidarité. / Renforcée par ces contestations portées par Jean Paul II lui-même / à tout le système politique, / à partir de sa patrie polonaise, / au centre de l'Europe, / Solidarité a cependant devant elle, / en 1983, / une longue tâche encore. /

J'arrive à Mikhaïl Gorbatchev. / Lorsque ministre des affaires étrangères, / je choisis en 1987 / pour ma première visite dans ce qu'on appelait l' « autre Europe », je choisis la Pologne comme étant l'un de pays les plus libéraux, / avec la Hongrie, / qui sera mon second voyage. / Je m'attends, / après mon séjour de treize mois dans l'Union Soviétique de Gorbatchev, à une amélioration de la situation, / que j'ai laissée, deux ans avant, en 1985, à Varsovie. / En effet, je peux rencontrer tous ceux de la clandestinité que je n'avais pu connaître pendant mon séjour, / à commencer par Bujak. / Mais je mesure tout le chemin qui reste à faire, / quand j'entends Bronislaw Geremek et ses amis / me féliciter pour avoir conclu une interview à „Tygodnik Powszechny”, / en disant que ce serait toujours le pluralisme qui finalement l'emporterait. / Au début du 1988, en effet la situation en Europe et en URSS est paradoxale. / Mikhaïl Gorbatchev est près à engager l'Union Soviétique sur la voie de l'Etat de droit. / Il vient de signer avec Washington un premier accord de désarmement sur les FNI / qui comporte à la fois contrôle international / et destruction des missiles nucléaires. / Il est en train de désengager l'Union Soviétique de tous les conflits locaux, / et par conséquent d'abandonner complètement l'expansionisme soviétique, / illustré par Khrouchtchev et Brejnev en Afrique, / en Amérique Latine, / en Asie, / sans parler de l'Afghanistan. / En revanche, / l'héritage européen d'impérialisme stalinien de l'après guerre est intacte, / malgré l'exception polonaise / de Solidarité. / C'est pendant l'année 1989 / que la situation évolue considérablement. / A Moscou même l'opposition se développe entre conservateurs et réformateurs. / En Europe de l'Est, en Hongrie, à Tchécoslovaquie, en Pologne, / aussi / où une vague de grèves est provoquée par une hausse de prix à Gdańsk et Nowa Huta. / On note également une tension très forte entre Hongrie et la Roumanie / et les manifestations se multiplient à Budapest. / L'événement majeur, / c'est en août 1988, en Pologne à nouveau, / après une nouvelle tension entre le pouvoir et Solidarité, / l'annonce d'une table ronde, / en fait premier signe de révolution imminente. / Ainsi / l'évolution spectaculaire de la Pologne, / qui va être définitive, / s'amorce en 1988. / L'année même, / où la conférence élargie / des partis / à Moscou / et les réformes institutionnelles qui en découlent, / s'accompagnent de l'annonce des élections partiellement libres / pour 1989 en

l'URSS. / Les deux chemins, / polonais et russe sont presque identiques. / Mais, / sont-ils indépendants l'un de l'autre? / Est-ce qu'il n'y a pas eu complicité / en 1989 entre Mikhaïl Gorbatchev et le général Jaruzelski? / En janvier 1989 / le général Jaruzelski fait approuver par le Comité Central, à l'issue de deux jours / de débat houleux une résolution / sur l'établissement du pluralisme syndical. / Le 22 janvier Solidarité accepte de négocier avec le pouvoir, / malgré le meurtre de deux prêtres de l'opposition. / Ainsi, / le 6 février, / 57 représentants du pouvoir de l'opposition et de l'Eglise / participent à l'ouverture de la table ronde dans le Palais de Gouvernement à Varsovie. / Les négociations sont difficiles, / [...] et à plusieurs reprises on frole l'échec. / Les accords de la table ronde sont finalement signés / le 6 avril 1989. / Ils sont historiques. / Ils prévoient le rétablissement du pluralisme syndical, / une démocratisation des institutions politiques, / et l'entrée de l'opposition au Parlement. / Le 17 avril, / Solidi / Solidarité est relégalisée. / C'est pour ceux, / comme moi, / qui ont vécu l'état de siège, / c'est l'antithèse de la politique du général Jaruzelski. / Le mesure-t-on assez, / c'est l'inverse de la normalisation, / la défaite totale, / absolue / du brejnevisme. / En l'an même / où la table ronde polonaise achevait ses travaux, / les élections au congrès des députés du peuple avaient lieu / en l'Union Soviétique. / Le premier tour le 26 mars / est marqué par le succès des nombreux reformateurs nationalistes et les candidats officiels du parti sont battus. / Le deuxième tour des élections / donne de nouveau la victoire aux reformateurs. / Sur ce point capital de l'histoire laissons la parole / à Bronislaw Geremek. / « Je ne crois pas, / dit-il, / que la décision du 1989 était prise par Gorbatchev, / mais je crois qu'elle n'aurait pas pu être prise sans lui. / Si les dirigeants polonais n'ont pas recouru à la violence, / alors qu'ils en avaient des moyens, / c'est parce qu'ils étaient conscients / que cela ne cadrerait pas / avec la nouvelle politique soviétique, / avec la politique de Gorbatchev. / Ils savaient très bien / qu'il n'aura pas le soutien des Soviétiques. » / Ajoutons que Mikhaïl Gorbatchev avait, à plusieurs reprises, / à l'ONU et à Strasbourg en 1989, / laissé clairement entendre / qu'il avait renoncé à la doctrine Brejnev. / L'URSS n'interviendrait plus / aux affaires intérieures des pays d'Orient / d'Europe Orientale et Centrale. /

Quelle conclusion je propose? / Est-il tellement surprenant / que la première rupture / capable d'ébranler et de ruiner la structure de la guerre froide, / héritée de la seconde guerre mondiale, / se soit produite en Pologne? / Il suffit de passer une journée à Cracovie / et au Château de Wawel, / pour découvrir, si on ne le sait, / que l'Europe n'est pas seulement méditerranéenne ni occidentale, / mais qu'elle a aussi / ses sources de civilisation au centre même du continent. / Ce n'est pas un hasard / si les conférences de la fin de la guerre, à Jalta en particulier, / et à Potzdam, / ont parmi les principales questions à régler / le destin de la Pologne. / Lorsque Roosevelt, / sur le conseil de Hopkins, / abandonne le processus de contrôle / de la Charte de l'Europe libérée, / une des principale victimes est la Pologne. / Ce n'est pas non plus au hasard / si le premier geste stratégique de Staline a été la constitution du comité de Lublin, / en 1944, / préfiguration de l'implantation progressive du communisme dans l'Europe centrale. / Aussi, est-ce de cette Pologne, / lithuanienne et ukrainienne aussi, / qu'est venue la contestation / la plus radicale du régime marxiste-léniniste aux chantiers de Lénine, / avec la revendication du pluralisme syndical, / porteur du pluralisme politique. / C'était la classe ouvrière elle-même / qui se révoltait contre le régime censée l'incarner / et comme nous étions au centre de civilisation européenne, / les intellectuels ont soutenu, / parfois guidé, / le mouvement ouvrier / pour porter le coup de grâce à

l'Empire soviétique. / Au vingtième siècle, l'exemple de Lénine, / qui arrivant en 1917 à Petrograde, prend le contre-pied / de tous les dirigeants bolschéviques, / et décide que l'heure n'est pas à la révolution bourgeoise, / comme ils le croient tous, / mais à la révolution socialiste. / Cet exemple de Lénine nous a appris que même au vingtième siècle / un homme peut infléchir l'histoire. / En 1989, / après la chute du mur, / le vingtième siècle qui fût celui des totalitarismes cède la place sans violence / à un monde entièrement nouveau. / Sans doute, / le mouvement profond de l'histoire est-il entraîné dans la disparition des idéologies, / mais nous devons le retour de la liberté / et de la vérité / à la conjonction des politiques de plusieurs personnalités hors-norme. / Lech Walesa, / et son entourage d'intellectuels, / atteint en plein coeur le marxisme-léninisme / en soulevant la classe ouvrière / contre le régime qui prétend de l'incarner. / Jean Paul II, / armé d'une foi proche du misticisme, / et nourri de la phénoménologie de Husserl, / disciple de Hegel, / a inspiré la résistance des peuples au totalitarisme, / mais sans violence. / Enfin, / Mikhaïl Gorbatchov, / au dehors comme au dedans, / n'a pas hésité à remettre en cause un système marxiste-léniniste, / épuisé, / au fait duquel il savait porter ses paires, / en choisissant / pour reprendre la formule de Gromyko, / le plus intelligent d'entre eux. /
Je vous remercie de votre attention.

ORIGINAL N° 10 – JEAN-MARIE LUSTIGER

Jean-Marie Lustiger, 20 minutes, le 29 août 2005 à Varsovie.

Le cardinal aborde le problème de l'expérience de Solidarność par rapport à la pensée chrétienne.

En ce temps-là, / l'empire soviétique me paraissait en France / aussi immuable / aussi immuable / que l'Egypte des pharaons. / Aussi / les premiers événements / aussi les premiers événements de Gdańsk nous remplirent-ils de stupéfaction, / admirative / et aussi de crainte devant les risques de répression / contre le peuple polonais. / Mais / très vite quelque chose de neuf / a paru / venant de Pologne. / Solidarność / faisait voler en éclat les idées toutes faites de la plupart des gens, / quelle que soit leur position théorique / et quelles que soient leurs options politiques. / Il est vrai que l'élection du pape Jean-Paul II en 1978 / et son premier voyage en Pologne avait déjà fait / bouger / le regard que nous portions / sur la situation en Pologne. / En France, / on a interprété les discours du pape / et Solidarność / comme des répliques / dans le jeu des rapports de force / avec le pouvoir / polonais et soviétique. / Aujourd'hui / il m'apparaît clairement que l'importance de Solidarność / ne se mesure pas seulement / à son rôle historique / dans l'écroulement du système soviétique. / Il y a / dans l'expérience de Solidarność / plus / qu'une révolte populaire et nationale / contre la tyrannie étrangère, / plus / que la critique de l'idéologie marxiste-léniniste. / Ce plus / fait de Solidarność / une expérience historique innapreciable / dont l'intérêt théorique et pratique / dépasse largement / les circonstances de son apparition. / C'est ce plus / que je voudrais maintenant identifier / en le situant par rapport à la pensée chrétienne. /

Mon premier point sera d'essayer de définir / l'impensé du marxisme-léninisme. / Impensé / c'est ce qu'on / ce qu'on ne pense pas. / L'expérience de Solidarność / est née au sein du peuple polonais / comme sa réponse vitale / à la

longue répression soviétique. / En effet, / le marxisme-léninisme / omet de prendre en compte, / ou plutôt / ne peut pas prendre en compte / dans son analyse sociale / dans son analyse sociale / comme dans sa pratique / la réalité fondamentale de la condition humaine / Est-ce que je ne dois pas changer de micro? / Je répète / Le marxisme-léninisme ne peut pas prendre en compte / la réalité fondamentale de la condition humaine / parce qu'il ne la voit pas. / Et qu'il ne peut pas la voir / en raison des concepts qu'il met en oeuvre. / En effet, / voulant s'iriger en sciences matérialistes de l'histoire, / il doit d'abord construire son objet / pour déterminer les lois / qu'ils régissent. / Cette opération, / nécessaire comme à toute science, / produit un artefact, / un objet artificiel / qui se substitue à la réalité de la vie des hommes. / Cette soit-disant science, / fut-elle dialectique, / peut alors fonctionner / comme une praxis / mais dans les limites strictes de ce qu'elle a retenu / et surtout omis / pour construire son objet. / S'appliquant au réel complexe et riche / des sociétés humaines, / cette / science marxiste / fait violence au réel / comme l'atteste la situation du peuple polonais / au moment / où éclate / la grève de Gdańsk. / L'expérience de Solidarność, elle, / dévoile au grand jour / la réalité / que le marxisme-léninisme ignore, / où la réalité qu'il réinterprète dans ses propres catégories. / Cette réalité, / je la nomme / l'impensé du marxisme-léninisme. / Certes, / Solidarność / répond au marxisme-léninisme, / et en un certain sens le démontre, / le réfute. / Mais cette réfutation n'opère pratiquement / la condition de mettre en pleine lumière / le réel de l'expérience humaine / que le marxisme ignore, / méconnaît / en raison de sa nature idéologique. / Le marxisme revendiquait pour lui-même / le monopole de la rationalité politique. / L'expérience de Solidarność, / en dévoilant cette solidarité méconnue, / non vue, non pensée, / fait voler en éclat / l'édifice de l'idéologie marxiste. /

En deuxième point, / essayons de décrire / la réalité dévoilée par Solidarność. / Comment décrire / cette Solida... / cette réalité méconnue? / Le peuple polonais, humilié, / asservi par un régime politique, / policier, / a d'abord vécu la solidarité, / avant que celle-ci ne devienne / [pause technique] / Je change de micro / a d'abord vécu la solidarité, / avant que celle-ci ne devienne une organisation. / La foi / et la prière / des peuples de croyants / ont formé le terreau de la culture et de l'histoire de la Pologne. / Il faut en mesurer la force et la présence / non d'abord / comme une arme contre le régime / mais comme la mémoire du réel, / et je / j'ai très songé de mot, / le réel de la mémoire / qui nourrisse la conscience des peuples. / Encore fallait-il que cette solidarité vécue / par le peuple / en raison de sa foi / foi pensée, / articulée au programme de vie, / d'espérance, d'action. / C'est ce que firent / avec les ouvriers, / les intellectuels du mouvement. / L'expérience de la solidarité / est au coeur de la vie humaine. / Elle situe chaque personne / dans sa capacité de relation à autrui. / Elle met immédiatement en jeu / l'instance fondamentale / de la conscience / et de son pouvoir de connaître le bien / et la vérité, / de reconnaître le mal / dont l'homme est responsable / à l'égard d'un autre homme. / Et de décrire ainsi / la totalité de la réalité humaine et sociale. / C'est toute une anthropologie / que dessine / ainsi / la réflexion d'un peuple opprimé / dans les domaines fondamentaux / de la vie personnelle et sociale. / Le travail / était au centre de l'idéologie communiste. / C'est autour de la notion du travailleur / que s'est bâti une partie de la réflexion de Solidarność. / Et le travail... / les travailleurs, / en revendiquant leur dignité, / se réaffirmaient / comme des hommes réels / et non comme de simples producteurs. / Ainsi / c'est l'homme réel / qui est mis au centre / de l'entreprise sociale, / syndicale, / politique. / Quand est née Solidarność / il a fallu la conjonction / de la

pensée et de l'action. / Les intellectuels ont su penser rationnellement cette expérience. / Et en plus, ils ont su donner une expression populaire / à ce que vivait et espérait alors / le peuple polonais. / Le mot Solidarność en a été le magnifique symbole. / Remarquons au passage / l'importance de la phénoménologie / qui permet d'explorer le réel / en échappant au carcan / dans lequel lancèrent / la dialectique hegelienne de Marx. / On peut reconnaître cette démarche phénoménologique / dans les discours du pape / lors de ses voyages en Pologne. / Tout comme en un petit livre du père Joseph Tischner, / son collègue à l'Université de Lublin / diffusé d'abord clandestinement / en Pologne / et heureusement traduit en français. / Cet écrit a été / l'un des outils de la prise de conscience / provoquée par Solidarność. / Quant à l'action, / il suffit d'évoquer ici / le rôle décisif / dans les événements de Gdańsk / et la suite / et le leadership de Lech Walesa. /

Troisième point : / éthique, / politique, / religion. / Au fur et à mesure qu'apparaissent l'humanité, / qu'apparaît l'humanité / dans la réalité sociale, / et ses enjeux, / une toute autre manière d'agir est tracée. / Celle / de l'éthique de Solidarność / qui se veut une éthique de la conscience / capable de créer des relations respectueuses / avec autrui, / de s'organiser / à l'horizon d'un système démocratique. / La revendication / de la liberté / suppose l'acceptation des différences / et de la diversité des opinions. / Pour autant, / la source religieuse et chrétienne / de l'expérience de Solidarność est clairement reconnue, / acceptée, / précisément / parce qu'elle atteste / le fondement indestructible / de la dignité humaine. / Ainsi, / ceux qui ne partagent pas la foi des chrétiens / hommes et femmes d'autres religions, / incroyants, / peuvent-ils avec les chrétiens / affirmer cette dignité / et se reconnaître fraternellement / dans le même combat pour la liberté. / Ce dialogue dans la vérité / repose / sur le respect de chacun. / L'idéologie quant à elle, / nivèle fatalement les différences / et ne peut créer l'unité / que par la contrainte voire la peur. / Ceci fait aussi partie / de l'expérience / si riche de Solidarność. / Le rôle majeur / qui a joué l'église catholique / ne peut pas être compris / et ne doit pas être compris / comme une rencontre purement tactique. / L'église, / le pape Jean-Paul II en tête, / a su mobiliser aux services de la dignité humaine / l'âme, / le trésor spirituel reçu du Redempteur des hommes. / Il a donc fallu pour que Solidarność soit possible / à la fois cette conjonction historique / d'un peuple / et de sa foi, / une histoire, / la présence de l'église, / une mémoire, / avec ses drames et ses chances / et aussi une période de crise aigue / qui, comme une grande tempête, / met à bouillir le fond de mer / et fait apparaître ce qui a été d'englouti. / La réapparition du réel de la condition humaine / et de la vie sociale dans toutes ses dimensions, / y compris religieuses, / et ce que j'ai appelé / l'impensé de la politique, / a été porté dans l'expérience de Solidarność / par la ferveur de la foi / et la prière du peuple polonais. /

Mon quatrième point : la suite de l'histoire. / Si dans les débuts de Solidarność / il suffisait pour agir de faire appel à l'éthique de solidarité, / qui se positionnait au surplan de la politique / du régime communiste, / et se positionnait comme syndicat, / il fallait pour la suite redimensionner l'ambition totalitaire de la politique. / Il fallait aussi que l'éthique de solidarité / inspire les choix politiques / et apprenne à gérer l'impossible. / Il fallait enfin, / dans un régime démocratique, / que le peuple lui-même, / gardant sa / ressource spirituelle, / sorte de l'impossibilité / inculquée par le régime totalitaire / et apprenne à tirer les conséquences sociales / de la responsabilité de chacun. / Lorsque la politique est soumise à la logique des pouvoirs, / de la lutte pour le pouvoir, / quels peuvent être

son sens du statut politique, / et sa gestion, / pour qu'il ne s'enferme pas dans l'abstraction d'une idéologie? / Car alors, elle détruit par les forces qu'elle met en jeu, / cela même qu'elle veut promouvoir. / Ce n'est pas faire preuve d'un pessimisme excessif / que de constater qu'il y a eu rarement une réponse satisfaisante / à cette question / au cours de la période contemporaine. / Reste aussi qu'il faut savoir distinguer / l'action syndicale, / l'action politique / et / bien distincte de l'un et de l'autre, / l'action et la responsabilité de l'église. /

Cinquième et dernier point : / la solidarité, / une espérance / point d'interrogation. / Ce que je vous ai partagé jusqu'à présent, / me laisse un goût d'inachevé. / Car aujourd'hui, / à l'heure de la globalisation, / le même danger existe de méconnaître / le réel de la condition / humaine / et de sa dignité / au bénéfice des nouvelles idéologies régnantes. / Là aussi il y a un chemin très étroit. / Entre la critique de la situation actuelle, / ce qui est facile, / la mise au jour de l'impensé, / ce qui est beaucoup plus difficile. / Et son expression positive, articulée, / ce qui est encore plus difficile. / De plus, cette expression / de cet impensé / de la vie sociale / devrait être compréhensible et appropriée / par les hommes du monde entier, / comme ce fut le cas par le peuple polonais / au moment de Solidarność / et du travail du mouvement. / N'est-ce pas ce que montre aujourd'hui / le débat sur l'avenir de l'Europe? / Dans l'opinion mondiale aussi / l'aspect polémique commence aujourd'hui à être largement répandu, / mais en terme de révolte, / et de rapports de force. / On l'a vu par exemple / lors du Forum Social Mondial de Porto Allegre / au Brésil. / Mais la polémique ne fait pas sortir / mais la polémique ne fait pas sortir de la problématique, / elle l'antagonise / sans permettre de resaisir la réalité méconnue ou blessée. / Il faudrait donc à nouveau faire réapparaître / dans la conscience commune / cet impensé de la réalité de l'homme. / Jean-Paul II a ouvert et poursuivi ce chemin. / Mais il ne suffit pas que quelqu'un pense ou énonce / ce que méconnaissent ceux qui / gèrent le destin du monde. / Il faut encore que cette découverte devienne communicable / et soit partagée. / Dans le deuil mondial de la mort de Jean-Paul II / j'ai entendu comme l'écho une prise de conscience par les peuples / d'un message / sur la dignité et l'avenir de l'homme. / Jean-Paul II a éveillé une grande espérance / dans les coeurs de beaucoup, / et non seulement des chrétiens. / Au cours de ces vingt-cinq ans, / en faisant le tour de la Terre, / en rassemblant des foules / avec au milieu d'elles / l'église de chaque lieu / entre le témoignage à la vérité. / Ne voyons nous pas ici l'éveil / d'une conscience de la solidarité mondiale / qui repose sur la conscience éthique de tout homme / et de tout peuple. / Touchant l'avenir de l'homme, / de l'humanité, / c'est bien ce qui a été annoncé par le Concil Vatican II / qui puise dans le Christ / l'affirmation de la pleine vocation de l'homme / et de sa dignité. / Alors que le raisonnement économique, / et financier / tente à dominer partout, / comment faire entrer cette réalité impensée / et pourtant pensable / dans l'arbitrage des moyens / et des fins, / des priorités véritables, / des choix nécessaires, / et dans des sacrifices nécessaires? / C'est le défi d'aujourd'hui. / Il reste / de cet âge difficile, / relève non seulement du savoir théorique / mais aussi de savoir agir, / de la sagesse / et aussi des circonstances historiques. / Faut-il redouter / que les contradictions de ces débuts du troisième millénaire aboutissent / à une crise dramatique? / Puisse alors / le tsunami social / qu'elles risquent de produire / être celui de la solidarité. / Je vous remercie de votre attention.

2. TRANSCRIPTIONS DES INTERPRÉTATIONS SIMULTANÉES DES ORIGINAUX FRANÇAIS VERS LE POLONAIS (INTERPRÈTES PROFESSIONNELS)

Conventions de transcription simplifiées (adaptées après Mason et Wadensjö in Tryuk 2004 : 9)

Intonation tombante, fin de la phrase est indiquée par	.
Intonation montante, question est indiquée par	?
Intonation ambiguë, suspension de voix est indiquée par	...
Passages incompréhensibles, inaudibles sont indiqués par	[...]
Éléments non verbaux, commentaires situationnels sont indiqués par	[rire]

La répartition du texte en de petits fragments numérotés est faite à la base des **pauses** que l'interprète simultané a faites en prononçant son discours ; pour faciliter la recherche des passages concernés, la numérotation continue durant toute la partie ci-dessus des transcriptions des interprétations professionnelles.

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 1 – ALEXIS KOSSENKO PAR L'INTERPRÈTE PROFESSIONNEL

1. Jest to naprawdę sprawa wyjątkowa, bo
2. z jednej strony jest to taka
3. mała rozmiar orkiestrowy,
4. a z drugiej strony
5. praca orkiestry kameralnej
6. jest jakieś wzajemne zrozumienie,
7. praca jest bardzo produktywna.
8. Wydaje mi się, że można osiągnąć
9. coś w... z wyrażeniem zupełnie ekstremalnym.
10. Wydaje się, że gra się tylko z przyjaciółmi.
11. Zawsze miałem dużą słabość dla Bacha,
12. bo wydaje mi się, że to jest kompozytor,
13. w którym odnajduję sam siebie.
14. Biorąc pod uwagę te zmiany humoru, nastrojów,
15. częste niespodzianki.
16. Ciągłe mamy wrażenie, że jak pisze swoją muzykę,
17. to że jest to takie trochę szizofreniczne.
18. I wydaje się, że on sobie doskonale zdawał sprawę z tych ekstremalnych
uczuć,
19. starał się znaleźć wzruszenie u słuchacza,
20. wręcz chciał go nawet pogwałcić.

21. Jego muzyka nie była tylko dekoracyjna,
22. chciał u słuchacza
23. wzbudzić najsilniejsze uczucia, często nawet
24. przeszkodzić mu, zburzyć nim.
25. - Ale był na pewno wirtuozem.
26. No jeżeli mówimy o „Koncercie C-dur” czy „c-moll”,
27. są to naprawdę wspaniałe sztuki,
28. bardzo trudne zresztą.
29. Zresztą, nie napisał ich początkowo na flet.
30. Istnieją również w wersji na
31. organy i na klawesyn.
32. Wydaje mi się, że ta wersja na klawesyn była wcześniejsza,
33. niż wersja na flet.
34. Jak to wyglądało z tą wersją organową, nie wiem.
35. Ale są to koncerty niezwykle trudne, jeżeli mówimy o grze na flecie.
36. - Jest pan flecistą, który
37. gra zarówno na flecie współczesnym,
38. jak również na flecie poprzecznym.
39. Nie, to nie tylko...
40. To nie jest takie same trudności –
41. ze względów na technikę,
42. jeżeli chodzi o przejścia szybkie,
43. są rzeczy, które są może łatwiejsze
44. na flecie współczesnym, ale z drugiej strony
45. mamy o wiele więcej takich zakrętów, zawijasów we flecie barokowym.
46. Jak również bardzo dużą różnorodność
47. dźwięków.
48. Natomiast jeżeli patrzymy na flet
49. współczesny, jest
50. ona jak gdyby później reagująca, później odpowiada.
51. Zdajemy sobie sprawę, jak bardzo instrument został
52. pchnięty do swoich granic możliwości.
53. Jeżeli staramy się tego typu muzykę odgrywać,
54. wymaga to niesamowitych środków.
55. Trzeba po prostu skoczyć w...
56. na głęboką wodę bez zastanowienia.
57. I tutaj
58. orkiestra też ma bardzo wiele do powiedzenia.
59. Kiedy gram repertuar na flet,
60. zawsze się zastanawiam, jaki repertuar jest dla mnie najciekawszy i
61. co byłoby specyficznym kolorytem.
62. Wielokrotnie
63. mówimy, że w danym momencie dany instrument był...
64. był ulubiony w danej epoce,
65. jak gdyby tą epokę przedstawiał.
66. Może dlatego ja gram zarówno muzykę dawną, muzykę barokową,
67. jak i muzykę współczesną.
68. Studiowałem w konserwatorium w Nicei, a potem w Paryżu.
69. Jak...
70. W Nicei, kiedy miałem czternaście lat,

71. a konserwatorium paryskie były...
72. było już kontynuacją.
73. Też byłem w klasie pani Marion...,
74. pana Marion, był to dla mnie naprawdę ojciec.
75. Spotkałam go...
76. spotkałem go, kiedy miałem dwanaście lat,
77. dwa lata później przyjął mnie do swojej klasy
78. i grał on...
79. odgrywał on dla mnie rolę praktycznie dziadka.
80. Mam niesamowite wspomnienia z tego okresu,
81. tego wielkiego mistrza.
82. - Praca z Alain Marion
83. był, była na pewno wielką radością?
84. Tak,
85. jego nauczanie to była komunikacja i radość z gry.
86. On nie koncentrował się na pracy technicznej.
87. Oczywiście, nauczyłem się wiele
88. techniki, grając wraz z nim.
89. Nigdy nie potrafił wytrzymać,
90. jeżeli nie było czasu, żeby pracować
91. nad programem w domu,
92. ale on zawsze jakieś dua potrafił,
93. potrafił wynaleźć i wtedy grał razem z nami. I...
94. i to były wtedy chyba momenty, kiedy najwięcej się nauczyłem,
95. kiedy dzieliłem wspólną grę.
96. Uczyłem się wtedy z jego gry,
97. z komunikacji, jaka w tym momencie się tworzyła.
98. Wtedy nagle,
99. w tego typu grze,
100. zarówno nauczyciel – mistrz, jak i uczeń,
101. znajdują się na tym samym poziomie.
102. I to jest to, co najwięcej daje.
103. - Kiedy się pan zdecydował, żeby wziąć ten instrument
104. do ręki?
105. O, to już bardzo dawno odkryłem temu.
106. Miałem chyba dziesięć lat, kiedy wziąłem po raz pierwszy do rę...,
107. do ręki flet barokowy.
108. Pierwsza płyta, która mnie przekonała,
109. to był „Koncert” Vivaldiego,
110. kiedy byłem w szkole,
111. słuchałem na przerwie
112. w słuchawkach i
113. zacząłem najpierw
114. na też dawnym flecie, a
115. potem zacząłem pracować z fletem barokowym.
116. Mój pradziadek był Rosjaninem,
117. który wyemigrował do Francji po Wielkiej Rewolucji.
118. Niestety, nie miałem okazji go poznać.
119. Zmarł on przed moimi narodzinami.
120. Ale wydaje mi się, że

121. jakieś tam, jakiś spadek w genach odziedziczyłem
122. i są to pewne rzeczy instynkty...,
123. instynktowne. Instynkt...
124. Tego nie można w innych kategoriach oceniać.
125. A poza tym
126. nazwisko mi pozostało. Zresztą,
127. mój ojciec był bardzo...
128. W odróżnieniu od ojca nie znam niestety języków obcych,
129. coś tam mówię po angielsku,
130. wystarczająco, żeby sobie poradzić na przerwach,
131. na... na... przepraszam, na próbach.
132. - A jeżeli chodzi o flet poprzeczny, flet barokowy?
133. Na pewno jest bardzo
134. bogata literatura w tym okresie? Szczególnie Bach.
135. Tak,
136. dziewiętnasty również wiek był bardzo...
137. bardzo bogaty.
138. W osiemnastym wieku
139. flet poprzeczny to był nowy instrument,
140. ale w dziewiętnastym wieku stał się już bardzo popularny.
141. Najpierw zdobył sobie uznanie w Niemczech, potem we Włoszech.
142. Wielu kompozytorów było nim zainteresowanych,
143. między innymi Bach.
144. I wydaje mi się, że w porównaniu do poprzednich fletów,
145. flet poprzeczny dał nowe możliwości.
146. Szczególnie doceniali go
147. amatorzy, dyletanci, może mniej profesjonalści.
148. Uważano, że flet tak może niezupełnie do końca jest tym takim
149. nieodzownym elementem orkiestry.
150. Natomiast bez wątplenia był on wymagany w orkiestrze
barokowej.
151. Jest wiele koncertów, wiele sonat,
152. może dlatego, że
153. wiele osób było zainteresowanych tego typu sonatami.
154. Oczywiście,
155. byli wirtuozi, którzy potrafili osiągnąć na flecie...
156. Friedrich der Gross na przykład...
157. najbardziej znaczący,
158. który potrafił pokazać, co można osiągnąć na...
159. grając.
160. Wiele koncertów zostało specjalnie dla niego napisanych,
161. bardzo trudnych. I
162. dla amatora byłoby to trudno zagrać.
163. Moje projekty ? Przede wszystkim
164. mam nadzieję, że
165. będzie wiele takich projektów z... z Tele Sonato
166. Zresztą, o tym już było wielokrotnie wspomniane.
167. Wydaje mi się, że z...
168. mam duże doświadczenie jeżeli chodzi o Carla Philippe.
169. W sumie mam bardzo wiele projektów, bardzo różnorodnych,

170. zarówno jeżeli chodzi o flet barokowy,
 171. flet współczesny i inne.
 172. W sumie bardzo się cieszę z
 173. obecnego rozwoju mojej kariery.
 174. Ponieważ w zasadzie nie ma już domeny, czy specjalności,
 175. w której chciałbym się wyspecjalizować.
 176. Owszem, uczestniczę w konkursach, byłem w Paryżu
 177. i co ciekawe, co ciekawe,
 178. dostałem nagrodę za muzykę współczesną.
 179. Ale... Natomiast
 180. na pewno nie przekonałem jury
 181. jeżeli chodzi o moją interpretację muzyki barokowej.
 182. Pomimo tego, że przecież można by powiedzieć,
 183. że jest to moja specjalność
 184. i to jest główna moja działalność.
 185. Ale na pewno tego typu konkursy pozwalają na kontakt z innymi
 muzykami,
 186. z muzykami z całej Europy.
 187. Jest możliwość pracy z
 188. orkiestrami, również z orkiestrą kameralną.
 189. Ostatnio miałem okazję pracować z dwoma
 190. zespołami, które sam stworzyłem.
 191. Chodzi przede wszystkim o muzykę dwudziestego wieku,
 192. muzykę francuską, Pana Croche.
 193. Mówimy również o Debussy'm,
 194. Pan Croche to była właśnie postać
 195. stworzona przez Debussy'ego.
 196. Debussy miał niesamowitą wyobraźnię.
 197. I można powiedzieć, że w sumie chodzi to o
 198. flet początku dwudziestego wieku,
 199. o flet współczesny,
 200. który na pewno mają bardzo szczególną jakość, dużą...
 201. dużo ciepła, dużo okrągłości.
 202. Może tutaj bardziej się tego szuka, niż
 203. jakichś wirtuozerii.
 204. Proszono mnie również, abym
 205. grał liczne koncerty na różnych instrumentach...
 206. Między innymi z Claude'em Mongois,
 207. grałem również w Akademii Mozarta.
 208. I tutaj udało mi się dokonać wszystkich,
 209. nagrania wszystkich utworów Mozarta.
 210. Współpracowałem z tamtejszą orkiestrą.

**INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 2
 – ALEXIS KOSSENKO PAR L'INTERPRÈTE PROFESSIONNEL**

211. Ta muzyka jest niezwykle trudna do interpretowania, ponieważ
 212. jest wiele znaków, które nie znajdują się w partycji,
 213. w zapisie nutowym,

214. a wielokrotnie trzeba to
215. odtwarzać na zasadzie własnego uczucia.
216. Dlatego właśnie wykonywanie tych drobnych ozdób,
217. tej całej ornamentyki, jest niezwykle trudne.
218. Oczywiście są to często drobne utwory, jakieś tańce.
219. Można mówić, że chodzi tu o drobne formy.
220. Ale równocześnie są to bardzo ambitne projekty,
221. są one niezwykle dramatyczne,
222. tutaj w odróżnieniu od concerto... koncertów czy
223. oper włoskich.
224. Wydaje mi się, że kompozytor tutaj
225. bardziej się interesuje poszczególnie każdym utworem,
226. niż całą konstrukcją dramatyczną całości.
227. I to nie tylko w Polsce,
228. ale nawet w innych krajach mamy takie drobne
229. kłopoty, jak to również zdarzyło się w Poznaniu.
230. Wydaje mi się, że
231. muzycy, którzy grają na dawnych instrumentach, są bardziej
232. przyzwyczajeni do tego, że od czasu do czasu muszą
majsterkować,
233. muszą sobie sami radzić w momencie, kiedy mają jakąkolwiek
awarię.
234. Wielokrotnie moi koledzy też mówili mi,
235. że sami naprawiają swoje instrumenty.
236. Oczywiście często chodzi o repertuar, który jest o wiele mniej,
237. rzadziej grany, mniej znany.
238. A jednocześnie chodzi tu o wspaniałą muzykę,
239. w której jest wiele wspaniałych dzieł.
240. Znamy Rameau, znamy Couprena,
241. ale przecież Mandorill czy inni należą do wielkich muzyków,
242. a ich się zna o wiele mniej,
243. może dlatego, że jest to muzyka trudna do interpretacji.
244. Tym bardziej, że to jest koniec siedemnastego wieku,
245. początek osiemnastego wieku,
246. zanim nastąpił taki potop muzyki włoskiej, czy stylu włoskiego...
247. Także muzyka francuska
248. z początku osiemnastego roku jest trochę zapomniana,
249. często jest grana przez orkiestry kameralne.
250. Najczęściej grano ją przez małe grupy, małe zespoły.
251. Często też grano na takich koncertach, jak na przykład
252. koncertach w ogrodach Tuileries,
253. a często nawet w koncertach,
254. na koncertach bardzo istotnych, bardzo ważnych,
255. bardzo znaczących.
256. Oczywiście wtedy można się spotkać z większą ilością
257. skrzypiec, z częstym zastosowaniem fletu, czy fletu poprzecznego.
258. Często również dopisywano później partie
259. na altówkę, właśnie w nagraniach orkiestry
260. kameralnej. No, dzisiaj wieczorem będziemy mieli do dyspozycji
261. orkiestrę symfoniczną, to już jest zupełnie inna sprawa.

262. Jest rzadko, że kiedy
263. skrzypce wyrażają swoje uczucia,
264. najważniejsze jak gdyby momenty są właśnie dla nich
265. rezerwowane.
266. Jeżeli mówimy jednak o jakiejś miłości,
267. jakiejś miłości, o miłości czulej,
268. to wtedy właśnie pojawia się flet, czy flet traverso,
269. mówiąc inaczej poprzeczny.
270. Można by powiedzieć, że to w sumie były takie miniaturowe
opery.
271. Na przykład
272. opera francuska do dzisiaj jest ulubionym
273. utworem publiczności.
274. Często są to gamy, często są to takie
275. partie na skrzypce, które odgrywane są również na flecie,
276. ale flet nie ma tych możliwości dźwiękowych,
277. nie ma możliwości tych wszystkich
278. dźwięków.
279. Czasami rola fletu nie jest jak gdyby
280. odgrywania partii skrzypiec, tylko
281. wspomaganie w pewnych kluczowych momentach.
282. Dwadzieścia lat później
283. też same koncerty.
284. Można powiedzieć smak
285. publiczności, ich... ich ocena koncertów zupełnie się zmieniła.
286. Wydaje mi się, że powoli również publiczność włoska
287. zaczęła doceniać muzykę francuską.
288. Jeden z Włochów, uczeń Corelliego,
289. grając „Sonatę na skrzypce”,
290. naprawdę okazywał się niesamowitym wirtuozem.
291. I można powiedzieć, że jest to pewien spadek
292. gry włoskiej, ale... ale równocześnie
293. wpływ muzyki francuskiej.
294. Mówiono często, że Locatelli gra z bardzo dużą pasją...
295. Ale oskarżano również go, że jest zimny,
296. co może być pewną manierą w grze.
297. To wcale nie znaczy, że on w ten sposób przekazuje swoje uczucia,
298. że jest zimny w swoich uczuciach, tylko jest bardziej kontrolu...,
299. bardziej kontroluje siebie niż pozostali Włosi.
300. Zresztą pewne... pewne solo tych „Koncertów niemieckich”,
301. które również on odgrywał, można odgrywać
302. bądź na flecie solo, bądź na oboju niemieckim.
303. Wydaje mi się, że tutaj rozwinięto wirtuozerię typową
304. typową dla fletach... fletów poprzecznych włoskich,
305. granych w sposób włoski.
306. Wydaje mi się, że to jest pewien sposób traktowania instrumentu.
307. Może grania bardziej to, co figuruje w nutach, w partycji.
308. Ja może gram troszeczkę inaczej,
309. bardziej tak jak się gra na recitalach, bardziej jak się gra z
310. orkiestrą kameralną, a nie z orkiestrą symfoniczną.

311. I wydaje mi się, że zarówno jeżeli chodzi o muzykę barokową,
 312. jak i muzykę bardziej współczesną.
 313. Zresztą, wiele koncertów, które żeśmy tego lata grali, na przykład
 to była
 314. to była muzyka bardziej współczesna.
 315. Wydaje mi się, że czasami jest trudno grać dobrze
 316. i jedną epokę, i drugą. Ja sam mam tutaj
 317. ten problem. Czasami wydaje mi się to niemożliwe, ponieważ
 318. zbyt.... za bardzo kocham muzykę barokową
 319. i za bardzo kocham muzykę współczesną,
 320. a to są zupełnie różniące się od siebie pasje,
 321. i trudne do pogodzenia. Co mi pozwala grać obie te
 322. rodzaje muzyki, to może moja pasja?
 323. I może częściowo też możliwości techniczne.

**INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 3
 – PROF. ANDRÉ GERTLER PAR L'INTERPRÈTE PROFESSIONNEL**

324. – Jest tutaj bardzo wiele młodych ludzi,
 325. wielkich przyszłych talentów.
 326. – Tak, na pewno są to wielkie talenty,
 327. ale może czasami chyba zbyt wcześnie porwali się na tak ważny
 konkurs.
 328. Może powinni byli jeszcze trochę poczekać?
 329. Może to był wpływ pedagogów czy rodziców?
 330. Talent nie wystarczy, trzeba jeszcze dużo pracy.
 331. Talent to jest jak gdyby paliwo, to jest...
 332. to jest tak, jak bycie arystokratą, bycie szlachcicem
 333. – no albo się nim jest, albo nie.
 334. – Mówił pan o tym, że
 335. nie ma określonej szkoły dla skrzypków, tylko, że
 336. jest to szkoła mistrzów, określonych indywidualności.
 337. – Tak,
 338. są oczywiście płyty, jest radio, jest telewizja...
 339. Wydaje mi się, że szkoły
 340. nie są tak określone, nie są tak determinujące jak kiedyś.
 341. Jak spytano mi się, jaka jest najlepsza szkoła, francusko - belgijska,
 342. czy niemiecka, powiedziałem w zasadzie,
 343. że są w tej chwili dwie szkoły.
 344. - Jakie?
 345. Są dobre i złe, jest tylko ten podział.
 346. – Panie profesorze,
 347. był pan wielokrotnie w Poznaniu,
 348. teraz, podczas tego konkursu
 349. na pewno są...
 350. czy... czy według pana są wielkie
 351. indywidualności na tym konkursie?
 352. – Nie, to byłoby za piękne.
 353. – Pracuje pan

354. również jako juror w innych konkursach,
355. czy mógłby pan
356. porównać poziom Międzynarodowego Konkursu Wieniawskiego i
innych?
357. – Nie, w zasadzie można powiedzieć, że
358. wszędzie poziom konkursów się ustabilizował.
359. Średni uczestnik jest o wiele wyż...
360. na wyższym poziomie, niż kiedyś.
361. Oczywiście, jest dobre opanowanie techniki,
362. jest to o wiele bardziej stabilne, jeżeli chodzi o samą technikę,
363. jest to bardziej zawodowe,
364. profesjonalne,
365. ale wszędzie to jest to samo.
366. Na wszystkich konkursach można powiedzieć, że jest to samo.
367. Nie ma w zasadzie różnicy.
368. – To już jest trzeci etap. Jak pan uważa,
369. jak grają kandydaci z orkiestrą?
370. W końcu są to młodzi ludzie,
371. wielokrotnie po raz pierwszy odgrywają koncert z orkiestrą.
372. – No tak, ale dyrygenci są wspaniali, i niezwykle zręczni.
373. Bo w przeciwnym przypadku byłyby katastrofy.
374. To często oni potrafią uratować grę,
375. potrafią po prostu przeskoczyć kawałek,
376. który opuścił młody muzyk.
377. Wydaje mi się, że tutaj jest między innymi ich zaleta.
378. – Panie profesorze, gdyby pan mógł powiedzieć mi,
379. jaka jest pana prywatna opinia
380. jeżeli chodzi o konkurs?
381. Jaka produkcja, czy jaki kandydat był najciekawszy na konkursie?
382. – Ja myślę, że są na pewno dwa, może trzy, może cztery talenty,
383. które się pojawiły, albo pojawiają.
384. Ale, no trudno mówić, to jeszcze się nie skończyło,
385. nie chcę
386. wygłaszać opinii przed ostatecznym werdyktem.
387. Oczywiście były pewne wykonania
388. doskonałe, godne uwagi, których na pewno nie zapomnę,
389. bardzo ładnie zagrane.
390. Ale nie pamiętam nazwisk.
391. – Oczywiście...
392. A dla mnie,
393. mógłby mi pan powiedzieć, kto według...
394. kto dla pana byłoby najciekawsze? Beethoven, Bach?
395. – Nie mogę mówić przed ostatecznym
396. werdyktem jury.
397. – A kiedy sędzi pan, panie profesorze,
398. że kiedy pan ponownie powróci na koncert Wieniawskiego?
399. Czy uważa pan, że droga, jaką w chwili obecnej obrano,
400. repertuar, jest dobra?
401. – Tak, dobra,
402. tylko może trochę przeładowana.

403. Trzeba by co najmniej jeden utwór
 404. odjąć.
 405. Zresztą, to jest moja prywatna opinia,
 406. tutaj nie wyrażam,
 407. nie wiem, czy wyrażam opinię wszystkich jurorów.
 408. No, są tacy muzycy, którzy byli ponad godzinę
 409. na estradzie.
 410. Nie, w koncercie muszą być jakieś pauzy, jakieś przerwy.
 411. Musi być możliwość odpoczęcia między poszczególnymi
 utworami.
 412. – Dziękuję bardzo, panie profesorze. Za...
 413. Czy będę miała okazję porozmawiać z panem
 414. już po ostatecznym werdykcie?
 415. – Oczywiście!
 416. Wtedy oczywiście będę mógł powiedzieć pani to,
 417. czego nie byłem w stanie zdradzić w chwili obecnej.

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 4
– JEAN-MARC FESSARD PAR L'INTERPRÈTE PROFESSIONNEL

418. Spotkaliśmy się na Międzynarodowym Konkursie
 419. Muzyki Brahms'a w Gdańsku.
 420. Patrycja też brała udział w konkursie.
 421. W tej chwili jesteśmy już małżeństwem.
 422. Klarnet miał bardzo ważną rolę w muzyce francuskiej,
 423. ponieważ
 424. przede wszystkim w szkoleniu w konserwatorium
 425. we Francji bardzo dużo uwagi poświęcano
 426. koncertom właśnie na klarnet, a nie
 427. a nie na skrzypce.
 428. Oczywiście w chwili obecnej jest o wiele więcej godzin,
 429. więcej klas muzyki...
 430. klas muzyki skrzypcowej niż dla klarncistów.
 431. I oczywiście sam repertuar klarncistów jest
 432. o wiele bardziej ubogi czy
 433. nie aż tak szeroki jak skrzypków czy pianistów.
 434. Ale równocześnie jest to repertuar bardzo dojrzały.
 435. Jest to instrument, który
 436. ma bardzo wiele parametrów bardzo ciekawych.
 437. I w chwili obecnej komponuje się bardzo wiele na klarnet.
 438. Niestety, wiele utworów nie jest granych, zresztą
 439. między innymi utworów francuskich,
 440. które były skomponowane, ale od tego czasu nigdy ich nie grano.
 441. Między innymi Charles le Cléin,
 442. które zostały jakieś dziesięć lat temu nagrane,
 443. ale w chwili obecnej właśnie na mojej
 444. na mojej płycie, na moim CD
 445. po raz pierwszy po tylu latach
 446. jest nowe nagranie.

447. Byliśmy zaproszeni do
448. audycji „France Musique”,
449. ponieważ jeden z producentów się zainteresował
450. graną przez nas muzyką.
451. Wszyscy uważają, że będzie to
452. ciekawa płyta w świecie muzycznym,
453. szczególnie, jeżeli chodzi o muzykę Poulencka.
454. Gram dużo, gram również dużo z muzykami
455. z orkiestr kameralnych,
456. między innymi Beethovena, czy
457. na przykład „Kontrasty” Bela Bartoka.
458. Praca członka orkiestry kameralnej jest inna od
459. tego, który gra w orkiestrze symfonicznej.
460. Ale ja nie staram się faworyzować
461. pracy z orkiestrą symfoniczną w porównaniu z orkiestrą kameralną.
462. Na pewno będę grał w Gdańsku z Filharmonią,
463. mam również projekt z Filharmonią Poznańską.
464. Zresztą dzisiaj na ten temat rozmawiałem z
465. mistrzem ba ba ba, nazwisko niezrozumiałe...
466. Gram na klarnecie francuskim,
467. jest to marka, której używa praktycznie osiemdziesięciu,
468. osiemdziesiąt procent klarnecistów.
469. Ale wydaje mi się, że sama marka nie odgrywa aż takiej roli.
470. Kiedy widziałem na przykład młodą Koreankę,
471. która grała na klarnecie basowym,
472. słyszałem na przykład w Gdańsku też muzyka
473. grającego bardzo awangardowe utwory...
474. Jeżeli chodzi o utwory,
475. które zostały zaproponowane,
476. będą one odegrane za sześć miesięcy.
477. Louis Benot napisał też kilka ciekawych utworów.
478. I bardzo możliwe,
479. że moje najbliższe występy będą właśnie w Paryżu.
480. Wielokrotnie kompozycje są na klarnet,
481. na pianino i na skrzypce,
482. jest to ciekawa kompozycja.
483. Klarnet świetnie się komponuje zarówno z pianinem,
484. jak i ze skrzypcami.
485. Jeżeli istnieje literatura na klarnet, wiolonczelę i pianino,
486. istnieje zarówno wiele utworów w dziewiętnastym,
487. jak i w dwudziestym wieku tego typu.
488. Trudne było.

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 5
– MARTIN GESTER PAR L'INTERPRÈTE PROFESSIONNEL

489. Ogólny ruch,
490. taka tendencja powrotu do przeszłości.
491. Clerambault można powiedzieć, że to jest taka, taka...

492. takie odgałęzienie kantaty francuskiej.
493. Wydaje mi się, że kantaty Clerambault są ładniejsze,
494. niż kantaty Rameau.
495. Dlatego tak bardzo lubię go grać,
496. ponieważ jest to kompozytor...
497. nie można powiedzieć „kosmopolita”, ale...
498. urodził się w Sabaudii,
499. długo mieszkał w Paryżu,
500. był również w Salzburgu,
501. w międzyczasie również w Rzymie.
502. I wydaje mi się, że on to wszystko stosuje w swojej muzyce,
503. te różne kierunki.
504. Pod koniec siedemnastego wieku
505. był... był to pewien ruch,
506. który potem został podbudowany teoretycznie,
507. między innymi przez Niemców.
508. Tak, że jest to taki kompozytor, który jest trochę tak, jak Corelli,
509. o utworach o dużej... wysokiej jakości.
510. Morelli to inny świetny kompozytor kantat,
511. również kompozytor operowy.
512. Między innymi jego opera „Alcyone”,
513. gdzie zastosowano kontrabas.
514. To było wiele takich nowości,
515. mówiono wtedy bardzo wiele we Francji.
516. Jak tylko coś było nowego na dworze,
517. to oczywiście cała Francja o tym mówiła.
518. Ale tutaj to było kontrabas w dużej ilości... [rupture]
519. Clerambault...
520. „Cantate” Monteclaira jest grana typowo po włosku,
521. można powiedzieć po włosku z wpływem stylu francuskiego.
522. Na pewno to było pisane dla Włochów,
523. ale sam Lulli był Włochem...
524. Chciano oczywiście mieć pewną określoną czystość kulturową,
525. niekoniecznie czystość rasową.
526. Ale jest to dosyć zabawne, właśnie ta kantata,
527. ponieważ jest to typowy temat włoski...
528. bardzo taki krwi... krwawy,
529. ponieważ bohaterka zabija się na scenie,
530. co w dziełach francuskich było nie do pomyślenia.
531. Tak, że można powiedzieć, że to jest taka gra ze stylem włoskim,
532. w jaki sposób widzą to Francuzi.
533. Uważano, że sam styl włoski był przesadzony.
534. I często były to takie efekty specjalne,
535. można by wręcz powiedzieć.
536. O pewnych samotnikach...
537. Na przykład skrzypce w unissono to raczej jest typowo
neapolitańskie,
538. a nie francuskie.
539. Ale zrobiono coś, co miało być bardziej włoskie, niż sami Włosi,
540. i to napisał Francuz.

541. Kompozytor to Leclair.
 542. Tak, że nie chcę specjalnie wiele o nim mówić,
 543. ponieważ jest on ogólnie znany.
 544. Ale jest to, można powiedzieć,
 545. dobre przystosowanie Vivaldiego do klimatu francuskiego.
 546. – Pan przygotował na swój koncert również dzieła polskie?
 547. Nie,
 548. wydaje mi się ogólnie, że muzycy polscy świetnie rozumieją
 549. i bardzo, bardzo dobrze mi się z nimi pracuje.
 550. Nawet we Francji, wydaje mi się, że jest wiele muzyków, którzy
 551. słabiej rozumieją. Też rozumieją, ale...
 552. Ale nie wydaje mi się, żeby istniały jakieś przeszkody,
 553. żeby grać z muzykami polskimi.
 554. Oni są bardzo muzyczni,
 555. bardzo dobrymi muzykami.
 556. I wydaje mi się, że możemy razem grać
 557. muzykę dawną.
 558. Oczywiście w ten sposób staramy się odtworzyć coś,
 559. kto coś wcześniej wymyślił.
 560. Co mnie...
 561. co oczywiście chciałbym dobrze wykonać, to
 562. zrozumieć pewne relacje, które istnieją...
 563. Zrozumieć na przykład, co to jest rubato Szopena.
 564. Dlaczego pewne rzeczy były takie,
 565. że w zasadzie nie można było tknąć ich rytmu.
 566. Czy pewne elementy, które odnajdujemy w muzyce ludowej,
 567. czy nawet u takich piosenkarzy, jak Brel.
 568. Można powiedzieć zresztą, że Brel momentami śpiewa bardzo
 barokowo.
 569. Mozart też o tym mówi...
 570. też mówi o rubato...
 571. Mówi się, że dobry akom...
 572. akompaniator nie powinien tak dokładnie
 573. za solistą podążać, ponieważ w ten sposób mu
 574. jak gdyby kradnie jego rubato, jego rytm.
 575. Tak, że trzeba być, robić coś więcej –
 576. trochę przed, trochę po akompaniamencie, jak gdyby.
 577. To wszystko sprawia, że jest określone wyrażenie
 578. i wydaje mi się, że to jest właśnie,
 579. to istnieje w muzyce
 580. Szopena,
 581. że jak gdyby prawa i lewa ręka są niezależne od siebie.
 582. To jest też jak gdyby pewien rytm tańca.
 583. Nie zapominajmy, że jeżeli
 584. Szopen pisze czy mazurki, czy walce,
 585. to to jest jednak rytm tańca. Niekoniecznie, żeby tańczyć,
 586. ale rytm tańcy.
 587. Zresztą, podobnie to wygląda w operach Mozarta i Rossiniego.
 588. I w zasadzie można powiedzieć, że można,
 589. jeżeli będziemy imitować to, co

590. robili poprzedni pianiści, że imitowali Szopena,
591. a następni pianiści ich imitowali,
592. i w zasadzie już nie wiemy,
593. w którym momencie w dalszym ciągu mamy do czynienia z imitacją.

**INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 6
– PATRICK ROBIN PAR L'INTERPRÈTE PROFESSIONNEL**

594. – To jest bardzo interesujące,
595. tak jak już powiedziałem w czasie konkursu,
596. poziom jest bardzo wysoki.
597. Przede wszystkim widziałem, że
598. nagrody zdobyli młodzi lutnicy polscy,
599. którzy jeszcze studiują, jeszcze nie mają dużego doświadczenia,
600. ale będą z nich na pewno dobrzy lutnicy.
601. Teraz to rozumiem jeszcze lepiej,
602. ponieważ widziałem lutników,
603. którzy sporządzili te instrumenty, które były oceniane,
604. i to są młodzi ludzie, którzy jeszcze
605. uczą się, mają doskonałą technikę,
606. ale jeszcze nie udało im się stworzyć własnego charakteru
607. i własnego osobistego stylu.
608. I wydaje mi się, że w przyszłości
609. będą potrafili tworzyć wspaniałe instrumenty,
610. z charakterem.
611. Być może teraz produkuje się instrumenty,
612. które są równie wspaniałe, jak kiedyś instrumenty włoskie.
613. Ale nie zapominajmy, że tamte instrumenty wielkich lutników
614. były nie tylko produkowane przez wielkich lutników,
615. ale również grali na nich wspaniali wirtuozi.
616. I jest podobna sprawa, jak z piosenkarzem, ze śpiewakiem.
617. Jeżeli on nie będzie pracował nad swoim głosem,
618. to go nie rozwinie.
619. – Aha, czyli trzeba grać?
620. – Tak, jak najbardziej.
621. – Czy sądzi pan, że pan dobrze
622. dał nagrodę?
623. – Tak, jeżeli chodzi o dźwięk,
624. instrumenty były bardzo podobne do siebie.
625. Wszystkie instrumenty, które...
626. które przeszły do finału, miały bardzo ładny dźwięk.
627. Ale nie można tylko
628. oceniać strony estetycznej,
629. ale również jego konstrukcję i jego charakter.
630. W czasie musi ten instrument być dobry.
631. I to są te dwa elementy, które się ocenia.
632. Nie zawsze ten,
633. który ma najlepszy dźwięk, jest najlepszy.

634. Często po prostu
 635. to jest średnia tych różnych cech, które się ocenia.
 636. Tylko tu, to mnie zdziwiło, że nie było żadnego uczestnika z Francji,
 637. żadnego z Anglii, kilka,
 638. kilku z Niemiec, dużo Polaków.
 639. Dla mnie to była miła niespodzianka.
 640. Kilku Włochów,
 641. nie było Amerykanów ze Stanów Zjednoczonych...
 642. Był chyba ktoś z Argentyny.
 643. Tak, wydaje mi się, że
 644. teraz Polska, w momencie kiedy przystąpi do
 645. Unii Europejskiej, będzie więcej wymian.
 646. Kiedyś nie było tylu wymian z Europą Zachodnią i
 647. Polską czy Rosją.
 648. Wydaje mi się, że to się zmieni w najbliższych latach.

**INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 7
 – PHILIPPE BERNOLD PAR L'INTERPRÈTE PROFESSIONNEL**

649. – Przyjechałem, żeby zagrać koncert Jacques'a Hubert,
 650. byłem wtedy w Poznaniu.
 651. Zresztą przyjeżdżam od wielu lat.
 652. To jest miasto, które bardzo lubię.
 653. – Co grał pan z naszą orkiestrą?
 654. – Tak, dzisiaj wieczorem będę grał
 655. koncert Chaczaturiana, który normalnie
 656. był koncertem na skrzypce,
 657. ale to właśnie Rampal, który poznał Chaczaturiana, powiedział:
 658. czy nie mógłby pan mi napisać koncert na flet?
 659. No ale on był bardzo leniwy, mówi: ooo,
 660. po prostu wystarczy, żeby
 661. dokonać transkrypcji koncertu na skrzypce.
 662. I wydaje mi się, że Chaczaturian był z tego zadowolony.
 663. Nie pracowałem z Alain Brouillon,
 664. ale pamiętam doskonale nagranie,
 665. jakie Rampal dokonał z orkiestrą symfoniczną narodową francuską.
 666. I ogólnie był to człowiek, który
 667. grał trochę jak skrzypek.
 668. Grał na flecie z taką
 669. modulacją typową, albo porównywalną ze skrzypcami.
 670. Być może można nawet
 671. postawić znak równości między jego grą i grą skrzypków.
 672. Wydaje mi się, że
 673. główny, główny moment, był właśnie kiedy,
 674. powstał konkurs Jean-Pierre Rampala.
 675. Nie, nie, nie, nie będę mówił roku,
 676. bo w ten sposób nie będę się odmładzał.
 677. Wspomniał rok, ale nie usłyszałam.

678. Wszyscy chcieli z wielkim mistrzem grać.
 679. Było, było to na pewno duże źródło natchnienia.
 680. No oczywiście od,
 681. od, od czasu, kiedy wygrałem na koncercie,
 682. bardzo wiele koncertów miałem okazję zagrać,
 683. w bardzo różnych miejscach.
 684. Lyon, Aix-en-Provence, w Anglii...
 685. tak trochę wszędzie.
 686. I z wieloma dyrygentami.
 687. Tak, uczyłem w konserwatorium w Lyonie.
 688. Francja ma dwa takie wyższe uczelnie.
 689. W Paryżu ma najbardziej znany
 690. i również lyońskie konserwatorium, które już ma
 691. dwadzieścia lat.
 692. I sprawiało mi to wielką radość...
 693. sprawia mi to bardzo wielką radość,
 694. ponieważ mam naprawdę wspaniałe klasy,
 695. wspaniałych uczniów.
 696. I biorąc pod uwagę, że są tylko
 697. dwa konserwatoria we Francji, jest bardzo wielu uczniów,
 698. którzy stara się o przyjęcie.
 699. Często jest ponad sto kandydatów na dwa albo trzy miejsca.
 700. Oczywiście, można w tym momencie powiedzieć,
 701. że są tak doskonali uczniowie, że co tam ma robić w ogóle
 nauczyciel.
 702. Nie, to może jest paradoks, ale poziom coraz wyższy jest.
 703. – Czy zdarzają się między tymi młodymi ludźmi
 704. muzycy z Polski?
 705. – Niestety nie.
 706. Ale bardzo bym chciał.
 707. Mamy wspaniałego flecistę czeskiego
 708. i bardzo chciałbym mieć ogólnie
 709. uczniów z krajów byłego bloku wschodniego:
 710. Polaków, Czechów, Słowaków.
 711. Wszyscy ci uczniowie są mile witani w mojej klasie.
 712. W Koninie.
 713. Program składa się z muzyki Szuberta.
 714. Uważam, że to jest najlepszy utwór na flet
 715. tego okresu.
 716. Jak również
 717. taka fantazja Tafanella, wielkich
 718. to był profesor,
 719. wielki flecista ubiegłego wieku.
 720. Udało mu się nawet zamówić koncert u Czajkowskiego,
 721. ale Niestety Czajkowski tego koncertu nie skończył.
 722. I Sonatina Diuteux,
 723. też podobna trochę do zapisów Ravela,
 724. i utwór współczesny,
 725. ale nie... nie.... nie... jest to,
 726. to jest Nicolas Bacri, mojego przyjaciela zresztą.

727. I to będzie premiera w Polsce –
 728. Sonata kameralna, bardzo bliska w klimacie Szostakowicza czy Bartoka.
 729. I również Sonata Poulenc'a.
 730. Około osiemdziesięciu koncertów na rok gram.
 731. – Tylko koncerty symfoniczne czy również muzyka kameralna?
 732. – Oba. Najczęściej Tharaud akompaniuje mi na pianinie,
 733. którzy potrafi doskonale grać zarówno Rameau
 734. jak i kompozytorów współczesnych.
 735. Wydaje mi się, że poprzez Rampala
 736. i innych wielkich flecistów,
 737. można powiedzieć, że są szkoły na całym świecie, które
 738. specjalizują się we flecie, podobnie jak szkoły francuskie.
 739. Pamiętam, że miałem okazję
 740. poznać w Sinfonii Varsovia doskonałą flecistkę,
 741. jak również flecistki w orkiestrze Filharmonii Poznańskiej,
 742. też są doskonałe. Wydaje mi się, że po prostu
 743. w tej chwili flet już na poziomie międzynarodowym jest bardzo popularny.
 744. Jest bardzo wiele literatury na flet.
 745. – Ale również gra się koncerty na skrzypce,
 746. przetransponowane na flet...
 747. – Nie, nie, nie. To nieprawda.
 748. W zasadzie tylko ten koncert Chaczaturiana.
 749. Ja uważam, że jest wystarczająco bogaty repertuar na flet,
 750. żeby szukać gdzie indziej.
 751. Oczywiście,
 752. flet może nie miał takiej ewolucji, jak...
 753. takiego rozwoju, jak skrzypce.
 754. Może dlatego, że nie było tak wielkich wirtuozów fletu,
 755. jak skrzypców w...
 756. w ostatnim okresie.
 757. Ale na przykład Gubaidulina napisał
 758. wspaniały koncert na flet.
 759. – Czy uważasz...
 760. Jak uważasz, z którego okresu literatura na flet jest najciekawsza?
 761. – Na pewno dziewiętnasty wiek.
 762. Przed Mozartem.
 763. I powiedzmy, okres
 764. trochę przed Debussy.
 765. – Ile koncertów w Polsce będziesz miał?
 766. – W Poznaniu, w...
 767. na Śląsku
 768. i w Koninie recital z Andrzejem Tatarskim.

**INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 8
 – SOEURS LABEQUE PAR L'INTERPRÈTE PROFESSIONNEL**

769. To jest naprawdę wielka przyjemność,

770. wspaniała publiczność,
 771. bardzo gorące przyjęcie.
 772. Ciekawy repertuar, bo był
 773. Debussy, Mozart,
 774. i dla nas jest to nasz pierwszy występ tutaj, ale
 775. byliśmy wzruszone, wspaniała sala
 776. i mamy nadzieję, że będziemy mogli powrócić.
 777. No Debussy był naprawdę doskonały.
 778. I po to między innymi przyjechałyśmy.
 779. Tutaj widać wiele kontrastów,
 780. zarówno w tempie, w tonacji.
 781. Jest cały wachlarz emocji,
 782. uczuć w tym utworze.
 783. No i oczywiście inne uczucia.
 784. Mozart na przykład to zupełnie inny rejestr.
 785. Tak, oczywiście, ale najważniejsze, że jest to muzyka.

**INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 9
 – JEAN-BERNARD RAIMOND PAR L'INTERPRÈTE
 PROFESSIONNEL**

786. Panie Prezydencie... Panie Prezydencie,
 787. Panowie Ministrowie,
 788. Panie Ministrze Geremek,
 789. Eminencjo,
 790. i, jeżeli Państwo pozwolą, chciałbym powiedzieć Drodzy
 Przyjaciele,
 791. i mówię to z wielu powodów, związanych zresztą z Polską.
 792. Temat, jaki chciałbym poruszyć z Państwem, to
 793. Solidarność jako kontestacja europejskich realiów.
 794. Pierwsze wolne wybory w Polsce, w czerwcu 1989 roku,
 795. stają się triumfem dla Solidarności.
 796. Praktycznie do zdobycia wszystkich miejsc w Senacie
 797. brakuje Solidarności jednego mandatu.
 798. Natomiast w Sejmie zabrakło Solidarności tych miejsc,
 799. które zostały zarezerwowane dla partii komunistycznej w Polsce.
 800. Mieszkańcy Europy Środkowej i Wschodniej od razu zrozumiały,
 801. jak wielkie znaczenie, rewolucyjne, ma to wydarzenie.
 802. Niemcy na czele to zrozumieli.
 803. Dziesiątego września Węgry otwierają granicę z Austrią,
 804. dziesiątego listopada Brama Brandenburska stoi otworem, pada
 mur w Berlinie.
 805. W Czechosłowacji Waclaw Havel, więziony od stycznia
 806. do maja, zostaje dwudziestego dziesiątego grudnia prezydentem
 Republiki Czechosłowackiej.
 807. W Bułgarii Teodor Żiwkow podaje się dziesiątego listopada do
 dymisji.
 808. Jedynie Rumunia uwolni się od Czauczkesu za cenę krwawych
 manifestacji.

809. Natomiast, co się tyczy zjednoczenia Niemiec,
810. one już trwają, w postaci rozmów między Michaiłem
Gorbaczowem a Helmutem Kohlem,
811. które prowadzą po upadku muru berlińskiego od dziewiątego
listopada.
812. Ostatnie z serii historycznych zdarzeń ma miejsce pierwszego
grudnia w Rzymie,
813. kiedy to Michaił Gorbaczow spotyka się z Janem Pawłem II.
814. I w ten sposób, w przeciągu kilku miesięcy,
815. rozpada się system marksistowsko-leninowski,
816. zrodzony w 1917 roku w Piotrogradzie.
817. narzucony przez Stalina Europie Środkowej i Wschodniej
818. po Drugiej Wojnie Światowej.
819. Nominacja na premiera Tadeusza Mazowieckiego,
820. katolika bliskiemu Janowi Pawłowi II,
821. internowanego po zamachu stanu 13 grudnia w osiemdziesiątym
pierwszym roku,
822. otwiera praktycznie nową erę w historii Europy i świata.
823. Ale jak należy interpretować tę rewolucję,
824. której symbolem stał się upadek muru berlińskiego,
825. w który nikt już nie wierzył?
826. Ten bezprecedensowy europejski kryzys,
827. istne przyspieszenie historii,
828. praktycznie posiada trzy podstawowe źródła,
829. które są ze sobą nierozłącznie związane.
830. Po pierwsze, Solidarność, polski ruch robotniczy i intelektualny,
831. wraz ze strajkami w stoczni imienia Lenina w Gdańsku, w roku
osiemdziesiątym.
832. Po wtóre, wpływ Jana Pawła II,
833. pierwszego w dziejach historii słowiańskiego papieża,
834. wybranego w roku 1978.
835. I wreszcie zaś dojście do władzy Michaiła Gorbaczowa w marcu
1985 roku.
836. Oczywiście, zacznę od Solidarności.
837. Jesienią tysiąc dziewięćset osiemdziesiątego roku przebywałem w
Warszawie,
838. w celu przedłużenia naszych umów dotyczących współpracy
kulturalnej.
839. W Krakowie odbywam rozmowy z rektorami wyższych uczelni,
840. którzy są optymistami po zawarciu porozumień gdańskich,
841. stanowiących zasadniczy krok w stronę pluralizmu.
842. W tym samym czasie, w Nowej Hucie,
843. Lech Wałęsa przemawia do zgromadzonej tłumnie klasy
robotniczej,
844. która go entuzjastycznie przyjmuje.
845. Gdy wyjeżdżałem z Paryża, mówiono mi,
846. iż kryzys polski ma przede wszystkim ekonomiczny charakter.
847. A wieczorem, po powrocie do Warszawy, były ambasador w
Paryżu,
848. pan Gajewski, powiedział mi to, co następuje:

849. Nie daj się zwieść, nie wierz w to.
850. To, co się dzieje, jest sprawą bardzo poważną,
851. ma charakter polityczny i podważa panujący system polityczny.
852. W związku z tym nie byłem całkowicie zaskoczony, kiedy
853. 13 grudnia 1981 roku w Paryżu, z niepokojem i konsternacją
dowiedziałem się
854. o zamachu stanu przeprowadzonym przez generała Jaruzelskiego,
855. usiłującego położyć kres próbie destabilizacji systemu
komunistycznego.
856. Powracając do Warszawy, w sierpniu 1982 roku,
857. tym razem jako ambasador,
858. świadom byłem, że wszyscy przywódcy opozycji,
859. z Lechem Wałęsą na czele,
860. są internowani.
861. Władze wojskowe ponownie narzucają ustrój marksistowsko-
leninowski
862. i przygotowują delegalizację Solidarności.
863. Cała opozycja, albo znajduje się w więzieniu,
864. albo przeszła do podziemia; utrzymuje kontakty z Kościołem
865. i środowiskiem Prymasa Glempa, który,
866. na miarę swoich możliwości,
867. przejmuje obowiązek dialogu z ludnością polską,
868. w imieniu wszystkich przywódców rewolucji, którzy nie mogli
zabierać głosu.
869. Sytuacja jest ponura,
870. budząca wręcz lęk.
871. Połączenia telefoniczne są przerywane.
872. Kiedy łączę się z centralą międzynarodową,
873. to informują mnie bardzo grzecznie,
874. że rozmowy będą podsłuchiwane, kontrolowane.
875. Stosunki z Francją są bardzo chłodne.
876. Dwadzieścia jeden razy w ciągu dwóch i pół roku
877. zostaję wezwany przez ministra spraw zagranicznych,
878. który wygłasza pod moim adresem reprimendy,
879. skierowane do mnie osobiście, bądź do mojego rządu.
880. Z drugiej strony, przypominam sobie wielkie wzruszenie,
881. gdy pod koniec uroczystej mszy
882. z okazji otwarcia w Warszawie Akademii Teologii Katolickiej
883. w październiku 82 roku,
884. Prymas, zwrócony ku ołtarzowi,
885. a za nim zgromadzeni byli wszyscy biskupi,
886. intonuje pieśń Boże coś Polskę,
887. która stanie się hymnem Solidarności.
888. W tym kraju pełnym paradoksów,
889. pomimo policyjnego charakteru reżimu,
890. możliwe jest utrzymywanie kontaktów z opozycją.
891. Tak długo, jak ono oczywiście pozostaje na wolności,
892. nie waha się przed zabieraniem głosu.
893. Na początku roku 83 po raz pierwszy mam okazję dłużej
rozmawiać z 02.08.42

894. Bronisławem Geremkiem, który został uwolniony
895. na Święta Bożego Narodzenia w 82 roku.
896. Jest to zresztą rozmowa, która sprowadzi na nas,
897. zwłaszcza na niego, represje milicji.
898. Wyjeżdżając z Warszawy 31 stycznia 85 roku,
899. tuż po zabójstwie księdza Popiełuszki pod koniec roku 84,
900. mam dwa wyraźne przekonania.
901. Po pierwsze, że wszystkie dotychczasowe próby
902. odrzucenia radzieckiej dominacji lub ustroju komunistycznego,
903. rok 53, 56, 68,
904. strajk w Stoczni Gdańskiej z tych wszystkich wydarzeń
905. jest właśnie najbardziej radykalną próbą,
906. albowiem to sama klasa robotnicza,
907. w porozumieniu z intelektualistami,
908. przeciwstawia się reżimowi,
909. w którym, teoretycznie właśnie, stanowi klasę panującą,
910. i którego ma być orędownikiem.
911. Druga myśl, drugie przekonanie, równie istotne, to to, że
912. zmiana systemu, której nie udało się przeprowadzić
913. ani w Berlinie Wschodnim, ani w Budapeszcie, ani w Pradze,
914. nie może też dojść do skutku w Warszawie,
915. jeżeli nic się nie zmieni w Moskwie.
916. I teraz chciałbym przejść do Jana Pawła II.
917. Gdy Jan Paweł II został, w 1978 roku,
918. wybrany papieżem,
919. przywódcy tacy jak Gierek czy Breżniew, natychmiast pojęli,
920. że wybór papieża Polaka
921. pociągnie za sobą poważne konsekwencje natury politycznej.
922. Dlatego, że miast stawiać czoła
923. kardynałowi Wyszyńskiemu czy arcybiskupowi Krakowa,
924. mieli teraz do czynienia z papieżem.
925. To właśnie w Polsce Jan Paweł II
926. przechodził przez wszystkie szczeble hierarchii kościelnej,
927. obejmując funkcję biskupa krakowskiego w roku 58,
928. arcybiskupa w 64,
929. kardynała w 67.
930. Nie był przy tym nigdy nuncjuszem, nie był członkiem kurii.
931. Nie sposób być bardziej polskim, aniżeli Jan Paweł II.
932. Podczas swojej pierwszej podróży do Polski
933. w roku 79,
934. przynosi swym rodakom przesłanie wolności
935. i pokojowego oporu.
936. Przedstawił je zresztą całemu światu w czerwcu 1980 roku,
937. na szczycie UNESCO w Paryżu.
938. To właśnie to przemówienie w UNESCO,
939. jedno z najwspanialszych w powojennej, zimnowojennej historii,
940. skłoniło kardynała Lustigera do stwierdzenia, iż
941. dziś komunizm padł.
942. Karol Wojtyła, filozof wykładający na Uniwersytecie
Jagiellońskim,

943. i na KULu, jako wolnym uniwersytecie w Lublinie,
944. jest cały czas obecny poprzez swoje artykuły
945. i dzieła publikowane na łamach opozycyjnego
946. Tygodnika Powszechnego w Krakowie, Jerzego Turowicza.
947. Zaangażowany jest również w całe działanie,
948. stoi u boku robotników podczas niektórych manifestacji,
949. poparcie dla kardynała Wyszyńskiego,
950. utrzymuje kontakt z najbardziej aktywnymi działaczami,
951. takimi jak Kuroń i Michnik, dawnymi komunistami, założycielami

KORu.

952. Druga pielgrzymka Jana Pawła II do Polski w roku 83,
953. już po deli.. delegalizacji Solidarności w październiku 82 roku,
954. mimo, że wówczas zaledwie zawieszono stan wojenny,
955. i doszło również do ponownego internowania Bronisława
Geremka,
956. przynosi właśnie ta pielgrzymka cenne wsparcie moralne
957. dla Podziemia, dla opozycji,
958. która wówczas znajduje się w stanie względnej słabości.
959. Jeżeli podliczymy te miliony Polaków,
960. którzy uczestniczyli w mszach na otwartym powietrzu,
961. tych, którzy śledzili je przed telewizorami,
962. chociaż programy były nadawane tylko przez stacje regionalne,
963. który ci Polacy oglądali trzęsącego się
964. w obliczu papieża generała Jaruzelskiego,
965. słuchali Polskiego Radia,
966. to można by powiedzieć, że w roku 83 cała Polska praktycznie
967. słuchała słów Karola Wojtyły.
968. I wówczas właśnie mieliśmy to nadzwyczajne poczucie,
969. iż papież i Polacy byli sami,
970. rząd, partia, sejm, tak, jak gdyby nagle zniknęły,
971. zostały wymazane.
972. Papież przemawiał swobodnie,
973. Polacy wznosili ręce, oddając hołd Solidarności.
974. I każda msza na otwartym powietrzu
975. miała jak gdyby charakter eks-terytorialny,
976. był to obszar całkowitej wolności.
977. Zapominamy o milicji, więzieniach,
978. Czechosłowacji, NRD, Związku Radzieckim.
979. Tysiącletnia Polska była suwerenna i wolna.
980. Ale niezależnie od tego, jaka miała być przyszłość,
981. jakie byłyby tego konsekwencje,
982. to trzeba powiedzieć,
983. że Jan Paweł II przyniósł swoim rodakom w 83 roku
984. to cudowne uczucie pokrzepienia,
985. dotyczącego teraźniejszości i nadziei na przyszłość.
986. Odnalazłem zdanie, które zaadresowałem do mojego rządu
987. pod koniec tej pielgrzymki.
988. Napisałem wówczas, z grubsza cytuję,
989. że wędrówka całej Polski ku papieżowi, to jak wolne wybory,
990. ukryte marzenie, leżące u podstaw wszystkich żądań Solidarności.

991. Z tym, że trzeba powiedzieć, że mimo tego całego wsparcia Jana
Pawła II,
992. kontestującego cały układ radziecki ze swojej ojczyzny,
993. w samym sercu Europy,
994. Solidarność miała wówczas,
995. w 83 roku, przed sobą jeszcze długą drogę.
996. I chciałbym teraz przejść do Michaiła Gorbaczowa.
997. Kiedy, jako minister spraw zagranicznych w roku 1987 roku,
998. wybrałem na cel pierwszej oficjalnej wizyty w drugiej Europie
Polskę,
999. która wówczas, wraz z Węgrami, była krajem najbardziej
liberalnym,
1000. na Węgry udałem się z drugą moją podróżą,
1001. no, po trzynastu miesiącach w Związku Radzieckim pod władzą
Gorbaczowa
1002. spodziewałem się w tym kraju poprawy sytuacji,
1003. w stosunku do tej, jaką pamiętałem ją sprzed dwóch lat,
1004. w roku 198piątego.
1005. I rzeczywiście, miałem możliwość spotkania się
1006. ze wszystkimi przywódcami podziemia,
1007. których nie mogłem poznać podczas mojego pobytu poprzedniego
w Polsce,
1008. począwszy od Bujaka.
1009. Ale jednocześnie byłem świadom tej
1010. całej drogi, która pozostała do pokonania.
1011. Kiedy na przykład usłyszałem,
1012. że Bronisław Geremek wraz z przyjaciółmi
1013. pogratulował mi zakończenia wywiadu
1014. dla Tygodnika Powszedniego, twierdzeniem,
1015. że pluralizm jednak ostatecznie zwyciężył.
1016. Na początku roku 1988 sytuacja w Europie i w ZSSR
1017. wydaje się być paradoksalna.
1018. Michaił Gorbaczow gotów jest wprowadzić Związek Radziecki na
1019. drogę wiodącą ku państwu prawa.
1020. Właśnie podpisał z Waszyngtonem pierwszy traktat o broni
nuklearnej średniego zasięgu,
1021. który odnosi się do kontroli oraz niszczenia pocisków jądrowych.
1022. Jednocześnie wycofuje Związek Radziecki ze wszystkich
konfliktów lokalnych.
1023. A tym samym porzuca całkowicie politykę radzieckiego
ekspansjonizmu,
1024. którą prowadził Chruszczow, Breżniew,
1025. w Afryce, Ameryce Łacińskiej, Azji,
1026. że nie wspomnę o Afganistanie.
1027. Natomiast europejskie dziedzictwo powojennego imperializmu
Stalinowskiego
1028. pozostaje niewzruszone,
1029. pomimo tego właśnie polskiego wyjątku, jakim jest Solidarność.
1030. Ale to przecież właśnie w roku 1988
1031. nastąpi gwałtowna zmiana sytuacji.

1032. W samej Moskwie dochodzi właśnie do opozycji
1033. pomiędzy konserwatystami a reformatorami.
1034. W Europie Wschodniej: na Węgrzech, w Czechosłowacji, w
Polsce,
1035. dochodzi do strajków, właśnie między innymi w Gdańsku,
1036. w Nowej Hucie, w wyniku wzrostu cen.
1037. Dochodzi również do napięcia na linii Węgry – Rumunia.
1038. W Budapeszcie również mnożą się manifestacje.
1039. Ale kluczowym wydarzeniem jest
1040. ponownie sierpień, i ponownie w Polsce.
1041. Po ponownym napięciu stosunków między organami władzy
1042. a Solidarnością,
1043. ogłoszone zostają obrady Okrągłego Stołu, i jest to pierwszy znak
1044. nadszycia rewolucji.
1045. I tym samym,
1046. w 1988 roku rozpoczyna się spektakularna,
1047. jak się okaże później, trwała, ewolucja Polski.
1048. W tym samym roku
1049. odbywa się zjazd partii w Moskwie,
1050. gdzie zapoczątkowano reformy instytucjonalne.
1051. Powiedziałbym, że te dwa scenariusze –
1052. polski i rosyjski – są prawie identyczne.
1053. Lecz czy one są tak naprawdę niezależne od siebie?
1054. Czy nie doszło tutaj, w latach 88 – 89,
1055. jakiegoś porozumienia pomiędzy Michaiłem Gorbaczowem
1056. a generałem Jaruzelskim?
1057. W styczniu 1989 roku generał Jaruzelski,
1058. po dwóch dniach burzliwych obrad,
1059. forsuje przez Komitet Centralny Partii rozporządzenie dotyczące
1060. przywrócenia pluralizmu związkowego.
1061. 22 stycznia Solidarność postanawia negocjować z organami
władzy,
1062. mimo śmierci dwóch opozycyjnych księży.
1063. Zatem 6 lutego, 57 przedstawicieli władzy, opozycji, kościoła,
1064. uczestniczy w otwarciu obrad Okrągłego Stołu
1065. w Pałacu Namiestnikowskim w Warszawie.
1066. Negocjacje są ciężkie,
1067. i kilkakrotnie prawie dochodzi do ich zerwania.
1068. Porozumienia Okrągłego Stołu zostają podpisane
1069. 6 kwietnia 1989 roku.
1070. Są to historyczne porozumienia,
1071. przewidują przywrócenie pluralizmu związkowego,
1072. demokratyzację instytucji politycznych,
1073. i dopuszczenie opozycji do parlamentu.
1074. 17 kwietnia Solidarność zostaje ponownie zalegalizowana.
1075. Dla tych, którzy tak jak ja, przeżyli stan wojenny,
1076. powiedziałbym, że to wszystko staje się antytezą polityki generała
Jaruzelskiego.
1077. To odwrotność normalizacji,
1078. całkowite i absolutne pogrążenie doktryny Breżniewa.

1079. W tym czasie, kiedy w Polsce kończy obradować Okrągły Stół,
 1080. w Związku Radzieckim odbywały się właśnie wybory delegatów ludowych.
1081. Pierwsza runda, 26 marca,
 1082. okazuje się sukcesem licznych reformatorów nacjonalistycznych
 1083. i porażką oficjalnych kandydatów partii.
1084. Druga tura wyborów ponownie daje zwycięstwo reformatorom.
 1085. Zresztą, w tej wielkiej kwestii historycznej,
 1086. pozostawiam głos Bronisławowi Geremekowi, który
 1087. mówi: Nie wierzę, ażeby decyzję z roku 1989 podjął sam Gorbaczow.
1088. Uważam jednak, że bez niego nie mogłaby ona zostać podjęta.
 1089. Skoro polscy przywódcy nie uciekli się do przemocy,
 1090. a przecież mieli ku temu... po temu środki,
 1091. to dlatego, że byli świadomi, iż nie przystawało to
 1092. do nowej polityki radzieckiej polityki Gorbaczowa.
1093. Doskonale zdawali sobie sprawę, że nie mogą liczyć
 1094. na radzieckie wsparcie.
1095. Zresztą musimy dodać, że Michaił Gorbaczow wielokrotnie,
 1096. np. w ONZecie, czy w Strasbourgu w 89 roku,
 1097. wyraźnie podkreślał, że zrywa z doktryną Breżniewa,
 1098. a ZSSRR nie będzie interweniować w wewnętrzne sprawy
 1099. krajów Europy Środkowej i Wschodniej.
1100. Jakie wnioski chciałbym Państwu zaproponować?
 1101. Czy rzeczywiście, tak naprawdę zaskakującym jest to, że
 1102. to pierwsze zerwanie, pęknięcie,
 1103. które było w stanie wstrząsnąć strukturą zimnej wojny,
 1104. powstałej w wyniku drugiej wojny światowej,
 1105. i ostatecznie rozbić, powstało w Polsce?
1106. Wystarczy spędzić jeden dzień w Krakowie,
 1107. na Zamku Wawelskim,
 1108. by odkryć, że Europa to nie wyłącznie basen Morza Śródziemnego
 1109. i zachód kontynentu,
 1110. ale, że właśnie wśród źródeł europejskiej cywilizacji znajduje się również
1111. samo jej geograficzne serce.
1112. Nieprzypadkowo, na konferencji w Poczdamie, a zwłaszcza w
 Jałcie,
1113. jedną z podstawowych kwestii było
 1114. określenie losów Polski.
1115. Gdy Roosevelt, za namową Hopkinsa, postanawia
 1116. zaniechać pilnować postanowień wolnej, wyzwolonej Europy,
 1117. to jedną z głównych ofiar okazuje się Polska.
1118. To nie jest przypadek przecież,
 1119. że pierwszym strategicznym posunięciem Stalina było
 1120. powołanie, w 44 roku, komitetu, właśnie w Polsce,
 1121. który stanowi zapowiedź
 1122. postępującego zakorzenienia komunizmu w Europie Środkowej.
1123. Ale to właśnie w Polsce, również litewskiej, ukraińskiej,
 1124. zrodziła się najbardziej radykalna forma kontestacji

1125. reżimu marksistowskiego... leninowskiego,
1126. również w Stoczni Gdańskiej,
1127. gdzie właśnie wysunięto żądanie pluralizmu związkowego,
1128. który był zapowiedzią pluralizmu politycznego.
1129. To klasa robotnicza powstała przeciwko reżimowi,
1130. który miał stanowić jej wcielenie.
1131. A jako, że znajdujemy się w samym sercu europejskiej cywilizacji,
1132. trzeba powiedzieć, że swoją rolę odegrali też
1133. intelektualiści, którzy wspierali, a czasem prowadzili,
1134. ruch robotniczy, który zadał ostateczny cios imperium
radzieckiemu.
1135. W dwudziestym wieku przykład Lenina,
1136. który, przybywając do Piotrogradu,
1137. przeciwstawił się wszystkim przywódcom bolszewickim,
1138. i zdecydował, iż nadszedł czas nie na rewolucję burżuazyjną,
1139. o czym przekonani byli wszyscy,
1140. lecz na rewolucję socjalistyczną,
1141. ten przykład Lenina właśnie dowodzi,
1142. iż nawet w dwudziestym wieku jeden człowiek
1143. jest w stanie nadać inny kie... kierunek biegowi historii.
1144. W roku 1989, po upadku muru,
1145. wiek XX, naznaczony tota... toratyliizmami...
1146. ustępuje miejsca nowemu światowi.
1147. Niewątpliwie, na zniknięcie ideologii wpływ miały
1148. nieprzeniknione prawa historii.
1149. Ale muszę powiedzieć, że powrót wolności,
1150. powrót prawdy, zawdzięczamy przede wszystkim
1151. wspólnym działaniom kilku nieprzeciętnych postaci.
1152. Lech Wałęsa i związany z nim krąg intelektualistów
1153. zadają cios w serce marksizmu-leninizmu,
1154. poruszając klasę robotniczą przeciwko reżimowi.
1155. Jan Paweł II, uzbrojony w wiarę bliską mistycyzmowi,
1156. i wychowany na fenomenologii Husserla,
1157. ucznia Hegla, rozbudził właśnie opór ludu wobec totalitaryzmu.
1158. Jednakże opór pokojowy.
1159. I wreszcie, Michaił Gorbaczow,
1160. który nie wahał się,
1161. tak wewnątrz, jak i na zewnątrz Związku Radzieckiego,
1162. zakwestionować wyczerpany ustrój marksistowsko-leninowski,
1163. na którego szczyt wzniesli go Parowie,
1164. o których Gromyko powiadał, że wybierają spośród siebie tego,
1165. który był najmądrzejszy.
1166. Dziękuję Państwu za uwagę.

**INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 10
– JEAN-MARIE LUSTIGER PAR L'INTERPRÈTE PROFESSIONNEL**

1167. Naonczas we Francji Imperium Radzieckie
1168. jawiło się trwale i niezmiennie

1169. jak Egipt faraonów.
1170. Dlatego też
1171. dlatego też pierwsze wydarzenia w Gdańsku
1172. wypełniły nas zdumieniem,
1173. ale zdumieniem pełnym podziwu,
1174. ale również pełnym obaw przed zagrożeniem
1175. represjami na polskim narodzie.
1176. Ale bardzo szybko,
1177. ale bardzo szybko,
1178. pojawiło się coś nowego,
1179. nowego nadchodzącego z Polski.
1180. Solidarność rozbiła w pył te przekonania, które mieli niektórzy
ludzie niezależnie od ich przekonań
1181. niezależnie od ich przekonań i od ich
1182. poglądów politycznych.
1183. Faktem jest, że wybór papieża Jana Pawła II w siedemdziesiątym
dru... ósmym roku,
1184. jego podróż do Polski,
1185. pierwsza podróż do Polski,
1186. spowodowały już zmianę naszego spojrzenia
1187. właśnie na sytuację w Polsce.
1188. We Francji
1189. zinterpretowano wystąpienia papieża
1190. i całą Solidarność
1191. jako replikę w próbie sił
1192. z władzą polską i władzą radziecką.
1193. Dziś natomiast
1194. jasnym jest, że znaczenie Solidarności
1195. mierzyć należy nie tylko jej historyczną rolę,
1196. rolę, jaką odegrała w obalaniu systemu radzieckiego.
1197. W doświadczeniu Solidarności znajdujemy coś więcej niż bunt
społeczny, narodowy przeciwko obcej tyranii,
1198. coś więcej niż tylko krytykę ideologii marksizmu leninizmu,
1199. a to właśnie więcej czyni z Solidarności
1200. doświadczenie historyczne nieocenione,
1201. doświadczenie, którego teoretyczne i praktyczne znaczenie
wykracza poza okoliczności powstania tego ruchu
1202. i to właśnie to coś, co nazywam więcej, chciałbym teraz omówić w
odniesieniu do myśli chrześcijańskiej.
1203. I mój pierwszy punkt,
1204. postaram się właśnie zdefiniować to, co niepomysłane w
marksizmie leninizmie.
1205. Niepomysłane, czyli to, o czym nie pomyślano.
1206. Doświadczenie Solidarności narodziło się w polskim narodzie
1207. i była to reakcja tego polskiego narodu na długi okres ucisku
sowieckiego.
1208. Powiedzieć trzeba, że marksizm leninizm
1209. zapomina uwzględniać, a raczej nie może uwzględniać w swojej
analizie społecznej,
1210. w swojej analizie społecznej,

1211. tak jak i zresztą w swojej praktyce,
 1212. fundamentalnej rzeczywistości istoty ludzkiej.
 1213. Czy może powinniśmy zmienić mikrofon?
 1214. A więc chciałbym powtórzyć:
 1215. marksizm leninizm nie może uwzględniać fundamentalnej
 rzeczywistości istoty ludzkiej,
 1216. albowiem jej nie widzi
 1217. i po prostu widzieć jej nie może,
 1218. z powodu
 1219. przyjętych założeń.
 1220. Otóż dążąc do wykreowania się na materialistyczną naukę historii
 1221. musi najpierw skonstruować swój przedmiot
 1222. by następnie określić prawa nim rządzące
 1223. i ta operacja
 1224. która jest nieodzowna tak jak w przypadku każdej nauki
 1225. buduje artefakt
 1226. przedmiot sztuczny
 1227. który wstępuje w miejsce rzeczywistości życia ludzi
 1228. i ta rzekoma nauka
 1229. choćby i była dialektyczna
 1230. może wówczas, w takim układzie,
 1231. funkcjonować jako praxis
 1232. ale w ściśle określonych przez siebie granicach
 1233. A przede wszystkim w granicach tego, co odrzuciła, definiując
 swój przedmiot
 1234. Stosowana wobec złożonej, bogatej rzeczywistości społeczności
 ludzkich,
 1235. ta nauka marksistowska gwałci rzeczywistość
 1236. o czym zresztą świadczy sytuacja polskiego narodu
 1237. w czasie kiedy właśnie wybuchły strajki w Gdańsku
 1238. Doświadczenie Solidarności wydobywa na światło dnia
 rzeczywistość
 1239. tę rzeczywistość, którą marksizm leninizm ignoruje
 1240. albo też tę rzeczywistość, którą reinterpretuje, stosując właściwe
 sobie kategorie
 1241. Tę właśnie rzeczywistość nazywam tym, co niepomyślane w
 marksizmie leninizmie
 1242. Oczywiście, Solidarność odpowiada marksizmowi leninizmowi,
 1243. oraz w pewnym sensie dementuje go, odrzuca,
 1244. ale to odrzucenie
 1245. praktycznie
 1246. nastąpić może tylko pod warunkiem ujawnienia rzeczywistości
 ludzkich doświadczeń,
 1247. które marksizm ignoruje, których nie zna z uwagi na swój
 ideologiczny charakter
 1248. Marksizm żądał dla siebie monopolu
 1249. w zakresie nacjonalizmu politycznego
 1250. A doświadczenia Solidarności ujawniają właśnie tę rzeczywistość
 nieznaną, niewidzianą, niepomyślaną
 1251. Rozbija w pył konstrukcję ideologii marksistowskiej

1252. Drugi punkt,
1253. to próba opisanie tej rzeczywistości, którą Solidarność ujawniła
1254. Jak opisać więc tę rzeczywistość, która jest nieznaną?
1255. Polski naród, poniżony, spętany przez policyjny reżim,
1256. Doznał Solidarności zanim...
1257. Proszę zmienić mikrofon!
1258. ...doznał solidarności zanim
1259. solidarność ta stała się organizacją
1260. wiara i modlitwa ludzi wierzących ukształtowały żywe podłoże
kultury i historii Polski
1261. trzeba być w pełni świadomym jego siły i obecności
1262. na początku nie tylko jako broni, walki z reżimem
1263. lecz jako pamięci
1264. pamięci rzeczywistości, i jednocześnie,
1265. proszę mi wierzyć, to nie jest gra słów,
1266. rzeczywistości pamięci, z których czerpie świadomość narodu
1267. Poza tym ta solidarność, która jest doświadczeniem narodu,
1268. z uwagi na jego wiarę
1269. musi zostać przekuta w myśl, w program życia, nadziei, działania,
1270. I to właśnie, wraz z robotnikami, uczynili intelektualiści całego
ruchu.
1271. Doświadczenie solidarności stanowi sedno życia ludzkiego
1272. określa zdolność każdej osoby do kształtowania jego relacji z
innymi
1273. przywołuje jednocześnie
1274. bezpośrednio fundamentalną istotę sumienia
1275. oraz umiejętności istoty ludzkiej poznawania dobra i prawdy
1276. Rozpoznawania zła, za które
1277. jeden człowiek może być odpowiedzialny wobec drugiego
człowieka
1278. Opisując w ten sposób całą rzeczywistość życia ludzkiego, życia
społecznego
1279. Jest to cała antropologia,
1280. która w ten sposób zostaje opisana
1281. historią narodu uciskanego
1282. w fundamentalnych dziedzinach swojego życia
1283. osobistego i społecznego
1284. Praca stanowiła centrum ideologii komunistycznej,
1285. zresztą to wokół pojęcia ludzi pracy
1286. Solidarność zbudowała swoje przemyślenia
1287. To ludzie pracy żądając uznania i godności
1288. utwierdzali się jako ludzie prawdziwi, a nie jako zwykli wytwórcy.
1289. I w ten właśnie sposób
1290. człowiek prawdziwy
1291. został umieszczony w centrum działań społecznych, związkowych,
politycznych.
1292. Po to, by powstała Solidarność, potrzeba było zbiegu myśli i
działania.
1293. Intelektualiści potrafili racjonalnie przemyśleć to doświadczenie,
1294. ale powiem więcej,

1295. potrafili nadać wymiar ludzki temu, czym wówczas żył naród polski,
1296. jego nadzieją.
1297. Słowo solidarność stało się tego wspaniałym symbolem.
1298. Ale należy zresztą podkreślić, tak przy okazji,
1299. znaczenie fenomenologii, która pozwala nam badać rzeczywistość
1300. wymykając się okowom nałożonym przez heglowską dialektykę Marksa.
1301. Odnaleźć można zresztą to podejście fenomenologiczne w słowach papieża,
1302. wypowiedzianych podczas jego podróży po Polsce.
1303. Tak jak zresztą w niewielkiej książeczce księdza Józefa Tischnera,
1304. jego kolegi z uniwersytetu w Lublinie
1305. rozpowszechnianej
1306. w drugim obiegu pod tytułem „Spotkania”
1307. Książka ta została na szczęście przełożona na język francuski.
1308. Te słowa stały się narzędziem rozwoju świadomości
1309. sprowokowanym przez Solidarność.
1310. Co zaś się tyczy działania, to wystarczy wspomnieć w tym miejscu
1311. decydującą rolę wydarzeń w Gdańsku oraz przywództwa Lecha Wałęsy.
1312. I trzeci punkt,
1313. etyka, polityka, religia
1314. W miarę pojawiania się
1315. rzeczywistości społecznej wymiaru ludzkiego
1316. wraz ze wszystkimi jego wyzwaniem,
1317. zarysowany został całkowicie nowy sposób działania.
1318. Jest to sposób działania etyki Solidarności,
1319. etyki Solidarności która jest etyką sumienia,
1320. która jest zdolna do kształtowania relacji z drugim człowiekiem,
1321. a także zorganizowania się na rzecz stworzenia systemu demokratycznego.
1322. Żądanie wolności zakłada akceptację różności
1323. oraz różnorodności poglądów.
1324. I tym samym,
1325. religijne i chrześcijańskie źródło Solidarności zostaje wyraźnie
1326. ustane, akceptowane.
1327. I to właśnie dlatego, iż świadczy o niezniszczalnej podstawie godności ludzkiej.
1328. I w ten sposób ci, którzy nie podzielają wiary chrześcijan,
1329. mężczyźni, kobiety, wyznawcy innych religii, niewierzący,
1330. mogą wraz z chrześcijanami
1331. utwierdzać tę godność i
1332. uznać swoje braterstwo
1333. w jednej wspólnej walce o wolność.
1334. Ten dialog w prawdzie zasadza się na poszanowaniu każdego człowieka
1335. natomiast ideologia
1336. nieuchronnie niweluje różnice
1337. i może tworzyć jedność tylko przez przymus

1338. a nawet przez strach.
1339. I to też jest jeden z tych elementów tak
1340. bogatego w treści doświadczenia Solidarności.
1341. Zasadnicza rola, jaką odegrał kościół katolicki
1342. nie może być rozumiana
1343. i nie powinna być rozumiana tylko
1344. jako czysto taktyczne spotkanie
1345. Kościół i stojący na jego czele papież Jan Paweł II
1346. potrafił zmobilizować
1347. w służbie godności człowieka duchowy skarb otrzymany od
Odkupiciela ludzi
1348. Po to, by Solidarność stała się możliwa,
1349. potrzebna była ta historyczna zbieżność
1350. narodu i jego wiary, historii, obecności kościoła, pamięci,
1351. ze wszystkimi dramatami i szansami,
1352. ale także z okresem ostrego kryzysu, który
1353. jak wielka wichura odkrywa dno morza,
1354. ukazując to, co w jego otchłani zostało zatopione
1355. Ponowne pojawienie się rzeczywistości kondycji człowieka
1356. i życia społecznego we wszystkich jego wymiarach,
1357. także religijnym,
1358. to, co nazwałem niepomyślanym
1359. polityki,
1360. zostało wniesione właśnie do doświadczenia Solidarności
1361. poprzez żarliwość wiary
1362. i modlitwy polskiego narodu.
1363. I mój czwarty punkt, to ciąg dalszy tej historii.
1364. O ile na początku Solidarności,
1365. po to, by spowodować działanie, wystarczyło odwołać się do etyki
solidarności,
1366. która wznosiła się ponad politykę komunistycznych władz,
1367. a przecież mówimy w tym wypadku o związku zawodowym,
1368. to w późniejszym okresie trzeba było przewymiarować totalitarne
ambicje polityki.
1369. Ale poza tym etyka Solidarności musiała stać się także inspiracją
1370. dla politycznych wyborów,
1371. powinna nauczyć się uwzględniać to, co możliwe.
1372. I wreszcie, konieczne stało się również, by
1373. naród, działając w ustroju demokratycznym,
1374. sam wydobyl ze swojej bierności,
1375. która została mu wpojona przez system totalitarny,
1376. żeby wydobyl się z tej bierności i nauczył się,
1377. czym jest odpowiedzialność każdego człowieka za jego działania.
1378. Gdy polityka zostaje podporządkowana logice władzy,
1379. i walki o władzę,
1380. to jaki powinien być status tej polityki?
1381. Jak należy ją prowadzić?
1382. Po to, by nie zamknęła się w abstrakcyjnym wymiarze ideologii.
1383. Bo wówczas właśnie, poprzez uruchamianie przez siebie siły,
1384. zaczyna niszczyć to, co chce rozwijać.

1385. Stwierdzenie, że we współczesnych czasach znajdujemy nieliczne,
1386. zadowalające odpowiedzi na tak postawione pytanie,
1387. nie jest przejawem nadmiernego pesymizmu.
1388. Faktem jest również, że trzeba odróżniać działalność związkową,
1389. działalność polityczną,
1390. które są przecież rozdzielne,
1391. ale także trzeba od tego rozdzielić działanie i odpowiedzialność kościoła.
1392. Piąty i ostatni punkt:
1393. Solidarność nadzieją – znak zapytania.
1394. To, czym się z wami do tej pory podzieliłem,
1395. pozostawia we mnie poczucie nienasycenia.
1396. Jako że dziś, w epoce globalizmu,
1397. zachodzi praktycznie to samo ryzyko nieznajomości rzeczywistości kondycji człowieka,
1398. i jego godności,
1399. na rzecz nowych, czy też nowo panujących ideologii.
1400. Tu także istnieje bardzo wąska ścieżka prowadząca
1401. od krytyki obecnej sytuacji, jakże to proste, łatwe,
1402. ujawniania tego, co nieprzemyślane, co jest znacznie trudniejsze,
1403. i do jego wyrażania w sposób pozytywny i wyraźny,
1404. to jest jeszcze trudniejsze.
1405. Ponadto, wyrażanie tego właśnie, co niepomysłane w życiu społecznym,
1406. powinno być zrozumiałe i zostać przyswojone przez ludzi na całym świecie,
1407. tak jak właśnie to miało miejsce w przypadku Polaków
1408. w okresie Solidarności i ogromnej pracy całego ruchu.
1409. Czy właśnie nie o tym świadczą dzisiejsze debaty dotyczące przyszłości Europy?
1410. Ale również w skali światowej, poli... polemika zaczyna się właśnie upowszechniać
1411. ale upowszechniać jako bunt i sił... sił... próba sił.
1412. Zresztą mieliśmy okazję przekonać się o tym podczas Światowego Forum Społecznego w Porto Allegre, w Brazylii.
1413. A przecież polemika...
1414. nie wystarczy, żeby rozwiązać jakiś problem.
1415. Antagonizuje, a jednocześnie nie pozwala na uchwycenie tej nierozpoznanej, lub zranionej rzeczywistości.
1416. Trzeba więc ponownie wprowadzić do naszego wspólnego sumienia to, co niepomysłane w rzeczywistości człowieka.
1417. Jan Paweł II stworzył tę ścieżkę, kroczył nią, ale nie wystarczy przecież, by ktoś pomyślał, lub wypowiedział to, czego nie znają ci, którzy rządzą losami świata.
1418. To odkrycie musi się stać nośne i musi być współdzielone przez wszystkich.
1419. W okresie ogólnoświatowej żałoby po śmierci Jana Pawła II
1420. usłyszałem jakby echo nabierania świadomości przez narody,
1421. w postaci przesłania o godności człowieka,
1422. o przyszłości człowieka.

1423. Jan Paweł II obudził wielką nadzieję w licznych sercach,
1424. nie tylko chrześcijan,
1425. podczas tych dwudziestu pięciu lat, kiedy jeżdżąc po całej ziemi,
1426. gromadził tłumy wokół miejscowego kościoła
1427. i dawał świadectwo Prawdzie.
1428. Czy nie należy w tym upatrywać właśnie obudzenia światowej
solidarności,
1429. opartej na etycznej świadomości każdego człowieka i każdego
ludu?
1430. Takie jest właśnie, odnoszące się do przyszłości człowieka,
1431. przesłanie drugiego Soboru Watykańskiego,
1432. czerpiącego w Chrystusie potwierdzenia pełnego powołania
człowieka i jego godności.
1433. Dziś, gdy ekonomiczne i finansowe podejście zaczyna wszędzie
dominować,
1434. musimy się zastanowić, co uczynić, by ta rzeczywistość
niepomyślana,
1435. a przecież realna, wyobrażalna,
1436. znalazła się elementem decyzji dotyczących środków, celów,
1437. w autentycznych priorytetach, nieodzownych wyborach,
1438. a tym samym w koniecznych poświęceniach.
1439. Przed takim właśnie wyzwaniem dzisiaj stoimy.
1440. Nie zmienia to faktu, że to trudne zadanie wiąże się nie tylko z
teoretycznymi przemyśleniami,
1441. ale również zależne jest od umiejętności działania, mądrości,
1442. zależy także od historycznych okoliczności.
1443. Czy należy obawiać się tego, że sprzeczności
1444. tego początku trzeciego tysiąclecia doprowadzą do dramatycznego
kryzysu?
1445. Jeśli tak, to niech powstałe w jego wyniku społeczne tsunami
będzie
1446. falą solidarności.
1447. Dziękuję za uwagę.

3. TRANSCRIPTIONS CHOISIES DES INTERPRÉTATIONS SIMULTANÉES DES ORIGINAUX FRANÇAIS VERS LE POLONAIS (INTERPRÈTES DÉBUTANTS)

Conventions de transcription simplifiées (adaptées après Mason et Wadensjö in Tryuk 2004 : 9)

Intonation tombante, fin de la phrase est indiquée par	.
Intonation montante, question est indiquée par	?
Intonation ambiguë, suspension de voix est indiquée par	...
Passages incompréhensibles, inaudibles sont indiqués par	[...]
Moments de silence relativement longs sont indiqués par
Éléments non verbaux, commentaires situationnels sont indiqués par	[rire]

La répartition du texte en de petits fragments numérotés est faite à la base des **pauses** que les interprètes simultanés débutants ont faites en prononçant leurs discours ; pour faciliter la recherche des passages concernés, la numérotation continue durant toute la partie ci-dessus des transcriptions des interprétations débutantes.

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND PAR DEUX INTERPRÈTES DÉBUTANTS : Personne C et Personne D (sans texte)

Personne C

1. Panie Prezydencie,
2. Panowie Ministrowie,
3. Panie Ministrze Geremek,
4. Księżę Kardynale.
5. Jeśli mogę sobie pozwolić, powiem, drodzy przyjaciele,
6. a to z różnych powodów związanych z Polską.
7. Temat, o którym chciałbym mówić, to Solidarność i kontestacja tamtej rzeczywistości europejskiej.
8. Pierwsze wybory wolne polskie były triumfem Solidarności.
9. Solidarność... yyy... bierze prawie wszystkie miejsca w Senacie i
10. wszystkie miejsca...
11. Większość krajów Europy Środkowej od razu rozumie wagę... wagę tego wydarzenia.
12. yyy
13. Niemcy byli pierwsi.
14. Potem Węgrzy otwierają swoją granicę z... yyy... Austrią.
15. Potem...
16. w Bułgarii Teodor Żiwkow podaje się do dymisji.
17. Tylko yyy Rumunia yyy jeśli chodzi o

18. Ostatnie ważne wydarzenie historyczne,
19. spotkanie Gorbaczowa i Jana Pawła II pierwszego grudnia
20. w ciągu kilku miesięcy system komunistyczny,
21. powstały w tysiąc dziewięćset siedemnastym roku
22. podtrzymywany przez Stalina,
23. był...
24. Nominacja jako premiera Tadeusza Mazowieckiego Yyy
25. zaczyna nową rolę w historii Europy.
26. Jak interpretować tą yyy historię upadku komunizmu?
27. Chcesz?
28. Trzej w kolejności:
29. ruch robotniczy, yyy,
30. Solidarność
31. yyy
32. i...

Personne D

33. i wpływ Jana Pawła II.

Personne C

34. Przejmij, weź...
35. Ja się gubię...
36. Pragnę zacząć od Solidarności.
37. Wtedy byłem w Warszawie, aby podpisać umowę o współpracy kulturalnej.
38. W Krakowie spotkałem...

Personne D

39. w sierpniu dowiedziałem się o... yyy
40. o problemach ruchu Solidarność.
41. Sytuacja jest ciężka, można powiedzieć bardzo ciężka.
42. Dowiadujemy się o tym, ludzie dowiadują się o tym,
43. że ich rozmowy są podsłuchiwane.
44. Emocje po mszy, prymas Polski.
45. Początki roku 1983, mam okazję z ministrem Geremekiem...
46. Opuszczam Warszawę 31 stycznia,
47. tuż po zamordowaniu księdza Popiełuszki.
48. Muszę powiedzieć, że strajk w Stoczni Gdańskiej jest wydarzeniem najważniejszym
49. w tej epoce.
50. Druga myśl, najważniejsza,
51. to, jest taka, że nic nie można zmienić w Warszawie,
52. jeśli w Moskwie, nie zmieni się sytuacja w Moskwie.
53. ...
54. Wiadomo wtedy, że wybór Jana Pawła II na papieża może mieć
55. ogromny wpływ na poprawę sytuacji w Polsce,
56. ponieważ to Polak zostaje papieżem.
57. Wielki papież, wielki Polak, kościoła.
58. I przynosi, Jan Paweł II przynosi właśnie Polakom,
59. swoim...
60. Wojtyła, filozof, który naucza na Uniwersytecie Jagiellońskim oraz na Katolickim Uniwersytecie Lubelskim,
61. cieszy się wielką popularnością i ma wielki wpływ na opinię publiczną.

62. I trzyma stronę robotników, którzy są zaangażowani w walkę o lepszą Polskę i
63. w walkę o lepsze warunki.
64. Wizyta Jana Pawła II w 1983 roku
65. przynosi Polakom wielką pomoc i...
66. podtrzymuje ich w tej walce i daje im dużo siły.
67. Ci, którzy widzieli generała Jaruzelskiego... [*une courte pause technique*]
68. ja nie jestem w kontekście, bo...
69. na początku słuchałam ciebie i nie jestem w kontekście... nie słuchałam nagrania...
70. może teraz się zmienimy, widzisz, teraz trzeba się było zmienić...

Personne C

71. To może się zmienimy, co?
72. Spróbuję?

Personne D

73. Jak chcesz, to możesz, bo ja nie byłam od początku i...

Personne C

74. Polski Papież był jeden, i tak jak i rząd był jakby wymazany i...
75. papież mówił w sposób wolny i każda msza w plenerze
76. była czymś w rodzaju wolności, czymś w rodzaju terytorium eksterytorialnego.
77. Polska tysiącletnia... polońska, Polska była wolna.
78. Jaka by nie była przyszłość, w...
79. Jan Paweł II w osiemdziesiątym trzecim przyniósł swoim rodakom niesamowite, niesamowite yyy
80. yyy ten, to zainteresowanie wizytą papieża było jakby wyborami,
81. które wybrały Jana Pawła II jako reprezent...
82. jako mówiącego w imieniu ludzi.
83. Solidarność yyy w tysiąc...
84. Teraz pragnę powiedzieć o Michale Gorbaczowie.
85. Jako minister yyy spraw zagranicznych, podczas pierwszej mojej wizyty w tej tak zwanej innej Europie yyy
86. po yyy dwunastu miesiącach ...
87. miesiącach rzeczywistości mogłem spotkać wszystkich tych dysydentów,
88. których nie mogłem spotkać w trakcie wcześniejszej wizyty,
89. zaczynając przez Bujaka.
90. Kiedy yyy w... kiedy w trakcie yyy
91. Na początku 88 roku sytuacja w Europie zmieniła się.
92. Michał Gorbaczow yyy rozpoczął ewolucję w kierunku państwa prawa.
93. Michał Gorbaczow podpisał yyy układ ze Stanami Zjednoczonymi
94. i był w trakcie wycofywania Związku Radzieckiego ze wszystkich lokalnych yyy konfliktów i wycofywał się yyy
95. W dziewięćset osiemdziesiątym ósmym roku sytuacja ewoluowała w sposób yyy istotny.
96. W Związku Radzieckim doszli do władzy yyy do władzy reformatorzy.
97. W Polsce yyy seria strajków yyy stanowiła istotny
98. yyy w tym czasie...
99. Po kolejnych napięciach między władzą a Solidarnością
100. doszło do spotkania okrągłego stołu.
101. W ten sposób yyy spektakularna ewolucja Polski yyy

102. która zaczyna się w osiemdziesiątym ósmym roku
103. yy w tym roku, kiedy konferencja partii w Moskwie zaczyna, rozpoczyna
104. reformy Związku Radzieckiego.
105. W osiemdziesiątym dziewiątym...
106. w styczniu osiemdziesiątego dziewiątego roku
107. w yyy
108. lutego osiemdziesiątego dziewiątego roku rozpoczęło się
109. spotkanie okrągłego stołu.
110. Negocjacje są bardzo trudne i yyy
111. i yyy porozumienia okrągłego stołu zostały podpisane i są one yyy historyczne.
112. Planują, planowały stworzenie pluralistycznych instytucji politycznych
113. i Solidarność została ponownie zalegalizowana.
114. Dla osoby, dla osób, które przeżyły stan wojenny, jest to początek normalizacji,
115. jest to kolejny, jest to klęska totalna systemu Brezniewa.
116. yyy
117. druga tura wyborów daje zwycięstwo reformatorom.
118. Gorbaczow wielokrotnie w ONZcie i w Brukseli oświadczył, że...
119. Konkluzja, którą proponuję, to...
120. to właśnie w Polsce zakończyła się, zakończył się okres zimnej wojny.
121. To nie tylko w świecie śródziemnomorskim jest centrum Europy,
122. ale ważnym miejscem cywilizacji jest również Europa Wschodnia.
123. Los Polski, kiedy Roosevelt na... również wschód Polski...

Personne D

124. Dzięki klasie robotniczej, polskiej klasie robotniczej,
125. inne narody i robotnicy innych narodów Europy zaczęły również walczyć o swoje prawa.
126. Wszyscy zaczynają sprzeciwiać się polityce sowieckiej, sowieckiej.
127. ...
128. Nowa Europa, Europa wolna od ideologii, Europa wolna.
129. Wałęsa i jego otoczenie intelektualne,
130. ... wszystkich osób, tak jak zresztą Jan Paweł II, które
131. zmieniły oblicze Europy i które zainspirowały Europejczyków do
132. walki o lepszą przyszłość.

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE DE L'ORIGINAL N° 9 – JEAN-BERNARD RAIMOND PAR DEUX INTERPRÈTES DÉBUTANS : Personne A et Personne B (sans texte)

Personne B

133. Szanowny Panie Prezydencie,
134. Panowie Ministrze,
135. Panie Ministrze Geremek,

136. Księża Eminencja,
 137. jeżeli mogę sobie pozwolić,
 138. zwracać się do Państwa drodzy przyjaciele,
 139. z różnych powodów, związanych z Polską.
 140. Temat, o którym chcę mówić, to Solidarność i rzeczywistość europejska.
141. Pierwsze wolne wybory w czerwcu osiemdziesiątym dziewiątym są sukcesem Solidarności.
142. Solidarność zdobywa wszystkie miejsca w Senacie.
 143. Brakuje tylko...
 144. Ludy Europy, ludy Europy Centralnej...
 145. dziesiątego września otwiera swoje granice z Austrią,
 146. mur berliński upada,
 147. Waclaw Havel zostaje prezydentem Czech,
 148. W Bułgarii rząd również się zmienia.
 149. Jeśli chodzi o zjednoczenie Niemiec,
 150. Ma to miejsce w czasie rozmów po upadku muru berlińskiego.
 151. Ostatnim wydarzeniem historycznym
 152. w czasie spotkania Jana Pawła II
 153. I tym samym, w ciągu paru miesięcy, Lenin.....
 154. Tadeusz Mazowiecki zostaje premierem.
 155. Rozpoczyna się nowa era... historii.
 156. Jak interpretować tę rewolucję po upadku muru berlińskiego?
 157. kiedy wszyscy przestali wierzyć w ilustrację?
 158. Kryz europejski upada.
 159. Znajduję tu cztery główne źródła.
 160. Głównie ruch robotniczy, intelektualny, Solidarności,
 161. związany ze strajkiem w Stoczni.
 162. I wpływ Jana Pawła II, pierwszy papież...
 163. I w końcu Gorbaczow, który zostaje prezydentem.
 164. W osiemdziesiątym roku byłem w Warszawie,
 165. W związku ze spotkaniami kulturalnymi.
 166. W Krakowie spotykam się z aktorami, z dyrektorami szkół.
 167. W tym samym momencie, tymczasem w Nowej Hucie Lech Wałęsa...
168. Głównie ma to charakter ekonomiczny.
 169. Wieczorem wracam do Warszawy...
 170. Gajewski mówi mi: to, co się dzieje, jest strasznym kryzysem,
 171. który ma wpływ na ustrój państwa.
 172. W osiemdziesiątym pierwszym roku..
 173. Zamach stanu... na Jaruzelskiego...
 174. Wracając do Warszawy w osiemdziesiątym drugim,
 175. w sierpniu,
 176. wiem, że wszyscy po stronie opozycji są...
 177. cała opozycja znajduje się w więzieniu, jest zakazana.
 178. Kontakt jest głównie... z kościołem.
 179. Misją jest rozmawiać z ludnością polską w imieniu wszystkich przewodni...
 180. wszystkich przewodniczących rewolucji.
 181. Telefony są wyłączane,

182. wszystko jest nagrywane...
- Personne A
183. Przypominam sobie
184. moje emocje
185. podczas otwarcia Akademii Ekonomicznej w Warszawie w październiku osiemdziesiątego drugiego roku
186. pod koniec mszy prymas... zabrał głos i powiedział wszystkim zgromadzonym...
187. że stał się jednym z...
188. mimo charakteru policyjnego reżimu...
189. mogliśmy powiedzieć w jednej części...
190. Na początku osiemdziesiątego trzeciego roku...
191. spotkałem się z Bronisławem Gieremkiem,
192. uwolnionym z internowania,
193. Kiedy opuszczałem Warszawę w styczniu w osiemdziesiątym piątym roku,
194. po zabójstwie księdza Popiełuszko,
195. miałem dwie, dwie myśli:
196. pierwsza była taka, że wszystkie próby, które yyy
197. zostały podjęte na obalenie reżimu komunistycznego
198. w siedemdziesiątym, w osiemdziesiątym
199. w tych wszystkich latach
200. yyy
201. strajki były najważniejsze.
202. Atakow.... Yyy...
203. Druga moja myśl była taka,
204. równie ważna,
205. mówiła o zmianie systemu,
206. który nigdy... nie...
207. nie...
208. nie następował ani z Pragi, ani z Budapesztu...
209. Teraz chciałbym mówić o Janie Pawle.
210. Kiedy Jan Paweł II został papieżem w 78 roku,
211. yyy,
212. miało to konsekwencje bardzo ważne, dla Polski.
213. Kardynał Wyszyński i arcybiskup Krakowa...
214. Nie można być większym Polakiem niż Jan Paweł II.
215. Podczas pierwszej swojej podróży w 79 roku zachowywał się jak prawdziwy patriota.
216. Przekazywał wiadomość wolności i oporu dla społeczeństwa polskiego. Yyyy
217. w osiemdziesiątym roku, podczas yyy rozprawy UNESCO w Paryżu
218. yyy mmmm
219. mówiono o tym, że komunizm już umarł.
220.
- Personne B
221. I właśnie przez swoje zaangażowanie, przez swoją obecność
222. jest po stronie robotników...
223. Jest cały czas w związku z byłymi komunistami.

224. W osiemdziesiątym trzecim następna... następna wizyta Jana Pawła II w Polsce.
225. Podczas gdy Geremek jest w więzieniu,
226. opozycja jest już w znacznej mniejszości,
227. miliony Polaków, którzy uczestniczyło we mszy...
228. Jaruzelski... który trząśnięty ze strachu w tym czasie... [*une courte pause technique*]
229. było to uczucie niesamowite.
230. Sam, sama ludność Polaków i Jan Paweł II.
231. Papież mówił wolny....
232. każda msza na otwartym powietrzu...
233. była... była pełną wolnością, zapominało się o przeszłości.
234. Polska tysiąclecia otwierała się.
235. Jakakolwiek była przyszłość, w osiemdziesiątym trzecim Jan Paweł II przyniósł niesamowite uczucie
236. odwagi, spojrzenia w przyszłość...
237. Niesamowite było to przemieszczenie Polski w stronę Jana Pawła II.
238. To wszystko, co przyniósł Jan Paweł II dla...
239. dla naszego kraju,
240. było niesamowite,
241. w osiemdziesiątym trzecim.
242. Jeśli chodzi o Gorbaczowa...
243. Polska krajem wolnym w porównaniu z Węgrami...
244. Podczas wizyty Gorbaczowa w Związku Sowieckim...
245. mogłem spotkać wszystkich tych,
246. których wcześniej nie mogłem spotkać,
247. na przykład Bujak.
248.
249. Na początku osiemdziesiątego ósmego sytuacja w Europie jest paradoksalna.
250. Gorbaczow jest gotowy do... wchłonięcia bloku sowieckiego do prawicy...
251.
252. yyyy....
253. Mimo wyjątków... yyy...
- Personne A
254. podczas osiemdziesiątego dziewiątego...
255. w osiemdziesiątym dziewiątym roku sytuacja się diametralnie zmieniła.
256. W Moskwie pojawili się reformatorzy.
257. W Polsce, w Czechach, yyy, pojawiła się fala strajków,
258. spowodowana podwyżkami....
259. mmmm....
260. również w Budapeszcie i na Ruma... na Węgrze... w Rumunii.
261. W osiemdziesiątym dziewiątym, ósmym roku,
262. w Polsce... ponownie... pojawia się...
263. pojawiają się manifestacje, pojawia się hasło yyy okrągłego stołu.
264. Jest to spektakularna ewolucja Polski, która w osiemdziesiątym roku, podczas...

265. ...
266.
267. Dwie drogi: polska i rosyjska są prawie identyczne.
268. W styczniu osiemdziesiątego dziewiątego roku generał Jaruzelski...
269. yyy...
270. dwudziestego drugiego stycznia zaakceptowano rozmowę z państwem.
271. I tak koncepcja władzy pomiędzy yyy kościołem i państwem...
272. Negocjacje są bardzo trudne...
273. jest kilka klęsk, kilka przerw... kilka razy przerwano obrady,
274. obrady okrągłego stołu.
275. Ale podpisano umowy,
276. wprowadzono pluralizm polityczny i związkowy.
277. Dziesiątego... kwietnia Solidarność została ponownie legalizowana.
278. Ja... osoby, tak jak ja, które przeżyły stan wojenny,
279. yyym,
280. mus... stwierdziły, jest to zupełne odwrócenie...
281. braźniewizmu.
282. Wolne wybory...
283. pierwsza tura wolnych wyborów yyy
284. odbyła się z całkowitym zwycięstwem.
285. Kandydaci yyy państwowi yyy zostali pobici.
286. Słowa Bronisława Geremka:
287. Nie wierzę, że w osiemdziesiątym dziewiątym roku decyzje zostały podjęte przez Gorbaczowa.
288. Nie myślę, że mogłyby być podjęte bez niego.
289.
290.
291. Myślę, że... oni dobrze wiedzieli, że nie mają już wsparcia Sowietów.
292. Dlatego wszystkie te decyzje mogły zostać podjęte.
293. Została odrzucona doktryna Breżniewa
294. i nigdy więcej do niej nie wrócono.
295. Jeśli chodzi o... yyy... kraje Europy Wschodniej,
296. było to tak bardzo zaskakujące, yyy
297. że... yyy... pierwsze...
- Personne B
298. Wystarczy spędzić jeden dzień w Krakowie,
299. by... by dowiedzieć się, że Europa nie jest tylko środkiem...
300. kulturą Morza Śródziemnego, ale to również centrum kontynentu.
301. To nie przypadek, to konferencje w Poczdamie głównie,
302. które uregulowały przeznaczenie Polski,
303. podczas gdy Roosevelt nie kontroluje już wolnej Europy.
304. To nie przypadek również, że pierwszym... pierwszym gestem Stalina
305. w czterdziestym czwartym,
306. było wprowadzenie komunizmu do Europy Centralnej.
307. Również Polska, na Litwie i na Ukrainie...

308. która jest przeciwnością do...
309.
310.
311.
312. W dwudziestym wieku przykład Lenina...
313. jest to rewolucja... socjalistów...
314. która nawet w dwudziestym wieku...
315. W osiemdziesiątym dziewiątym, po upadku muru berlińskiego,
316. dwudziesty wiek... to wiek totalitaryzmu.
317. Rozpoczyna się nowa... nowa era.
318. Powraca wolność, prawda...
319.
320. Lech Wałęsa i jego otoczenie intelektualistów
321. wraz...
322. Następny ważny człowiek tej epoki to Jan Paweł II,
323. który jest... wielką inspiracją.
324. I w końcu Gorbaczow.
325.
326.
327.
328. Dziękuję bardzo za uwagę.

4. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE EN JUIN 2007 AUPRÈS DE 6 ETUDIANTS POLONAIS DE 3^E CYCLE À L'ÉCOLE DE TRADUCTEURS DE LA LANGUE FRANÇAISE (INSTITUT DE PHILOLOGIE ROMANE, UNIVERSITÉ ADAM MICKIEWICZ, POZNAŃ) : VERSION ORIGINALE EN POLONAIS

ANKIETA

1. Pani/Pana wykształcenie (typ szkoły, kierunek, specjalność...):
.....

2. Ukończone przez Panią/Pana szkoły / kursy / szkolenia dla tłumaczy:
.....

3. Znajomość języków obcych (proszę podać język oraz stopień zaawansowania):
.....

4. Posiadane przez Panią/Pana doświadczenie zawodowe w charakterze tłumacza:

- konsekutywnego
 - symultanicznego
 - przez jaki okres czasu
 - jakiego typu spotkania Pani/Pan tłumaczy (konferencje, spotkania...), o jakiej tematyce
 - w jakich językach Pani/Pan pracuje
-

5. Dokonał/a Pan/i właśnie tłumaczenia symultanicznego przemówień o różnym stopniu trudności. Czy według Pani/Pana przeformułowanie w tłumaczeniu symultanicznym jest możliwe? Na podstawie przetłumaczonych tekstów oraz ewentualnych innych doświadczeń w charakterze tłumacza proszę powiedzieć, jak rozumie Pani/Pan sformułowanie „przeformułowanie sensu” i kiedy według Pani/Pana może takie zjawisko wystąpić?
.....

Serdecznie dziękuję za współpracę i za wypełnienie ankiety!

Justyna Woroch

Pyt. 1: Pani/Pana wykształcenie (typ szkoły, kierunek, specjalność...)

Ankieta 1 : wyższe – UAM w Poznaniu, Wydz. Historyczny oraz również na UAM – Podyplomowe Studium Integracji Europejskiej

Ankieta 2 : Filologia romańska, magister, UAM Poznań, specjalność: dydaktyka nauczania j. francuskiego

Ankieta 3 : UAM, specjalność filologia romańska – dydaktyka nauczania FLE (dyplom licencjacki w NKJO UAM). Od 2006 – słuchacz PSKTJF w Instytucie Filologii Romańskiej UAM

Ankieta 4 : Uniwersytet Gdański, prawo

Ankieta 5 : V rok Filologii Romańskiej (UAM), specjalność: literatura

Ankieta 6 : Filologia romańska, specjalność nauczycielska

Pyt. 2: Ukończone przez Panią/Pana szkoły / kursy / szkolenia dla tłumaczy

Ankieta 1: w powyższym zakresie niestety nie dotyczy

Ankieta 2: Jeszcze nie ukończone, PSKTJF

Ankieta 3: Od 2006 – słuchacz PSKTJF w Instytucie Filologii Romańskiej UAM
- 2 miesięczny staż w Ambasadzie RP w Paryżu w dziale politycznym (tłumaczenia pisemne na potrzeby MSZ)
- miesięczny staż w dziale konsularnym Ambasady RP w Tunisie (tłumaczenia dokumentów konsularnych)

Ankieta 4: brak

Ankieta 5: Rozpoczęłam Podyplomowe Studium Tłumaczy Języka Francuskiego na Wydziale Neofilologii UAM

Ankieta 6: Studium jest moim pierwszym szkoleniem teoretycznym w zakresie tłumaczeń, niemniej, od 4 lat posiadam uprawnienia tłumacza przysięgłego i w związku z tym, często mam do czynienia z tłumaczeniami. Wcześniej przeczytałam kilka książek z zakresu tłumaczenia, np. „Mity przekładoznawstwa” czy „Vademecum tłumacza” Krzysztofa Lipińskiego, „Podstawy przekładoznawstwa” J. Pieńkosa.

Pyt. 3: Znajomość języków obcych (proszę podać język oraz stopień zaawansowania)

Ankieta 1: j. franc. – poziom średniozaawansowany (nauka w szkole średniej - 4 lata, w EMPIK-u, lekcje prywatne, Akademia Słowa w Poznaniu i obecnie PSTJF); j. angielski – zakres podstawowy

Ankieta 2: Angielski: b. dobry, hiszpański: dobry, francuski: bilingue

Ankieta 3: Francuski – zaawansowany, włoski – średnio-zaawansowany, niemiecki – podstawy

Ankieta 4: Francuski – biegły, hebrajski – dobry

Ankieta 5: Język francuski: b. dobry; j. angielski: średnio zaawansowany; j. portugalski: średnio zaawansowany

Ankieta 6: Angielski – dobra, Włoski – dobra, Łacina – dobra, Rosyjski - dostateczna

Pyt. 4: Posiadane przez Panią/Pana doświadczenie zawodowe w charakterze tłumacza: konsekwentnego / symultanicznego / przez jaki okres czasu / jakiego typu spotkania Pani/Pan tłumaczy (konferencje, spotkania...), o jakiej tematyce / w jakich językach Pani/Pan pracuje

Ankieta 1: Dotąd zdobyłam doświadczenie w zakresie tłumaczenia konsekwentnego, choć dość sporadycznie mam ku temu okazję. Pracuję w Urzędzie Gm. i jako, że mamy nawiązane już od wielu lat kontakty z gminą franc., średnio dwa razy w roku spotykam się z jej mieszkańcami oraz władzami gmin, zarówno tu na miejscu, jak i we Francji. Są to wówczas b. intensywne dla mnie „spotkania tłumaczeniowe”, a dotyczą sfery życia codzienn., jak i szeroko pojętej tematyki samorządowej (spotkania, wizyty, itp.). Są to tłumaczenia w obie strony.

Ankieta 2: w czasie targów, pojedyncze dni, zajęcia bardzo sporadyczne, spotkania biznesowe, głównie chodziło o nawiązanie współpracy lub jej rozszerzenie, pracuję w języku francuskim

Ankieta 3: Tłumaczenia konsekutywne podczas spotkań w miejscu pracy (rzadko). Raczej tłumaczenia pisemne.

Ankieta 4: Brak doświadczenia jako tłumacz, znajomość języka w pracy przydaje się sporadycznie.

Ankieta 5: Zawodowo nie tłumaczyłam. Jedynie podczas zajęć w ramach Studium – konsekutywnie i symultanicznie lub dla znajomych - rozmowy z życia codziennego – konsekutywnie – J. francuski.

Ankieta 6: - konsekutywnego – kilkaset godzin tłumaczeń na pewno

- symultanicznego - żadne

- tłumaczę od 13 lat

Pracuję głównie w języku francuskim, sporadycznie w angielskim, raz zdarzyło mi się we włoskim. Tematyka – sprawy biznesowe związane z działalnością firm, poza tym – łowiectwo, technika (np. ciepłownictwo i klimatyzacja) i turystyka; ostatnio od kilku miesięcy intensywnie tłumaczę dla hodowców indyków.

Pyt. 5: Dokonał/a Pan/i właśnie tłumaczenia symultanicznego przemówień o różnym stopniu trudności. Czy według Pani/Pana przeformułowanie w tłumaczeniu symultanicznym jest możliwe? Na podstawie przetłumaczonych tekstów oraz ewentualnych innych doświadczeń w charakterze tłumacza proszę powiedzieć, jak rozumie Pani/Pan sformułowanie „przeformułowanie sensu” i kiedy według Pani/Pana może takie zjawisko wystąpić?

Ankieta 1: Uważam, że powyższe przeformułowanie jest jak najbardziej możliwe. Zastępuje się w ten sposób znaczenie i sens wyjściowy określonej wypowiedzi inną, w swej treści niekiedy bogatszą, jednak bez zbędnego wprowadzania dodatkowych uzupełnień i informacji do tekstu docelowego, tak, aby nie zgubić idei i myśli przewodniej. Dokonujemy takiej operacji chcąc bardziej opisowo (a w ten sposób bardziej zrozumiale dla obcego odbiorcy) przedstawić określone realia. Można też przeformułować sens, gdy np. chcemy podkreślić ważkość jakiegoś wydarzenia lub wprowadzić styl wypowiedzi o charakterze bardziej uroczystym.

Ankieta 2: Moim zdaniem przeformułowanie to użycie innej struktury, aby wyrazić tą samą myśl. Sądzę, że przeformułowanie jest nie tylko możliwe, ale wręcz niekiedy konieczne w czasie tłumaczenia symultanicznego. Myślę, że pierwszym i najważniejszym zadaniem tłumacza jest oddanie sensu (oczywiście inaczej będzie w tekstach literackich, w poezji, forma ma tutaj równie ważną rolę). Szczerze mówiąc nie rozumiem zbytnio sformułowania „przeformułowanie sensu”. Myślę, że może chodzić o to, aby powiedzieć to samo prościej, krócej, ale jednak oddać „sens”. Sens jednak musi zostać, więc to, co poddajemy „przeformułowaniu”, to konstrukcja zdania, inne słowa. Sens, to jakby sedno sprawy, więc trudno mi myśleć o tym, bym miała to przereformułować, ale może to robię bezwiednie?

Ankieta 3: Myślę, że tłumaczenie symultaniczne wymaga przeformułowania, wyciągnięcia sensu i przekazania go słuchaczowi. Ze względu na ograniczenia czasowe, tłumacz symultaniczny nie jest w stanie przekazać dokładnie całego tekstu słowo po słowie. Myślę, że sztuką jest odpowiednie przeformułowanie tekstu i oddanie treści trafnie, choć trochę innymi słowami. Z moich obserwacji mogę powiedzieć, może to wyda się zaskakujące, ale wolę tłumaczyć

symultanicznie na francuski, gdyż prościej jest mi zrozumieć trudniejsze kwestie po polsku i próbować przeformułować je na francuski.

Ankieta 4: Z moim doświadczeniem (a raczej jego brakiem ;) nie wyobrażam sobie zbyt przeformułowania przy symultanicznym. Ale przy a vista jest to jak najbardziej możliwe. Mając więc tekst przed oczyma wszystko jest możliwe. Sformułowanie „przeformułowanie sensu” nic mi nie mówi, a kojarzy się z jego całkowitą zmianą, a to chyba niedobrze ;)

Ankieta 5: Myślę (choć może się mylę), że taki zabieg polega na powiedzeniu czegoś, opartego na tym co wychwytiło się z przemówienia. Czyli np. że usłyszałam i zrozumiałam jakiś element i wokół tego elementu formułuję myśl, która mi zbiegła. Jest to niebezpieczne, ale wiadomo, że tłumacz nie powinien sobie pozwolić na „dziury”. Dlatego czasem lepiej coś powiedzieć, nawet jeśli jest to naciąganie lub wałkowanie tego samego zdania, tej samej myśli przez kilka chwil, niż milczeć. Należy jednak uważać, by nie zgubić dalszej części wypowiedzi. Dopuszczalne jest to przez krótki czas, no chyba że całe przemówienie jest niezrozumiałe i trzeba „improvizować” częściej. Ale myślę, że przeformułowanie ma też miejsce, gdy to, co mówię, jest moją interpretacją tego, co usłyszałam i zrozumiałam. Wydaje mi się, że przeformułowanie jest nieodzowną częścią tłumaczenia.

Ankieta 6: Tak, przeformułowanie sensu jest możliwe, ale najgorsze jest to, że w t. symultanicznym nie ma czasu na poprawienie się, kiedy zorientujemy się w omyłce. Dzieje się tak – moim zdaniem – wtedy, gdy mówca stosuje długie zdania, złożone i na początku nie wiemy, jaki jest koniec. Często nasza pierwsza myśl jest inna niż intencja autora i inne podajemy tłumaczenie.